



# **Analyse de l'extrême pauvreté et ses déterminants, des inégalités et de la vulnérabilité en Côte d'Ivoire**

---

**Cellule d'Analyses Economiques (CAE)**

**Institut National de la Statistique (INS)**

**Mars 2022**

## Avant-Propos

La Côte d'Ivoire a renouvelé son engagement à lutter contre la pauvreté à travers le quatrième pilier<sup>1</sup> de son Plan National de Développement 2021-2025. Cet objectif ambitieux<sup>2</sup> s'aligne également sur l'agenda 2030 qui vise l'élimination de l'extrême pauvreté (ODD1).

La mise en œuvre effective de stratégies réussies, et bien avant, la formulation de celles-ci nécessite une connaissance affinée des populations cibles. Par ailleurs, ces dernières années ont mis en évidence la faiblesse des dispositifs existants de réponse aux différents chocs qui peuvent affecter la capacité des ménages à assurer les besoins de base pour leur survie. La crise des prix de denrées, et dans une plus large mesure, la crise sanitaire de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), ont eu des retombées négatives. Afin de rationaliser ses initiatives et construire un système performant de prise en charge minimale, l'Etat de Côte d'Ivoire prévoit mettre en place un registre social unique.

L'analyse de l'extrême pauvreté et ses déterminants, des inégalités et de la vulnérabilité conduite dans le cadre de cette étude vise à donner une situation de référence de l'extrême pauvreté en Côte d'Ivoire. Elle a également pour objectif de contextualiser les éléments de ciblage qui seront appliqués, par suite, aux différents ménages éligibles aux interventions diverses de réduction de l'extrême pauvreté et de la vulnérabilité.

---

<sup>1</sup> Pilier iv : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale

<sup>2</sup> Produit 4.04.1.6 « L'Etat se dote d'un Registre National Unique (RSU) des ménages pauvres et vulnérables (système d'information sociale intégré) assurant un meilleur ciblage dans la mise en œuvre des programmes sociaux. »

## Table des matières

Avant-Propos .....	i
Table des matières .....	ii
Liste des illustrations .....	vi
Résumé exécutif.....	1
Introduction Générale.....	6
Chapitre 1 : Extrême Pauvreté et Inégalités en Côte d’Ivoire .....	8
Introduction.....	9
Cartographie de la pauvreté .....	9
Incidence et Evolution de l’Extrême Pauvreté .....	11
Extrême Pauvreté et Emploi.....	15
Extrême Pauvreté et Niveau d’éducation .....	16
Extrême Pauvreté et Etat Civil.....	17
Extrême Pauvreté et Santé.....	18
Analyse des inégalités de revenus .....	20
Chapitre 2 : Profils Régionaux de l’Extrême Pauvreté.....	22
Introduction.....	23
Analyse comparative.....	23
Caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages.....	23
Caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages.....	24
Conditions de vie des chefs de ménages .....	24
Accès aux services sociaux de base .....	25
Epargne et accès au crédit.....	25
Synthèses régionales : Le Nord de la Côte d’Ivoire .....	26
Région du Poro .....	26
Région du Gontougo .....	26
Région du Kabadougou .....	27
Région du Worodougou .....	27
Région du Bafing.....	27

Région du Bagoue .....	28
Région du Béré .....	28
Région du Boukani .....	28
Région du Folon .....	29
Région du Hambol.....	29
Région du Tchologo.....	29
Synthèses régionales : Le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.....	29
Région du Haut-Sassandra .....	29
Région du Tonkpi .....	30
Région de la Marahoué .....	30
Région du Cavally.....	31
Région du Guémon.....	31
Synthèses régionales : Le Centre de la Côte d'Ivoire.....	31
Région du Gbêkê .....	31
District de Yamoussoukro .....	32
Région du N'Zi.....	32
Région du Bélier .....	33
Région du Iffou.....	33
Région du Moronou.....	33
Synthèses régionales : Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.....	33
Région de San-Pedro .....	33
Région du Lôh-Djiboua .....	34
Région du Gôh.....	35
Région du Gbôkle .....	35
Région de la Nawa .....	35
Synthèses régionales : Le Sud-Est de la Côte d'Ivoire.....	36
District d'Abidjan.....	36
Région de l'Indenié-Djuablin .....	36
Région du Sud-Comoé .....	36
Région de l'Agnéby-Tiassa .....	36

Région des Grands-Ponts.....	37
Région de la Mé.....	37
Chapitre 3 : Ciblage et Déterminants de l'Extrême Pauvreté .....	38
Introduction.....	39
Déterminants de l'extrême pauvreté .....	40
Estimation de l'incidence de l'extrême pauvreté par sous-préfecture.....	42
Choix des variables.....	42
Construction des fonctions de ciblage .....	44
Mesures de la performance des fonctions de ciblage .....	45
Analyse de l'incidence de l'extrême pauvreté par sous-préfecture.....	46
Chapitre 4 : Vulnérabilité et chocs .....	48
Introduction.....	49
Sources potentielles de vulnérabilité .....	49
Risques liés aux questions d'enclavement.....	49
Risques liés à l'insécurité alimentaire.....	57
Exposition à des chocs.....	58
Quantification des chocs et identification de la population vulnérable.....	59
Analyse statique de la vulnérabilité à l'extrême pauvreté.....	59
Analyse dynamique : Cas de la maladie à coronavirus 2019 .....	66
Conclusion et Recommandations.....	73
Annexes.....	viii
Annexe A : Résultats détaillés.....	viii
Annexe B.1 : Fiches synthétiques sur les régions de Côte d'Ivoire .....	xxiii
1. Poro.....	xxiv
2. Gontougo .....	xxvi
3. Kabadougou .....	xxviii
4. Worodougou .....	xxxi
5. Bafing.....	xxxiv
6. Bagoue.....	xxxvi
7. Bere .....	xxxix

8.	Boukani .....	xlii
9.	Folon .....	xliv
10.	Hambol .....	xlvi
12.	Haut-Sassandra .....	1
13.	Tonkpi.....	liii
14.	Marahoue .....	lvi
15.	Cavally.....	lix
16.	Guemon .....	lxi
17.	Gbeke .....	lxiii
18.	District De Yamoussoukro.....	lxv
19.	N'zi .....	lxvii
20.	Belier .....	lxix
21.	Iffou .....	lxxii
22.	Moronou .....	lxxiv
23.	San-Pedro .....	lxxvi
24.	Lôh-Djiboua .....	lxxviii
25.	Gôh.....	lxxxi
26.	Gbokle.....	lxxxiii
27.	Nawa .....	lxxxv
28.	District Abidjan .....	lxxxviii
29.	Indenie-Djuablin.....	xc
30.	Sud-Comoe.....	xciii
31.	Agneby-Tiassa .....	xcvi
32.	Grands-Ponts .....	xcviii
33.	La Mé .....	c
	Annexe C : Compléments Méthodologiques.....	ciii
	Données .....	ciii
	Analyses statistiques et économétriques .....	civ

# Liste des illustrations

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Les différents seuils de l'extrême pauvreté selon le premier décile des dépenses de consommation annuelles par tête en 2002, 2008, 2015 et 2018 .....	11
Tableau 2 : Répartition de la population selon le statut de pauvreté et la branche d'activité du chef de ménage .....	16
Tableau 3 : Principaux problèmes de santé selon le statut d'extrême pauvreté .....	18
Tableau 4: Principales raisons de non-consultation de service de santé/guérisseurs traditionnels selon le statut de pauvreté.....	19
Tableau 5 : Principaux indices d'inégalité suivant la région et le milieu de résidence	20
Tableau 6 : Distribution des inégalités de dépenses de consommation par tête selon le statut de pauvreté.....	21
Tableau 7 : Variables utilisées pour l'estimation de la fonction de ciblage des extrêmes pauvres.....	44
Tableau 8 : Les 10 sous-préfectures les plus touchées par l'extrême pauvreté en 2014 .....	47
Tableau 9 : Les 10 sous-préfectures les moins touchées par l'extrême pauvreté .....	47
Tableau 10 : Accessibilité géographique (%) des localités selon le statut d'extrême pauvreté des populations.....	50
Tableau 11 : Accès aux services d'état civil .....	51
Tableau 12 : Offres d'infrastructures éducatives .....	52
Tableau 13 : Accès aux infrastructures sanitaires .....	55
Tableau 14 : Accès aux infrastructures économiques.....	56
Tableau 15 : Effets des chocs sur le statut d'extrême pauvreté.....	58
Tableau 16 : Proxy de la matrice de transition de l'extrême pauvreté grâce au statut de vulnérabilité .....	63
Tableau 17 : Distribution du statut de vulnérabilité selon le statut d'extrême pauvre .....	64
Tableau 18 : Transition entre états de pauvreté .....	66
Tableau 19 : Typologie (%) de l'extrême pauvreté sur la période d'examen .....	67
Tableau 20 : Effets marginaux moyens des caractéristiques actuelles du ménage sur la probabilité d'être extrêmement pauvre dans le futur .....	69

Tableau 21 : Distribution de la vulnérabilité selon les stratégies de survie du ménage .....	72
Tableau 22:Taux de pauvreté(%) des ménages par région selon le type de pauvreté et le milieu de résidence .....	ix
Tableau 23: Répartition(%) des individus par région selon l'incidence de l'extrême pauvreté et les inégalités des dépenses de consommations.....	xi
Tableau 24: Indicateurs FGT des différents groupes sociodémographiques.....	vii
Tableau 25: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le sexe du chef de ménage et la taille de ménage.....	vii
Tableau 26: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la situation matrimoniale et la classe d'âge du chef de ménage .....	ix
Tableau 27: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le niveau d'instruction et le diplôme du chef de ménage.....	xi
Tableau 28: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la branche d'activité du chef de ménage .....	xiii
Tableau 29: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages .....	xvi
Tableau 30: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le statut d'occupation et le type de logement .....	xviii
Tableau 31: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la qualité de revêtement des murs extérieurs du logement des chefs de ménages .....	vii
Tableau 32: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon les matériaux de revêtement du sol et du toit du logement.....	x
Tableau 33: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la source d'éclairage du logement des chefs de ménages .....	xii
Tableau 34: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la connexion à l'eau courante et le mode d'évacuation des eaux usées .....	xiii
Tableau 35: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le mode de débarras des ordures.....	xv
Tableau 36: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le mode d'évacuation des excréments des chefs de ménages .....	xvi

Tableau 37: Répartition(%) des individus selon le statut d'extrême pauvreté et le statut d'Etat civil par milieu de résidence et par région.....	xviii
Tableau 38 : Déterminants de l'extrême pauvreté des ménages.....	xix
Tableau 39 : Quelques indicateurs clés pour la région du Poro en 2018.....	xxv
Tableau 40:Quelques indicateurs clés pour la région du Gontougo en 2018 .....	xxvii
Tableau 41: Quelques indicateurs clés pour la région du Kabadougou en 2018 .....	xxx
Tableau 42 : Quelques indicateurs clés pour la région du Worodougou en 2018 .	xxxiii
Tableau 43: Quelques indicateurs clés pour la région du Bafing en 2018.....	xxxv
Tableau 44: Quelques indicateurs clés pour la région du Bagoue en 2018 .....	xxxviii
Tableau 45:Quelques indicateurs clés pour la région du Béré en 2018 .....	xli
Tableau 46: Quelques indicateurs clés pour la région du Bounkani en 2018 .....	xliii
Tableau 47: Quelques indicateurs clés pour la région du Folon en 2018 .....	xliv
Tableau 48: Quelques indicateurs clés pour la région du Hambol en 2018.....	xlvi
Tableau 49: Quelques indicateurs clés pour la région du Tchologo en 2018.....	xlix
Tableau 50: Quelques indicateurs clés pour la région du Haut-sassandra en 2018 .....	lii
Tableau 51:Quelques indicateurs clés pour la région du Tonkpi en 2018.....	lv
Tableau 52 : Quelques indicateurs clés pour la région de la Marahoue en 2018 .....	lviii
Tableau 53:Quelques indicateurs clés pour la région du Cavally en 2018.....	lx
Tableau 54:Quelques indicateurs clés pour la région du Guemon en 2018.....	lxii
Tableau 55 : Quelques indicateurs clés pour la région du Gbeke en 2018 .....	lxiv
Tableau 56:Quelques indicateurs clés pour la région du District de Yamoussoukro en 2018.....	lxvi
Tableau 57:Quelques indicateurs clés pour la région du N'Zi en 2018 .....	lxviii
Tableau 58:Quelques indicateurs clés pour la région du Bélier en 2018 .....	lxxi
Tableau 59:Quelques indicateurs clés pour la région de l'Iffou en 2018 .....	lxxiii
Tableau 60:Quelques indicateurs clés pour la région du Moronou en 2018.....	lxxv
Tableau 61: Quelques indicateurs clés pour la région de San-Pédro en 2018 .....	lxxvii
Tableau 62: Quelques indicateurs clés pour la région de Lôh-Djiboua en 2018 .....	lxxx
Tableau 63:Quelques indicateurs clés pour la région du Gôh en 2018.....	lxxxii
Tableau 64:Quelques indicateurs clés pour la région du Gbôkle en 2018.....	lxxxiv

Tableau 65: Quelques indicateurs clés pour la région de la Nawa en 2018 .....	lxxxvii
Tableau 66: Quelques indicateurs clés pour la région du District d'Abidjan en 2018 .....	lxxxix
Tableau 67: Quelques indicateurs clés pour la région de l'Indenié-Djuablin en 2018	xcii
Tableau 68: Quelques indicateurs clés pour la région du Sud-Comoé en 2018 .....	xcv
Tableau 69: Quelques indicateurs clés pour la région de l'Agneby-Tiassa en 2018 .	xcvii
Tableau 70: Quelques indicateurs clés pour la région du Grands-Ponts en 2018.....	xcix
Tableau 71: Quelques indicateurs clés pour la région de la Mé en 2018 .....	cii
Tableau 3 : Taille de l'échantillon lors des différentes enquêtes .....	civ
Tableau 1 : Variables utilisées dans les différentes analyses réalisées dans le rapport .....	cv
Tableau 4 : Description des modèles mis en œuvre : couverture, sélection des variables et méthodes d'estimation.....	cxv
Tableau 5 : Coefficients des modèles bootstrapp selon la zone géographique : national, milieu urbain, milieu rural.....	cxvii

### Liste des encadrés

Encadré 1 : Principe des tests moyens d'existence .....	42
---	----

### Liste des graphiques

Graphique 1 : Comparaison des taux d'extrême pauvreté en 2015 et en 2018 selon les régions.....	14
Graphique 2 : Répartition des individus selon leur statut d'extrême pauvreté et le statut dans l'emploi du chef de ménage.....	15
Graphique 3 : Incidence de l'extrême pauvreté selon le niveau d'éducation et le diplôme du chef de ménage.....	16
Graphique 4 : Répartition (%) des individus selon le statut d'extrême pauvreté et la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence .....	17
Graphique 5: Statut de consultation (service de santé/guérisseur traditionnels) selon le statut d'extrême pauvreté .....	19
Graphique 6 : Effets marginaux des caractéristiques des ménages sur la probabilité d'être extrêmement pauvre .....	40

Graphique 7 : Performance des fonctions de ciblage selon les erreurs d'inclusion et d'exclusion sur la population de test .....	46
Graphique 8 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon les seuils d'extrême pauvreté.....	60
Graphique 9 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le seuil du 1er décile des dépenses de consommation par statut d'extrême pauvreté.....	61
Graphique 10 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le seuil du 1er décile des dépenses de consommation par sexe du chef de ménage et statut de pauvreté .....	61
Graphique 11 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le seuil du 1er décile des dépenses de consommation par niveau d'éducation du chef de ménage et statut de pauvreté.....	62
Graphique 12 : Incidence de la vulnérabilité des ménages selon les seuils d'extrême pauvreté .....	63
Graphique 13 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon les différentes vagues .....	68
Graphique 14 : Distribution de la probabilité d'extrême pauvreté selon les chocs subies par les ménages.....	xx
Graphique 14 : Distribution de la probabilité d'extrême pauvreté selon les chocs subies par les ménages.....	xx

## Liste des cartes

Carte 1 : Distribution spatiale de la pauvreté.....	10
Carte 2 : Distribution comparée de l'extrême pauvreté mesurée par le 1er décile des dépenses de consommation et le seuil international de 1,9\$ ppa par jour selon les régions en 2018.....	13
Carte 3 : Distribution spatiale de la proportion d'élèves parcourant plus de 3 km pour se rendre dans l'école primaire publique la plus proche selon l'incidence de l'extrême pauvreté .....	54
Carte 4 : Distribution spatiale conjointe de l'extrême pauvreté selon le seuil du premier décile des dépenses de consommation annuelle et de la vulnérabilité des ménages par région.....	65
Carte 5 : Distribution spatiale conjointe de l'extrême pauvreté selon le seuil de 1,9\$ PPA / Jr et de la vulnérabilité des ménages par région .....	xxi

Carte 6 : Distribution spatiale conjointe de l'extrême pauvreté selon le seuil alimentaire et de la vulnérabilité des ménages par région.....	xxii
Carte 7 : Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Poro en 2018 .....	xxiv
Carte 8: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gontougo en 2018 .....	xxvi
Carte 9: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Kabadougou en 2018.....	xxix
Carte 10: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Worodougou en 2018.....	xxxii
Carte 11: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Bafing en 2018 .....	xxxiv
Carte 12: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Bagoue en 2018.....	xxxvii
Carte 13: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Béré en 2018 .....	xl
Carte 14: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Bounkani en 2018.....	xlii
Carte 15: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Folon en 2018 .....	xliv
Carte 16: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Hambol en 2018.....	xlvi
Carte 17: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Tchologo en 2018.....	xlviii
Carte 18: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Haut-sassandra en 2018.....	li
Carte 19: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Tonkpi en 2018.....	liv
Carte 20: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Marahoue en 2018.....	lvii
Carte 21: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Cavally en 2018 .....	lix
Carte 22: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Guemon en 2018 .....	lxi

Carte 23: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gbeke en 2018	lxiii
Carte 24: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du District de Yamoussoukro en 2018	lxv
Carte 25: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du N'Zi en 2018	lxvii
Carte 26: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Bélier en 2018	lxx
Carte 27: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de l'Iffou en 2018	lxix
Carte 28: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Moronou en 2018	lxxiv
Carte 29: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de San-Pédro en 2018	lxxvi
Carte 30: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de Lôh-Djiboua en 2018	lxxix
Carte 31: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gôh en 2018	lxxx
Carte 32: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gbôkle en 2018	lxxxiii
Carte 33: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Nawa en 2018	lxxxvi
Carte 34: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du District d'Abidjan en 2018	lxxxviii
Carte 35: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de l'Indenié-Djuablin en 2018	xc
Carte 36: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Sud-Comoé en 2018	xciv
Carte 37: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de l'Agneby-Tiassa en 2018	xcvi
Carte 38: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région des Grands-Ponts en 2018	xcviii
Carte 39: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Mé en 2018	ci



## Abréviations

EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENV	Enquête Niveau de Vie
INS	Institut National de la Statistique
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
MENETFP/ DSPS	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PSGouv	Programme Social du Gouvernement
RGPH	Recensement Général de l'Habitat et de la Population
RSU	Registre Social Unique

## Résumé exécutif

Cette étude a pour but d'établir un profil désagrégé des individus extrêmement pauvres en Côte d'Ivoire et d'en comprendre les déterminants, d'analyser la vulnérabilité des individus ainsi que les inégalités, et d'analyser la résilience des ménages aux chocs de diverses natures. A cet effet, une série d'analyses statistiques et économétriques a été réalisée sur les données de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2018) et des enquêtes de suivi de l'évolution des conditions de vie des ménages post COVID-19.

*Pour rappel, selon l'EHCVM 2018, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 39,4% avec un seuil de pauvreté de 345 520 FCFA par an et par tête.*

Suivant le 1<sup>er</sup> décile des dépenses de consommation (**199 757 F CFA par personne et par année, soit 548 F CFA par personne par jour**), l'extrême pauvreté a touché environ 2,55 millions d'individus en Côte d'Ivoire en 2018. Elle s'observe le plus en milieu rural, fortement concentrée au Centre-Ouest, notamment dans le Tonkpi, le Haut-Sassandra, la Marahoué et au Nord dans le Tchologo.

En tenant compte du seuil international de 1,9 \$ PPA, les tendances sont essentiellement les mêmes ; **5,6%** de la population ivoirienne vivait en dessous de ce seuil en 2018, soit environ 1,4 millions d'individus. Par ailleurs, les régions les plus touchées par l'extrême pauvreté selon ce seuil sont également le Tonkpi (17,6%), Cavally (17,3%), le Tchologo (14,1%), le Bafing (13,3%) et le Kabadougou (10,9%). Les régions les moins touchées par l'extrême pauvreté sont le District Autonome d'Abidjan (0,5%), le Moronou (1,3%), le Gbôkle (1,4%), le Gontougo (3,6%) et le Sud-Comoé (3,7%).

*Les ménages extrêmement pauvres sont en général de grande taille (plus de 6 personnes), dirigés par des hommes en couple, âgés d'au moins 36 ans, sans niveau d'instruction, et sans diplôme.*

*Les chefs de ménages extrêmement pauvres travaillent majoritairement dans l'agriculture et sont pour la plupart des travailleurs pour compte propre à l'exception du District d'Abidjan où les extrêmement pauvres travaillent dans les autres secteurs industriels.* Il faut relever que le statut d'emploi du chef de ménage n'est pas un facteur discriminant du statut d'extrême pauvreté des ménages (94,1% des chefs de ménages extrêmement pauvres ont un emploi contre 90,8% chez les pauvres et non pauvres). A contrario, l'on compte, en proportion, plus de deux fois moins d'individus dont le chef de ménage n'est pas en emploi salarié (11,5%) chez les extrêmement pauvres comparativement au reste de la population (28,4%).

*Dans l'ensemble, le cadre de vie des ménages extrêmement pauvres semble homogène pour toutes les régions de la Côte d'Ivoire, outre la ville d'Abidjan et est d'une qualité moindre comparé à celui des non pauvres. Toutefois, les individus extrêmement pauvres vivent dans des habitats dont les sols, les murs et les toits sont en matériaux définitifs (ciment, béton, etc.), respectivement 68,4%, 68,4% et 74,2%. L'assainissement est également un défi majeur chez les ménages extrêmement pauvres.*

*La connexion au réseau électrique national et l'adduction en eau potable restent limitées chez les ménages extrêmement pauvres comparativement aux ménages non pauvres.*

*L'enclavement des localités de résidence est autant le fait d'une isolation géographique que d'un déficit crucial d'infrastructures. Les individus extrêmement pauvres sont en majorité localisés dans des zones retranchées d'accès plus difficile (route en latérite ou piste, réseaux de transport en commun moins développés). Ils bénéficient d'une offre de services d'état civil plus réduite, avec des frais supplémentaires non officiels générés par les problèmes de corruption.*

*Le défi de l'offre de services éducatifs demeure important, particulièrement dans le contexte de l'enseignement de base accessible à tous. Plusieurs régions, notamment les régions du Tchologo, du Cavally, du Haut-Sassandra et du Bounkani, portent le double poids de la forte extrême pauvreté et d'une étroitesse de l'offre éducative.*

*Près d'un ivoirien sur deux vit dans une localité dans laquelle ne se trouve aucun centre de santé public et deux ivoiriens sur cinq n'ont pas de pharmacie à proximité. Ces inégalités d'accès aux services publics de santé sont marquées entre régions et entre statuts d'extrême pauvreté en milieu urbain. Par suite, la plupart des extrêmes pauvres ayant des problèmes de santé souffrent majoritairement de fièvre/paludisme et ne consultent généralement pas les services de santé/guérisseurs traditionnels par manque d'argent ou parce qu'ils font de l'automédication. Le manque de ressources peut être couplé au coût jugé trop élevé et aux difficultés de transport pour accéder à ces centres de santé.*

*La pénétration géographique des services financiers reste faible, notamment en milieu rural et de fortes disparités régionales sont à relever.*

Dans les régions du Bafing (8,3%), du Worodougou (15,1%), du N'Zi (15,8%), du Guemon (21,6%), du Tchologo (21,8%), du Cavally (21,8%) et du Folon (22,0%), la proportion de la population disposant d'une agence de banque ou de microfinance dans sa localité est au moins deux fois inférieure à la moyenne nationale de 42,7%. En Côte d'Ivoire, les services financiers classiques (banques, institutions de microfinance) font l'objet d'une utilisation limitée (21,5%). Ce faible taux de bancarisation est encore plus marqué dans la population extrêmement pauvre, notamment en milieu rural.

Même si le « mobile banking » et les services prépayés sont beaucoup plus répandus dans la population totale (71,9%), la tendance, en ce qui concerne les milieux de résidence et les statuts d'extrême pauvreté, ne varie pas. Les extrêmes pauvres sont trois fois moins nombreux (15,6%) à constituer une épargne que les non pauvres sur ces comptes. Le recours au crédit est relativement faible autant chez les extrêmes pauvres (6,0%) que chez les non pauvres (2,6%).

*L'insécurité alimentaire affecte beaucoup plus les zones du Centre-Ouest et du Nord et présente de grandes disparités régionales.*

*L'analyse des déterminants de l'extrême pauvreté a par ailleurs fait ressortir les messages clés suivants :*

- *Les ménages de grande taille et composés de personnes dépendantes tendent à être plus soumis à l'extrême pauvreté :* Un accroissement de la taille du ménage d'un individu entraîne une hausse de 0,024 point de pourcentage de la probabilité d'être extrêmement pauvre. L'arrivée dans le ménage d'un membre dépendant (d'âge inférieur à 15 ans ou supérieur à 65 ans) accroît le risque d'extrême pauvreté de 0,015 points de pourcentage.
- *L'élevage de gros ruminant réduit le risque d'extrême pauvreté :* L'élevage de gros ruminants par l'un des membres de ménage est associé à une réduction de l'extrême pauvreté de 0,021 point de pourcentage.
- *L'inclusion financière des ménages est un chemin potentiel de sortie de l'extrême pauvreté :* L'analyse des déterminants de l'extrême pauvreté révèle l'importance de l'accès aux services financiers formels et informels sur le risque d'extrême pauvreté. Les effets respectifs sont de -0,034 et -0,041 points de pourcentage. La constitution d'une épargne par un membre du ménage n'a pas d'effet significatif bien qu'associée à une réduction du risque d'extrême pauvreté.
- *La possession d'une télévision se traduit par une réduction du risque d'extrême pauvreté* de 0,036 point de pourcentage. *Lorsqu'un individu du ménage accède à la connexion internet, le risque d'extrême pauvreté se réduit de 0,043 point de pourcentage.* Une proportion significativement plus importante de ménages extrêmement pauvres a été exposée à un choc démographique durant les trois années antérieures.

La vulnérabilité à l'extrême pauvreté est influencée par les mêmes facteurs. Par ailleurs, l'isolation géographique est également une source majeure de vulnérabilité des ménages.

*Les recommandations qui se dégagent des analyses réalisées sont présentées ci-dessous :*

- **Développer les solutions de proximité pour la constitution des dossiers d'état civil et l'enregistrement des naissances**

Le rapprochement des services d'état civil est un pas important. En effet, un enfant de moins de 15 ans sur deux vivants dans un ménage extrêmement pauvre n'a pas d'acte de naissance.

Le lien étroit entre la possession de documents administratifs et la capacité de saisir des opportunités diverses, notamment d'éducation marque d'un caractère urgent cette problématique.

Il faudrait étudier la faisabilité d'avoir dans les maternités et hôpitaux des points d'enregistrement.

Par ailleurs, la corruption vient rehausser les prix de ce service public. Il faut éduquer les populations sur leurs droits et communiquer largement sur les tarifs en vigueur.

- **Investir aussi bien dans l'offre des infrastructures éducatives que dans le renforcement de la demande**

La cartographie de l'accès et de l'utilisation des services éducatifs met en évidence de fortes inégalités entre régions, milieux de résidence et ménages selon leur statut d'extrême pauvreté. La politique de la scolarisation obligatoire adoptée par la Côte d'Ivoire ne saurait s'opérationnaliser dans un tel contexte.

Ce rapport a démontré que la scolarisation et le nombre d'années d'études, notamment au-delà de l'école primaire, des enfants aujourd'hui ont un impact significatif sur le statut d'extrême pauvreté et la vulnérabilité de leurs ménages dans le futur.

Les initiatives de lutte contre l'extrême pauvreté doivent donc s'accompagner d'investissements conséquents dans la construction de salles de classe. L'accessibilité-prix de l'école est également à examiner.

Des subventions sont à envisager pour l'école secondaire, notamment en milieu urbain pour les ménages extrêmement pauvres.

- **Rapprocher les services de santé des populations**

En période de crise sanitaire, la présence d'établissements sanitaires de première nécessité est un facteur de résilience important.

- **Sensibiliser les populations aux pratiques améliorées d'assainissement**

Une caractéristique discriminante des ménages extrêmement pauvres est l'évacuation des eaux usées, des déchets solides et des excréments dans la nature ou les rues. Ces

pratiques insalubres favorisent le développement de maladies et peuvent contribuer à perpétuer des chocs sur les dépenses de consommation.

Il est donc impérieux dans une démarche de ciblage communautaire d'adresser la question de l'assainissement. La construction d'infrastructures idoines et la sensibilisation des populations à leur usage doit intégrer les leaders communautaires dans une perspective de conduite du changement.

- **Renforcer les campagnes de développement de l'inclusion financière**

La pénétration géographique des services financiers, classiques ou décentralisés, demeure un défi majeur. Des concertations avec les associations de banques ou de microfinances doivent se poursuivre afin d'équiper conséquemment les zones d'agence. Des modalités de subventions pour les frais de gestion pourraient également être envisagées.

En retour, la sensibilisation des populations à l'ouverture de comptes et à la constitution de l'épargne doit continuer.

Les initiatives de réduction de la pauvreté et les programmes de transferts pourraient aider les ménages bénéficiaires à ouvrir des comptes bancaires et les éduquer à l'épargne.

## Introduction Générale

La lutte contre la pauvreté a rythmé les politiques économiques africaines depuis le début des années 1990 et est devenue l'une des principales préoccupations des institutions internationales. Les Nations Unies ont ainsi inscrit la lutte contre toutes les formes de pauvreté, et surtout l'éradication de l'extrême pauvreté, comme objectif majeur lors des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 à horizon 2015 et, par suite, reconduit lors de l'établissement des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2016 à horizon 2030.

Les efforts réalisés par l'Etat ivoirien en vue de réduire la pauvreté sur son territoire ont porté des fruits année après année. Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire a connu une baisse significative de 2008 à 2018. Il est ainsi passé de 48,4% en 2008 (INS, ENV 2008) à 46,3% (INS, ENV 2015) en 2015 pour in fine s'inscrire à 39,4% (INS, EHCVM 2018) en 2018, retournant ainsi proche de son niveau de 2002 de 38,1% (INS, ENV 2008). Les efforts se sont également traduits par une réduction des inégalités au cours des vingt (20) dernières années, avec un indice de GINI passé de 0,5 en 2002 (INS, 2002) à 0,351 en 2018.

Cette baisse de la pauvreté s'est accompagnée de fortes disparités selon les niveaux d'urbanisation et les régions. Le taux de pauvreté en milieu rural (51,2%) était plus deux fois supérieur au taux en milieu urbain (23,5%). Concernant les régions, le taux le plus faible est observé dans le district d'Abidjan (10,2%) et les plus élevés sont notés dans les régions du Tchologo (62,9%), du Tonkpi (66,5%) et du Bafing (68,5%). L'analyse de la pauvreté des conditions de vie et la pauvreté subjective appuient cette tendance baissière observée entre 2015 et 2018. Ainsi, à l'échelle nationale, la pauvreté basée sur les conditions de vie des ménages est passée de 48,2% en 2015 à 43,6% en 2019, et la pauvreté subjective a chuté de 65% en 2015 à 41,3% en 2019.

In fine, une analyse multidimensionnelle de la pauvreté soutient les tendances dépeintes par le taux de pauvreté monétaire. L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle a baissé de 0,271 en 2015 à 0,229 en 2018.

Les faits susmentionnés peuvent être compris comme la réponse de l'économie ivoirienne à la pertinence et la précision des programmes nationaux<sup>3</sup> de développement mis en place par le gouvernement ivoirien. Dans la continuité de ces efforts, il est nécessaire pour le gouvernement ivoirien de dresser un ensemble de politiques publiques en vue de poursuivre la baisse de la pauvreté, qui plus est, sachant l'impact social et économique de la pandémie de COVID-19 connue depuis

---

<sup>3</sup> Plan National de Développement 2012 – 2015, Plan National de Développement 2016 – 2020

2020. L'impact de ces politiques est fortement tributaire de la connaissance précise des défis et besoins des populations ivoiriennes selon les zones géographiques pertinentes. Le Gouvernement a ainsi entrepris la mise en place d'un outil technique permettant le ciblage des populations pauvres et vulnérables : **le Registre Social Unique (RSU)**. Il permettra de gérer l'affectation des ressources publiques consacrées à la lutte contre l'extrême pauvreté. La réussite d'un tel outil repose sur un mécanisme fiable, transparent doté d'un système de gestion de la performance claire et évolutif. (Jaidi, 2020)

Dans ce sens, la mise en évidence des profils de pauvreté permet d'apporter aux décideurs une connaissance exhaustive de la situation des populations. Il est donc opportun de réaliser ces profils de pauvreté non plus uniquement au niveau national mais également à des niveaux de désagréments plus fins tels les régions, départements, les sous-préfectures, etc. Également, l'analyse des déterminants de l'extrême pauvreté au sein des zones géographiques pertinentes devra permettre de mieux orienter l'action gouvernementale de lutte contre l'extrême pauvreté.

Le chapitre 1 présente l'évolution et la distribution de l'extrême pauvreté. Les caractéristiques discriminantes des individus extrêmement pauvres selon les régions sont mises en évidence dans le chapitre 2. Le chapitre 3 révèle les déterminants clés à prendre en compte dans le ciblage des ménages extrêmement pauvres et présente l'estimation de l'extrême pauvreté au sein des sous-préfectures. Le chapitre 4 examine la vulnérabilité sous l'angle de l'enclavement, l'insécurité alimentaire et de la résilience aux chocs divers, notamment la crise sanitaire de la COVID-19.

# Chapitre 1 : Extrême Pauvreté et Inégalités en Côte d'Ivoire

## Résultats Clés

*En Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 39,4% pour un seuil de 345 520 FCFA par an et par tête (EHCVM, INS, 2018). Les régions les plus touchées par la pauvreté sont les régions du Bafing, Kabadougou, Tonpki, Cavally et du Tchologo avec respectivement des taux de pauvreté de plus de 62%.*

*Suivant le seuil international de 1,9 \$ PPA (soit 170 245 F CFA par an), l'extrême pauvreté affecte 5,6% de la population ivoirienne en 2018, soit environ 1,4 millions d'individus. Suivant le seuil relatif du 1<sup>er</sup> décile (soit 199 757 F CFA par personne et par année ou 548 F CFA par personne par jour), l'extrême pauvreté a touché environ 2,55 millions d'individus en Côte d'Ivoire en 2018.*

*Par ailleurs, l'extrême pauvreté s'observe le plus en milieu rural, fortement concentrée au Centre-Ouest, notamment dans le Tonpki, le Haut-Sassandra, la Marahoué et au Nord dans le Tchologo et cela quel que soit le seuil d'extrême pauvreté considéré.*

*Au niveau de l'emploi et de l'éducation, l'obtention d'un emploi par le chef de ménage n'est pas un facteur discriminant du statut d'extrême pauvreté des ménages extrêmement pauvres (94,1%) vis-à-vis du reste de la population (90,8%). La plupart des ménages extrêmement pauvre vivent dans les ménages où le chef de ménage travaille dans l'agriculture (83,4%) et n'ayant aucun niveau d'instruction ou aucun diplôme.*

*Au niveau de l'Etat civil, il ressort que parmi les extrêmes pauvres ayant moins de 15 ans, seulement 49,3% ont un extrait de naissance au niveau national et à peine 45,6% en zone rurale contre 49,3% en zone urbaine.*

*Au niveau de la santé, la plupart des extrêmes pauvres ayant des problèmes de santé souffrent majoritairement de fièvre/paludisme et ne consultent généralement pas les services de santé/guérisseurs traditionnels parce qu'ils font de l'automédication ou par manque d'argent.*

*Enfin, au niveau les inégalités monétaires sont beaucoup plus prononcées en zone urbaine (0,347) qu'en zone rurale (0,293). Les régions les plus affectées sont les régions du Tonpki (0,351), de la Marahoué (0,339), du Kabadougou (0,338) et du Haut-Sassandra (0,29).*

## Introduction

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel se manifestant par un manque de ressources et de revenus nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels, à la fois alimentaires et non alimentaires. Dans sa forme extrême, elle concerne les individus et ménages dans les situations les plus précaires. La pauvreté, et particulièrement l'extrême pauvreté, peut être accentuée par un manque d'accès aux services sociaux de base.

Ce premier chapitre a pour objectif de dresser un état des lieux de l'extrême pauvreté en Côte d'Ivoire en mettant en exergue (i) la dynamique de l'extrême pauvreté, (ii) les disparités régionales, ainsi que (iii) les facteurs sociaux, démographiques et économiques clés caractérisant les extrêmes pauvres.

## Cartographie de la pauvreté

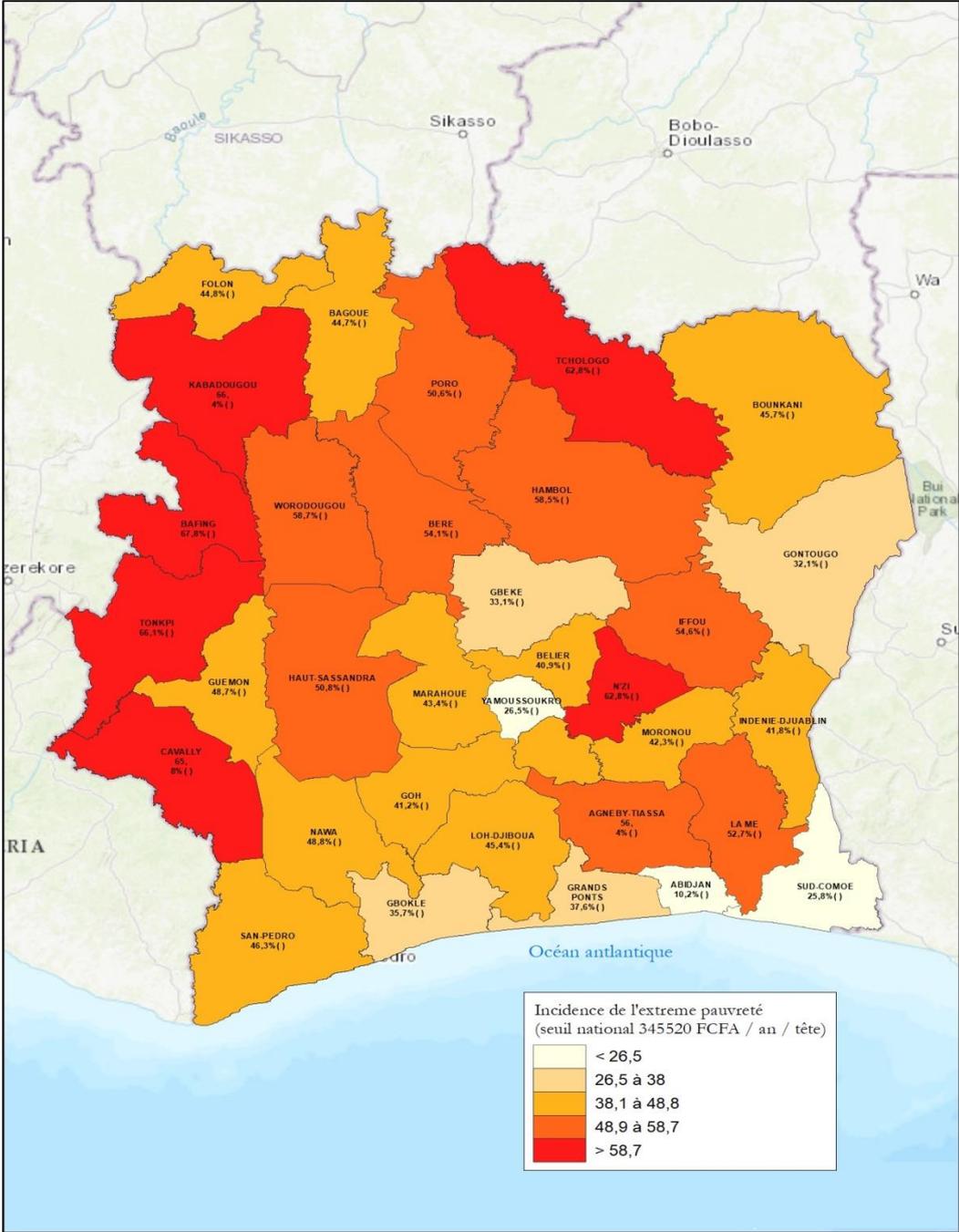
En Côte d'Ivoire, selon l'EHCVM 2018, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 39,4%. Ce seuil de pauvreté se situe à 345 520 FCFA par an et par tête. Le seuil de pauvreté est le niveau de consommation en deçà duquel tout individu est considéré comme pauvre.

Les tendances générales de la pauvreté monétaire cachent de profondes disparités régionales (cf. Carte **1Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Plus de trois régions sur quatre ont leur taux de pauvreté supérieur au taux de pauvreté national (39,4%).

De plus, les régions qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés sont les régions du Bafing (67,8%), Kabadougou (66,4%), Tonpki (66,1%), Cavally (65,8%), N'Zi (66,8%) et du Tchologo (62,8%).

Les régions qui sont les moins touchées par la pauvreté sont les régions du District autonome d'Abidjan (10,2%), du Sud-Comoé (25,8%), Yamoussoukro (26,5%) et Gontougo (32,1%).

Carte 1 : Distribution spatiale de la pauvreté monétaire



Source : EHCVM 2018

## Incidence et Evolution de l'Extrême Pauvreté

La mesure de l'extrême pauvreté en Côte d'Ivoire est basée sur un seuil relatif à savoir le premier décile de la distribution des dépenses de consommation annuelle par tête obtenue au moyen des enquêtes niveau de vie de ménages. Il existe par ailleurs des mesures alternatives basées sur des seuils absolus : (i) le seuil international proposé par la Banque Mondiale **1,9<sup>4</sup> \$ ppa par jour soit 170 245 F CFA par an** (Banque Mondiale, 2020), (ii) le seuil de pauvreté alimentaire obtenu par l'approche des coûts des besoins (PAM, 2019). Dans un souci de conformité et d'harmonisation des statistiques sur l'extrême pauvreté, le seuil relatif du premier décile des dépenses de consommation est retenu pour les analyses de l'extrême pauvreté dans le cadre de cette étude.

Le seuil d'extrême pauvreté selon le premier décile des dépenses de consommation annuelle par tête en 2018 est de **199 757 F CFA par personne et par année, soit 548 F CFA par personne par jour**. Sur la base de ce seuil, l'extrême pauvreté a touché environ 2,55 millions d'individus en Côte d'Ivoire en 2018. A titre de comparaison, l'analyse selon le seuil de pauvreté absolu de la Banque mondiale révèle que **5,6%** de la population ivoirienne vivait dans l'extrême pauvreté en 2018, soit environ 1,4 millions d'individus. Selon le seuil alimentaire de **238 225 FCFA par personne et par année**, cette proportion est de **17,4%**.

**Tableau 1 : Les différents seuils de l'extrême pauvreté selon le premier décile des dépenses de consommation annuelles par tête en 2002, 2008, 2015 et 2018**

Année	2002	2008	2015	2018
Seuil d'extrême pauvreté (en F CFA)	94 280	101 826	122 385	199 757

Source : EHCVM 2018, Calculs des auteurs ; ENV 2015

*En Côte d'Ivoire, l'extrême pauvreté s'observe le plus en milieu rural, fortement concentrée au Centre-Ouest, notamment dans le Tonkpi, le Haut-Sassandra, la Marahoué et au Nord dans le Tchologo quel que soit le seuil d'extrême pauvreté considéré.*

Selon le seuil relatif du 1<sup>er</sup> décile des dépenses de consommations qui est de 199757,9 FCFA/an, nous avons trois ménages extrêmement pauvres sur quatre vivent en milieu

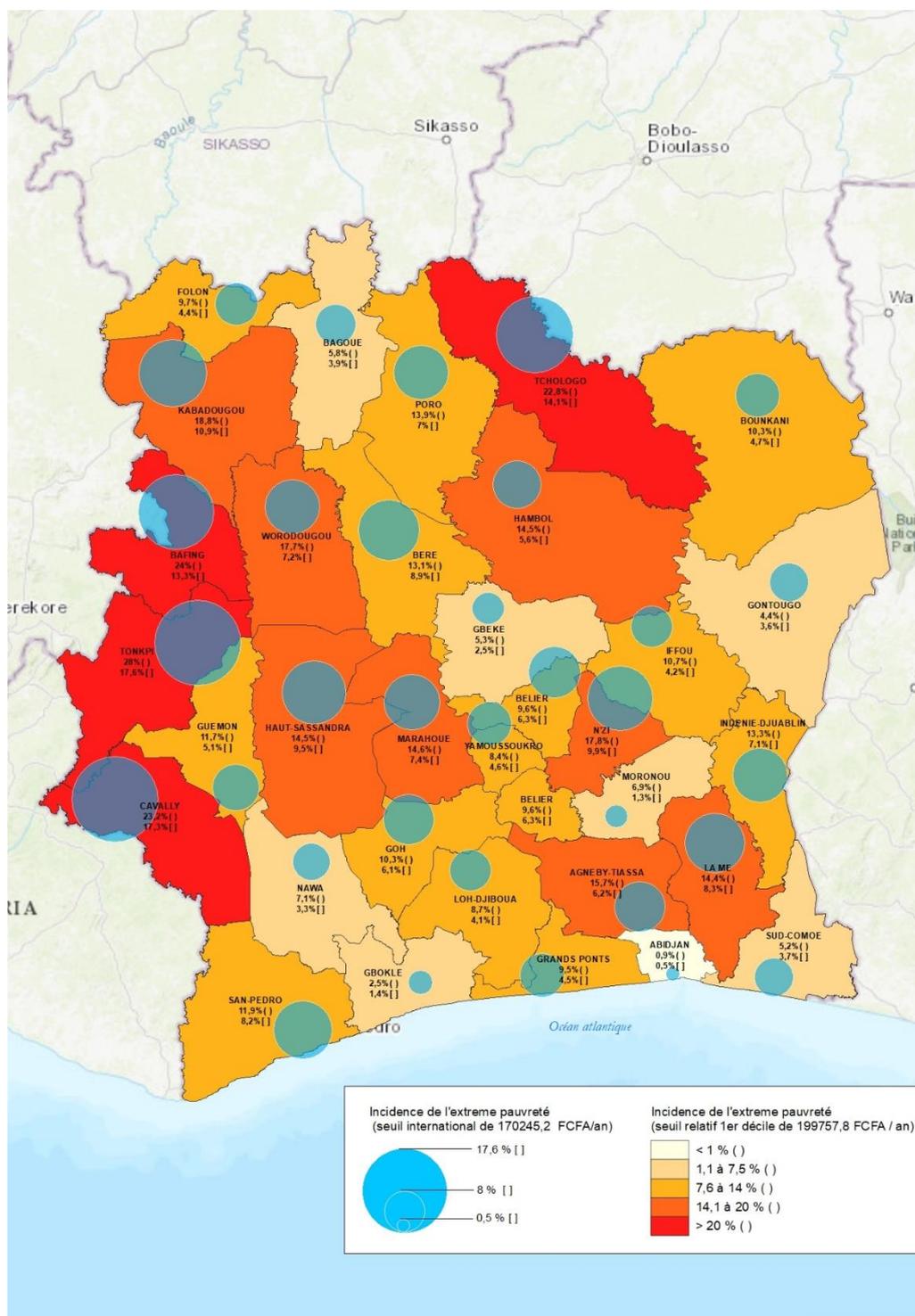
<sup>4</sup> Ce seuil de 1,90 \$ ppa / jour est calculé à partir des seuils de pauvreté nationaux des 15 pays les plus pauvres de la planète.

rural. La distribution de l'extrême pauvreté selon les régions présente de fortes disparités. Les régions les plus touchées sont le Tonkpi (28%), le Bafing (24,1%), Cavally (23,2%), le Tchologo (22,8%) et le Kabadougou (18,9%). Le District Autonome d'Abidjan (1%), le Gbôkle (2,5%), le Gontougo (4,5%), le Sud-Comoé (5,3%) et le Moronou(6,9%) présentent les taux d'extrême pauvreté les moins élevés ( Carte 2).

De même en tenant compte du seuil international de 1,9 \$ ppa, les tendances sont essentiellement les mêmes. En effet, les régions les plus touchées par l'extrême pauvreté selon ce seuil sont également le Tonkpi (17,6%), Cavally (17,3%), le Tchologo (14,1%), le Bafing (13,3%) et le Kabadougou (10,9%). Les régions les moins touchées par l'extrême pauvreté sont le District Autonome d'Abidjan (0,5%), le Moronou (1,3%), le Gbôkle (1,4%), le Gontougo (3,6%) et le Sud-Comoé (3,7%).

Par ailleurs, l'analyse révèle que l'extrême pauvreté reste très concentrée dans des zones particulières (cf. Tableau 23). La moitié des extrêmes pauvres en Côte d'Ivoire vivent dans huit (8) régions : Le Tonkpi (12,2%), le Haut-Sassandra (8,4%), la Marahoué (5,5%), le Tchologo (5,2%), le Poro (5,1%), le Guemon (4,9%), le Cavally (4,9%) et le Gôh (4,2%).

Carte 2 : Distribution comparée de l'extrême pauvreté mesurée par le 1er décile des dépenses de consommation et le seuil international de 1,9\$ ppa par jour selon les régions en 2018

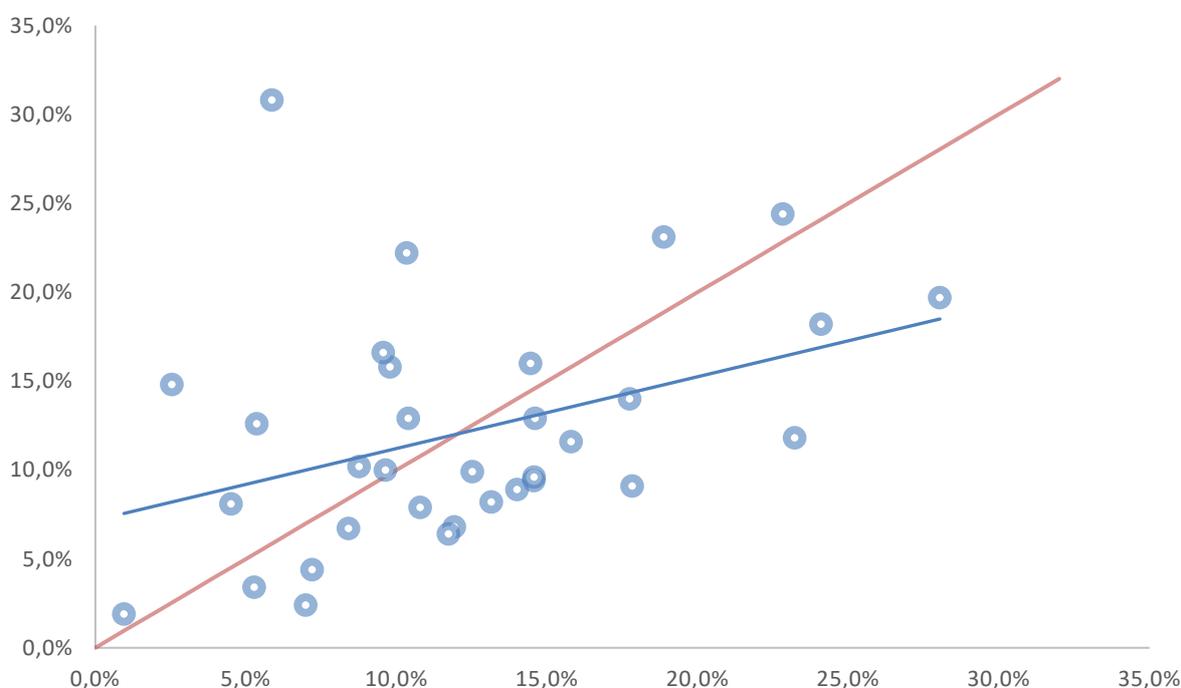


Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

### *Des disparités dans l'évolution de l'extrême pauvreté selon les régions.*

La comparaison des taux d'extrême pauvreté par région entre 2015 et 2018 (cf. Graphique 1) met en évidence deux catégories de région : **(i) dix-neuf (19) régions au sein desquelles l'extrême pauvreté s'est accrue** à l'instar de la région du Cavally, du Tonpki et du N'zi où l'extrême pauvreté a augmenté respectivement de 11,4 points de pourcentage (passant de 11,8% en 2015 à 23,2% en 2018), 8,7 points de pourcentage et 8,3 points de pourcentage ; **(ii) quatorze (14) régions au sein desquelles l'extrême pauvreté s'est réduite ou est restée identique** à l'instar des régions de la Bagoué, du Gbôkle et du Goh où l'extrême pauvreté s'est réduit respectivement de 24,9 points de pourcentage (passant de 30,8% en 2015 à 5,9% en 2018), 12,3 points de pourcentage et 11,9 points de pourcentage.

**Graphique 1 : Comparaison des taux d'extrême pauvreté en 2015 et en 2018 selon les régions**



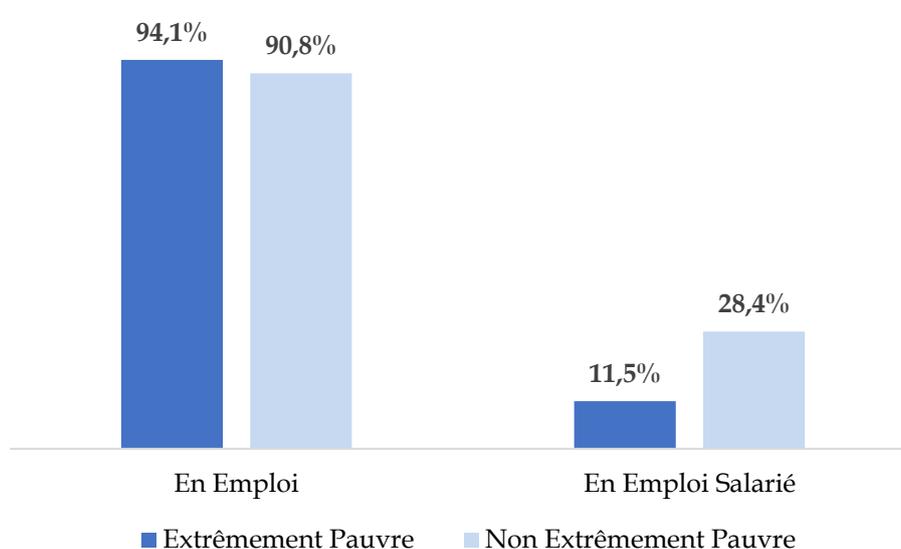
Source : Auteurs, EHCVM 2018, ENV 2015, INS

Note : Le graphique présente le nuage de point entre le taux d'extrême pauvreté en 2018 et en 2015. La droite en rouge présente la droite d'identité d'équation ( $y=x$ ). Elle permet de distinguer les régions au sein desquelles l'extrême pauvreté s'est accrue (les régions au-dessous de la droite) de celles qui ont observé une réduction de l'extrême pauvreté (les régions au-dessus de la droite). La droite en bleu représente l'ajustement linéaire entre les taux d'extrême pauvreté en 2015 et en 2018. Elle permet d'avoir une présomption du caractère absorbant de l'extrême pauvreté selon les régions.

## Extrême Pauvreté et Emploi

Le Graphique 2 présente la répartition des individus selon leur statut d'extrême pauvreté et le statut dans l'emploi du chef de ménage. L'obtention d'un emploi par le chef de ménage n'est pas un facteur discriminant du statut d'extrême pauvreté des ménages extrêmement pauvres (94,1%) vis-à-vis du reste de la population (90,8%). A contrario, la proportion d'individus dont le chef de ménage est en emploi salarié (11,5%) est plus de deux fois inférieur à la proportion d'individus dont le chef de ménage est en emploi salarié (28,4%).

**Graphique 2 : Répartition des individus selon leur statut d'extrême pauvreté et le statut dans l'emploi du chef de ménage**



Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Il est intéressant de noter que 83,4% des individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des ménages dont le chef est employé dans le secteur agricole. Par ailleurs, 16,8% des individus dont le chef de ménage travaille dans le secteur agricole sont en situation d'extrême pauvreté. Enfin, seulement 2,5 % des individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des ménages dont le chef exerce dans le secteur de services. (cf Tableau 2)

**Tableau 2 : Répartition de la population selon le statut de pauvreté et la branche d'activité du chef de ménage**

	Non Extrêmement Pauvre		Extrêmement Pauvre	
	%	Contribution <sup>1</sup> (%)	%	Contribution <sup>2</sup> (%)
Agriculture	83,2	47,4	16,8	83,4
Industrie	95,4	12,2	4,6	5,1
Commerce	95,6	14,3	4,4	5,7
Service	97,5	26,1	2,5	5,8

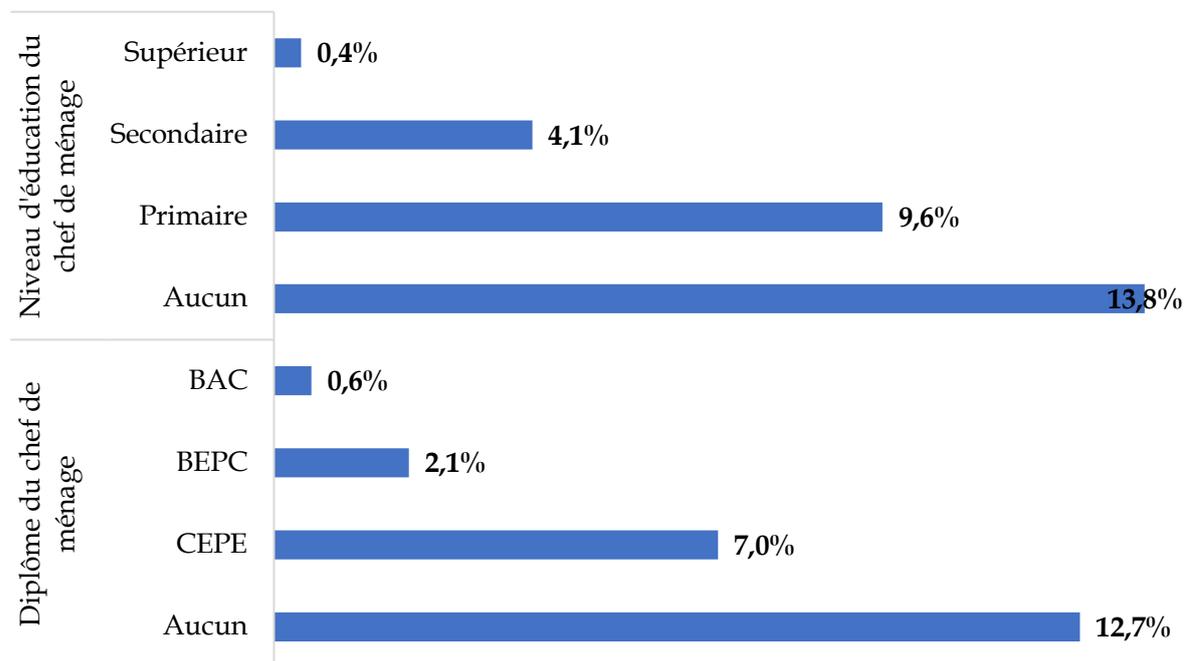
Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Note : Les contributions 1 ou 2 indique la proportion d'individus non extrêmement pauvres ou respectivement extrêmement pauvre dont le chef de ménage exerce dans le secteur agricole parmi les individus non extrêmement pauvre respectivement extrêmement pauvre.

## Extrême Pauvreté et Niveau d'éducation

L'analyse selon l'éducation du chef de ménage (cf. Graphique 3) montre que les plus fortes incidences d'extrême pauvreté sont observées chez les individus qui vivent dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (13,8%) ou aucun diplôme (12,7%).

**Graphique 3 : Incidence de l'extrême pauvreté selon le niveau d'éducation et le diplôme du chef de ménage**



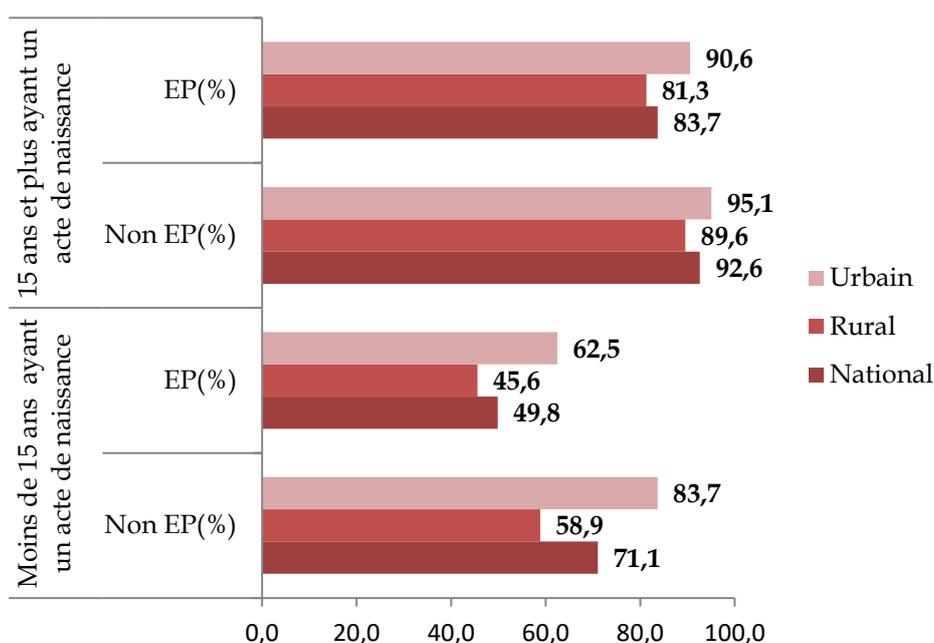
Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

## Extrême Pauvreté et Etat Civil

L'une des conséquences de la pauvreté est l'incapacité des ménages à doter leur membre de documents administratifs justifiant de leur identité, notamment l'acte de naissance ; avec pour implication à terme, la non-éducation des enfants, l'apatridie, etc. Cette section vise à analyser le lien entre extrême pauvreté et possession d'acte de naissance par les membres des ménages extrêmement pauvres.

Il ressort de cette analyse qu'au niveau national, la majorité des individus non extrêmement pauvres ayant 15 ans et plus ont en leur possession un extrait de naissance (83,7%) et cela quel que soit le milieu de résidence. Chez les individus en situation d'extrême pauvreté ayant moins de 15 ans, seulement 49,8% ont un extrait de naissance au niveau national et à peine 45,6% en zone rurale contre 62,5% en zone urbaine (cf. Graphique 4).

Graphique 4 : Répartition (%) des individus selon le statut d'extrême pauvreté et la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence



Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

## Extrême Pauvreté et Santé

*La plupart des extrêmes pauvres ayant des problèmes de santé souffrent majoritairement de fièvre/paludisme et ne consultent généralement pas les services de santé/guérisseurs traditionnels parce qu'ils font de l'automédication ou par manque d'argent.*

Un peu plus du quart de la population (26,7%) a été confrontée à des problèmes de santé au cours des 30 derniers jours qui ont précédé l'enquête. On remarque que quel que soit le statut de pauvreté les principaux problèmes de santé auquel les individus ont été confrontés sont la fièvre ou le paludisme (53,2%). En effet, l'on enregistre 55% des individus extrêmement pauvres qui souffraient de fièvre ou paludisme contre 53% chez les non pauvres (cf. Tableau 1).

Tableau 3 : Principaux problèmes de santé selon le statut d'extrême pauvreté

	Non EP (%)	Extrême Pauvre (%)	National (%)
Fièvre/Paludisme	53	55	53,2
Diarrhée	3,2	5	3,3
Accident/Blessure	2,3	1,8	2,3
Problème dentaire	1,1	0,8	1,1
Problème de peau	1,7	1,7	1,7
Maladie des yeux	1,3	1,1	1,3
Problème de tension	2,2	1,8	2,2
Fièvre typhoïde	1,5	1	1,5
Problème d'estomac	4,3	4,4	4,3
Mal de gorge	0,9	0,8	0,9
Toux, rhume	8,4	7,9	8,4
Diabète	0,6	0,1	0,6
Méningite	0,1	0	0,1
Autre	19,1	18,4	19,1
Total	100	100	100

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Par ailleurs, environ un individu en situation d'extrême pauvreté sur deux (48,6%) a été confronté à des problèmes de santé a eu à consulter un service de santé ou un guérisseur traditionnel contre 63% chez les individus hors de l'extrême pauvreté (cf. Graphique 5).

**Graphique 5: Statut de consultation (service de santé/guérisseur traditionnels) selon le statut d'extrême pauvreté**



Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Au niveau national, les principales raisons de la non-consultation des services de santé/guérisseur traditionnels sont essentiellement l'automédication (46,2%) et le manque d'argent (30,4%).

Dans les groupes des extrêmes pauvres et des non pauvres, respectivement 37,1% et 47,3% ont recours à l'automédication. Enfin, nous avons respectivement 44,5% d'individus extrêmement pauvres et 28,7% d'individus non pauvres qui, bien qu'étant malades, n'ont pas pu consulter un service de santé formel ou informel par manque de ressources financières (cf. Tableau 4).

**Tableau 4: Principales raisons de non-consultation de service de santé/guérisseurs traditionnels selon le statut de pauvreté**

	Non EP (%)	Extrême Pauvre (%)	National (%)
Pas nécessaire	16,9	11,7	16,4
Trop cher	2,3	2,1	2,2
Trop éloigné	1,2	1,7	1,3
Automédication	47,3	37,1	46,2
Pas de confiance	0,2	0,1	0,2
Peur du résultat	0,1	0	0,1
Refus	0,4	0,3	0,4
Manque d'argent	28,7	44,5	30,4
Autre (à préciser)	2,9	2,6	2,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

## Analyse des inégalités de revenus

Les inégalités de revenus sont analysées en utilisant les dépenses de consommation par tête des ménages comme proxy. Au niveau national, les écarts de niveau de dépenses de consommation par tête sont mesurés par l'indice de Gini qui est de 0,351. Toutefois, une analyse plus désagrégée met en exergue des disparités tant entre régions qu'entre zones urbaines et rurales. Les inégalités sont beaucoup plus prononcées en zone urbaine (0,347) qu'en zone rurale (0,293).

Les régions dans lesquelles les inégalités de consommation sont les plus prononcées sont les régions du Tonpki (0,351), de la Marahoué (0,339), du Kabadougou (0,338) et du Haut-Sassandra (0,296). En revanche, les régions les moins inégalitaires comparativement à la moyenne nationale sont les régions de l' Iffou (0,273), du Béré (0,270), du Gbôkle (0,263) et du Moronou (0,252). (cf. Tableau 5).

**Tableau 5 : Principaux indices d'inégalité suivant la région et le milieu de résidence**

	Gini	Entropie		
		G(0)	G(1)	G(2)
Côte d'Ivoire	0,351	0,202	0,219	0,303
<i>Nord</i>				
Poro	0,320	0,167	0,189	0,266
Gontougo	0,292	0,144	0,148	0,184
Kabadougou	0,338	0,189	0,226	0,363
Worodougou	0,274	0,121	0,127	0,151
Bafing	0,308	0,158	0,193	0,338
Bagoué	0,278	0,127	0,139	0,186
Béré	0,270	0,126	0,130	0,162
Bounkani	0,303	0,153	0,181	0,346
Folon	0,289	0,138	0,151	0,201
Hambol	0,280	0,125	0,134	0,163
Tchologo	0,320	0,166	0,178	0,230
<i>Centre-Ouest</i>				
Haut-Sassandra	0,330	0,177	0,199	0,296
Tonkpi	0,351	0,204	0,218	0,295
Marahoué	0,339	0,189	0,198	0,260
Cavally	0,315	0,165	0,181	0,257
Guemon	0,304	0,149	0,164	0,217
<i>Centre</i>				
Gbeke	0,313	0,159	0,170	0,217
District Yamoussoukro	0,306	0,159	0,166	0,212

	Gini	Entropie		
		G(0)	G(1)	G(2)
N'Zi	0,297	0,145	0,165	0,228
Bélier	0,279	0,129	0,133	0,160
Iffou	0,273	0,120	0,129	0,161
Moronou	0,252	0,103	0,112	0,142
<i>Sud-Ouest</i>				
San-Pedro	0,312	0,160	0,166	0,204
Lôh-Djiboua	0,329	0,173	0,188	0,246
Gôh	0,325	0,176	0,184	0,251
Gbôkle	0,263	0,111	0,119	0,145
Nawa	0,280	0,126	0,138	0,179
<i>Sud-Est</i>				
District Abidjan	0,326	0,172	0,185	0,241
Indenié-Djuablin	0,317	0,163	0,170	0,209
Sud-Comoé	0,317	0,168	0,185	0,255
Agneby-Tiassa	0,320	0,165	0,182	0,248
Grands-Ponts	0,297	0,146	0,150	0,180
La Mé	0,278	0,126	0,134	0,167
Milieu de résidence				
Abidjan urbain	0,329	0,176	0,188	0,244
Autre urbain	0,326	0,174	0,186	0,248
Rural	0,293	0,140	0,148	0,187

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Le Tableau 6 présente les inégalités de revenu selon le statut de pauvreté. Les inégalités sont les plus prononcées parmi les populations non-pauvres (0,271) que les populations pauvres (0,104) ou extrêmement pauvres (0,087). Les populations extrêmement pauvres (soit 10% de la population nationale) ne cumulent que 3,1% de la richesse économique totale (cf. Tableau 6).

**Tableau 6 : Distribution des inégalités de dépenses de consommation par tête selon le statut de pauvreté**

Statut de Pauvreté	Part de la population	Dépenses moyennes de consommation par tête	GINI	Part de la richesse totale
Non Pauvre	60,6%	687956,7	0,271	81,2%
Extrêmement pauvre	10,0%	159315,5	0,104	3,1%
Pauvre non extrêmement Pauvre	29,4%	272706,8	0,087	15,7%

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

## Chapitre 2 : Profils Régionaux de l'Extrême Pauvreté

### Résultats Clés

*En Côte d'Ivoire, les ménages extrêmement pauvres sont en général de grande taille (plus de 6 personnes), dirigés par des hommes en couple, âgés d'au moins 36 ans, sans niveau d'instruction, sans diplôme.*

*Les chefs de ménages extrêmement pauvres travaillent majoritairement dans l'agriculture et sont pour la plupart des travailleurs pour compte propre à l'exception du District d'Abidjan où les extrêmement pauvres travaillent dans les autres secteurs industriels.*

*Dans l'ensemble, le cadre de vie des ménages extrêmement pauvres semble homogène pour toutes les régions de la Côte d'Ivoire, outre la ville d'Abidjan.*

*L'assainissement demeure un défi majeur chez les ménages extrêmement pauvres.*

*La connexion au réseau électrique national et l'adduction à l'eau potable restent limitées chez les ménages extrêmement pauvres comparativement aux ménages non pauvres. En effet, plus de 92,3% des individus extrêmement pauvres n'ont pas accès à l'eau courante et seulement 32,9% ont accès à l'électricité du réseau national.*

*Le taux de bancarisation est encore plus faible dans la population extrêmement pauvre, notamment en milieu rural avec seulement 1,6% des individus extrêmement pauvres qui vivent dans des ménages où au moins l'un des membres dispose d'un compte bancaire.*

## **Introduction**

La distribution contrastée de l'extrême pauvreté pose la nécessité d'investiguer si le profil reste identique d'une région à l'autre. L'objectif de ce chapitre est d'établir le profil des personnes extrêmement pauvres pour chacune des régions de la Côte d'Ivoire dans une optique de développement économique et social harmonieux et de réduction de la pauvreté. Ce profilage est structuré autour de trois axes que sont les caractéristiques sociodémographiques, les caractéristiques socioéconomiques et les caractéristiques de l'habitat. Les contributions des différents sous-groupes à l'extrême pauvreté sont ainsi examinées au sein des régions.

## **Analyse comparative**

Cette section présente une vue synthétique des caractéristiques des ménages extrêmement pauvres examinée au regard des tendances nationales afin de mettre en évidence les différences infranationales.

### **Caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages**

*En Côte d'Ivoire, les ménages extrêmement pauvres sont en général de grande taille (plus de 6 personnes), dirigés par des hommes en couple, âgés d'au moins 36 ans, sans niveau d'instruction, aucun diplôme et ayant au moins un enfant.*

En effet, à l'exception de la région du Moronou (50,5%), les individus extrêmement pauvres vivent en majorité dans des ménages dirigés par des hommes (83,8%).

Les ménages de plus de six membres regroupent, en outre, le plus grand nombre d'individus extrêmement pauvres (65,8%), (voir Tableau 25). Dans les régions de la Mé et de San-Pedro, les extrêmes pauvres sont relativement plus nombreux dans les ménages comptant entre quatre et six membres. Au niveau du statut matrimonial, plus de 4 individus en situation d'extrême pauvreté sur 5 vivent dans des ménages dont le chef est en union. Le Tableau 26 montre, de plus, que 60,9% des individus extrêmement pauvres sont sous la responsabilité d'un adulte entre 58 et 64 ans.

En matière d'éducation, les individus extrêmement pauvres se retrouvent majoritairement (73,7%) dans des ménages dont le chef est sans instruction (cf. Tableau 27). Ce constat est moins marqué dans le Tonkpi (55,6%) et les régions du Sud-Est, particulièrement dans le District d'Abidjan (17,1%).

## **Caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages**

*Les chefs de ménages extrêmement pauvres travaillent majoritairement dans l'agriculture et sont pour la plupart des travailleurs pour compte propre à l'exception du District d'Abidjan où les extrêmement pauvres travaillent dans les autres secteurs industriels.*

Près de 4 individus extrêmement pauvres sur 5 vivent dans des ménages agricoles. Le District d'Abidjan se distingue des autres régions avec trois quarts de sa population extrêmement pauvre dont le chef de ménage travaille dans les autres secteurs industriels (54,3%) ou exerce des activités de services à la personne (23,2 %).

En sus, le Tableau 28 met en relief la prédominance à l'échelle nationale des travailleurs à propre compte dont les ménages concentrent 86,4% de la population affectée par l'extrême pauvreté. En revanche, environ 40% de la population extrêmement pauvre, dans le District d'Abidjan et dans l'Indénié-Djuablin vit dans des ménages d'ouvriers ou de manœuvre extrêmement pauvres.

## **Conditions de vie des chefs de ménages**

### *Caractéristiques de l'habitat des ménages extrêmement pauvres*

*Dans l'ensemble, le cadre de vie des ménages extrêmement pauvres semble homogène pour toutes les régions de la Côte d'Ivoire, outre la ville d'Abidjan.*

Plus de 75% des individus extrêmement pauvres vivent dans un logement dont un des membres du ménage est propriétaire, tandis que 16,9% des extrêmes pauvres sont logés à titre gracieux par la famille (hors du ménage) ou les amis. Ce statut d'occupation ne prévaut pas dans les Districts d'Abidjan et de Yamoussoukro, où respectivement 50,5% et 37,7% de la population extrêmement pauvre vit dans un ménage locataire (Tableau 30).

Toutefois, les ménages extrêmement pauvres, bien qu'étant pour la plupart des propriétaires de leur logement, vivent dans des habitations précaires. En effet, plus de la moitié des individus extrêmement pauvres vit dans des cases ou des baraques et autres (50,8%). L'autre moitié se réfugie soit dans les villas ou maison simple (27,7%) ou des appartements ou maisons en bande (21,5%) (Tableau 30).

Il est intéressant de noter que les individus extrêmement pauvres vivent dans des habitats dont les sols, les murs et les toits sont en matériaux définitifs (ciment, béton, etc.), respectivement 68,4%, 68,4% et 74,2%.

## **Accès aux services sociaux de base**

*La connexion au réseau électrique national et l'adduction à l'eau potable restent limitées chez les ménages extrêmement pauvres comparativement aux ménages non pauvres.*

Les individus extrêmement pauvres utilisent principalement trois sources d'éclairage : l'électricité du réseau national (32,9%), les lampes à pétrole ou à pile (35,5%) et les panneaux solaires (29,4%). Aussi, plus de 92,3% des individus extrêmement pauvres n'ont pas accès à l'eau courante. Il faut noter que seulement 55,5% des individus extrêmement pauvres de la ville d'Abidjan ont accès à l'eau courante et 85,6% ont accès à l'électricité. Malheureusement, on note que dans certaines régions du pays telles que le Lôh-Djiboua, le Gontougo, le Bounkani, le Gbôkle, le Guemon, le Hambol, le Iffou, la Nawa et le Tchologo, aucun individu extrêmement pauvre n'a accès à l'eau courante. Dans les régions du Gbôkle, du Hambol et du Tchologo, plus de 9 individus extrêmement pauvres sur 10 n'ont pas accès à l'électricité, soit respectivement 100%, 92,4% et 91,5%.

*L'assainissement demeure un défi chez les ménages extrêmement pauvres.*

Concernant l'évacuation des eaux usées, plus de 88,2% des individus en situation d'extrême pauvreté par une fosse moderne ou par les égouts. Au niveau des ordures ménagères, nous avons environ 75,9% des individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages où l'on évacue leurs ordures ménagères dans des dépotoirs sauvages ou informels, environ 15,3% dans des dépotoirs publics et seulement 3,1% où les ordures sont ramassées par des structures publics ou privées (cf. Tableau 35). Cependant, à Abidjan, près de 44% des individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages où les ordures ménagères sont déversées à des dépotoirs publics tandis que pour 29,3% d'entre eux, les ordures ménagères sont collectées par les structures de ramassages public ou privé. Comme mode d'évacuation des excréments, au niveau national, les individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages qui utilisent essentiellement les fosses (44,6%), un peu plus du quart d'entre eux vivent dans des ménages qui réalisent une vidange manuelle des excréments (26%).

## **Épargne et accès au crédit**

L'analyse des comportements d'épargne et de l'accès au crédit est importante dans l'évaluation de l'extrême pauvreté. En effet, l'épargne et le crédit représentent deux recours importants pour le ménage en circonstances défavorables. Leur absence peut maintenir le ménage dans une trappe.

En Côte d'Ivoire, les services financiers classiques (banques, institutions de microfinance) qui constituent un préalable ont un faible niveau de pénétration (21,5%).

Ce faible taux de bancarisation est encore plus marqué dans la population extrêmement pauvre, notamment en milieu rural. Ainsi, seulement 1,6% des individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages où au moins l'un des membres dispose d'un compte bancaire. A Abidjan, l'écart entre extrêmes pauvres et non pauvres se distingue moins.

Même si le « mobile banking » et les services prépayés sont beaucoup plus répandus dans la population totale (71,9%), la tendance, en ce qui concerne les milieux de résidence et les statuts d'extrême pauvreté, ne varie pas. Les extrêmes pauvres (43,9 %) vivent dans des ménages utilisant beaucoup moins les services financiers mobiles que les non pauvres ( 75,0%).

Quand ils disposent d'un compte bancaire ou prépayé électronique, les non-pauvres ont une propension plus forte à épargner. Les extrêmes pauvres sont trois fois moins nombreux (15,6%) à constituer une épargne sur ces comptes. Dans les régions du Folon, du Worodougou et des Grands Ponts, les différences entre pauvres et non pauvres sont moins notables au regard de l'épargne. Concernant au recours au crédit, il est relativement faible autant chez les extrêmes pauvres (6,0%) que les non pauvres (2,6%).

## **Synthèses régionales : Le Nord de la Côte d'Ivoire**

### **Région du Poro**

En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques, les individus extrêmement pauvres dans la région du Poro sont issus de ménages de grande taille (en moyenne dix membres) dirigés par des chefs n'ayant aucun niveau d'instruction pour la majorité (89,6%).

Les conditions de vie des ménages extrêmement pauvres sont précaires, avec plus de 96% de leurs membres qui cuisinent leur repas à partir du bois de chauffe, et seulement 9,9% ont accès à l'électricité et 3,3% à l'internet.

### **Région du Gontougo**

Après analyse, il ressort que les variables qui caractérisent le plus la population extrêmement pauvre dans la région du Gontougo sont : le mode de cuisson des aliments (bois, gaz et charbon), l'accès à l'eau potable et le type de logement.

Les individus extrêmement pauvres (2,70%) de la région du Gontougo vivent pour la plupart dans des appartements en bande (69,07%). Environ de 34% de la population extrêmement pauvre de cette région ont accès à l'eau en saison sèche et à peine 23,63% utilisent des toilettes saines.

## **Région du Kabadougou**

La région du Kabadougou est majoritairement rurale (92,4%). Presque tous les individus extrêmement pauvres cuisinent sur du feu de bois et à peine 6,9% préparent sur du charbon. Aussi, seulement 35,7% de la population extrêmement pauvre a accès à l'électricité, tandis que très peu d'individus ont la connexion internet est quasi-inexistante dans cette région.

Plus de 64% de la population extrêmement pauvre résident au sein de leurs propres logements mais sans la possession d'un titre de propriété sans titre.

Cependant les ménages extrêmement pauvres bien qu'étant propriétaires de logement vivent dans des conditions de vie précaires. Seulement 18,8% utilisent des toilettes saines, et plus de 72% versent les ordures ménagères dans des dépotoirs sauvages et informels.

Enfin, la totalité des ménages extrêmement pauvres de cette région travaillent dans l'agriculture.

## **Région du Worodougou**

La population extrêmement pauvre du Worodougou (14,39%) vit dans des conditions précaires. En effet, seulement 34,16% des extrêmes pauvres ont accès à l'eau potable et à peine 4,15% ont accès au réseau internet.

Ces derniers vivent essentiellement dans des appartements en bandes (53,8%) et environ 33% vivent encore dans des cases, cours communes ou autres. Par ailleurs, environ 12% des extrêmes pauvres de cette région évacuent leurs excréments de façon saine.

## **Région du Bafing**

La région du Bafing a un cinquième de sa population en situation d'extrême pauvreté, soit deux fois plus que la moyenne nationale.

Le niveau d'éducation, le milieu de résidence, la taille des ménages, l'accès à l'eau, à l'électricité, l'accès à l'internet et le type de toilettes sont particulièrement discriminantes des extrêmes pauvres dans cette région.

Ces extrêmes pauvres vivent pour la plupart en zone rurale (88,1%), dans des ménages de grande taille (en moyenne 9 personnes).

Plus de 90% des extrêmes pauvres vivent dans des ménages dirigés par un chef à faible niveau d'instruction, majoritairement des propriétaires de logement sans titre (70,6%).

Suivant les sources d'énergie, 94,5% des extrêmes pauvres utilisent les bois de chauffe pour la cuisson de leur repas et seulement 8,9% sont connectés à un réseau électrique. Par ailleurs, très peu d'individus dans la région du Bafing ont accès à internet.

Par ailleurs, plus de 50% de la population extrêmement pauvre de cette région a accès à l'eau potable et seulement 15,5% à des toilettes saines.

### **Région du Bagoue**

L'essentiel des individus en situation d'extrême pauvreté de la région du Bagoue vivent en zone rurale (88,6%) et sont généralement de grandes tailles (en moyenne 8,9 personnes). A peine 22,8% des ménages extrêmement pauvres ont accès à l'eau potable et évacuent généralement leurs excréments (17,4%) de façon anarchique (brousse, fausse septique, etc.).

### **Région du Béré**

Les individus en situation d'extrême pauvreté du Béré vivent en majorité dans des ménages de grande taille (en moyenne 9,8 personnes) et très peu d'individus ont accès à internet dans la région du Béré.

Par ailleurs, les individus en situation d'extrême pauvreté (28,0%) vivent dans des logements plus précaires dont les murs sont revêtus de planches, tôles ou de terre, que les non pauvres (5,3%).

En ce qui concerne les revenus additionnels, seuls 4,7% des individus extrêmement pauvres vivent chez un chef de ménage qui a un emploi secondaire, soit 5 fois moins que les non pauvres.

### **Région du Boukani**

Les individus en situation d'extrême pauvreté du Boukani vivent dans des ménages de plus grande taille que les individus non extrêmement pauvres. En effet, 81,3% des individus en situation d'extrême pauvreté résident dans un ménage de plus de 6 membres.

Par ailleurs, cette population vit dans des conditions précaires. En effet, à peine un quart de la population extrêmement pauvre a accès à l'eau potable. De plus, 7 individu en situation d'extrême pauvreté sur 10 vivent dans des logements dont les murs extérieurs sont revêtus de paille, banco ou mottes de terre et 33,7% des extrêmes pauvres ont un toit recouvert de paille ou de chaume, contre 12,7% chez les individus non extrêmement pauvres.

Il convient de relever que la pluriactivité est très rare chez les chefs de ménage extrêmement pauvres de cette région.

## **Région du Folon**

Les ménages majoritairement dirigés par des hommes contribuent à près 87% à l'extrême pauvreté du Folon. Ils sont très peu instruits (4,7%) et vivent dans des ménages de grande taille (en moyenne 9,9 personnes).

Par ailleurs, environ 54% des ménages ont accès à l'eau potable et seulement environ 9,2% ont des toilettes saines.

## **Région du Hambol**

Les ménages extrêmement pauvres du Hambol sont de grande taille. Aussi, à peine un individu extrêmement pauvre sur deux a accès à l'eau potable et seulement 4,4% sont connectés à un réseau électrique.

Par ailleurs, plus de 98% des ménages pauvres utilisent principalement le feu de bois pour la cuisson et seulement 11,6% le charbon. Enfin, environ 57% des ménages ont des sols en ciment, en carreaux ou en marbre.

## **Région du Tchologo**

Les individus extrêmement pauvres du Tchologo sont principalement dirigés par des hommes (99,5%) mariés (94,8%) et très peu instruits (8,3%).

Ces derniers vivent pour la plupart en milieu rural (82,5%) et sont issues de familles de très grandes tailles (au moins 12 personnes).

Le mode de cuisson de leurs aliments sont rudimentaires tous les ménages extrêmement pauvres utilisent que le feu de bois (100%) et seulement 10,8% utilisent du charbon pour la cuisson.

De plus, les individus en situation d'extrême pauvreté de cette région vivent dans des situations précaires énormes. En effet, à peine un tiers de la population des extrêmes pauvres ont accès à l'eau potable, 8,9% sont connectés à un réseau électrique et la connexion internet est quasi inexistante dans cette région.

Aussi, l'ensemble des individus extrêmement pauvres de cette région travaillent principalement dans l'agriculture (91,7%) et seulement 7,1% ont un emploi salarié.

## **Synthèses régionales : Le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire**

### **Région du Haut-Sassandra**

Les individus extrêmement pauvres sont dirigés essentiellement dirigés par des chefs ménages mariés (90,8%), peu instruit (31,3%) et vivent pour la plupart dans en milieu rural (82,8%).

Ces derniers sont issus de ménages de grandes tailles (au moins sept personnes) et préparent sur du feu de bois (100%).

De plus, seulement 23,1% des individus en situation d'extrême pauvreté de cette région ont accès à l'eau potable, 13,3% sont connectés au réseau électrique et 3,58% sont connectés à l'internet.

Aussi, la plupart des individus des ménages extrêmement pauvres sont propriétaires de logement sans titre (56,6%) avec à peine 15,0% qui arrivent à évacuer sainement leur excrément et 10,2% leurs ordures ménagères.

Enfin, la principale activité des extrêmes pauvres de cette région est l'agriculture (81,3%).

### **Région du Tonkpi**

Le Tonkpi fait partie des régions les plus touchées par l'extrême pauvreté (21,6%).

La majorité des individus extrêmement pauvres de la région du Tonkpi a des chefs de ménage instruits (60,2%) et vivent pour la plupart en milieu rural (78,4%). De plus, ces derniers sont issus de ménages de grandes tailles (au moins 7 personnes) et dont les chefs ont, en moyenne, 45,9 ans.

Aussi, ils vivent généralement dans des conditions de vie difficile. En effet, plus de 99% des individus extrêmement pauvres préparent encore sur du feu de bois, seulement 23,7% ont accès à l'électricité et sont sans réseau internet.

Par ailleurs, la population des extrêmes pauvres de cette région est propriétaire sans titre (67,8%) de leur logement et 73,6% ont des murs en ciment.

De plus, la majorité de leurs ordures ménagères sont évacuées de façon anarchique à peine 6,5% arrivent à évacuer sainement leurs ordures ménagères.

Enfin, la plupart des individus extrêmement pauvres de cette région sont des agriculteurs (93,2%).

### **Région de la Marahoué**

Les individus extrêmement pauvres de la Marahoué sont peu instruits (29,3%) et sont issus de ménages de grandes tailles (au moins 9 personnes) dans lesquels les chefs des ménages sont mariés (90,5%).

Par ailleurs, l'essentiel des individus en situation d'extrême pauvreté de cette région préparent leurs aliments sur du feu de bois (99,2%).

Les populations extrêmement pauvres de cette région ont de véritables difficultés d'accès en eau potable et en électricité. En effet, seulement 32,5% des extrêmes pauvres ont accès à l'eau potable et 26,3% à l'électricité. Aussi, à peine 10,9% arrivent sainement à évacuer leur excrément.

Enfin, les extrêmement pauvres de cette région sont essentiellement propriétaires sans titre (58,4%) et propriétaire avec titre (21,7%) de leur logement.

### **Région du Cavally**

La majorité des individus extrêmement pauvres de la région du Cavally sont peu instruits (33,93%) et vivent pour la plupart en milieu rural (53,7%).

De plus, ces derniers sont issus de ménages de grandes tailles (au moins 6 personnes).

Aussi, ils vivent généralement dans des conditions de vie difficile. En effet, plus de 99% des individus extrêmement pauvres préparent encore sur du feu de bois, seulement 17,6% ont accès à l'eau potable, 6,3% ont accès à l'électricité et sont sans réseau internet.

Par ailleurs, la population des extrêmes pauvres de cette région vit dans cours commune (59,0%) et seulement 12% ont des toilettes saines.

Enfin, la plupart des individus extrêmement pauvres de cette région sont des agriculteurs (93,2%).

### **Région du Guémon**

Les variables qui caractérisent le plus les individus en situation d'extrême pauvreté de cette région sont : la taille du ménage, le mode de cuisson des aliments, l'accès à l'internet et le type de logement.

En effet, les individus en situation d'extrême pauvreté du Guémon sont généralement issus de ménages de grande tailles (au moins 9 personnes) et préparent principalement sur du feu de bois.

Aussi, ces derniers n'ont quasi pas accès à l'internet (1,5%) et très peu vivent dans les cours communes (14,1%).

## **Synthèses régionales : Le Centre de la Côte d'Ivoire**

### **Région du Gbêkê**

Dans la région du Gbêkê, les individus extrêmement pauvres sont relativement nombreux (en moyenne 7) dans les logements dont le titre n'est pas sécurisé (58,5%). L'assainissement demeure un défi, avec une forte proportion d'individus vivant dans

des ménages où les eaux usées (97,5%) et des excréments (5,0%) sont enfouies, ou évacuées dehors dans la nature. Ces pratiques sont cohérentes avec la forte contribution des chefs de ménage essentiellement analphabètes (86,4%) à l'extrême pauvreté des individus dans le Gbêkê. Environ 4 individus extrêmement pauvres sur 5 vivent dans des ménages agricoles.

### **District de Yamoussoukro**

L'extrême pauvreté est un phénomène principalement rural dans le District de Yamoussoukro. Les individus extrêmement pauvres proviennent de ménages de grande taille (en moyenne 8 membres) et résident dans des logements peu spacieux (2 pièces en moyenne). L'usage de toilettes et pratiques saines d'évacuation des eaux usées est quasiment inexistant.

L'accès à l'électricité (35,7%) est limité et l'usage d'énergie moderne pour la cuisson (6,7% gaz) est faible.

Près de 4 individus extrêmement pauvres sur 5 ont des chefs de ménage âgés (en moyenne 54 ans), peu instruits, exerçant des activités agricoles.

### **Région du N'Zi**

Les individus en situation d'extrême pauvreté du N'Zi vivent dans des ménages de grande taille (en moyenne 9 membres) dont le chef de ménage n'est pas célibataire (96,8%), n'est pas alphabétisé (9,0%) et exercent une activité agricole (100%).

Ils n'ont quasiment pas accès aux services financiers et 55% de la population extrêmement pauvre réside dans le logement d'un membre de leur ménage dont le titre n'est pas sécurisé.

Les extrêmes pauvres vivent également dans des logements quelque peu précaires dont le revêtement fragile des murs et du sol, respectivement 31,7% et 46,7%, est à relever.

Le défi d'assainissement est relativement préoccupant avec l'usage de toilettes et pratiques saines d'évacuation des excréments, respectivement 7,2% et 0,8%, encore très faible.

Concernant les sources d'énergie, l'usage de l'électricité est très limité. Seulement 24,4% des individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des ménages ayant accès à l'électricité. Aucun individu en situation d'extrême pauvreté ne vit dans un ménage où le gaz est utilisé pour la cuisson.

## **Région du Bélier**

Dans l'ensemble, 79,8% des individus en situation d'extrême pauvreté ont un chef de ménage analphabète. Également, 42,7% des individus en situation d'extrême pauvreté ont un chef de ménage exerçant une activité secondaire.

Le cadre de vie de la population extrêmement pauvre s'avère délétère avec 27,8% d'extrêmes pauvres dans des logements précaires (revêtement fragile des murs).

Le défi d'assainissement est également majeur. En effet, l'usage de toilettes saines (4,6%) et les pratiques recommandées d'évacuation des eaux usées, (2,3%) sont encore rares.

De plus, le bois de chauffe demeure prépondérant pour la cuisson des aliments (100%).

## **Région du Iffou**

Les individus en situation d'extrême pauvreté du Iffou résident dans des ménages de grande taille (en moyenne 8 membres).

Les individus en situation d'extrême pauvreté ont un chef de ménage qui n'exerce en général pas d'activités secondaires. Seulement 12,1% des individus en situation d'extrême pauvreté ont accès à l'électricité.

## **Région du Moronou**

Les individus en situation d'extrême pauvreté du Moronou vivent dans des ménages de grande taille (en moyenne de 9 membres), dirigés par pour plus de la moitié par des femmes (50,6%) et des chefs de ménages en situation d'analphabétisme (79,8%).

Les habitations dans lesquelles résident les individus en situation d'extrême pauvreté sont quelque peu précaires avec un revêtement fragile des murs et du sol, respectivement de 31,7% et 46,7%. Les sources d'énergie utilisée restent rudimentaires et l'accès à l'électricité est limité à un cinquième de la population extrêmement pauvre.

## **Synthèses régionales : Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire**

### **Région de San-Pedro**

Environ 12% de la population de la région de San-Pedro sont en situation d'extrême pauvreté.

Les variables qui caractérisent le plus les individus en situation d'extrême pauvreté dans cette région sont : la taille du ménage, le mode cuisson des aliments, l'accès à l'électricité, l'accès à l'internet, le type de logement, l'emploi salarié et les branches d'activités du chef de ménage.

Les individus en situation d'extrême pauvreté de cette région sont pour la plupart des individus issus de ménages dirigés par des chefs de ménages à faible niveau d'instruction (36,1%) et de grande taille (en moyennes 6,5 personnes).

Ces derniers cuisinent généralement sur du feu de bois (98,7%) et sont à peine 6,8% à avoir accès à l'électricité et environ 5% à être connectés à un réseau internet.

Aussi, les individus en situation d'extrême pauvreté de cette région vivent essentiellement dans des ménages où le chef de ménage est un propriétaire de logement sans titre (58,6%).

A peine 15,7% des extrêmes pauvres arrivent à évacuer sainement leurs excréments et seulement 6,2% arrivent à évacuer sainement leurs ordures ménagères.

Par ailleurs, plus de 91% des chefs de ménage extrêmement pauvres de cette région travaillent dans l'agriculture. Seulement 7,1% des individus extrêmement pauvres ont un chef de ménage en emploi salarié.

### **Région du Loh-Djiboua**

Environ 8,8% des individus de cette région sont en situation d'extrême pauvreté et le milieu rural y contribue fortement (87,8%).

De plus, les individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des conditions précaires. En effet, tous les individus extrêmement pauvres de cette région préparent principalement sur du feu de bois et seulement 4,2% sur du charbon. Parmi les individus extrêmement pauvres de cette région seulement de 7,5% ont l'accès à internet.

Aussi, à peine 14,8% des individus en situation d'extrême pauvreté résident dans des ménages où l'évacuation des excréments est réalisée de manière saine. Par suite, aucun individu en situation d'extrême pauvreté ne vit dans un ménage où l'évacuation des eaux usées est réalisée sainement.

La majorité des murs des logements des extrêmes pauvres de cette région sont en ciment (60,2%)

Par ailleurs, la plupart des individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages dont le chef travaille à son propre compte (89,1%) et principalement dans l'agriculture (95,7%). Seulement 5,4% des individus extrêmement pauvres ont un chef de ménage en emploi salarié.

## **Région du Gôh**

Les individus extrêmement pauvres sont dirigés essentiellement par des chefs ménages peu instruits (24,7%) et sont issus de ménages de grandes tailles (en moyenne six personnes).

Ces derniers préparent principalement sur du feu de bois (95,1%) et seulement 9% sur du gaz butane.

Par ailleurs, seulement 19,32% individus en situation d'extrême pauvreté de cette région ont accès à l'eau potable en saison sèche, 25,2% sont connectés à un réseau électrique et 5,86% sont connecté à l'internet.

Aussi, la plupart des individus extrêmement pauvres de cette région s'abritent ont des logements avec des sols en carreaux ou marbre (74,77%) , 13,28% arrivent à évacuer sainement leur excrément et 12,34% leurs ordures ménagères.

Par ailleurs, la majorité des individus extrêmement pauvres du Gôh ont un chef qui travaille à son propre compte (92,39%), principalement dans l'agriculture (76,41%). Seulement 7,6% des individus extrêmement pauvres ont un chef en emploi salarié.

## **Région du Gbôkle**

Les individus extrêmement pauvres de cette région sont dirigés essentiellement par des chefs de ménages mariés (74.3%) et vivent pour la plupart dans des ménages de grandes tailles (en moyenne 7,57 personnes). Les chefs de ménage des individus en situation d'extrême pauvreté ont en moyenne 42,94 ans.

Les individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des ménages dont le principal combustible pour la cuisson est le feu de bois (100%) et aucun de ces ménage ne fait usage du charbon ou du gaz.

## **Région de la Nawa**

Les individus extrêmement pauvres du Nawa sont dirigés essentiellement par des chefs ménages mariés (65,96%), peu instruits (28,14%) et vivent pour la plupart en zone rurale (89,01%).

Ces derniers préparent principalement sur du feu de bois (100%) et aucun d'entre eux ne cuisine ni sur du charbon ni sur du gaz butane.

De plus, seulement 24,05% de la population des extrêmes pauvres de cette région ont accès à l'eau potables en saison sèche et aucun individu extrêmement pauvre n'a accès à la connexion internet dans cette région. Aussi, seulement 9,35% des extrêmes pauvres ont des toilettes saines.

Enfin, la principale activité des extrêmes pauvres dans cette région est l'agriculture (89,41%).

## **Synthèses régionales : Le Sud-Est de la Côte d'Ivoire**

### **District d'Abidjan**

Abidjan fait partie des régions les moins touchés par l'extrême pauvreté (0,9%)

L'ensemble des extrêmement pauvres du district d'Abidjan vivent principalement en zone urbaine (100%) et sont pour la plupart issu de ménages de grande tailles (en moyenne 8 personnes).

Aussi, plus de 50% des individus extrêmement pauvres sont locataires de leur logement et près de 49,5% sont propriétaires sans titre de leur logement.

### **Région de l'Indenié-Djuablin**

L'essentiel des individus extrêmement pauvres de l'Indenié-Djuablin vivent en zone rurale (88,3%), vivent dans des familles de grande tailles (en moyenne 7,3 personnes) dont les chefs ont en moyenne 48 ans.

Aussi, ils vivent généralement dans des conditions précaires. En effet, plus de 94% des individus extrêmement pauvres préparent leurs repas encore sur du feu de bois, seulement 15,9% ont accès à l'eau potable en saison sèche et sont sans réseau internet.

Par ailleurs, la population des extrêmes pauvres de cette région vit dans cours commune (59,0%) et seulement 3,4% évacuent de façons saines leurs eaux usées.

Enfin, environ 47% des individus extrêmement pauvres de cette région ont un emploi salarié et travaillent pour la plupart dans l'agriculture (86,5%).

### **Région du Sud-Comoé**

Le Sud-Comoé fait partie des régions les moins touchés par l'extrême pauvreté (5,3%).

La plupart des individus extrêmement pauvres de cette région ont aucun niveau d'instruction (94,0%), sont issus de ménages de grandes tailles (en moyenne 10,0 personnes) dont les chefs de ménage ont en moyenne plus de 48 ans.

### **Région de l'Agnéby-Tiassa**

Les individus en situation d'extrême pauvreté de cette région sont issus de ménages de grandes tailles (en moyenne 9,0 personnes) et sont âgés en moyenne de plus de 49 ans.

Aussi, ils vivent généralement dans des conditions de vie précaires. En effet, plus de 91% des individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages qui préparent encore sur du feu de bois, seulement 16,7% vivent dans des ménages qui préparent leur repas sur du charbon.

Enfin environ 97% des individus en situation de pauvreté dans cette région ont un emploi mais seulement 8,9% ont un emploi salarié et travaillent généralement à leurs propre compte (88,1%).

### **Région des Grands-Ponts**

L'extrême pauvreté dans la région des Grands-Ponts est principalement rurale. En effet, la plupart des individus extrêmement pauvres de cette région vivent en zone rurale (74,5%) et sont issus généralement de ménages de grandes tailles (en moyenne 8,79 personnes).

Aussi, les individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des ménages qui utilisent majoritairement le feu de bois (83,6%) pour la cuisson des aliments, 22,7% du gaz et 25,2% du charbon.

Par ailleurs, ces derniers rencontrent des difficultés d'accès à l'électricité. Seulement 22,6% des individus en situation d'extrême pauvreté vivent dans des ménages qui sont connecté à un réseau électrique. Ces individus n'ont quasiment pas d'accès à internet.

Enfin environ 66% des individus en situation d'extrême pauvreté de cette région ont un chef de ménage en emploi salarié.

### **Région de la Mé**

L'essentiel des individus extrêmement pauvres de la Mé vivent en zone rurale (73,9%) et environ 40% de cette population d'extrêmes pauvres sont instruits.

Plus de 95%des individus extrêmement pauvres résident dans des ménages qui préparent encore sur du feu de bois et environ 15% sur du charbon. Par ailleurs, 37% des individus en situation d'extrême pauvreté de cette région ont accès à un réseau électrique.

Enfin, environ 10,8%des individus extrêmement pauvres de cette région ont un chef de ménage en emploi salarié. Près de 8 individus extrêmement pauvres sur 10 (77,3%) ont un chef de ménage qui exerce dans l'agriculture

## Chapitre 3 : Ciblage et Déterminants de l'Extrême Pauvreté

### Résultats Clés

*Les ménages extrêmement pauvres sont caractérisés par un grand nombre d'individus.* Ils sont également caractérisés par un grand nombre de personnes dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus)

*Au même titre que la pauvreté, une meilleure inclusion financière réduit le risque d'extrême pauvreté.* Les ménages ayant accès aux services financiers bancaires ou non bancaires ont moins de chances de tomber dans l'extrême pauvreté. Cela pourrait se justifier par la possibilité d'obtenir plus aisément des transferts d'autres ménages ou de programmes sociaux.

*L'accès aux technologies de l'information et de la communication, précisément la télévision et l'internet permettent de réduire le risque d'extrême pauvreté.* Ces technologies permettent aux ménages d'avoir accès à des opportunités d'emploi ou à des activités génératrices de revenu au moyen des réseaux sociaux.

*Les sous-préfectures les plus touchées par l'extrême pauvreté en 2014 sont Santa (du département de Ouaninou), Saboudougou, Gbon-houye, Seileu.* Au sein de ces sous-préfectures, 3 ménages sur 10 au moins étaient extrêmement pauvres en 2014.

*Les communes de Plateau, Marcory, Treichville, Attécoubé, Cocody, Koumassi et Adjamé du District d'Abidjan comptent moins 0,1% de leurs ménages qui vivent dans l'extrême pauvreté.* Aucun ménage réside au Plateau ne vivait dans l'extrême pauvreté en 2014.

## Introduction

Dans le but de lutter efficacement contre l'extrême pauvreté et éradiquer la pauvreté, il a été mis sur pied au cours des vingt (20) dernières années des programmes de filets sociaux dans le but d'accompagner les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables dans le changement de leur condition sociale en Afrique. Les filets sociaux constituent l'un des moyens les plus efficaces de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Ils ont joué un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté observée en Afrique subsaharienne au cours des dix (10) dernières années à travers les transferts monétaires (Nino et Mills 2015).

L'implémentation des programmes de filets sociaux peut revêtir deux aspects. Une forme très générale et ouverte à tous à l'instar des programmes d'assurances maladie universelle, des pensions sociales à l'endroit de personnes âgées, des subventions sur le prix de denrées alimentaires. A contrario, ces programmes peuvent cibler certains types de ménages : les ménages pauvres, les ménages extrêmement pauvres, les ménages vulnérables, les personnes vivant en situation d'handicap, etc. (Nino et Mills 2015).

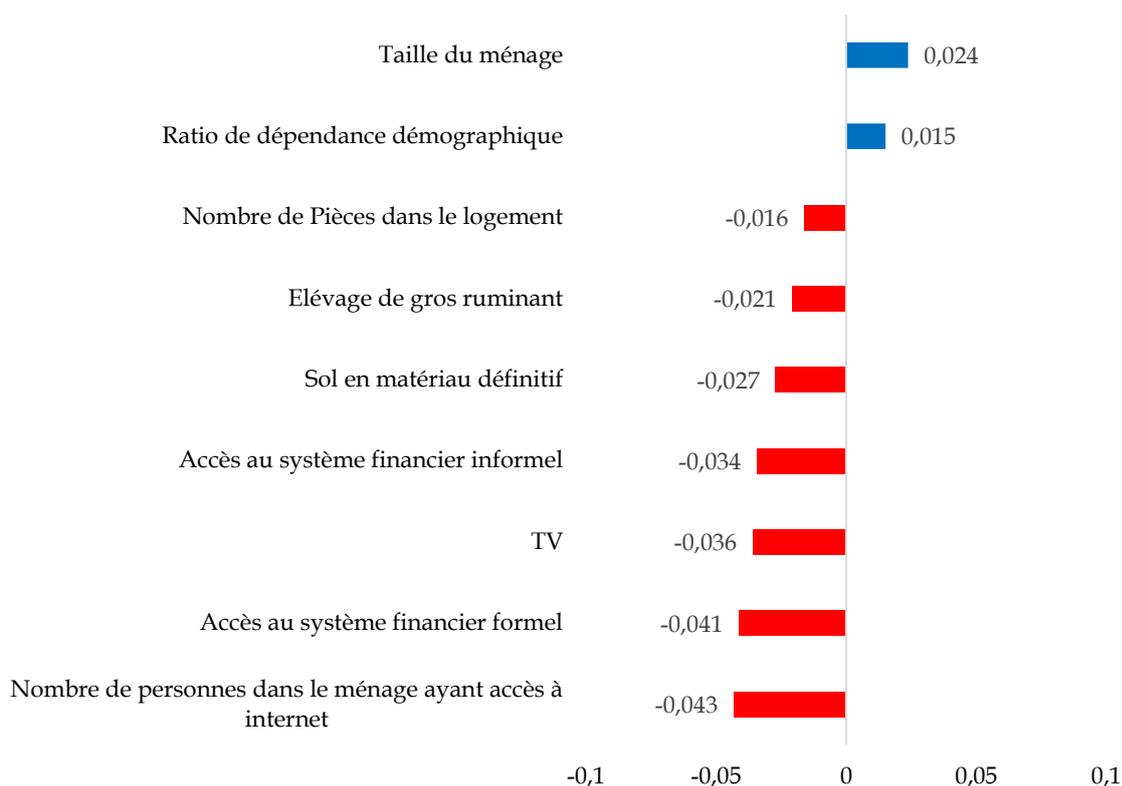
Les programmes de filets sociaux spécifiques à des ménages type nécessite le choix d'une méthodologie efficace de ciblage desdits ménages. Il existe différentes méthodes de ciblage des populations d'intérêts (ciblage géographique, ciblage administratif, ciblage communautaire, ciblage par recensement, l'autodéclaration, ciblage par test des moyens d'existence...) et les règles de bonnes pratiques actuelles proposent de les combiner. Toutefois, la méthode des tests moyens d'existence est aujourd'hui la plus utilisée pour le ciblage des ménages critiques. Elle bénéficie de fondements statistiques qui permettent à la fois (i) d'avoir une meilleure compréhension du processus de sélection des ménages, (ii) de tenir compte de la complexité des ménages étudiés.

Ce chapitre présente, à la suite d'une analyse des déterminants de l'extrême pauvreté, une implémentation des tests moyens d'existences pour le ciblage des ménages extrêmement pauvres. Il présente la construction d'une fonction permettant d'estimer le statut d'un ménage vis-à-vis de l'extrême pauvreté. Les poids de la fonction de ciblage sont estimés par une régression stratifiée afin de tenir compte de la faible représentation de ces ménages dans la population. Une application est, par suite, réalisée sur les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014. Elle permet d'approcher les incidences de l'extrême pauvreté à l'échelle des sous-préfectures.

## Déterminants de l'extrême pauvreté

A l'instar de la pauvreté, l'extrême pauvreté est également un phénomène multidimensionnel. Le statut d'extrême pauvreté dépend des caractéristiques du ménage, du chef de ménage, de la nature des biens possédés par le ménage, l'inclusion financière des membres du ménage.

Graphique 6 : Effets marginaux des caractéristiques des ménages sur la probabilité d'être extrêmement pauvre



Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Note : le graphique présente les effets marginaux des variables significatives de la régression du statut d'extrême pauvreté sur un ensemble de variables choisies comme potentielles déterminants. Les effets marginaux des variables non significatives ne seront pas présentés. La régression mise en œuvre est détaillée dans l'annexe C / Déterminants de l'extrême pauvreté.

***Les ménages de grande taille et composés de personnes dépendantes tendent à être plus soumis à l'extrême pauvreté.***

Un accroissement de la taille du ménage d'une personne entraîne une hausse de 0,024 point de pourcentage de la probabilité d'être extrêmement pauvre. A mesure que la taille du ménage s'accroît, les ressources financières à mobiliser par le ménage en vue de subvenir aux besoins minimums de chaque membre augmente, provoquant une pression sur les ménages. Cette pression s'exprime avec plus d'acuité chez les ménages extrêmement pauvres. De même, la présence de personnes à charge dans le ménage, moins de 15 ans et plus de 65 ans, accroît cette pression sur les ressources financières

des ménages. Ainsi, l'arrivée dans le ménage d'un membre dépendant accroît le risque d'extrême pauvreté de 0,015 points de pourcentage.

***Le nombre de pièces du logement et le matériau du sol sont associés à de faibles risques d'extrême pauvreté***

Le nombre de pièces et le matériau du sol sont les seules caractéristiques de l'habitat ayant un effet sur le risque d'extrême pauvreté. Les ménages qui s'abritent dans des logements constitués de plusieurs pièces présente les risques d'extrême pauvreté les plus faibles. L'extension du logement du ménage par l'ajout d'une pièce réduit de 0,016 points de pourcentage le risque d'extrême pauvreté. D'autre part, avoir un sol en matériau définitif (carreaux, marbre, ciment, béton) réduit le risque d'extrême pauvreté du ménage de 0,027 points de pourcentage.

***L'élevage de gros ruminants réduit le risque d'extrême pauvreté***

L'élevage de gros ruminants par l'un des membres de ménage est associé à une réduction de l'extrême pauvreté de 0,021 point de pourcentage. On observe que les dépenses moyennes de consommation des ménages réalisant l'élevage de gros ruminants sont de 457 882 FCFA par an par personne, fortement supérieure au seuil d'extrême pauvreté.

***L'inclusion financière des ménages, chemin potentiel de sortie de l'extrême pauvreté***

L'analyse des déterminants de l'extrême pauvreté révèle l'importance de l'accès aux services financiers formels et informels sur le risque d'extrême pauvreté. Les effets respectifs sont de -0,034 et -0,041 points de pourcentage. La constitution d'une épargne par un membre du ménage n'a pas d'effet significatif bien qu'associée à une réduction du risque d'extrême pauvreté. Il convient tout de même de noter que l'accès au système financier bancaire et surtout non bancaire pourrait permettre d'accroître les ressources du ménage et augmenter potentiellement leurs dépenses de consommation courante. Les ménages pourraient donc être moins enclins, dans ces conditions, à tomber dans l'extrême pauvreté.

***La possession d'une télévision et l'accès à internet permettent de réduire le risque d'extrême pauvreté***

Il convient de noter que parmi les biens du ménage, seule la possession d'une télévision a un effet sur l'extrême pauvreté. La possession d'une télévision se traduit par une réduction du risque d'extrême pauvreté de 0,036 point de pourcentage. A côté, le nombre de ménage ayant accès à internet a l'effet le plus important sur la réduction de l'extrême pauvreté. La réduction du risque d'extrême pauvreté entraînée par l'accès d'un individu supplémentaire du ménage à internet de 0,043 point de pourcentage.

## Estimation de l'incidence de l'extrême pauvreté par sous-préfecture

### Encadré 1 : Principe des tests moyens d'existence

La méthode des tests moyens d'existences « Proxy Mean Test (PMT) » permet d'estimer le revenu ou la consommation des ménages à partir des caractéristiques du ménage : sa composition, les caractéristiques du chef de ménage, les caractéristiques du logement, les biens du logement, etc. Elle est très utile lorsque la mesure du revenu ou de la consommation du ménage est sujette à de nombreuses imprécisions. Il est parfois difficile pour un ménage d'estimer de manière précise la valeur de sa consommation au cours d'un mois ou d'une année.

Cette méthode est fondée sur l'estimation d'un modèle statistique sur une population dont la consommation ou le revenu sont connues. Le modèle statistique met en relation la consommation ou le revenu et les caractéristiques du ménages. Dans la plupart des cas, le modèle statistique est un modèle linéaire<sup>1</sup> ou une analyse factorielle. Le modèle permet d'estimer le poids de chaque caractéristique du ménage dans la formation de la consommation ou du revenu du ménage. Ce modèle est, par suite, utilisé pour estimer la consommation ou le revenu pour les ménages dont ces informations sont absents.

### Choix des variables

La mesure du bien-être est la dépense de consommation par tête du ménage. Pour l'estimation du score de ciblage, la variable utilisée est le logarithme de la dépense de consommation par tête comme variable dépendante.

Le choix des variables pour la construction de fonction de ciblage pour les « proxy mean test (PMT) » est soumis à l'impératif de parcimonie. Il est recommandé que la fonction de ciblage utilise le moins de variables possibles tout en conservant un niveau de prédiction acceptable. Il importe également que les variables soient aisément observables et vérifiables lors d'un processus de collecte. Ces contraintes visent à faciliter l'identification des ménages éligibles. Toutefois, dans le cadre de cette étude, ces contraintes peuvent être levées. La fonction de ciblage estimée est appliquée sur les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, il n'y a donc pas d'opération de collecte supplémentaire.

Dans un premier temps, étant donné que la fonction de ciblage est estimée sur les données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) et appliquée sur les données du RGPH, les variables retenues sont celles présentes à la

fois dans les questionnaires de l'EHCVM et du RGPH. Par suite, en raison des différences de modalités des variables entre les deux questionnaires, certaines variables ont dû être recodées afin d'obtenir une meilleure correspondance. Le choix des variables utilisées pour la réalisation de la fonction de ciblage s'est basé sur le lien entre les variables explicatives et la variable dépendante, le logarithme de la dépense de consommation par tête du ménage. En définitive, il a été réalisé (i) d'une part une sélection manuelle des variables permettant de retirer les variables entraînant des échecs dans les estimations des coefficients (en raison de multi-colinéarité par exemple) et (ii) d'autre part une sélection pas-à-pas (stepwise) des variables explicatives. Ainsi, les variables retenues pour la fonction de ciblage des extrêmes pauvres portent sur la composition du ménage, les caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage, les caractéristiques de l'habitat et les commodités du logement. (cf. Tableau 7).

**Tableau 7 : Variables utilisées pour l'estimation de la fonction de ciblage des extrêmes pauvres**

<b>Groupes</b>	<b>Variables</b>	
Composition du Ménage	Taille du ménage	
	Nombre de vieux (65 ans et plus) dans le ménage	
	Nombre de personnes alphabétisées dans le ménage	
	Ratio de dépendance	
Caractéristiques du chef de ménage	Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
	Sexe	
	Age	
	Niveau d'éducation	
Caractéristiques et commodités du logement	Situation Matrimoniale	
	Type de construction	
	Nature du mur	
	Nature du toit	
	Nature du sol	
	Lieu d'aisance	
	Connexion à l'eau courante	
	Source d'éclairage	
	Combustible utilisé pour la cuisson	
	Statut d'occupation du logement	
	Nombre de pièces dans le logement	
Equipements	Bicyclette	Téléphone mobile
	Motocyclette	Ordinateur
	Véhicule	Ventilateur
	Pirogue / hors-bord Fer à repasser	Chaine hifi
	Climatiseur	Réfrigérateur
	Radio	Connexion internet
	Appareil TV	Cuisinière à gaz
	Localisation	Région
Milieu de résidence		

Source : Auteurs

Note : Les libellés des variables présentées sont les libellés du RGPH 2014.

## **Construction des fonctions de ciblage**

La fonction de ciblage des individus extrêmement pauvres est obtenue en régressant la dépense de consommation par tête du ménage sur les variables retenues. Au préalable, les fonctions de ciblage devaient être construites au niveau national, selon

les milieux de résidence et selon les régions. En raison des faibles effectifs d'extrêmes pauvres dans la population enquêtée et par ricochet par région, les fonctions de ciblage régionales ont été abandonnées car non-estimables<sup>5</sup>. La construction des fonctions de ciblage est donc réalisée au niveau national et selon les milieux de résidence. Dans le cadre de cette étude, cinq (5) fonctions de ciblage des extrêmes pauvres : **(3) fonctions de ciblage nationales, (2) fonctions de ciblage pour les milieux de résidence urbain et rural** (voir annexe C/ Estimation de l'extrême pauvreté en sous-préfecture par Proxy Mean Test (PMT) pour plus de détails méthodologiques).

### **Mesures de la performance des fonctions de ciblage**

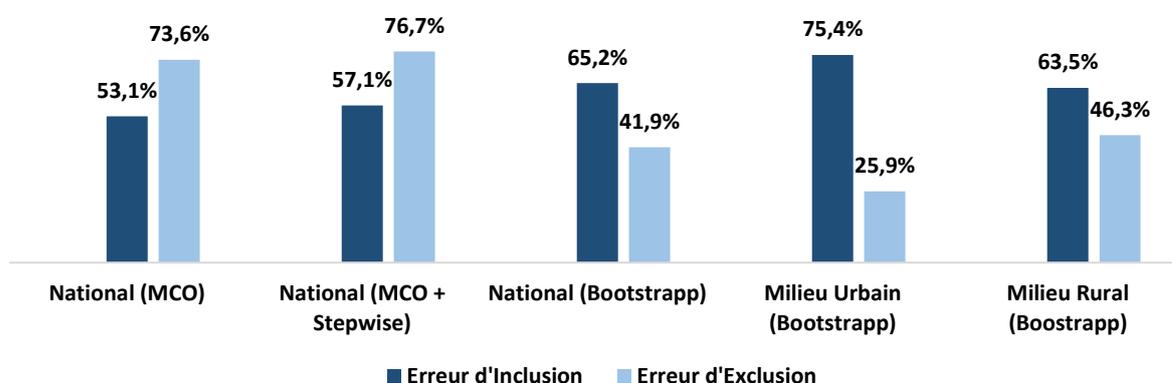
La performance des fonctions de ciblage est analysée au regard des erreurs d'inclusion et d'exclusion des ménages. La population d'étude a été segmentée en deux parts : une population d'entraînement sur laquelle les fonctions de ciblage sont estimées et une population de test sur laquelle les fonctions de ciblage sont appliquées. Les analyses de performances ne sont réalisées qu'avec la population test.

Au regard des erreurs d'exclusion et d'inclusion, sur la population test, la meilleure fonction de ciblage est la fonction estimée sur les données du milieu rural. Elle produit les erreurs les moins élevés parmi les cinq (5) fonctions proposées. L'analyse croisée de la fonction estimée sur la population entière appliquée à la population en milieu urbain et rural révèle que la fonction nationale est très proche du fonction urbaine lorsqu'elles sont appliquées sur les populations urbaines. La comparaison entre la fonction nationale et la fonction rurale révèle que la fonction rurale est préférée à la fonction nationale sur les populations rurales.

---

<sup>5</sup> Les faibles effectifs des ménages extrêmement pauvres ont empêché la convergence des estimations.

**Graphique 7 : Performance des fonctions de ciblage selon les erreurs d'inclusion et d'exclusion sur la population de test**



Source : Auteurs, EHCVM 2018

Les fonctions de ciblage obtenues permettent d'estimer l'incidence de l'extrême pauvreté au sein des sous-préfectures en Côte d'Ivoire. L'estimation de l'incidence a été réalisée au moyen des fonctions de ciblage nationale et rurale. La fonction de ciblage nationale est appliquée aux populations en milieu urbain. La fonction de ciblage en milieu rural est appliquée aux populations en milieu rural.

### **Analyse de l'incidence de l'extrême pauvreté par sous-préfecture**

Les coefficients finalement obtenus de la combinaison des fonctions de ciblage permettent d'estimer l'incidence de chaque sous-préfecture présente sur le territoire national selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014. L'analyse de l'incidence révèle que les 10 sous-préfectures les plus touchées par l'extrême pauvreté se retrouvent dans les régions du Tonpki et du Bafing (cf. Tableau 8). De manière plus générale, 18 sous-préfectures comptaient plus du quart de leur population dans l'extrême pauvreté (cf. document en annexe : incidence de l'extrême pauvreté en sous-préfecture). La sous-préfecture de Santa (dans le département de Ouaninou) compte près d'un tiers de ses ménages qui vivaient dans l'extrême pauvreté en 2014.

**Tableau 8 : Les 10 sous-préfectures les plus touchées par l'extrême pauvreté en 2014**

Sous-Préfecture	Non Extrêmement Pauvre		Extrêmement Pauvre		Total
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages
Santa (de ouaninou)	721	67,2	352	32,8	1073
Saboudougou	360	69,4	159	30,6	519
Gbon-houye	1753	69,6	766	30,4	2519
Seileu	2395	69,8	1037	30,2	3432
Yapleu	1151	70,1	491	29,9	1642
Daleu	4888	71,3	1968	28,7	6856
Goulaleu	2738	71,6	1084	28,4	3822
Santa (de biankouma)	4742	72,0	1842	28,0	6584
Zonneu	4043	72,1	1564	27,9	5607
Mahandougou	449	72,4	171	27,6	620

Source : Auteurs, EHCVM 2018, RGPH 2014

Par ailleurs, les sous-préfectures les moins touchées par l'extrême pauvreté se retrouvent essentiellement dans le District d'Abidjan. Il convient toutefois de noter la sous-préfecture de Kalamon, de la région du Zanzan qui ne compte que 0,05% de sa population vivant dans l'extrême pauvreté. De même, la région de Medon du Gboklé n'enregistre également que 0,13% (cf. Tableau 9).

**Tableau 9 : Les 10 sous-préfectures les moins touchées par l'extrême pauvreté**

Sous-Préfecture	Non Extrêmement Pauvre		Extrêmement Pauvre		Total
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages
Plateau	1571	100,00	0,00	0,00	1571
Marcory	61148	99,98	14,00	0,02	61162
Treichville	22963	99,97	6,00	0,03	22969
Attécoubé	56973	99,97	17,00	0,03	56990
Cocody	105416	99,97	30,00	0,03	105446
Koumassi	93005	99,96	38,00	0,04	93043
Adjamé	77366	99,96	33,00	0,04	77399
Kalamon	2098	99,95	1,00	0,05	2099
Assinie-mafia	4475	99,87	6,00	0,13	4481
Medon	3809	99,87	5,00	0,13	3814

Source : Auteurs, EHCVM 2018, RGPH 2014

Note : Il s'agit de communes pour le cas d'Abidjan.

## Chapitre 4 : Vulnérabilité et chocs

### *Résultats Clés*

*Les individus extrêmement pauvres se réfugient dans des zones d'accès très difficiles. Ces zones sont accessibles essentiellement par des routes en latérite ou des pistes. Le plus souvent, le mode de locomotion pour l'accès est la motocyclette ou le tricycle.*

*Les individus extrêmement pauvres bénéficient d'une offre de services d'état civil plus réduite, avec des frais supplémentaires non officiels générés par les problèmes de corruption.*

*Le défi de l'offre de services éducatifs demeure important, particulièrement dans le contexte de l'enseignement de base accessible à tous.*

*Près d'un ivoirien sur deux vit dans une localité dans laquelle ne se trouve aucun centre de santé public et deux ivoiriens sur cinq n'ont pas de pharmacie à proximité. Ces inégalités d'accès aux services publics de santé sont marquées entre régions et entre statuts d'extrême pauvreté en milieu urbain.*

*L'exposition à des chocs préalables, notamment démographiques, peut augmenter la vulnérabilité des ménages.*

*L'essentiel de la population en 2018 appartient à des ménages fragiles facile à l'extrême pauvreté ;*

*La propension d'un ménage à basculer dans un état d'extrême pauvreté ou à y demeurer dans le futur dépend de sa situation actuelle. Ainsi, les ménages extrêmement pauvres sont près de deux fois plus susceptibles de connaître des épisodes additionnels d'extrême pauvreté que les non pauvres.*

*Avoir accès à des services financiers classiques par l'intermédiaire d'une banque ou d'une institution de microfinance émerge comme un facteur de résilience notable. Dans une moindre mesure, les ménages dont l'un des membres dispose de services prépayés ou d'un compte mobile banking sont également moins vulnérables à l'extrême pauvreté.*

## Introduction

La notion de vulnérabilité revêt de nombreuses acceptions plus ou moins différentes (Dercon, 2006 ; Alwang et al., 2001). Dercon (2006) soutient que la vulnérabilité est liée à un sentiment d'insécurité de menaces potentielles pour un individu ou une collectivité. Dans le cadre de ce travail, la vulnérabilité à l'extrême pauvreté est définie comme la probabilité pour un ménage de devenir extrêmement pauvre dans le futur, quelle que soit sa situation actuelle<sup>6</sup>. La vulnérabilité est importante à analyser car sa prise adéquate en compte peut permettre d'ajuster les interventions.

Ce chapitre examine les sources potentielles de vulnérabilité dans une première section. La seconde section s'attache à identifier et profiler les ménages vulnérables. Les facteurs de résilience sont ainsi mis en évidence pour la formulation de recommandations.

## Sources potentielles de vulnérabilité

Les facteurs de risques qui sont susceptibles de faire basculer les ménages dans l'extrême pauvreté sont de nature diverse.

## Risques liés aux questions d'enclavement

Les deux premiers chapitres ont analysé l'accès aux services sociaux de base sous l'angle unique de la demande. Cette section évalue l'autre réalité des questions d'accès liée à l'offre de services et à l'existence des infrastructures. En effet, l'isolation géographique et le déficit d'infrastructures peuvent jouer un rôle majeur dans l'accroissement des privations d'un ménage. La typologie de la route influence également la capacité des populations à écouler leurs marchandises. La distance moyenne pour accéder aux infrastructures de base (école, centre de santé, marché) influence grandement la qualité de vie des populations.

*Les individus extrêmement pauvres sont en majorité localisés dans des zones retranchées, d'accès plus difficile (route en latérite ou piste, réseaux de transport en commun moins développés).*

L'enclavement des zones où vivent les ménages est analysée à travers l'accessibilité spatiale par les réseaux de transport et la typologie des voies principales. Il en revient que les individus extrêmement pauvres sont en majorité (75,2%) localisés dans des zones retranchées d'accès plus difficile (route en latérite ou piste). Cette proportion est beaucoup plus réduite chez les non pauvres (51,2%). Ce résultat témoigne des arbitrages opérés par les ménages dans le choix du lieu de résidence.

---

<sup>6</sup> Ce choix est inspiré de la définition de la vulnérabilité à la pauvreté du Rapport sur le Développement Humain, 2001. (Banque Mondiale, 2001)

En milieu rural, la différence est moins marquée. Extrêmement pauvres et non extrêmement pauvres cohabitent et sont tous affectés par l'isolement créé. Les saisons pluvieuses exacerbent sans doute l'inconfort lié au fait de vivre dans ces zones. Cette situation est fortement préjudiciable et entretient des cercles vicieux. Les ménages ne peuvent pas profiter des opportunités qu'ont les autres ; même le développement des activités économiques en souffre avec la prépondérance de l'agriculture. Les possibilités d'emploi et la mobilité professionnelle sont plus réduites.

Par ailleurs, le développement limité des réseaux de transports en commun décuple le niveau de difficultés qu'ont les populations pour vaquer à leurs occupations respectives. L'absence de moyens publics de locomotion se ressent deux fois plus (12,4%) chez les ménages extrêmement pauvres.

Tableau 10 : Accessibilité géographique (%) des localités selon le statut d'extrême pauvreté des populations

	Milieu de résidence							
	Abidjan urbain		Autre urbain		Rural		Ensemble	
	Non Extrême Pauvre (Non EP)	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre
<b>Principale voie d'accès à la localité</b>								
Route goudronnée	80,5	44,0	63,6	45,1	21,8	17,4	48,0	24,5
Route en latérite	17,4	56,0	33,2	46,9	62,5	63,8	43,2	59,6
Piste	1,3	0,0	3,0	8,0	14,6	18,4	8,0	15,5
Voie maritime, fluviale, lacustre	0,7	0,0	0,2	0,0	0,9	0,3	0,7	0,2
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Existence de transport en commun</b>								
Non	0,6	0,0	5,4	10,4	11,0	13,4	6,9	12,4
Oui	99,4	100,0	94,6	89,6	89,0	86,6	93,1	87,6
<b>Principal moyen de transport en commun</b>								
Moto/Tricycle	0,0	0,0	33,3	35,4	43,6	48,2	29,8	44,0
Taxi/Car	99,3	100,0	66,6	64,6	55,9	51,5	69,8	55,9
Pirogue	0,7	0,0	0,1	0,0	0,6	0,2	0,5	0,2
<b>Principale route bitumée</b>								
Temps moyen d'accès	8,7	12,5	35,5	43,4	54,8	63,5	46,0	58,8
Problème sur l'infrastructure	51,8%	100,0%	75,8%	68,7%	86,9%	88,4%	81,0%	84,9%
Eloignement de l'infrastructure	5,3%	41,8%	42,1%	46,0%	65,5%	69,0%	54,5%	64,2%
Accès difficile	20,4%	16,1%	8,1%	11,9%	4,1%	4,7%	6,7%	6,2%

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Une autre dimension de l'enclavement est la présence ou l'absence des infrastructures et la qualité de ces dernières.

*Les individus extrêmement pauvres bénéficient d'une offre de services d'état civil plus réduite, avec des frais supplémentaires non officiels générés par les problèmes de corruption.*

L'enregistrement des faits d'état civil est un préalable pour la jouissance des droits humains. Le constat de la naissance et les documents d'identité sont nécessaires pour poursuivre son éducation, passer des concours professionnels, voyager à l'étranger et bénéficier d'un ensemble de services (banque, assurance, etc.).

Selon le Tableau 11, les individus extrêmement pauvres (35,6%) sont relativement moins nombreux dans les localités disposant d'un centre d'état civil et plus éloignés de ceux-ci (en moyenne 45 minutes) que les ménages non extrêmement pauvres (47,9%). Il en est de même pour les services postaux qui représentent une alternative pour la requête des documents officiels. En milieu rural, ces contrastes sont négligeables.

Tableau 11 : Accès aux services d'état civil

	Milieu de résidence							
	Abidjan urbain		Autre urbain		Rural		National	
	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre
<b>Centre d'état civil</b>								
Présence dans la localité	67,4%	49,5%	65,3%	62,8%	26,9%	26,5%	47,9%	35,6%
Temps moyen d'accès	34,1	23,7	26,2	40,9	40,8	45,6	36,8	44,6
Problème sur l'infrastructure	74,1%	75,6%	59,3%	79,1%	77,9%	81,5%	73,6%	81,0%
Eloignement de l'infrastructure	50,1%	41,8%	23,9%	38,2%	53,9%	63,8%	47,2%	59,9%
Accès difficile	1,4%	17,7%	0,0%	0,0%	1,3%	0,8%	1,1%	1,0%
Corruption	0,0%	0,0%	3,0%	10,5%	4,2%	2,4%	3,4%	3,5%
Cherté	14,8%	0,0%	5,1%	4,7%	3,4%	3,8%	5,4%	3,8%
<b>Services postaux</b>								
Présence dans la localité	67,1%	44,0%	51,8%	41,4%	21,5%	21,9%	41,2%	27,0%
Temps moyen pour accéder	31,1	22,8	37,8	55,5	55,4	66,1	47,8	63,4
Problème sur l'infrastructure	66,4%	52,3%	50,8%	63,2%	64,1%	69,8%	61,0%	68,3%
Eloignement de l'infrastructure	60,0%	52,3%	40,1%	56,0%	58,3%	64,2%	53,9%	62,5%
Difficulté d'accès	0,0%	0,0%	1,4%	5,4%	1,5%	1,0%	1,3%	1,8%
Corruption	0,0%	0,0%	2,5%	0,0%	1,0%	1,2%	1,2%	1,0%
Cherté	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : Auteurs, à partir des données de EHCVM 2018, INS

Les services d'état civil, fonction essentielle du gouvernement, sont décriés comme corrompus, en milieu urbain hors d'Abidjan avec 10,5% des ménages extrêmement pauvres contre seulement 3% des ménages non extrêmement pauvres.

*Le défi de l'offre de services éducatifs demeure important, particulièrement dans le contexte de l'enseignement de base accessible à tous.*

La disponibilité d'un système de garde d'enfants est importante parce qu'elle peut faciliter en partie l'accès des femmes à des activités économiques en dehors de leur ménage. Cependant, 48,1% des ménages en situation d'extrême pauvreté vivent dans des localités disposant d'écoles maternelles, une proportion beaucoup plus faible que celle des non extrêmement pauvres (65,7%).

Quand ils résident dans une localité disposant d'une école maternelle, en général de qualité discutable (91,6%), les individus extrêmement pauvres se déplacent beaucoup plus loin (en moyenne 48,5 minutes) pour y accéder que les non extrêmement pauvres (cf. Tableau 12).

En Côte d'Ivoire, la scolarisation est obligatoire entre 6 et 16 ans depuis 2015<sup>7</sup>, ciblant ainsi le cycle primaire et le premier cycle du secondaire général et professionnel. Cette obligation faite aux parents est subordonnée à l'existence d'un établissement public d'enseignement proche du lieu de résidence.

Dans l'ensemble, près de 9 ivoiriens sur 10 ont une école primaire dans leur localité. Cette situation est sensiblement la même indépendamment du statut d'extrême pauvreté ou du milieu de résidence.

**Tableau 12 : Offres d'infrastructures éducatives**

	Milieu de résidence							
	Abidjan urbain		Autre urbain		Rural		National	
	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre
<b>Ecole maternelle</b>								
Présence dans la localité	83,8%	61,8%	81,5%	67,5%	46,4%	41,5%	65,7%	48,1%
Problème sur l'infrastructure	88,1%	100,0%	88,5%	90,1%	85,7%	91,7%	86,5%	91,6%
Temps moyen d'accès	18,1	21,0	28,6	33,5	41,6	51,5	36,9	48,5
Eloignement de l'infrastructure	31,7%	76,6%	52,3%	66,8%	75,2%	78,9%	66,7%	77,0%
Cherté	0,0%	0,0%	11,5%	2,9%	1,6%	2,9%	3,1%	2,8%
<b>Etablissement primaire</b>								
Présence dans la localité	88,4%	82,9%	88,6%	78,8%	87,5%	85,6%	88,1%	83,9%
Problème sur l'infrastructure	100,0%	100,0%	92,2%	95,8%	94,0%	97,0%	94,8%	96,7%

<sup>7</sup> Loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n° 95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement

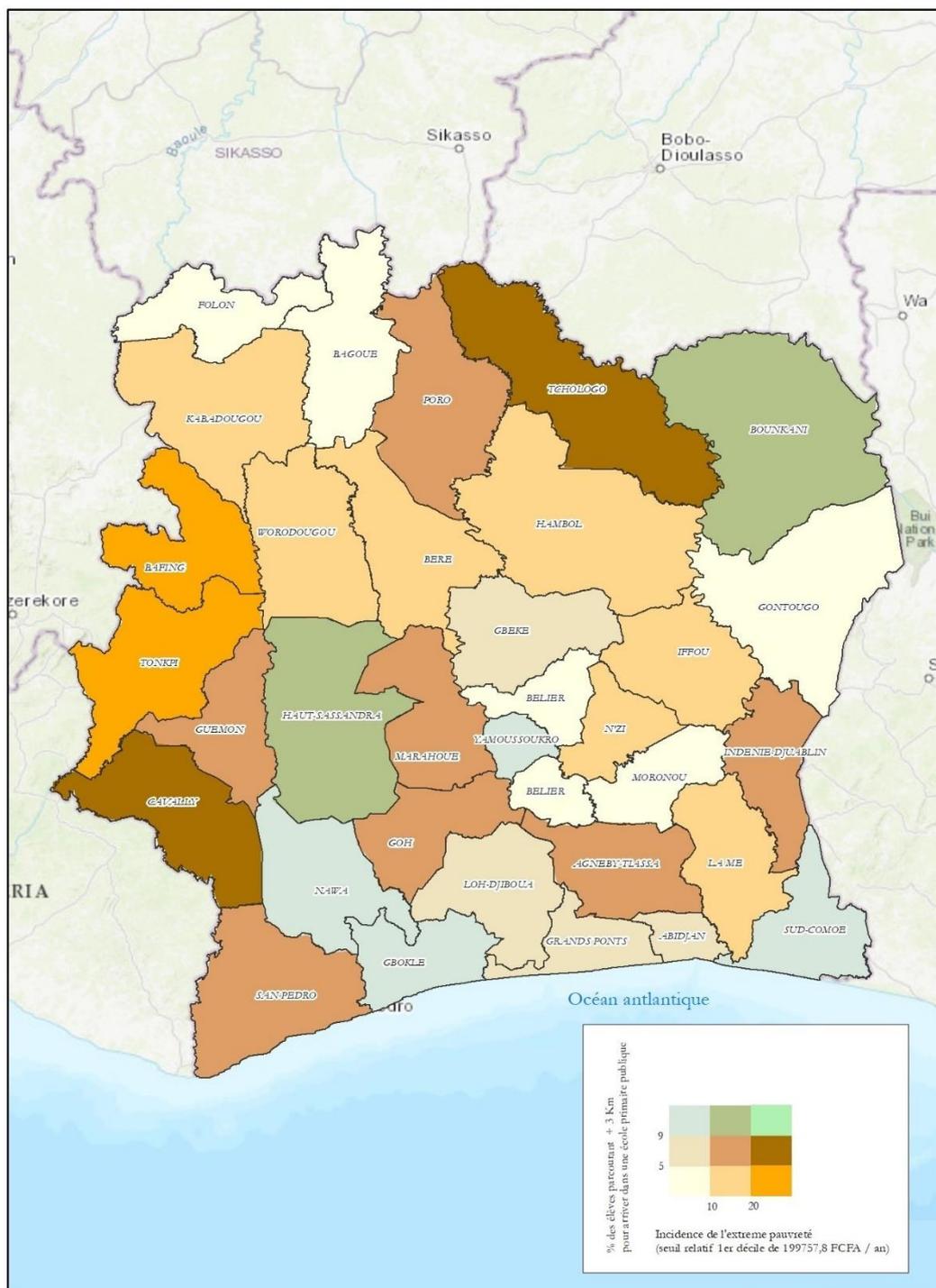
	Milieu de résidence							
	Abidjan urbain		Autre urbain		Rural		National	
	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre
Temps moyen d'accès	17,8	17,4	23,2	30,5	16,8	21,2	18,9	24,0
Eloignement de l'infrastructure	21,0%	47,6%	24,8%	42,1%	24,1%	28,9%	23,6%	33,4%
Cherté	19,9%	52,4%	18,9%	9,8%	8,4%	5,5%	14,0%	7,9%
<b>Établissement secondaire</b>								
Présence dans la localité	81,3%	57,6%	72,5%	61,9%	27,3%	25,1%	53,5%	34,5%
Problème sur l'infrastructure	83,2%	70,9%	92,6%	98,3%	98,2%	98,9%	95,8%	98,4%
Temps moyen d'accès	19,3	23,9	37,9	51,8	46,6	50,9	42,5	50,6
Eloignement de l'infrastructure	66,5%	49,8%	53,9%	60,1%	72,3%	74,9%	68,4%	72,5%
Cherté	15,4%	21,1%	15,6%	19,5%	11,8%	11,7%	12,8%	12,9%
<b>Lycée</b>								
Présence dans la localité	75,3%	57,6%	54,9%	49,1%	23,2%	23,1%	44,8%	30,0%
Problème sur l'infrastructure	91,0%	100,0%	95,5%	100,0%	97,5%	97,7%	96,3%	98,1%
Temps moyen d'accès	27,4	21,4	43,7	51,9	52,9	61,1	48,0	59,0
Eloignement de l'infrastructure	62,6%	49,8%	57,1%	69,9%	80,1%	84,0%	72,5%	81,1%
Cherté	21,1%	50,2%	16,2%	28,9%	8,2%	5,7%	11,5%	10,3%
<b>Centre d'alphabétisation</b>								
Présence dans la localité	86,7%	69,9%	65,6%	55,1%	30,4%	32,7%	54,0%	38,8%
Problème sur l'infrastructure	78,9%	100,0%	69,5%	87,7%	79,8%	83,4%	77,4%	84,3%
Temps moyen d'accès	35,3	23,5	37,0	42,8	50,1	56,8	46,1	54,1
Eloignement de l'infrastructure	70,0%	100,0%	56,2%	67,4%	74,7%	79,4%	70,2%	77,5%
Cherté	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	1,2%	0,7%	0,9%

Source : Auteurs, à partir des données de EHCVM 2018, INS

Cependant, selon la superficie de la localité, la présence d'une école dans la localité de résidence ne garantit le caractère minimal de la distance jusqu'à celle-ci.

La proportion d'élèves devant parcourir plus de 3 kilomètres pour atteindre une école primaire publique présente de grandes disparités. Ainsi, les régions du Tchologo, du Cavally, du Haut-Sassandra et du Boukani portent le double poids de la forte extrême pauvreté et d'une étroitesse de l'offre éducative.

**Carte 3 :** Distribution spatiale de la proportion d'élèves parcourant plus de 3 km pour se rendre dans l'école primaire publique la plus proche selon l'incidence de l'extrême pauvreté



Source : Auteurs, Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2018-2019, MENETFP/ DSPS, EHCVM 2018

Les établissements secondaires sont encore moins répandus avec seulement 53,5% de non pauvres et 34,5% d'extrêmes pauvres qui vivent dans des localités en disposant.

Dans les localités dotées d'écoles secondaires, en milieu rural et dans les autres villes urbaines, les élèves mettent deux fois plus de temps pour se rendre en classe et en retourner que leurs condisciples du milieu urbain. Les résultats d'apprentissage dans le milieu rural pourraient souffrir de cette inégalité avec des élèves dont le temps de repos et d'étude est plus réduit.

Ces résultats révèlent que le défi de l'offre de services éducatifs demeure important si le pari de l'enseignement de base pour tous doit être gagné.

*Près d'un ivoirien sur deux vit dans une localité dans laquelle ne se trouve aucun centre de santé public et deux ivoiriens sur cinq n'ont pas de pharmacie à proximité. Ces inégalités d'accès aux services publics de santé sont marquées entre régions et entre statuts d'extrême pauvreté en milieu urbain.*

Tableau 13 : Accès aux infrastructures sanitaires

	Milieu de Résidence							
	Abidjan urbain		Autre urbain		Rural		National	
	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre
<b>Centre de santé public/privé</b>								
Présence dans la localité	72,5%	61,8%	60,1%	42,4%	32,7%	32,6%	50,2%	35,6%
Temps Moyen d'accès	33,5	19,2	39,0	52,3	50,0	58,2	45,2	56,5
Problème sur l'infrastructure	91,9%	100%	98,8%	98,3%	95,6%	98,0%	95,9%	98,1%
Eloignement de l'infrastructure	61,7%	76,6%	38%	44,1%	57%	70,7%	52,9%	65,1%
Cherté	10,9%	0,0%	20,8%	32,4%	19,1%	16,8%	18,5%	19,9%
<b>Pharmacie</b>								
Présence dans la localité	90,2%	61,8%	74,2%	66,4%	45,7%	37,4%	64,6%	44,8%
Temps Moyen d'accès	9,9	15,4	22,8	27	36,5	47,8	31,8	44,3
Problème sur l'infrastructure	62,6%	100%	72%	83,3%	88,9%	95,4%	83,5%	93,7%
Eloignement de l'infrastructure	27,7%	55,2%	27,3%	41,4%	60,6%	68,5%	51,1%	64,4%
Cherté	4,7%	23,4%	26,9%	15,9%	14,5%	18,0%	16,7%	17,8%

Source : Auteurs, à partir des données de EHCVM 2018, INS

*La pénétration géographique des services financiers reste faible, notamment en milieu rural et de fortes disparités régionales sont à relever.*

A peine un ivoirien sur deux dispose d'une agence dans sa localité de résidence. Les disparités régionales sont très importantes. En effet, dans les régions du Bafing (8,3%), Worodougou (15,1%), N'Zi (15,8%), Guemon (21,6%), Tchologo (21,8%), Cavally (21,8%) et Folon (22,0%), la proportion de la population disposant d'une agence de banque ou de microfinance dans sa localité est au moins deux fois inférieure à la moyenne nationale de 42,7%.

Tableau 14 : Accès aux infrastructures économiques

	<b>Milieu de Résidence</b>							
	Abidjan urbain		Autre urbain		Rural		National	
	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre	Non EP	Extrême Pauvre
<b>Banque et Institution de microfinance</b>								
Présence dans la localité	75,3%	57,6%	57,9%	41,1%	20,8%	19,5%	44,6%	25,5%
Temps Moyen d'accès	30,8	20,0	39,7	63,5	55,0	64,1	48,9	63,5
Problème sur l'infrastructure	61,0%	70,9%	70,1%	76,4%	76,8%	79,0%	73,6%	78,4%
Eloignement de l'infrastructure	48,3%	49,8%	38,0%	53,0%	61,2%	66,9%	54,5%	64,1%
Cherté	0,0%	0,0%	5,3%	4,8%	1,8%	1,7%	2,4%	2,3%
<b>Marché permanent</b>								
Présence dans la localité	90,0%	78,9%	72,8%	64,9%	34,6%	33,4%	58,9%	41,9%
Temps Moyen d'accès	12,3	15,0	30,0	41,4	46,9	52,7	41,6	50,8
Problème sur l'infrastructure	100,0%	100,0%	92,3%	96,2%	92,5%	94,0%	92,9%	94,4%
Eloignement de l'infrastructure	3,9%	0,0%	36,1%	56,2%	66,8%	75,6%	57,1%	72,2%
Cherté	58,5%	0,0%	27,0%	19,1%	14,6%	10,2%	19,5%	11,4%

<b>Gare routière</b>								
Présence dans la localité	78,2%	56,1%	64,0%	55,5%	33,4%	29,5%	53,0%	36,2%
Temps Moyen d'accès	24,60	18,17	30,76	37,89	44,42	52,09	39,12	49,24
Problème sur l'infrastructure	75,0%	67,1%	73,4%	78,8%	85,2%	90,3%	81,4%	88,0%
Eloignement de l'infrastructure	35,5%	46,7%	33,1%	51,3%	62,2%	74,3%	52,6%	70,0%
Cherté	2,1%	20,4%	3,0%	5,1%	6,8%	5,9%	5,4%	6,0%

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

## Risques liés à l'insécurité alimentaire

*L'insécurité alimentaire affecte beaucoup plus les zones du Centre-Ouest et du Nord et présente de grandes disparités régionales.*

La couverture des besoins alimentaires constitue le socle du bien-être des ménages. La capacité d'une société à assurer ce minimum vital pour sa population informe grandement sur son efficacité.

L'analyse de la sécurité alimentaire a été faite de façon indirecte à travers le score de consommation alimentaire. Cet indicateur mesure la fréquence avec laquelle différents groupes d'aliments sont consommés et permet d'apprécier la diversité de l'apport alimentaire des ménages.

En Côte d'Ivoire, 7,6% de la population vit dans une situation d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire affecte deux fois plus les ménages extrêmement pauvres (13,9%), que les ménages non pauvres (6,9%). Cet écart important met en évidence l'insécurité alimentaire comme un facteur potentiel de vulnérabilité à l'extrême pauvreté.

L'insécurité alimentaire affecte beaucoup plus les zones du Centre-Ouest et du Nord et présente de grandes disparités régionales. Les régions de Cavally, du Tonkpi, du Poro et du Guemon sont les plus touchées par le phénomène.

## Exposition à des chocs

*L'exposition à des chocs préalables, notamment démographiques, peut augmenter la vulnérabilité des ménages.*

Ainsi, lorsque la composition du ménage change à la suite d'une maladie grave ou accident d'un membre du ménage, d'un décès, d'un divorce ou d'une séparation, les sources de revenus notamment du travail s'amenuisent. Ces situations ne sont pas sans conséquence sur la consommation du ménage. 35,7% de la population vit dans un ménage ayant connu un choc démographique durant les trois années précédentes.

Quel que soit le seuil d'extrême pauvreté considérée, quand l'on considère des ménages sensiblement identiques, autour du seuil d'extrême pauvreté, mais différant en leur statut d'extrême pauvreté, une proportion significativement plus importante de ménages extrêmement pauvres a été exposée à un choc démographique durant les trois années antérieures.

Tableau 15 : Effets des chocs sur le statut d'extrême pauvreté

	1 <sup>er</sup> décile	1,9 \$ PPA / Jr	Seuil Alimentaire
<b>Chocs</b>	<b>Diff</b>	<b>diff</b>	<b>Diff</b>
Choc idiosyncratique démographique	<b>0,036**</b>	0,021*	<b>0,047**</b>
Choc collectif naturel	-0,01	0,01	-0,004
Choc collectif économique	0,03*	0,02	0,0243393
Choc idiosyncratique économique	0,04	0,003	<b>0,1**</b>
Choc Collectif économique	-0,013	-0,025	-0,045
Autres Chocs Collectifs	-0,01	-0,033	0,046

**Note : Significativité \*p<0.10, \*\*p<0.05, \*\*\*p<0.01**

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

## **Quantification des chocs et identification de la population vulnérable**

La mise en œuvre des politiques et programmes efficaces de lutte contre la pauvreté nécessite l'identification des ménages présentement extrêmement pauvre mais également les ménages susceptibles de tomber dans la pauvreté dans le futur, c'est-à-dire vulnérables à l'extrême pauvreté (Chaudhuri, Jalan et Suryahadi, 2002, Dercon, 2001).

La vulnérabilité à l'extrême pauvreté est un concept prospectif. Son analyse requiert la connaissance de la distribution de la probabilité qu'un ménage soit extrêmement pauvre. Il est admis dans la littérature économique que l'analyse de la vulnérabilité fait usage des données longitudinales (données de panel) (Haughton et Khandker, 2009). Ces données permettent de retracer la dynamique des dépenses de consommation des ménages et par ricochet du statut d'extrême pauvreté. Elles permettent d'analyser l'influence des caractéristiques du ménages, de l'environnement économique sur ladite dynamique. En l'absence de données de panel il est possible de réaliser une analyse statique de la vulnérabilité à l'extrême pauvreté. (Chaudhuri, Jalan et Suryahadi, 2002).

Les données disponibles dans le pour l'analyse de la vulnérabilité sont les données de l'EHCVM 2018 et les enquêtes sur l'impact de la pandémie de la COVID-19. Les premières ne sont pas des données de panel et les dernières sont des données de panel mais sur un échantillon très réduit de ménage (voir annexe C pour plus de descriptions sur les données).

L'identification des ménages vulnérables est donc présentée selon une approche statique au moyen de l'EHCVM 2018, puis dynamique au moyen des enquêtes sur l'impact de la pandémie de la COVID-19.

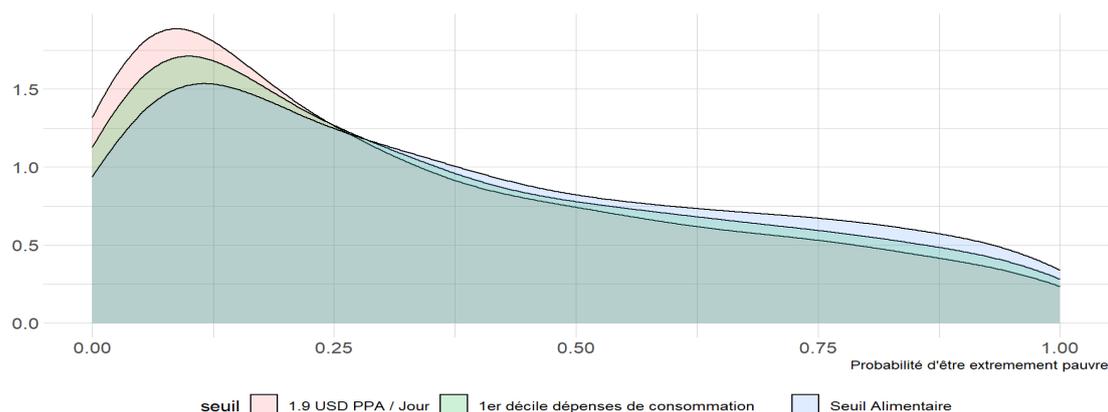
### **Analyse statique de la vulnérabilité à l'extrême pauvreté**

L'analyse de la vulnérabilité à l'extrême pauvreté a été réalisée selon les trois seuils retenus : (i) le seuil du premier décile des dépenses de consommation, (ii) le seuil retenu par la Banque Mondiale 1,9 \$ PPA / Jour, (iii) le seuil alimentaire.

### ***Analyse de la distribution de la probabilité d'extrême pauvreté***

Pour chaque ménage de l'EHCVM 2018, on estime la distribution de la probabilité que le ménage soit extrêmement pauvre selon les seuils retenus (cf. Annexe C pour la méthodologie.). Le Graphique 8 présente les distributions de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon trois (3) seuils d'extrême pauvreté. Il apparaît de manière générale que la probabilité d'être extrêmement pauvre reste faible quel que soit le seuil retenu.

Graphique 8 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon les seuils d'extrême pauvreté



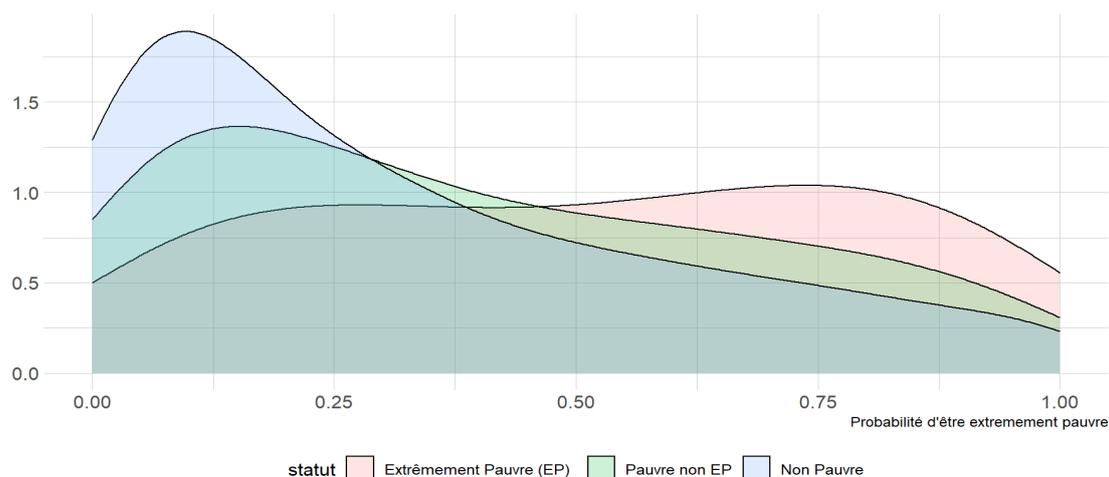
Source : Auteurs, EHCVM 2018

***La vulnérabilité à l'extrême pauvreté présente des disparités parmi les ménages extrêmement pauvres.***

Toutefois, une analyse plus fine met en évidence des disparités de la distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le statut de pauvreté des ménages. En effet, le Graphique 9 montre que la probabilité d'être extrêmement pauvre est distribuée de manière plutôt similaire entre les ménages non pauvres et les ménages pauvres mais non extrêmement pauvres. En revanche, parmi les ménages extrêmement pauvres deux tendances se dégagent : (i) une première tendance portée par des ménages présentant une probabilité élevée d'être extrêmement pauvre(ii) une seconde tendance portée par des ménages présentant une probabilité faible d'être extrêmement pauvre. Il est en effet possible de penser que ces derniers sont tombés dans l'extrême pauvreté en raison d'un choc survenu dans un passé récent. Mais l'analyse de l'incidence des chocs entre les ménages des différentes tendances s'est révélée faiblement informative. Certes, il apparaît que la probabilité d'être extrêmement pauvre soit légèrement différente selon la survenue des chocs individuels économiques et démographiques, des chocs collectifs violents et les autres chocs (cf. Graphique 14), mais seuls les chocs collectifs violents peuvent être significativement associés aux ménages de la deuxième tendance<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> L'analyse des chocs récents (survenus au cours des trois dernières années) a révélé que l'incidence du choc collectif violent entre les ménages des différentes tendances étaient mais au seuil de 10%. Il importe donc de nuancer fortement l'impact de choc comme cause de l'apparition des ménages de la deuxième tendance.

**Graphique 9 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le seuil du 1er décile des dépenses de consommation par statut d'extrême pauvreté**

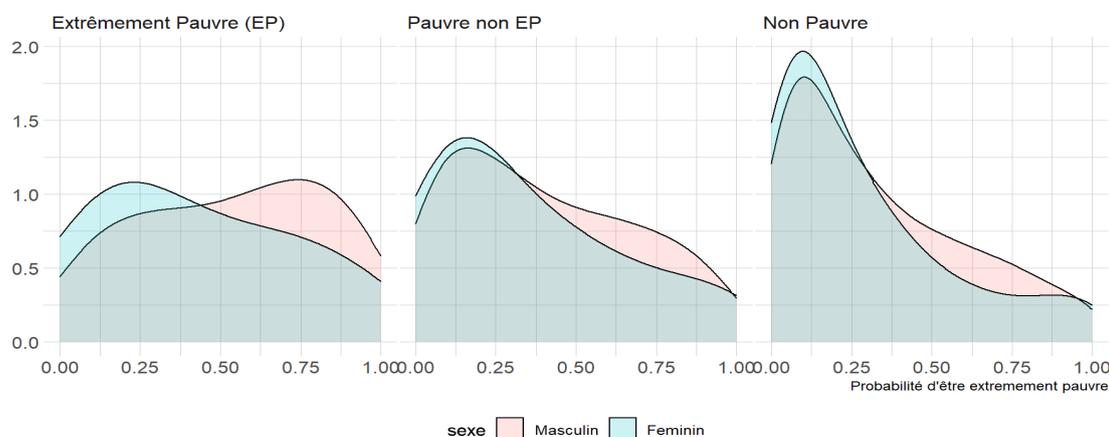


Source : Auteurs, EHCVM 2018

***La vulnérabilité à l'extrême pauvreté est différente selon le sexe du chef de ménage et le niveau d'instruction chez les ménages extrêmement pauvres.***

L'analyse de la distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre révèle également des disparités chez les ménages extrêmement pauvres selon le sexe du chef de ménage. L'extrême pauvreté est plus persistante chez les ménages dirigés par un homme comparativement aux ménages dirigés par une femme (cf. Graphique 10). Ce résultat peut être justifié par le fait que certains ménages dirigés par les femmes soient en réalité des ménages où l'homme est hors du ménage et soutient ce dernier au moyen de transferts réguliers.

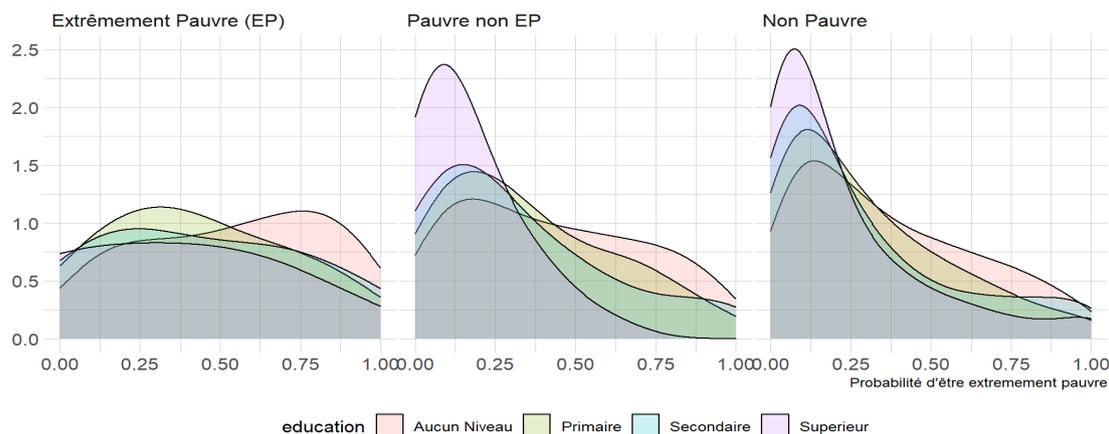
**Graphique 10 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le seuil du 1er décile des dépenses de consommation par sexe du chef de ménage et statut de pauvreté**



Source : Auteurs, EHCVM 2018

Outre les disparités selon le sexe du chef du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage est également source de variation de la distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre au sein de cette catégorie. L'extrême pauvreté est plus persistante chez les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction comparativement aux ménages dont le chef a au moins le niveau primaire (cf. Graphique 11).

**Graphique 11** : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon le seuil du 1er décile des dépenses de consommation par niveau d'éducation du chef de ménage et statut de pauvreté



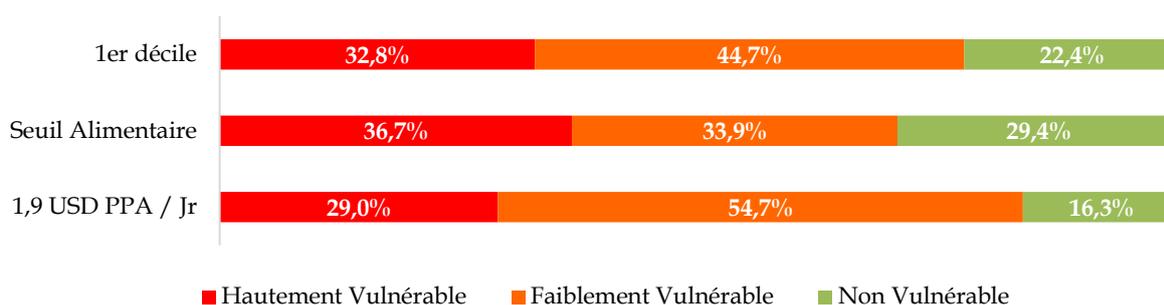
Source : Auteurs, EHCVM 2018

### *Analyse de l'incidence de la vulnérabilité à l'extrême pauvreté*

#### ***Plus de 3 individus sur 10 sont dans une situation critique vis-à-vis de l'extrême pauvreté***

Au-delà de l'analyse de la distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre, il est également possible de classer les individus selon leur niveau de vulnérabilité à l'extrême pauvreté de leur ménage (cf. Graphique 12). La classification des individus met en exergue une proportion relativement importante d'individus vulnérables à l'extrême pauvreté, avec un risque de devenir extrêmement pauvre supérieur à 50%. Ainsi, quel que soit le seuil d'extrême pauvreté retenue au moins 3 individus sur 10 sont dans une situation d'haute vulnérabilité à l'extrême pauvreté. Il convient de noter que la sécurité alimentaire demeure une question très préoccupante. Plus d'un individu sur 3 (soient 36,7%) a une très grande probabilité de tomber sous le seuil d'extrême pauvreté alimentaire, d'être ainsi en incapacité de mobiliser les ressources nécessaires afin d'assurer une nutrition décente.

**Graphique 12 : Incidence de la vulnérabilité des ménages selon les seuils d'extrême pauvreté**



Source : Auteurs, EHCVM 2018

L'information sur la vulnérabilité à l'extrême pauvreté n'est utile pour orienter les politiques publiques qu'en présence de pauvreté persistante (Banque Mondiale, 2011). La classification de la vulnérabilité permet de construire un proxy de la matrice de transition de l'extrême pauvreté (cf. Tableau 16).

**Tableau 16 : Proxy de la matrice de transition de l'extrême pauvreté grâce au statut de vulnérabilité**

	1er décile		Seuil alimentaire		1,9 \$ PPA / Jr	
	Non EP	EP	Non EP	EP	Non EP	EP
<b>Hautement Vulnérable</b>	27,7%	5,1%	27,7%	9,0%	26,1%	2,9%
<b>Faiblement Vulnérable</b>	40,8%	3,9%	28,4%	5,5%	52,1%	2,6%
<b>Non Vulnérable</b>	21,3%	1,1%	26,4%	3,0%	16,0%	0,3%

Source : Auteurs, EHCVM 2018

*L'essentiel de la population en 2018 appartient à des ménages fragiles facile à l'extrême pauvreté ;*

Un peu plus du quart des individus, quel que soit le seuil d'extrême pauvreté considérée, appartenaient à des ménages qui n'étaient pas extrêmement pauvre mais qui présentaient un risque supérieur à 50% de le devenir. Les individus appartenant à des ménages extrêmement pauvres et faiblement vulnérables sont majoritaires dans la population (40,8%, 1<sup>er</sup> décile ; 28,4%, seuil alimentaire, 52,1%, 1,9 \$ PPA / Jr) ; même si leur situation est moins critique que les individus appartenant aux ménages hautement vulnérables.

Il faut aussi noter que la proportion d'individus appartenant aux ménages extrêmement pauvres en 2018 et non vulnérable demeure la plus faible (1,1%, 1<sup>er</sup> décile, 26,4%, seuil alimentaire, 0,3% 1,9 \$ PPA/Jour). Cette dernière mesure indique que la sortie de l'extrême pauvreté reste un phénomène rare. Le Tableau 17 présente la distribution du statut de vulnérabilité selon le statut d'extrême pauvre. Parmi les individus appartenant à des ménages extrêmement pauvres en 2018, plus de la moitié

sont hautement vulnérables à l'extrême pauvreté dans le futur et ce quel que soit le seuil retenu. Cette mesure monte jusqu'à 8 individus sur 10 quand on réunit la vulnérabilité forte et la vulnérabilité faible à l'extrême pauvreté.

**Tableau 17 : Distribution du statut de vulnérabilité selon le statut d'extrême pauvre**

	1er décile		Seuil Alimentaire		1,9 \$ PPA / Jr	
	Non EP	EP	Non EP	EP	Non EP	EP
Hautement Vulnérable	30,8%	50%	33,6%	51,4%	27,7%	50%
Faiblement Vulnérable	45,4%	38,2%	34,4%	31,4%	55,3%	44,8%
Non Vulnérable	23,7%	11,8%	32,0%	17,1%	17,0%	5,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Auteurs, EHVCM 2018

L'analyse de la distribution conjointe du statut d'extrême pauvreté et le statut de vulnérabilité selon les régions révèle qu'au sein de toutes les régions, les populations sont bel et bien soumises à un risque important de chute dans l'extrême pauvreté. (cf. Carte 4). Mais la région du Tonpki se distingue par un double fardeau d'une forte extrême pauvreté et d'une forte vulnérabilité.

Carte 4 : Distribution spatiale conjointe de l'extrême pauvreté selon le seuil du premier décile des dépenses de consommation annuelle et de la vulnérabilité des ménages par région



Source : Auteurs, EHVCM 2018

## Analyse dynamique : Cas de la maladie à coronavirus 2019

La maladie à coronavirus 2019 constitue une crise mondiale. En Côte d'Ivoire, le premier cas a été observé le 11 mars 2020. A la suite, les nombreuses mesures prises par le Gouvernement les 16 et 23 mars 2020 afin de contenir la propagation de la pandémie, ainsi que la situation délétère de santé, ont grandement affecté les ménages. Les 7 et 14 mai 2020, à l'intérieur du pays, puis dans le Grand Abidjan, la relaxation s'est progressivement faite.

### Matrices de transition

Le Tableau 18 résume les changements dans le statut de pauvreté des ménages sur la période couverte par les données.

Il faut relever que le choc enregistré à la suite de la COVID-19 se transmet aux ménages par le biais des revenus premièrement. La consommation par tête, dont l'ajustement est un dernier recours, aurait, s'il y a lieu, des effets retardés.

Tableau 18 : Transition entre états de pauvreté

	avril-20		août-20		octobre-20		janvier-21	
	NP	EP	NP	EP	NP	EP	NP	EP
<b>2018-2019 (round 0)</b>								
Non pauvre	98,45	1,55	89,38	10,62	88,85	11,15	89,54	10,46
Extrêmement pauvre	49,28	50,72	67,77	32,23	59,68	40,32	69,23	30,77
<b>round 1: avr-20</b>								
Non pauvre			83,3	16,7	85,66	14,34	83,3	16,7
Extrêmement pauvre			74,39	25,61	65,23	34,77	95,64	4,36
<b>round 2: août-20</b>								
Non pauvre					85,6	14,4	89,11	10,89
Extrêmement pauvre					63,35	36,65	73,7	26,3
<b>round 3: oct-20</b>								
Non pauvre							89,48	10,52
Extrêmement pauvre							67,67	32,33

Source : Auteurs, Enquêtes COVID-19, INS

Note : EP : Extrêmement pauvre, NP : Non extrêmement pauvre

Globalement, 21,8% de la population expérimente au moins un épisode de pauvreté, majoritairement transitoire. Cette forte prédominance de la pauvreté transitoire est

symptomatique d'une grande vulnérabilité des ménages, qui sont exposés à des risques desquels ils ne peuvent se prémunir (Bah, 2013).

L'ampleur du phénomène de pauvreté chronique augmente entre avril et octobre 2020. La proportion de ménages dans la trappe de l'extrême pauvreté baisse entre octobre 2020 et janvier 2021. Ce retournement pourrait marquer une amorce de la normalisation des conditions générales.

Tableau 19 : Typologie (%) de l'extrême pauvreté sur la période d'examen

	avril-20	août-20	octobre-20	janvier-21	Ensemble
<i>Non pauvre</i>	97,2	75,4	71,7	73,5	78,2
<i>Extrême pauvreté transitoire</i>	2,2	22,2	22,4	20,7	21,4
<i>Extrême pauvreté chronique</i>	0,7	2,4	6,0	5,8	0,4

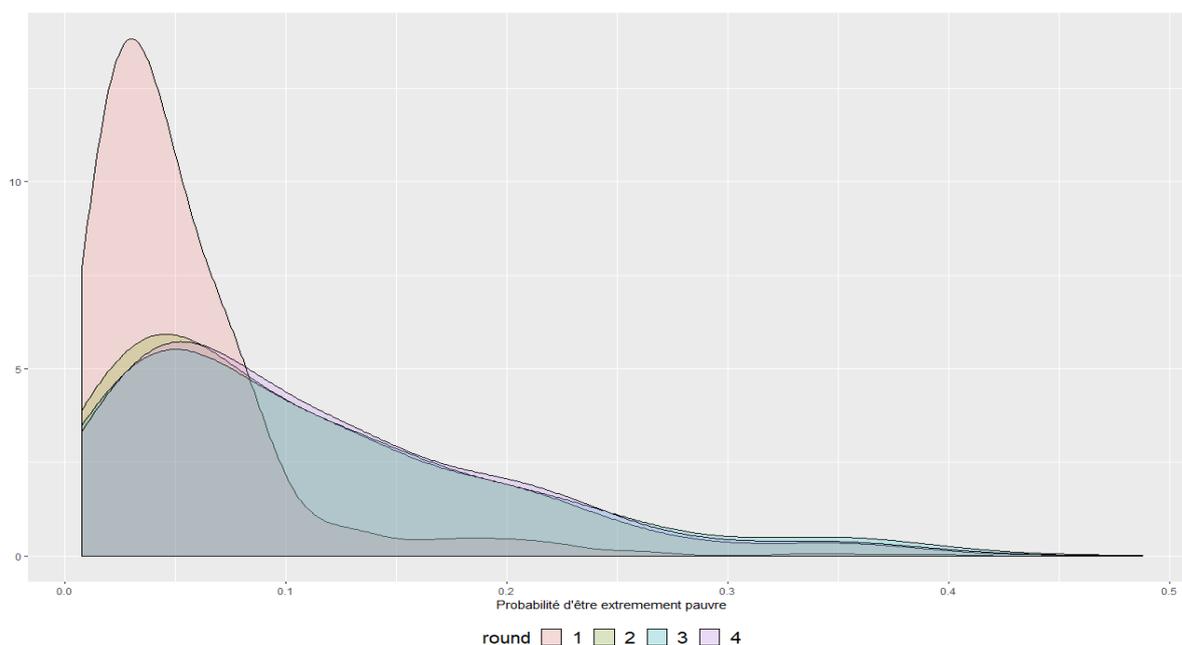
Source : Auteurs, Enquêtes COVID-19, INS

### *Analyse de la distribution de la probabilité d'extrême pauvreté future*

Le Graphique 13 présente les distributions de la probabilité d'être extrêmement pauvre lors des différentes périodes de l'étude. Ainsi en 2018, la vulnérabilité de la population à l'extrême pauvreté était beaucoup moins importante avec % d'individus dont la probabilité n'excédait pas 0,1.

A la suite des chocs engendrés par la maladie à coronavirus, notamment sur la composition des ménages, l'emploi, la santé et les revenus, la situation a drastiquement changé. La vulnérabilité des ménages à l'extrême pauvreté s'est progressivement exacerbée. Il importe cependant de relever une baisse notable à partir d'Octobre 2020.

Graphique 13 : Distribution de la probabilité d'être extrêmement pauvre selon les différentes vagues



Source : Auteurs, Enquêtes Impact COVID-19, INS

### *Déterminants de la vulnérabilité des ménages*

L'analyse des déterminants de la pauvreté future des ménages renseigne sur l'importance des sources de vulnérabilité et des facteurs de résilience examinés à la section précédente.

#### *Statut actuel ou antécédents*

***La propension d'un ménage à basculer dans un état d'extrême pauvreté ou à y demeurer dans le futur dépend de sa situation actuelle.*** Ainsi, les ménages extrêmement pauvres sont près de deux fois plus susceptibles de connaître des épisodes additionnels d'extrême pauvreté que les non extrêmement pauvres.

#### *Caractéristiques du chef de ménage et composition du ménage*

***Les ménages dirigés pas des femmes sont moins vulnérables à l'extrême pauvreté que les ménages dirigés par des hommes et le niveau d'instruction du chef de ménage est un facteur important.***

L'éducation du chef de ménage réduit la vulnérabilité du ménage à l'extrême pauvreté. A contrario, le rôle du niveau d'étude des autres membres du ménage est négligeable.

Par ailleurs, le nombre relatif de dépendants a également un effet sur la vulnérabilité des ménages à l'extrême pauvreté.

Enfin, les ménages dirigés par un salarié sont moins enclins à l'extrême pauvreté que les autres.

A l'opposé, l'âge et le statut matrimonial du chef de ménage influencent peu la vulnérabilité des ménages. Ces résultats semblent contre-intuitifs.

### *Services financiers*

*Avoir accès à des services financiers classiques par l'intermédiaire d'une banque ou d'une institution de microfinance émerge comme un facteur de résilience notable.* Dans une moindre mesure, les ménages dont l'un des membres dispose de services prépayés ou d'un compte mobile banking sont également moins vulnérables à l'extrême pauvreté.

### *Facteurs géographiques*

*Les ménages vivant hors d'Abidjan, soit dans d'autres zones urbaines ou en milieu rural, sont plus vulnérables à l'extrême pauvreté.*

En effet, dans la capitale, les ménages ont une gamme d'opportunités et d'options plus large. Les informations sur les mesures prises par le Gouvernement y circulent plus aisément.

*L'isolation géographique est une source importante de vulnérabilité des ménages.* Les ménages vivant dans des localités dans lesquelles ne se trouvent pas de centre de santé public ou de pharmacie sont plus exposés au risque de devenir extrêmement pauvre en période de crise sanitaire.

### *Stratégies de mitigation de l'impact du choc*

Les ménages ont déclaré utiliser leur épargne (30,5%), demander du crédit (11,2%), recourir à l'appui d'autres ménages (16,4%) ou d'organisation (2,7%), vendre certains de leurs biens (2,1%) pour faire face aux répercussions de la crise.

Tableau 20 : Effets marginaux moyens des caractéristiques actuelles du ménage sur la probabilité d'être extrêmement pauvre dans le futur

	Mobile banking	Transfert d'argent	Stratégies de survie
<b>Statut d'extrême pauvreté</b>			
Réf: Non pauvre			
Extrêmement pauvre	0,521*** [0,304,0,739]	0,516*** [0,298,0,734]	0,514*** [0,334,0,694]
<b>Sexe</b>			
Réf: Féminin			
Masculin	-0,219** [-0,395,-0,0424]	-0,211** [-0,388,-0,0351]	-0,155* [-0,335,0,0240]

	Mobile banking	Transfert d'argent	Stratégies de survie
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>			
Réf: Aucun niveau			
Primaire	-0,0508 [-0,224,0,123]	-0,0565 [-0,229,0,116]	-0,0761 [-0,254,0,102]
Secondaire	-0,264*** [-0,440,-0,0868]	-0,270*** [-0,445,-0,0945]	-0,261*** [-0,442,-0,0794]
Supérieur	-0,435*** [-0,718,-0,152]	-0,439*** [-0,721,-0,158]	-0,466*** [-0,773,-0,160]
<b>Ratio de dépendance</b>	0,0882** [0,0136,0,163]	0,0864** [0,0117,0,161]	0,054 [-0,0210,0,129]
<b>Milieu de résidence</b>			
Réf: Abidjan			
Autres urbains	0,290*** [0,112,0,468]	0,292*** [0,114,0,470]	0,241*** [0,0630,0,420]
Rural	0,510*** [0,316,0,704]	0,477*** [0,277,0,677]	0,398*** [0,198,0,598]
<b>Le chef de ménage a un compte (banque, poste, IMF)</b>			
Oui	-0,260*** [-0,444,-0,0759]	-0,262*** [-0,446,-0,0783]	-0,175* [-0,366,0,0162]
<b>Le chef de ménage a un compte mobile money ou une carte prépayée</b>			
Oui	-0,073 [-0,249,0,103]		
<b>La localité de résidence a un hôpital public</b>			
Oui	-0,132* [-0,274,0,0108]	-0,112 [-0,258,0,0331]	-0,141* [-0,289,0,00670]
<b>Période COVID-19</b>			
Oui	0,560*** [0,314,0,805]	0,558*** [0,313,0,803]	
<b>La localité de résidence a un point de transfert d'argent</b>			
Oui	-0,14 [-0,330,0,0501]	-0,157* [-0,343,0,0298]	
<b>Stratégie de survie</b>			
<b>Le ménage a obtenu du crédit</b>			-0,0993 [-0,299,0,100]
<b>Le ménage se fait aider par des amis ou la famille</b>			-0,00758 [-0,195,0,180]
<b>Le ménage a vendu ses biens</b>			-0,131 [-0,569,0,307]
<b>Le ménage se fait assister par des ONG</b>			-0,00217 [-0,373,0,369]
<b>Le ménage utilise son épargne</b>			-0,106 [-0,261,0,0492]

	Mobile banking	Transfert d'argent	Stratégies de survie
<b>Constante</b>	-1,890*** [-2,226,-1,554]	-1,832*** [-2,175,-1,489]	-1,048*** [-1,313,-0,783]
Insig2u	-2,034*** [-3,410,-0,659]	-2,025*** [-3,393,-0,656]	-11,31 [-43,21,20,59]

Source : Auteurs, Enquêtes COVID-19, INS

Note : \*p<0.10, \*\*p<0.05,\*\*\*p<0.01, le dernier modèle a été estimé en excluant les données d'avril 2020 pour lesquelles les stratégies de survie du ménage ne sont pas renseignées.

**Tableau 21 : Distribution de la vulnérabilité selon les stratégies de survie du ménage**

		Utilisation d'épargne	Demande de crédit	Demander de l'aide à d'autres ménages	Ventes de certains biens	Demander de l'aide aux institutions ou aux ONG
<b>Août-2020</b>						
National	Non vulnérable	69,0	58,5	68,0	55,6	76,9
	Faiblement vulnérable	22,0	26,2	23,3	36,1	17,3
	Hautement vulnérable	8,9	15,3	8,7	8,3	5,8
Abidjan	Non vulnérable	98,7	97,3	94,8	100,0	100,0
	Faiblement vulnérable	1,3	2,7	5,2	0,0	0,0
	Hautement vulnérable	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Urbain (hors Abidjan)	Non vulnérable	47,5	48,3	52,4	25,0	66,7
	Faiblement vulnérable	45,8	39,7	40,5	68,8	33,3
	Hautement vulnérable	6,7	12,1	7,1	6,3	0,0
Rural (hors Abidjan)	Non vulnérable	10,4	12,0	9,1	33,3	12,5
	Faiblement vulnérable	49,4	46,0	54,5	33,3	50,0
	Hautement vulnérable	40,3	42,0	36,4	33,3	37,5
<b>Octobre 2020</b>						
National	Non vulnérable	61,5	57,7	61,8	40,0	56,4
	Faiblement vulnérable	28,5	29,4	28,1	48,0	30,8
	Hautement vulnérable	10,0	12,9	10,1	12,0	12,8
Abidjan	Non vulnérable	95,2	98,6	93,2	100,0	93,3
	Faiblement vulnérable	4,1	1,4	5,8	0,0	6,7
	Hautement vulnérable	0,7	0,0	1,0	0,0	0,0
Urbain (hors Abidjan)	Non vulnérable	54,3	47,8	46,5	62,5	43,8
	Faiblement vulnérable	41,1	47,8	44,2	37,5	37,5
	Hautement vulnérable	4,7	4,3	9,3	0,0	18,8
Rural (hors Abidjan)	Non vulnérable	8,0	8,3	12,8	0,0	12,5
	Faiblement vulnérable	54,7	52,1	51,3	75,0	62,5
	Hautement vulnérable	37,3	39,6	35,9	25,0	25,0

Source : Auteurs, Enquêtes COVID-19, INS

## Conclusion et Recommandations

Cette étude avait pour objectifs d'établir un profil désagrégé des individus extrêmes pauvres en Côte d'Ivoire et d'en comprendre les déterminants, d'analyser la vulnérabilité des individus ainsi que les inégalités, et d'analyser la résilience des ménages aux chocs de diverses natures. A cet effet, une série d'analyses statistiques et économétriques a été réalisé sur les données de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2018) et des enquêtes de suivi de l'évolution des conditions de vie des ménages post COVID-19.

En Côte d'Ivoire, les individus extrêmement pauvres vivent dans des ménages de grande taille dont le chef est faiblement instruit, exerce dans la branche agricole ou les services dans le cas d'Abidjan, est propriétaire de son logement, mais sans documentation officielle.

De grandes disparités sont à relever en ce qui concerne la distribution spatiale de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Les régions du Centre-Ouest, notamment dans le Tonkpi, le Haut-Sassandra, la Marahoué et au Nord dans le Tchologo sont les plus pauvres et contribuent le plus à l'extrême pauvreté.

L'une des grandes contributions de ce travail est le calcul de l'incidence de l'extrême pauvreté pour l'ensemble des sous-préfectures. Il revient que les dix sous-préfectures les plus pauvres se retrouvent dans les régions du Tonkpi et du Bafing:

L'analyse des déterminants de l'extrême pauvreté met en évidence l'importance du niveau d'instruction du chef de ménage, de l'inclusion financière, de l'accès à internet et de la possession de biens productifs.

Concernant les questions de vulnérabilité, il revient que l'enclavement des localités de résidence affecte beaucoup plus les ménages extrêmement pauvres que les autres. Par ailleurs, le déficit d'infrastructures influence fortement les taux d'utilisation des services.

Enfin, les enquêtes réalisées sur l'impact de la COVID-19 ont mis en évidence le caractère relativement prépondérant des épisodes transitoires d'extrême pauvreté, même si près d'un tiers de la population en état d'extrême pauvreté vit une extrême pauvreté chronique.

En termes de recommandations, il est important de :

- **Développer les solutions de proximité pour la constitution des dossiers d'état civil et l'enregistrement des naissances**

Le rapprochement des services d'état civil est un pas important. En effet, un enfant de moins de 15 ans sur deux vivants dans un ménage extrêmement pauvre n'a pas d'acte de naissance.

Le lien étroit entre la possession de documents administratifs et la capacité de saisir des opportunités diverses, notamment d'éducation marque d'un caractère urgent cette problématique.

Il faudrait étudier la faisabilité d'avoir dans les maternités et hôpitaux des points d'enregistrement.

Par ailleurs, la corruption vient rehausser les prix de ce service public. Il faut éduquer les populations sur leurs droits et communiquer largement sur les tarifs en vigueur.

- **Investir aussi bien dans l'offre des infrastructures éducatives que dans le renforcement de la demande**

La cartographie de l'accès et de l'utilisation des services éducatifs met en évidence de fortes inégalités entre régions, milieux de résidence et ménages selon leur statut d'extrême pauvreté. La politique de la scolarisation obligatoire adoptée par la Côte d'Ivoire ne saurait s'opérationnaliser dans un tel contexte.

Ce rapport a démontré que la scolarisation et le nombre d'années d'étude, notamment au-delà de l'école primaire, des enfants aujourd'hui ont un impact significatif sur le statut d'extrême pauvreté et la vulnérabilité de leurs ménages dans le futur.

Les initiatives de lutte contre l'extrême pauvreté doivent donc s'accompagner d'investissements conséquents dans la construction de salles de classe. L'accessibilité-prix de l'école est également à examiner.

Des subventions sont à envisager pour l'école secondaire, notamment en milieu urbain pour les ménages extrêmement pauvres.

- **Rapprocher les services de santé des populations**

En période de crise sanitaire, la présence d'établissements sanitaires de première nécessité est un facteur de résilience important.

- **Sensibiliser les populations et les éduquer à des pratiques améliorées d'assainissement**

Une caractéristique discriminante des ménages extrêmement pauvres est l'évacuation des eaux usées, des déchets solides et des excréments dans la nature ou les rues. Ces pratiques insalubres favorisent le développement de maladies et peuvent contribuer à perpétuer des chocs sur les dépenses de consommation.

Il est donc impérieux dans une démarche de ciblage communautaire d'adresser la question de l'assainissement. La construction d'infrastructures idoines et la sensibilisation des populations à leur usage doit intégrer les leaders communautaires dans une perspective de conduite du changement.

- **Renforcer les campagnes de développement de l'inclusion financière.**

La pénétration géographique des services financiers, classiques ou décentralisés, demeure un défi majeur. Des concertations avec les associations de banques ou de microfinances doivent se poursuivre afin d'équiper conséquemment les zones d'agence. Des modalités de subventions pour les frais de gestion pourraient également être envisagées. En retour, la sensibilisation des populations à l'ouverture de comptes et à la constitution de l'épargne doit continuer.

Les initiatives de réduction de la pauvreté et les programmes de transferts pourraient aider les ménages bénéficiaires à ouvrir des comptes bancaires et les éduquer à l'épargne.

## Références

- Alwang, J., Siegel, P. B., & Jorgensen, S. L. (2001). Vulnerability: a view from different disciplines (Vol. 115, p. 60). Social protection discussion paper series.
- Bah, A. (2013). Estimating vulnerability to poverty using panel data: Evidence from Indonesia. Available at SSRN 2411921.
- Banque Mondiale (2020) Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune. Washington, DC: World Bank. doi: 10.1596/978-1-4648-1602-4. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO
- Banque mondiale (2001), Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001: combattre la pauvreté, Editions Eska, Paris
- Chaudhuri, S., Jalan, J., & Suryahadi, A. (2002). Assessing household vulnerability to poverty from cross-sectional data : A methodology and estimates from Indonesia.
- Dercon, S. (2001). Assessing vulnerability. Publication of the Jesus College and CSAE, Department of Economics, Oxford University.
- Dercon, S. (2006). Vulnerability: a micro perspective. *Securing development in an unstable world*, 30, 117-146.
- Del Ninno, C., & Mills, B. (Eds.). (2015). *Les Filets Sociaux en Afrique : Des Méthodes Efficaces Pour Cibler Les Populations Pauvres Et Vulnérables en Afrique Sub-Saharienne*. World Bank Publications.
- Grosh, M., & Baker, J. L. (1995). Proxy means tests for targeting social programs. *Living standards measurement study working paper*, 118, 1-49.
- Haughton, J., & Khandker, S. R. (2009). *Handbook on poverty+ inequality*. World Bank Publications.
- Jaidi, L. (2020). *Le Registre social unique Enjeux et défis*.
- McBride, L., & Nichols, A. (2018). Retooling poverty targeting using out-of-sample validation and machine learning. *The World Bank Economic Review*, 32(3), 531-550.

# **Annexes**

## **Annexe A : Résultats détaillés**

### **Tableaux et Graphiques**

**Tableau 22 : Taux de pauvreté (%) des ménages par région selon le type de pauvreté et le milieu de résidence**

Région	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	p0	p1	p2	p0	p1	p2	p0	p1	p2
<b>Côte d'Ivoire</b>									
<i>Nord</i>									
Poros	41,1	10,1	3,8	58,9	18,5	7,8	50,6	14,6	5,9
Gontougo	11,2	3,8	1,6	37,2	8,9	3,4	32,1	7,9	3
Kabadougou	45,6	8,5	2,7	77,6	27,9	12,3	66,4	21,1	9
Worodougou	66,7	20,3	8,1	54,7	16,2	6,5	58,7	17,6	7
Bafing	46,9	15	5,8	74	24,7	11	67,8	22,4	9,8
Bagoue	31,2	7,7	2,6	52,8	14,5	5,4	44,7	12	4,3
Bere	52,6	14	5,5	54,6	15,8	6,8	54,1	15,3	6,5
Bounkani	21,3	4,8	1,8	50,4	13,5	5,2	45,7	12,1	4,7
Folon	18,3	1,8	0,5	49,3	12,9	4,9	44,8	11,2	4,2
Hambol	46,8	12	4,6	63,5	18,8	7,2	58,5	16,7	6,4
Tchologo	45,9	11,7	4,4	73,4	27,3	12,4	62,8	21,3	9,3
<i>Centre-Ouest</i>									
Haut-sassandra	26,5	7,9	2,9	66,6	21,1	8,8	50,8	15,9	6,5
Tonkpi	50,7	16,4	6,9	76,2	30	15,3	66,1	24,6	12
Marahoue	42,4	11,9	4,6	44,2	14,9	6,7	43,4	13,6	5,8
Cavally	57,9	22,2	10,9	72,4	22,1	9,7	65,8	22,1	10,2
Guemon	49,8	15	5,8	48,2	14,1	5,5	48,7	14,4	5,6
<i>Centre</i>									
Gbeke	24,7	5,8	2	43,8	11,7	4,5	33,1	8,4	3,1
District Yamoussoukro	19,2	4,9	1,9	45	16,3	7,3	26,5	8,1	3,5
N'zi	48,5	11,5	3,6	72,5	25,5	11,3	62,8	19,8	8,2
Belier	12,8	2,9	0,9	54,9	16,9	6,9	40,9	12,2	4,9
Iffou	41,5	10,1	3,8	60	17,3	6,3	54,6	15,2	5,6
Moronou	29,9	5,3	1,5	49,2	13,7	4,9	42,3	10,7	3,7
<i>Sud-Ouest</i>									
San-pedro	32,3	8,8	3,3	52,2	15,8	6,6	46,3	13,8	5,7
Lôh-Djiboua	24,3	5,8	1,9	56,1	16,7	6,4	45,4	13	4,9
Gôh	26,4	9,1	4,1	57,8	16	6,2	41,2	12,3	5,1
Gbôkle	34,4	6,5	1,8	36,3	8,2	2,8	35,7	7,7	2,5
Nawa	38,5	8,2	2,6	52,7	13,6	4,8	48,8	12,1	4,2
<i>Sud-Est</i>									
District Abidjan	10,2	2,2	0,7	10,9	2	0,4	10,2	2,2	0,7
Indenie-Djuablin	24,8	7,1	2,5	53,6	17,9	7,7	41,8	13,5	5,6
Sud-Comoé	13,7	5,3	2,6	36,9	8,8	2,8	25,8	7,1	2,7

Agneby-Tiassa	47,1	14,7	6	63	20,1	8,2	56,4	17,9	7,3
Grands-Ponts	27,9	6,6	2,3	47,3	13,8	5,8	37,6	10,2	4,1
La Mé	39,3	10,6	4,1	61,2	18,8	7,7	52,7	15,6	6,3

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 23: Répartition(%) des individus par région selon l'incidence de l'extrême pauvreté et les inégalités des dépenses de consommations**

	Seuil relatif						Inégalités			
	Part de la population totale (%)	Part des non-pauvres (%)	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	Contribution (%)	Intensité de l'extrême pauvreté (%)	Sévérité de l'extrême pauvreté, x100	Indice de gini	G(0)	G(1)	G(2)
<b>Côte d'Ivoire</b>										
<i>Nord</i>										
Poro	3,6	3,46	14,0	5,1	2,4	0,6	32,0	16,7	18,9	26,6
Gontougo	2,8	2,95	4,5	1,2	1,4	0,6	29,2	14,4	14,8	18,4
Kabadougou	0,8	0,74	18,9	1,5	4,0	1,4	33,8	18,9	22,6	36,3
Worodougou	1,1	1,04	17,7	2,0	2,8	0,8	27,4	12,1	12,7	15,1
Bafing	0,8	0,7	24,1	2,0	4,8	1,4	30,8	15,8	19,3	33,8
Bagoué	1,8	1,85	5,9	1,0	1,3	0,5	27,8	12,7	13,9	18,6
Béré	1,7	1,68	13,1	2,3	3,5	1,4	27,0	12,6	13,0	16,2
Boukani	1,2	1,18	10,4	1,2	1,8	0,5	30,3	15,3	18,1	34,6
Folon	0,4	0,43	9,8	0,4	1,6	0,5	28,9	13,8	15,1	20,1
Hambol	1,9	1,85	14,6	2,8	2,3	0,6	28,0	12,5	13,4	16,3
Tchologo	2,3	1,95	22,8	5,2	4,6	1,4	32,0	16,6	17,8	23,0
<i>Centre-Ouest</i>										
Haut-Sassandra	5,9	5,56	14,6	8,5	2,8	0,8	33,0	17,7	19,9	29,6
Tonkpi	4,3	3,48	28,0	12,2	7,3	3,0	35,1	20,4	21,8	29,5
Marahoué	3,8	3,59	14,6	5,5	2,9	0,9	33,9	18,9	19,8	26,0
Cavally	1,9	1,61	23,2	4,4	6,0	2,2	31,5	16,5	18,1	25,7
Guemon	4,2	4,11	11,7	4,9	1,8	0,4	30,4	14,9	16,4	21,7
<i>Centre</i>										
Gbeke	4,3	4,48	5,4	2,3	0,9	0,3	31,3	15,9	17,0	21,7
District Yamoussoukro	1,6	1,59	8,4	1,3	1,7	0,5	30,6	15,9	16,6	21,2
N'Zi	1,1	1,05	17,8	2,0	3,6	1,1	29,7	14,5	16,5	22,8
Bélier	1,5	1,54	9,6	1,5	2,0	0,7	27,9	12,9	13,3	16,0
Iffou	1,5	1,46	10,8	1,6	1,8	0,4	27,3	12,0	12,9	16,1

	Seuil relatif						Inégalités			
	Part de la population totale (%)	Part des non-pauvres (%)	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	Contribution (%)	Intensité de l'extrême pauvreté (%)	Sévérité de l'extrême pauvreté, x100	Indice de gini	G(0)	G(1)	G(2)
Moronou	1,6	1,68	7,0	1,1	0,7	0,1	25,2	10,3	11,2	14,2
<i>Sud-Ouest</i>										
San-Pedro	3,4	3,31	11,9	4,0	2,6	0,9	31,2	16,0	16,6	20,4
Lôh-Djiboua	3,2	3,22	8,8	2,8	1,6	0,4	32,9	17,3	18,8	24,6
Gôh	4,0	4,03	10,3	4,2	2,4	0,8	32,5	17,6	18,4	25,1
Gbôkle	1,6	1,78	2,5	0,4	0,4	0,1	26,3	11,1	11,9	14,5
Nawa	4,3	4,44	7,2	3,1	1,2	0,3	28,0	12,6	13,8	17,9
<i>Sud-Est</i>										
District Abidjan	21,9	24,12	1,0	2,1	0,2	0,0	32,6	17,2	18,5	24,1
Indenié-Djuablin	2,5	2,37	12,5	3,1	2,3	0,6	31,7	16,3	17,0	20,9
Sud-Comoé	2,6	2,78	5,3	1,4	1,3	0,4	31,7	16,8	18,5	25,5
Agneby-Tiassa	2,7	2,49	15,8	4,2	2,6	0,8	32,0	16,5	18,2	24,8
Grands-Ponts	1,5	1,46	9,6	1,4	1,9	0,5	29,7	14,6	15,0	18,0
La Mé	2,1	2,04	14,5	3,1	2,7	0,7	27,8	12,6	13,4	16,7

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 24: Indicateurs FGT des différents groupes sociodémographiques**

	Part de la population totale (%)	Part des non-pauvres (%)	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	IC à 95%	Part des extrêmes pauvres ou Contribution (%)	IC à 95%	Intensité de l'extrême pauvreté ou P1 (%)	Sévérité de l'extrême pauvreté ou P2, x100
<b>Milieu de Résidence</b>								
Abidjan urbain	20,7	22,8	1	[0,4,2,4]	2,1	[0,9,5,0]	0,2	0,0
Autre urbain	30	30,7	8	[6,7,9,5]	23,8	[19,5,28,7]	1,5	0,4
Rural	49,3	46,5	15,1	[13,5,16,8]	74,1	[69,0,78,6]	3,1	0,1
<b>Genre du CM</b>								
Masculin	82,8	82,7	10,1	[9,2,11,2]	83,8	[80,5,86,6]	2,0	0,63
Féminin	17,2	17,3	9,5	[7,8,11,5]	16,2	[13,4,19,5]	2,0	0,68
<b>Religion du CM</b>								
Musulman	42,5	42,7	9,6	[8,3,11,0]	40,5	[36,1,45,2]	1,8	0,5
Chrétien	42,5	43,3	8,3	[7,1,9,6]	35,1	[31,2,39,2]	1,7	0,6
Animiste	4,9	4,4	18,8	[14,8,23,5]	9,2	[7,1,11,8]	4,1	1,3
Autre Religion	0,9	0,9	13,8	[7,2,24,9]	1,3	[0,7,2,4]	2,5	0,6
Sans Religion	9,2	8,7	15,1	[12,6,18,0]	13,9	[11,5,16,6]	3,2	1,0
<b>Éducation du CM</b>								
Aucun	53,5	51,3	13,8	[12,5,15,2]	73,7	[70,0,77,0]	2,8	0,9
Maternelle	0	0	0		0		0,0	0,0
Primaire	18,4	18,5	9,6	[8,0,11,5]	17,6	[14,8,20,8]	1,9	0,6
Secondaire général 1	12	12,6	5,7	[4,1,7,8]	6,8	[5,0,9,1]	1,3	0,4
Secondaire technique 1	0,3	0,4	0		0		0,0	0,0
Secondaire général 2	7,3	7,9	2,3	[1,3,3,9]	1,6	[0,9,2,8]	0,4	0,1
Secondaire technique 2	1,1	1,2	0		0		0,0	0,0
Postsecondaire	2,4	2,7	0		0		0,0	0,0
Supérieur	5	5,5	0,6	[0,1,3,2]	0,3	[0,1,1,6]	0,1	0,0

<b>Diplôme du CM</b>									
Aucun	69,8	67,7	12,8	[11,6,14,0]	88,9	[86,1,91,2]	2,6	0,8	
CEPE	12,7	13,1	7	[5,3,9,3]	8,9	[6,8,11,4]	1,6	0,5	
BEPC	6,8	7,4	2,5	[1,4,4,3]	1,7	[1,0,2,9]	0,4	0,1	
CAP	0,6	0,7	0		0		0,0	0,0	
BT	0,5	0,5	0		0		0,0	0,0	
BAC	3,3	3,6	1,7	[0,5,5,3]	0,6	[0,2,1,8]	0,3	0,1	
DEUG, DUT, BTS	2,8	3,1	0		0		0,0	0,0	
Licence	0,9	1	0		0		0,0	0,0	
Maitrise	1,1	1,3	0		0		0,0	0,0	
Master/DEA/DESS	1,1	1,2	0		0		0,0	0,0	
Doctorat/Phd	0,3	0,3	0		0		0,0	0,0	
<b>Branche d'activité du CM</b>									
Agriculture	49,5	45,8	17	[15,5,18,7]	81,4	[77,6,84,7]	3,5	1,1	
Elevage/pêche	1,7	1,6	12,4	[7,7,19,5]	2	[1,2,3,3]	2,9	1,0	
Industries extractives	0,6	0,6	0,4	[0,1,1,9]	0	[0,0,0,1]	0,1	0,0	
Autres industries.	7,6	8,1	5,3	[3,1,8,8]	3,9	[2,3,6,5]	1,1	0,4	
BTP	3,2	3,5	3,5	[1,4,8,5]	1,1	[0,4,2,8]	0,5	0,1	
Commerce	13,4	14,3	4,4	[3,1,6,1]	5,7	[4,0,8,0]	0,8	0,2	
Restaurant/Hôtel	2,4	2,6	3,8	[1,8,8,0]	0,9	[0,4,1,9]	0,6	0,2	
Transport/Communication	5,5	6	2,4	[1,1,5,3]	1,3	[0,6,2,8]	0,5	0,1	
Education/Sante	5,7	6,3	1,2	[0,4,3,1]	0,7	[0,2,1,7]	0,2	0,0	
Services à la personne.	3,3	3,5	5	[2,4,10,1]	1,6	[0,8,3,3]	0,8	0,2	
Autres Services	7,1	7,7	2	[0,9,4,5]	1,4	[0,6,3,0]	0,3	0,1	
<b>CSP du CM</b>									
Cadre supérieur	1,2	1,4	0		0		0,0	0,0	
Cadre moyen/agent de maîtrise	6	6,7	0,3	[0,1,1,5]	0,2	[0,0,0,8]	0,0	0,0	

Ouvrier ou employé qualifié	8,6	9,5	1,2 [0,5,2,5]	1 [0,5,2,1]	0,1	0,0
Ouvrier ou employé non qualifié	7,5	8	5,2 [3,3,8,1]	3,8 [2,4,5,9]	1,1	0,3
Manœuvre, aide-ménagère	4,5	4,2	16,1 [11,3,22,5]	7 [4,6,10,4]	3,3	1,0
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	1,5	1,6	3,8 [1,1,12,0]	0,5 [0,2,1,8]	0,7	0,2
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	0,3	0,3	4,7 [1,1,18,4]	0,1 [0,0,0,6]	0,8	0,2
Aide familial	0,6	0,5	14,3 [6,2,29,6]	0,8 [0,3,1,8]	2,6	0,8
Travailleur pour compte propre	67,5	65,3	13,2 [12,0,14,6]	86,4 [82,5,89,5]	2,7	0,9
Patron	2,4	2,6	1,1 [0,2,4,4]	0,2 [0,1,1,0]	0,2	0,0
<b>Situation matrimoniale</b>						
Jamais Marié	14,9	15,6	6,2 [4,8,7,9]	9,2 [7,2,11,6]	1,1	0,3
Marié	77,6	77,1	10,6 [9,6,11,7]	82 [78,7,84,9]	2,1	0,7
Séparé(e)/Divorcé(e)	1,6	1,6	7,4 [3,9,13,6]	1,2 [0,6,2,2]	1,9	0,7
Veuf(ve)	5,9	5,7	13 [9,8,16,9]	7,6 [5,7,10,2]	2,9	1,1
<b>Inclusion financière</b>						
Le CM a un compte bancaire	21,5	23,7	1,2 [0,6,2,4]	2,6 [1,3,5,1]	0,1	0,0
Un membre du ménage a une carte prépayée ou un compte mobile money	63,9	66,8	6 [5,2,6,8]	38,1 [34,4,42,1]	1,0	0,3
Le ménage a bénéficié de crédit formel	4,3	4,5	6,6 [4,1,10,6]	2,8 [1,7,4,6]	1,2	0,3
Le ménage a bénéficié de crédit informel	7,4	7,1	14,2 [10,9,18,3]	10,5 [8,0,13,6]	2,7	0,8

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 25: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le sexe du chef de ménage et la taille de ménage**

Région	Genre du CM		Taille du Ménage		
	Féminin	Masculin	Au plus 3	Entre 4 et 6	Plus de 6
Côte d'Ivoire	16,2	83,8	2,8	31,5	65,8
<i>Nord</i>	8,9	91,1	2,8	19,8	77,4
Poro	17,9	82,1	5,6	27,3	67,1
Gontougo	23,8	76,2	3,5	26,3	70,2
Kabadougou	0,0	100,0	2,6	14,2	83,2
Worodougou	7,7	92,3	3,8	28,6	67,6
Bafing	3,5	96,5	1,5	29,4	69,1
Bagoué	22,0	78,0	0,0	36,3	63,7
Béré	10,2	89,8	1,4	9,5	89,1
Bounkani	3,7	96,3	3,7	14,9	81,3
Folon	13,0	87,0	1,7	19,1	79,2
Hambol	6,6	93,4	3,5	14,1	82,5
Tchologo	0,5	99,5	0,9	10,8	88,3
<i>Centre-Ouest</i>	13,5	86,5	3,4	35,0	61,6
Haut-Sassandra	10,1	89,9	3,9	30,2	65,9
Tonkpi	18,4	81,6	2,6	42,7	54,6
Marahoué	8,0	92,0	0,5	25,6	73,9
Cavally	8,7	91,3	10,2	41,2	48,5
Guemon	17,4	82,6	1,5	29,2	69,3
<i>Centre</i>	37,1	62,9	2,2	31,4	66,4
Gbeke	46,9	53,1	0,0	38,8	61,2
District Yamoussoukro	39,1	60,9	2,2	36,6	61,2
N'Zi	31,2	68,8	1,3	12,8	85,9
Bélier	31,1	68,9	0,4	36,0	63,5
Iffou	25,0	75,0	6,1	33,7	60,2
Moronou	50,5	49,5	4,9	35,0	60,1
<i>Sud-Ouest</i>	16,1	83,9	2,8	42,9	54,3
San-Pedro	15,7	84,3	4,6	57,4	38,0
Lôh-Djiboua	9,1	90,9	1,2	35,1	63,7
Gôh	19,1	80,9	0,0	50,4	49,6
Gbôkle	9,7	90,3	18,4	0,0	81,6
Nawa	19,5	80,5	3,4	26,9	69,6
<i>Sud-Est</i>	21,3	78,7	1,7	31,4	67,0

District Abidjan	49,5	50,5	0,0	21,3	78,7
Indenié-Djuablin	11,6	88,4	2,8	44,9	52,4
Sud-Comoé	0,0	100,0	0,0	8,4	91,6
Agneby-Tiassa	14,3	85,7	1,9	17,0	81,1
Grands-Ponts	39,9	60,1	2,9	32,1	65,0
La Mé	23,3	76,7	1,6	53,2	45,2
Indenié-Djuablin	16,2	83,8	2,8	31,5	65,8

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Note de Lecture :** Dans la région du Gontougo, 76,2% des individus extrêmement pauvres (1er décile de la consommation annuelle par tête) ont un chef de ménage de sexe masculin.

**Tableau 26: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la situation matrimoniale et la classe d'âge du chef de ménage**

	Statut matrimonial du chef de ménage				Classe d'âge du chef de ménage				
	Jamais Marié	Marié(e)	Séparé(e)/Divorcé(e)	Veuf(ve)	Moins de 25 ans	Entre 26 et 35	Entre 36 et 57	Entre 58 et 64	65 ans et plus
Côte d'Ivoire	9,2	82,0	1,2	7,6	9,2	2,3	19,9	60,9	8,9
<i>Nord</i>	6,2	88,6	0,8	4,3	6,2	3,7	24,2	57,4	10,8
Poro	19,1	72,1	1,1	7,7	19,1	3,4	23,3	54,9	15,0
Gontougo	7,1	71,9	12,6	8,4	7,1	7,1	25,2	39,6	28,2
Kabadougou	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	3,4	8,1	78,6	4,8
Worodougou	0,8	93,4	0,0	5,8	0,8	1,7	41,7	44,1	9,3
Bafing	4,0	96,0	0,0	0,0	4,0	1,6	31,1	50,0	12,3
Bagoué	0,0	78,0	0,0	22,0	0,0	0,0	34,2	39,7	26,1
Béré	4,1	94,9	0,0	1,0	4,1	1,9	33,0	46,2	10,5
Bounkani	0,0	96,3	0,0	3,7	0,0	5,4	25,4	55,5	0,0
Folon	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	5,9	28,2	51,5	11,4
Hambol	1,9	93,4	0,0	4,7	1,9	0,0	22,0	72,8	0,0
Tchologo	4,7	94,8	0,0	0,5	4,7	7,9	15,1	66,6	10,0
<i>Centre-Ouest</i>	7,2	85,3	0,5	7,0	7,2	2,4	21,7	60,4	7,9
Haut-Sassandra	5,8	90,7	0,0	3,5	5,8	1,0	16,3	68,7	6,9
Tonkpi	9,7	74,3	1,4	14,7	9,7	2,4	25,6	49,5	8,8
Marahoué	6,8	90,5	0,0	2,7	6,8	0,8	26,0	55,4	13,1
Cavally	6,6	92,8	0,0	0,5	6,6	4,7	25,9	65,1	2,7
Guemon	4,5	90,9	0,0	4,7	4,5	4,9	12,8	74,4	6,2
<i>Centre</i>	17,0	65,4	1,4	16,1	17,0	1,0	15,3	60,9	9,9
Gbeke	28,6	58,6	0,0	12,8	28,6	0,0	22,3	59,7	12,1
District Yamoussoukro	6,9	74,5	4,3	14,3	6,9	0,0	3,4	54,1	8,9
N'Zi	3,2	68,2	1,3	27,4	3,2	0,0	5,7	68,5	13,1
Béliér	27,1	56,6	1,2	15,1	27,1	3,5	21,6	60,4	1,2
Iffou	16,8	76,4	0,0	6,8	16,8	3,1	21,7	55,3	5,4
Moronou	17,4	60,1	3,4	19,1	17,4	0,0	15,4	66,1	18,4
<i>Sud-Ouest</i>	8,9	81,0	3,5	6,6	8,9	1,8	19,5	62,3	9,3
San-Pedro	7,4	84,4	4,8	3,4	7,4	2,5	26,5	60,3	3,2
Lôh-Djiboua	4,2	93,4	0,0	2,4	4,2	4,2	14,8	67,7	12,0
Gôh	8,1	81,3	5,9	4,7	8,1	0,0	20,5	55,4	13,1
Gbôkle	9,7	74,3	16,0	0,0	9,7	0,0	59,0	16,2	16,0

	Statut matrimonial du chef de ménage				Classe d'âge du chef de ménage				
	Jamais Marié	Marié(e)	Séparé(e)/Divorcé(e)	Veuf(ve)	Moins de 25 ans	Entre 26 et 35	Entre 36 et 57	Entre 58 et 64	65 ans et plus
Nawa	16,3	66,0	0,0	17,8	16,3	1,4	8,1	75,2	9,0
<i>Sud-Est</i>	13,6	75,1	1,1	10,2	13,6	1,2	12,0	66,5	6,7
District Abidjan	14,4	50,5	0,0	35,0	14,4	0,0	0,0	100,0	0,0
Indenié-Djuablin	3,4	88,4	5,0	3,1	3,4	2,2	15,1	57,8	6,3
Sud-Comoé	5,7	94,3	0,0	0,0	5,7	0,0	29,3	65,1	0,0
Agnéby-Tiassa	13,7	78,0	0,0	8,3	13,7	0,0	9,0	68,2	9,6
Grands-Ponts	48,1	42,0	0,0	9,9	48,1	8,0	18,8	47,7	0,0
La Mé	12,2	79,8	0,0	8,1	12,2	0,0	10,0	59,8	13,9
Indenié-Djuablin	9,2	82,0	1,2	7,6	9,2	2,3	19,9	60,9	8,9

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Note : Dans la région du Worodougou, 93,4% des individus extrêmement pauvres (1er décile de la consommation annuelle par tête) viennent d'un ménage dont le chef est marié. 41,7% des individus extrêmement pauvres viennent d'un ménage dont le chef de ménage a un âge compris entre 36 et 57 ans.

**Tableau 27: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le niveau d'instruction et le diplôme du chef de ménage**

	Diplôme du chef de ménage				Niveau d'instruction du chef de ménage				
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>88,9</b>	<b>8,9</b>	<b>1,7</b>	<b>0,6</b>	<b>73,7</b>	<b>17,6</b>	<b>6,8</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>
<i>Nord</i>	<b>96,1</b>	<b>2,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>89,0</b>	<b>7,8</b>	<b>2,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>
Poros	96,7	2,4	0,9	0,0	89,5	7,1	3,3	0,0	0,0
Gontougo	92,9	7,1	0,0	0,0	76,2	16,7	7,1	0,0	0,0
Kabadougou	100,0	0,0	0,0	0,0	94,0	6,0	0,0	0,0	0,0
Worodougou	97,8	2,2	0,0	0,0	86,9	10,9	2,2	0,0	0,0
Bafing	98,5	0,0	1,5	0,0	90,4	8,1	1,5	0,0	0,0
Bagoué	100,0	0,0	0,0	0,0	93,0	7,0	0,0	0,0	0,0
Béré	95,2	4,8	0,0	0,0	74,0	21,2	4,8	0,0	0,0
Bounkani	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Folon	100,0	0,0	0,0	0,0	95,3	4,7	0,0	0,0	0,0
Hambol	89,9	10,1	0,0	0,0	86,1	9,8	4,2	0,0	0,0
Tchologo	95,2	0,0	4,8	0,0	94,4	0,9	0,0	4,8	0,0
<b>Centre-Ouest</b>	<b>85,2</b>	<b>12,5</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>66,6</b>	<b>22,1</b>	<b>9,1</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>
Haut-Sassandra	82,1	12,7	2,9	2,3	71,1	16,3	7,4	5,2	0,0
Tonkpi	84,1	14,0	1,9	0,0	55,6	30,3	11,8	2,3	0,0
Marahoué	95,0	4,3	0,7	0,0	76,6	18,4	5,0	0,0	0,0
Cavally	91,4	8,6	0,0	0,0	74,9	22,1	3,0	0,0	0,0
Guemon	76,9	21,0	1,1	1,1	67,8	16,0	15,2	1,1	0,0
<b>Centre</b>	<b>95,2</b>	<b>2,9</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>82,2</b>	<b>15,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>
Gbeke	100,0	0,0	0,0	0,0	77,8	22,2	0,0	0,0	0,0
District Yamoussoukro	100,0	0,0	0,0	0,0	76,3	23,7	0,0	0,0	0,0
N'Zi	93,2	6,8	0,0	0,0	91,0	9,0	0,0	0,0	0,0
Bélier	95,5	0,0	4,5	0,0	81,5	14,0	4,5	0,0	0,0
Iffou	96,9	0,0	3,1	0,0	85,7	11,3	0,0	3,1	0,0
Moronou	81,1	13,1	0,0	5,8	78,7	10,4	5,1	0,0	5,8
<i>Sud-Ouest</i>	89,2	7,9	3,0	0,0	72,1	19,5	7,0	1,5	0,0
San-Pedro	81,9	12,7	5,3	0,0	69,1	18,0	13,0	0,0	0,0
Lôh-Djiboua	85,6	6,7	7,8	0,0	58,1	31,3	2,8	7,8	0,0
Gôh	92,5	7,5	0,0	0,0	81,5	8,7	9,7	0,0	0,0
Gbôkle	100,0	0,0	0,0	0,0	67,7	32,3	0,0	0,0	0,0
Nawa	95,8	4,2	0,0	0,0	76,4	23,6	0,0	0,0	0,0
<i>Sud-Est</i>	81,4	15,4	1,6	1,7	61,2	22,9	12,0	2,3	1,7
District Abidjan	52,2	35,5	0,0	12,3	17,1	35,0	35,5	0,0	12,3
Indenié-Djuablin	93,3	6,7	0,0	0,0	83,6	9,7	3,3	3,4	0,0
Sud-Comoé	100,0	0,0	0,0	0,0	94,0	6,0	0,0	0,0	0,0

	<b>Diplôme du chef de ménage</b>				<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>				
Agneby-Tiassa	80,6	19,4	0,0	0,0	56,7	35,2	8,0	0,0	0,0
Grands-Ponts	67,5	22,2	10,2	0,0	56,2	8,1	25,5	10,2	0,0
La Mé	87,3	9,4	3,3	0,0	60,7	26,0	10,0	3,3	0,0
Indenié-Djuablin	88,9	8,9	1,7	0,6	73,7	17,6	6,8	1,6	0,3

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 28: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la branche d'activité du chef de ménage**

**Branche d'activité du chef de ménage**

Région	Agriculture	Elevage/pêche	Industries extractives.	Autr. indust.	BTP	Commerce	Restaurant/Hotel	Trans./Comm.	Education/Sante	Services à la personne	Aut.res services	Non Emploi
Côte d'Ivoire	81,4	2,0	0,0	3,9	1,1	5,7	0,9	1,3	0,7	1,6	1,4	81,4
Nord	80,5	4,1	0,1	3,8	2,9	2,1	0,5	0,8	2,0	1,4	1,9	80,5
Poro	53,4	5,4	0,0	9,7	13,0	1,9	0,0	3,2	3,5	1,4	8,6	53,4
Gontougo	89,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,9	0,0	0,0	0,0	0,0	89,1
Kabadougou	95,7	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	95,7
Worodougou	74,3	11,8	0,6	2,6	0,0	1,9	0,7	1,4	2,8	3,9	0,0	74,3
Bafing	91,2	0,0	0,6	1,1	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	4,7	1,5	91,2
Bagoué	76,0	15,0	0,0	8,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	76,0
Béré	85,3	3,2	0,0	2,3	0,0	9,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,3
Boukani	97,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	97,6
Folon	82,0	9,0	0,0	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	82,0
Hambol	86,8	2,2	0,0	6,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	86,8
Tchologo	89,2	2,4	0,0	0,5	1,0	0,0	0,0	0,0	4,8	2,1	0,0	89,2
Centre-Ouest	85,4	1,6	0,0	2,4	0,0	6,8	0,4	1,0	0,2	1,2	1,0	85,4
Haut-Sassandra	81,3	0,0	0,0	2,3	0,0	9,1	0,0	2,4	0,0	3,6	1,4	81,3
Tonkpi	88,5	4,6	0,0	2,7	0,0	1,9	0,7	0,4	0,7	0,0	0,4	88,5

**Branche d'activité du chef de ménage**

Région	Agriculture	Elevage/pêche	Industries extractives.	Autr. indust.	BTP	Commerce	Restaurant/Hotel	Trans./Comm.	Education/Sante	Services à la personne	Aut.res services	Non Emploi
Marahoué	85,2	0,0	0,0	0,9	0,0	10,0	0,0	1,7	0,0	2,2	0,0	85,2
Cavally	89,9	0,8	0,0	0,0	0,0	8,3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,9
Guemon	81,4	0,0	0,0	5,7	0,0	9,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	81,4
<i>Centre</i>	85,6	1,6	0,0	1,1	0,4	6,4	0,5	0,0	0,7	2,1	1,6	85,6
Gbeke	78,9	0,0	0,0	0,0	0,0	18,9	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	78,9
District Yamoussoukro	71,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	10,2	14,2	71,0
N'Zi	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bélier	77,5	10,4	0,0	3,0	2,4	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	77,5
Iffou	94,1	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	94,1
Moronou	90,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	5,8	0,0	0,0	90,2
<i>Sud-Ouest</i>	86,7	0,7	0,0	2,9	0,0	7,7	0,4	1,0	0,0	0,0	0,7	86,7
San-Pedro	88,7	2,5	0,0	1,1	0,0	6,2	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	88,7
Lôh-Djiboua	95,7	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	95,7
Gôh	76,4	0,0	0,0	3,8	0,0	14,4	0,0	3,1	0,0	0,0	2,3	76,4
Gbôkle	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nawa	89,4	0,0	0,0	6,8	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,4
Sud-Est	65,4	1,0	0,0	10,6	2,4	6,6	3,6	4,0	0,0	4,2	2,2	65,4
District Abidjan	0,0	0,0	0,0	49,5	9,0	8,2	0,0	12,3	0,0	21,1	0,0	0,0

**Branche d'activité du chef de ménage**

Région	Agriculture	Elevage/pêche	Industries extractives.	Autr. indust.	BTP	Commerce	Restaurant/Hotel	Trans./Comm.	Education/Sante	Services à la personne	Aut.res services	Non Emploi
Indenié-Djuablin	86,5	0,0	0,0	3,3	0,0	5,3	0,0	0,0	0,0	2,8	2,2	86,5
Sud-Comoé	64,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	29,6	0,0	0,0	6,2	0,0	64,2
Agneby-Tiassa	80,2	0,0	0,0	0,2	1,1	4,5	0,9	7,4	0,0	0,0	5,7	80,2
Grands-Ponts	39,1	15,3	0,0	20,9	4,9	13,0	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0	39,1
La Mé	77,3	0,0	0,0	5,3	2,1	10,3	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	77,3

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 29: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages**

Région	Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage									
	Cadre moyen/agent de maîtrise	Ouvrier ou employé	Ouvrier ou employé non qualifié	Manœuvre, aide	Stagiaire ou Apprenti	Stagiaire ou Apprenti	Aide familial	Travailleur pour compte	Patron	
<b>Côte d'Ivoire</b>	0,2	1,0	3,8	7,0	0,5	0,1	0,8	86,4	0,2	
<i>Nord</i>	0,5	0,7	5,9	5,7	0,4	0,2	0,2	85,4	1,0	
Poro	2,6	3,2	11,4	15,3	1,4	0,4	0,0	61,1	4,8	
Gontougo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	
Kabadougou	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,6	0,0	
Worodougou	0,0	0,0	12,7	10,1	1,4	0,0	0,0	75,8	0,0	
Bafing	0,0	0,0	9,9	5,2	0,0	1,0	0,0	84,0	0,0	
Bagoué	0,0	0,0	0,0	7,2	0,0	0,0	5,7	87,2	0,0	
Béré	0,0	0,0	2,3	2,9	0,0	0,0	0,0	94,8	0,0	
Bounkani	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	
Folon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	
Hambol	0,0	0,0	2,2	5,1	0,0	0,0	0,0	92,7	0,0	
Tchologo	0,0	0,0	5,9	1,2	0,0	0,0	0,0	92,9	0,0	
<b>Centre-Ouest</b>	0,0	1,3	1,4	6,3	0,2	0,3	0,9	89,5	0,0	
Haut-Sassandra	0,0	3,8	0,0	10,0	0,0	0,0	0,0	86,2	0,0	
Tonkpi	0,0	0,4	0,8	5,5	0,5	0,0	0,0	92,9	0,0	
Marahoué	0,0	0,0	4,2	1,4	0,0	0,0	0,0	94,4	0,0	
Cavally	0,0	0,0	3,6	5,6	0,0	0,0	7,5	83,3	0,0	
Guemon	0,0	2,3	0,0	8,3	0,0	2,1	0,0	87,3	0,0	

Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Région	Cadre moyen/agent et de maîtrise	Ouvrier ou employé	Ouvrier ou employé non qualifié	Manœuvre, aide	Stagiaire ou Apprenti	Stagiaire ou Apprenti	Aide familial	Travailleur pour compte	Patron
<i>Centre</i>	0,7	0,4	3,3	1,4	0,0	0,0	2,6	91,5	0,0
Gbeke	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	97,8	0,0
District Yamoussoukro	0,0	0,0	14,2	0,0	0,0	0,0	0,0	85,8	0,0
N'Zi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,8	93,2	0,0
Bélier	0,0	2,4	3,6	6,8	0,0	0,0	0,0	87,2	0,0
Iffou	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	8,1	89,7	0,0
Moronou	5,8	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	89,4	0,0
<i>Sud-Ouest</i>	0,0	0,0	2,0	6,3	0,4	0,0	0,8	90,5	0,0
San-Pedro	0,0	0,0	2,6	5,3	0,0	0,0	0,0	92,1	0,0
Lôh-Djiboua	0,0	0,0	0,0	5,7	0,0	0,0	0,0	94,3	0,0
Gôh	0,0	0,0	1,0	6,6	0,0	0,0	0,0	92,4	0,0
Gbôkle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Nawa	0,0	0,0	4,9	8,5	1,9	0,0	3,7	81,0	0,0
Sud-Est	0,0	1,8	8,0	14,7	2,2	0,0	0,2	73,0	0,0
District Abidjan	0,0	9,0	33,4	0,0	0,0	0,0	0,0	57,6	0,0
Indenié-Djuablin	0,0	0,0	4,9	42,1	0,0	0,0	0,0	53,0	0,0
Sud-Comoé	0,0	0,0	0,0	37,7	0,0	0,0	0,0	62,3	0,0
Agneby-Tiassa	0,0	0,0	0,0	1,7	7,4	0,0	0,8	90,1	0,0
Grands-Ponts	0,0	7,7	9,4	10,9	0,0	0,0	0,0	72,0	0,0
La Mé	0,0	0,0	6,5	6,1	0,0	0,0	0,0	87,4	0,0

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 30: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le statut d'occupation et le type de logement**

Région	Statut d'occupation du logement				Type de logement					
	Propriétaire titre	Propriétaire sans titre	Locataire	Autre	Villa	Appartement	Maison en Bande	Cour Commun	Maison Isolée	Case, Banco,
<b>Côte d'Ivoire</b>	5,6	3,8	17,7	22,2	22,1	28,6	5,6	3,8	17,7	22,2
<i>Nord</i>	2,7	6,4	23,6	22,5	28,0	16,9	2,7	6,4	23,6	22,5
Poros	2,2	15,2	12,1	25,3	41,8	3,4	2,2	15,2	12,1	25,3
Gontougo	0,0	0,0	69,1	22,8	0,0	8,1	0,0	0,0	69,1	22,8
Kabadougou	0,0	0,0	29,7	39,7	22,5	8,0	0,0	0,0	29,7	39,7
Worodougou	0,0	2,5	50,3	22,5	14,3	10,4	0,0	2,5	50,3	22,5
Bafing	0,0	1,0	20,6	33,2	15,9	29,3	0,0	1,0	20,6	33,2
Bagoué	0,0	9,6	18,8	37,8	18,8	15,0	0,0	9,6	18,8	37,8
Béré	8,1	0,0	19,1	11,0	31,9	29,9	8,1	0,0	19,1	11,0
Bounkani	0,0	0,0	40,2	0,0	33,0	26,7	0,0	0,0	40,2	0,0
Folon	0,0	3,4	7,0	60,5	15,8	13,3	0,0	3,4	7,0	60,5
Hambol	0,0	17,1	15,8	4,8	41,0	21,4	0,0	17,1	15,8	4,8
Tchologo	7,0	2,8	17,4	24,5	25,6	22,7	7,0	2,8	17,4	24,5
<b>Centre-Ouest</b>	10,7	3,9	14,4	12,7	23,9	34,4	10,7	3,9	14,4	12,7
Haut-Sassandra	0,0	0,0	6,0	31,0	24,4	38,7	0,0	0,0	6,0	31,0
Tonkpi	22,2	3,1	20,8	4,4	10,4	39,0	22,2	3,1	20,8	4,4
Marahoué	5,7	1,4	9,5	18,5	43,0	21,9	5,7	1,4	9,5	18,5

Région	Statut d'occupation du logement				Type de logement					
	Propriétaire titre	Propriétaire sans titre	Locataire	Autre	Villa	Appartement	Maison en Bande	Cour Commun	Maison Isolée	Case, Banco,
Cavally	0,0	6,1	3,0	5,8	31,8	53,2	0,0	6,1	3,0	5,8
Guemon	15,6	13,4	28,8	1,5	28,2	12,6	15,6	13,4	28,8	1,5
<i>Centre</i>	7,9	5,4	20,0	28,0	22,0	16,7	7,9	5,4	20,0	28,0
Gbeke	4,1	11,3	31,8	36,6	16,2	0,0	4,1	11,3	31,8	36,6
District Yamoussoukro	7,0	0,0	7,7	42,3	36,8	6,2	7,0	0,0	7,7	42,3
N'Zi	16,1	13,5	17,2	14,0	23,7	15,6	16,1	13,5	17,2	14,0
Bélier	4,2	0,0	0,0	36,0	31,2	28,7	4,2	0,0	0,0	36,0
Iffou	12,4	0,0	22,9	15,5	11,9	37,3	12,4	0,0	22,9	15,5
Moronou	0,0	0,0	37,6	26,7	15,6	20,1	0,0	0,0	37,6	26,7
<i>Sud-Ouest</i>	0,0	0,0	10,5	23,7	13,4	52,4	0,0	0,0	10,5	23,7
San-Pedro	0,0	0,0	0,0	18,5	7,3	74,1	0,0	0,0	0,0	18,5
Lôh-Djiboua	0,0	0,0	15,8	33,6	27,7	22,9	0,0	0,0	15,8	33,6
Gôh	0,0	0,0	18,8	23,0	16,7	41,5	0,0	0,0	18,8	23,0
Gbôkle	0,0	0,0	8,7	49,3	0,0	41,9	0,0	0,0	8,7	49,3
Nawa	0,0	0,0	8,4	19,1	5,9	66,6	0,0	0,0	8,4	19,1
Sud-Est	2,5	1,8	21,3	38,5	16,4	19,5	2,5	1,8	21,3	38,5
District Abidjan	0,0	0,0	0,0	85,6	0,0	14,4	0,0	0,0	0,0	85,6
Indenié-Djuablin	0,0	0,0	34,0	24,4	9,7	31,9	0,0	0,0	34,0	24,4
Sud-Comoé	0,0	0,0	24,8	42,1	33,1	0,0	0,0	0,0	24,8	42,1

Région	Statut d'occupation du logement					Type de logement				
	Propriétaire titre	Propriétaire sans titre	Locataire	Autre	Villa	Appartement	Maison en Bande	Cour Commun	Maison Isolée	Case, Banco,
Agneby-Tiassa	6,0	6,1	20,3	32,7	18,0	16,9	6,0	6,1	20,3	32,7
Grands-Ponts	0,0	0,0	16,4	23,7	8,8	51,0	0,0	0,0	16,4	23,7
La Mé	4,4	0,6	24,4	34,4	28,2	8,0	4,4	0,6	24,4	34,4

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 31: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la qualité de revêtement des murs extérieurs du logement des chefs de ménages**

Matériau des murs extérieurs du logement						
Région	Ciment/Béton/ Pierres de taille	Briques cuites	Bac alu, vitres, etc & Pierres simples (Traditionnelle)	Banco amélioré/ semi- dur	Matériaux de récupération	Paille, Banco, motte de terre
<b>Côte d'Ivoire</b>	25,8%	20,8%	1,4%	27,2%	1,2%	23,5%
<i>Nord</i>	36,3%	17,6%	0,4%	28,3%	0,3%	17,1%
Poros	62,2%	24,1%	0,0%	11,4%	0,0%	2,3%
Gontougo	22,5%	33,3%	0,0%	44,3%	0,0%	0,0%
Kabadougou	41,5%	13,6%	0,0%	31,6%	0,0%	13,4%
Worodougou	33,5%	37,3%	0,0%	24,4%	0,0%	4,7%
Bafing	15,6%	5,8%	0,0%	47,5%	0,0%	31,1%
Bagoué	17,4%	6,8%	0,0%	50,2%	0,0%	25,6%
Béré	17,9%	36,4%	0,0%	17,7%	0,0%	28,0%
Bounkani	17,8%	0,0%	0,0%	11,6%	0,0%	70,7%
Folon	30,0%	26,9%	0,0%	38,3%	0,0%	4,8%
Hambol	51,3%	6,6%	1,9%	22,0%	2,8%	15,5%
Tchologo	30,4%	8,9%	1,0%	40,8%	0,0%	18,8%
<i>Centre-Ouest</i>	12,4%	29,3%	2,1%	29,3%	1,4%	25,5%
Haut-Sassandra	8,8%	32,5%	0,0%	40,3%	0,0%	18,4%
Tonkpi	8,9%	33,9%	4,5%	30,8%	2,4%	19,6%
Marahoué	37,5%	4,9%	0,0%	34,6%	0,0%	22,9%
Cavally	3,4%	19,6%	0,0%	20,5%	4,9%	51,6%

---

**Matériau des murs extérieurs du logement**

---

Région	Ciment/Béton/ Pierres de taille	Briques cuites	Bac alu, vitres, etc & Pierres simples (Traditionnelle)	Banco amélioré/ semi- dur	Matériaux de récupération	Paille, Banco, motte de terre
Guemon	6,7%	48,4%	4,2%	8,2%	0,0%	32,5%
<i>Centre</i>	49,0%	14,0%	0,0%	21,1%	0,0%	16,0%
Gbeke	77,9%	4,7%	0,0%	17,4%	0,0%	0,0%
District Yamoussoukro	77,6%	10,6%	0,0%	5,6%	0,0%	6,2%
N'Zi	31,1%	18,0%	0,0%	19,3%	0,0%	31,7%
Bélier	42,8%	26,5%	0,0%	8,6%	0,0%	22,1%
Iffou	19,3%	10,6%	0,0%	48,4%	0,0%	21,7%
Moronou	39,1%	18,1%	0,0%	27,7%	0,0%	15,1%
<i>Sud-Ouest</i>	13,7%	9,5%	1,7%	31,2%	0,0%	43,9%
San-Pedro	0,0%	7,5%	0,0%	25,2%	0,0%	67,3%
Lôh-Djiboua	19,8%	20,0%	0,0%	20,4%	0,0%	39,8%
Gôh	26,3%	12,3%	5,9%	34,9%	0,0%	20,5%
Gbôkle	8,7%	0,0%	0,0%	49,3%	0,0%	41,9%
Nawa	9,9%	0,0%	0,0%	41,4%	0,0%	48,8%
Sud-Est	36,7%	21,6%	1,8%	21,1%	4,2%	14,6%
District Abidjan	38,2%	35,0%	0,0%	0,0%	26,7%	0,0%
Indenié-Djuablin	28,3%	7,0%	8,5%	22,7%	0,0%	33,5%
Sud-Comoé	49,4%	23,8%	0,0%	20,5%	0,0%	6,4%
Agneby-Tiassa	39,8%	27,3%	0,0%	19,1%	0,0%	13,8%

---

**Matériau des murs extérieurs du logement**

---

Région	Ciment/Béton/ Pierres de taille	Briques cuites	Bac alu, vitres, etc & Pierres simples (Traditionnelle)	Banco amélioré/ semi- dur	Matériaux de récupération	Paille, Banco, motte de terre
Grands-Ponts	42,8%	4,5%	0,0%	34,0%	7,0%	11,7%
La Mé	31,9%	26,7%	0,0%	30,9%	0,0%	10,5%

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Tableau 32: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon les matériaux de revêtement du sol et du toit du logement

Région	Matériau de revêtement du sol				Matériau de revêtement du toit				
	Carreaux/ Marbre	Ciment/Bé ton	Terre battue/Sab le	Dalle en ciment	Tuile	Tôles	Paille	Banco/Cha ume/Natte	Bache
<b>Côte d'Ivoire</b>	1,2	67,2	31,6	0,7	1,7	71,6	18,8	2,9	4,4
<i>Nord</i>	1,9	69,9	28,2	0,5	3,0	80,7	14,5	0,8	0,5
<b>Poro</b>	2,2	85,3	12,4	0,0	3,4	92,7	3,8	0,2	0,0
<b>Gontougo</b>	0,0	71,8	28,2	0,0	0,0	87,4	8,1	4,5	0,0
<b>Kabadougou</b>	5,6	74,4	20,0	0,0	0,0	81,4	18,6	0,0	0,0
<b>Worodougou</b>	7,2	65,9	26,9	5,7	0,0	78,8	15,5	0,0	0,0
<b>Bafing</b>	0,0	50,3	49,7	0,0	0,0	70,9	27,4	0,0	1,7
<b>Bagoué</b>	0,0	58,8	41,2	0,0	0,0	81,3	18,7	0,0	0,0
<b>Béré</b>	4,7	82,4	12,9	0,0	0,0	82,5	13,1	0,0	4,3
<b>Bounkani</b>	0,0	51,9	48,1	0,0	0,0	66,3	28,2	5,5	0,0
<b>Folon</b>	4,2	63,0	32,8	0,0	0,0	82,0	18,0	0,0	0,0
<b>Hambol</b>	0,0	57,1	42,9	0,0	16,5	58,5	23,0	2,0	0,0
<b>Tchologo</b>	0,0	70,9	29,1	0,0	2,1	86,2	11,7	0,0	0,0
<i>Centre-Ouest</i>	0,7	61,9	37,4	0,0	1,0	65,3	21,9	4,1	7,7
<b>Haut-Sassandra</b>	0,0	70,3	29,7	0,1	4,1	68,7	23,5	0,0	3,7
<b>Tonkpi</b>	2,1	50,3	47,6	0,0	0,0	65,0	25,1	2,9	7,0
<b>Marahoué</b>	0,0	76,5	23,5	0,0	0,0	77,1	11,4	7,5	3,9
<b>Cavally</b>	0,0	46,8	53,2	0,0	0,0	50,2	27,9	9,3	12,6
<b>Guemon</b>	0,0	73,2	26,8	0,0	0,0	60,3	17,7	5,6	16,4
<i>Centre</i>	0,0	76,4	23,6	0,3	0,7	84,1	13,5	0,0	1,4
<b>Gbeke</b>	0,0	90,4	9,6	0,0	0,0	97,9	2,1	0,0	0,0
<b>District Yamoussoukro</b>	0,0	89,5	10,5	2,2	0,0	91,6	0,0	0,0	6,2
<b>N'Zi</b>	0,0	53,3	46,7	0,0	0,0	67,5	32,5	0,0	0,0
<b>Bélier</b>	0,0	87,0	13,0	0,0	0,0	81,6	18,4	0,0	0,0
<b>Iffou</b>	0,0	74,9	25,1	0,0	4,5	81,7	10,2	0,0	3,6
<b>Moronou</b>	0,0	62,9	37,1	0,0	0,0	84,0	16,0	0,0	0,0
<i>Sud-Ouest</i>	0,0	63,7	36,3	0,0	2,9	58,6	27,3	5,9	5,3
<b>San-Pedro</b>	0,0	47,1	52,9	0,0	3,4	57,7	30,1	8,8	0,0
<b>Lôh-Djiboua</b>	0,0	65,1	34,9	0,0	9,7	53,2	35,4	0,0	1,6
<b>Gôh</b>	0,0	74,8	25,2	0,0	0,3	58,6	22,0	10,3	8,8
<b>Gbôkle</b>	0,0	49,3	50,7	0,0	0,0	58,1	41,9	0,0	0,0
<b>Nawa</b>	0,0	70,9	29,1	0,0	0,0	64,7	21,5	2,4	11,4

Région	Matériau de revêtement du sol				Matériau de revêtement du toit				
	Carreaux/ Marbre	Ciment/Bé ton	Terre battue/Sab le	Dalle en ciment	Tuile	Tôles	Paille	Banco/Cha ume/Natte	Bache
<b>Sud-Est</b>	3,3	72,4	24,3	3,3	0,5	75,7	13,9	2,7	3,9
<b>District Abidjan</b>	21,1	69,9	9,0	0,0	0,0	85,6	0,0	0,0	14,4
<b>Indenié- Djuablin</b>	0,0	68,0	32,0	0,0	0,0	75,9	14,9	0,0	9,2
<b>Sud-Comoé</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	97,6	2,4	0,0	0,0
<b>Agneby-Tiassa</b>	1,6	63,0	35,4	12,0	0,0	63,0	17,4	7,6	0,0
<b>Grands-Ponts</b>	0,0	91,9	8,1	0,0	0,0	79,0	21,0	0,0	0,0
<b>La Mé</b>	0,0	70,5	29,5	0,0	2,3	75,0	19,4	3,3	0,0

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Tableau 33: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la source d'éclairage du logement des chefs de ménages

Région	Mode d'accès à l'électricité			Source d'éclairage du logement				
	Oui, ménage connecté au réseau	Connecté chez le voisin	Non, ménage non connecté	Electricité réseau	Electricité (génératrice)	Lampe à pétrole/pi	Plaque solaire	Autre/Par affines
<b>Côte d'Ivoire</b>	22,8%	9,5%	67,6%	32,9%	0,7%	35,5%	29,4%	1,5%
<i>Nord</i>	15,0%	7,9%	77,0%	23,0%	1,4%	31,4%	43,1%	1,2%
<b>Poro</b>	9,9%	13,6%	76,5%	25,3%	2,1%	26,6%	42,8%	3,2%
<b>Gontougo</b>	24,9%	13,4%	61,8%	21,5%	16,7%	61,8%	0,0%	0,0%
<b>Kabadougou</b>	35,7%	12,0%	52,3%	47,5%	1,3%	30,3%	20,9%	0,0%
<b>Worodougou</b>	39,9%	8,1%	52,0%	48,0%	0,0%	31,2%	20,8%	0,0%
<b>Bafing</b>	8,9%	9,5%	81,6%	22,4%	0,0%	63,3%	14,3%	0,0%
<b>Bagoué</b>	22,7%	23,5%	53,8%	46,2%	0,0%	7,0%	46,8%	0,0%
<b>Béré</b>	14,0%	3,3%	82,8%	20,0%	0,0%	19,8%	60,3%	0,0%
<b>Bounkani</b>	3,7%	11,2%	85,1%	14,9%	0,0%	58,3%	26,8%	0,0%
<b>Folon</b>	54,3%	8,0%	37,7%	59,5%	2,9%	8,6%	29,1%	0,0%
<b>Hambol</b>	4,4%	3,1%	92,4%	7,6%	0,0%	38,6%	51,6%	2,2%
<b>Tchologo</b>	8,5%	0,0%	91,5%	8,5%	0,0%	18,2%	72,0%	1,3%
<i>Centre-Ouest</i>	17,9%	9,1%	73,1%	27,2%	0,4%	33,8%	37,9%	0,8%
<b>Haut-Sassandra</b>	13,2%	6,1%	80,7%	22,4%	0,0%	30,9%	45,0%	1,7%
<b>Tonkpi</b>	23,7%	15,8%	60,5%	37,5%	0,0%	47,2%	15,2%	0,0%
<b>Marahoué</b>	26,3%	7,6%	66,1%	31,6%	2,4%	23,7%	41,2%	1,2%
<b>Cavally</b>	6,3%	8,1%	85,6%	18,7%	0,0%	27,1%	54,2%	0,0%
<b>Guemon</b>	12,3%	0,0%	87,7%	12,3%	0,0%	22,5%	63,7%	1,5%
<i>Centre</i>	29,6%	9,3%	61,2%	40,2%	1,8%	50,3%	6,6%	1,0%
<b>Gbeke</b>	37,7%	8,3%	54,0%	50,4%	0,0%	43,8%	5,8%	0,0%
<b>District Yamoussoukro</b>	35,7%	23,9%	40,4%	59,6%	0,0%	36,1%	0,0%	4,3%
<b>N'Zi</b>	24,4%	0,9%	74,7%	23,0%	2,3%	59,4%	13,1%	2,1%
<b>Bélier</b>	44,1%	12,3%	43,6%	54,8%	6,2%	32,6%	6,4%	0,0%
<b>Iffou</b>	12,1%	3,1%	84,8%	18,6%	0,0%	74,0%	7,4%	0,0%
<b>Moronou</b>	20,8%	14,0%	65,2%	39,1%	3,4%	53,9%	3,6%	0,0%
<i>Sud-Ouest</i>	18,1%	8,1%	73,8%	27,2%	0,0%	43,7%	27,2%	1,9%
<b>San-Pedro</b>	6,8%	1,3%	91,8%	8,2%	0,0%	44,8%	47,0%	0,0%
<b>Lôh-Djiboua</b>	23,0%	20,9%	56,1%	36,9%	0,0%	45,9%	17,2%	0,0%
<b>Gôh</b>	25,2%	9,1%	65,7%	34,3%	0,0%	51,9%	13,8%	0,0%
<b>Gbôkle</b>	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	34,6%	65,4%	0,0%
<b>Nawa</b>	21,3%	5,2%	73,5%	37,2%	0,0%	30,6%	23,3%	8,9%

<b>Sud-Est</b>	47,0%	14,5%	38,5%	62,7%	0,2%	29,0%	4,3%	3,8%
<b>District Abidjan</b>	85,6%	0,0%	14,4%	85,6%	0,0%	0,0%	0,0%	14,4%
<b>Indenié-Djuablin</b>	29,2%	8,6%	62,2%	37,8%	0,0%	57,2%	5,1%	0,0%
<b>Sud-Comoé</b>	59,9%	22,8%	17,2%	82,8%	0,0%	2,4%	14,8%	0,0%
<b>Agneby-Tiassa</b>	53,1%	10,3%	36,7%	63,3%	0,0%	28,5%	3,2%	4,9%
<b>Grands-Ponts</b>	22,6%	26,2%	51,2%	51,7%	0,0%	42,4%	0,0%	5,9%
<b>La Mé</b>	37,0%	27,2%	35,8%	68,8%	1,0%	25,3%	4,9%	0,0%

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 34: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon la connexion à l'eau courante et le mode d'évacuation des eaux usées**

Région	Connexion à l'eau courante		Mode d'évacuation des eaux usées			
	Oui	Non	Puisard à l'évacuation	Egout	Trou dans le terrain	Dans la rue/nature
<b>Côte d'Ivoire</b>	7,7	92,3	3,3	2,0	6,5	88,2
<i>Nord</i>	4,8	95,2	1,2	2,4	4,9	91,6
<b>Poro</b>	3,6	96,4	0,0	0,0	3,6	96,4
<b>Gontougo</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	8,4	91,6
<b>Kabadougou</b>	2,8	97,2	4,7	10,4	2,1	82,7
<b>Worodougou</b>	19,7	80,3	0,0	9,4	14,4	76,2
<b>Bafing</b>	14,8	85,2	6,5	1,8	7,0	84,7
<b>Bagoué</b>	15,0	85,0	0,0	4,5	11,3	84,2
<b>Béré</b>	3,3	96,7	4,4	0,0	5,6	90,0
<b>Bounkani</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>Folon</b>	12,7	87,3	0,0	5,9	15,2	78,9
<b>Hambol</b>	0,0	100,0	0,0	4,4	0,0	95,6
<b>Tchologo</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	2,9	97,1
<i>Centre-Ouest</i>	3,3	96,7	1,3	0,2	2,5	96,0
<b>Haut-Sassandra</b>	1,2	98,8	0,0	0,0	3,3	96,7
<b>Tonkpi</b>	5,3	94,7	1,6	0,5	2,8	95,1
<b>Marahoué</b>	5,9	94,1	5,1	0,0	0,0	94,9
<b>Cavally</b>	1,9	98,1	0,0	0,0	4,5	95,5
<b>Guemon</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	1,2	98,8
<i>Centre</i>	13,3	86,7	0,9	1,7	4,3	93,1
<b>Gbeke</b>	17,0	83,0	2,5	0,0	12,2	85,4

<b>District Yamoussoukro</b>	18,6	81,4	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>N'Zi</b>	9,2	90,8	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>Béliér</b>	28,7	71,3	2,3	0,0	7,5	90,2
<b>Iffou</b>	0,0	100,0	0,0	10,6	2,1	87,3
<b>Moronou</b>	5,8	94,2	0,0	0,0	0,0	100,0
<i>Sud-Ouest</i>	3,0	97,0	8,2	0,8	16,7	74,3
<b>San-Pedro</b>	2,7	97,3	8,3	0,0	17,4	74,4
<b>Lôh-Djiboua</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	20,4	79,6
<b>Gôh</b>	7,8	92,2	13,9	2,7	3,2	80,2
<b>Gbôkle</b>	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>Nawa</b>	0,0	100,0	8,9	0,0	33,0	58,0
<b>Sud-Est</b>	23,1	76,9	8,0	7,2	10,2	74,6
<b>District Abidjan</b>	55,5	44,5	21,1	8,2	21,3	49,5
<b>Indenié-Djuablin</b>	4,2	95,8	0,0	3,4	5,6	91,1
<b>Sud-Comoé</b>	46,1	53,9	6,0	30,5	0,0	63,5
<b>Agneby-Tiassa</b>	10,7	89,3	12,4	3,5	13,3	70,8
<b>Grands-Ponts</b>	39,8	60,2	8,1	10,1	0,0	81,8
<b>La Mé</b>	20,5	79,5	2,3	4,1	12,4	81,2

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Tableau 35: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le mode de débarras des ordures

Région	Mode de débarras des ordures					
	Dépotoir public	Ramassage	Brûlées par le ménage	Dépotoir sauvage	Autre/Enterrées par le ménage	Dans la nature
<b>Côte d'Ivoire</b>	15,3	3,1	3,8	75,9	1,1	0,8
<i>Nord</i>	15,9	4,3	5,3	71,3	1,9	1,2
<b>Poro</b>	10,0	8,1	1,7	80,2	0,0	0,0
<b>Gontougo</b>	33,3	6,3	0,0	60,4	0,0	0,0
<b>Kabadougou</b>	22,5	0,0	7,6	69,8	0,0	0,0
<b>Worodougou</b>	7,6	0,0	8,1	84,3	0,0	0,0
<b>Bafing</b>	8,0	11,2	0,5	80,3	0,0	0,0
<b>Bagoué</b>	0,0	11,4	24,7	63,9	0,0	0,0
<b>Béré</b>	22,4	10,6	0,0	64,3	2,1	0,5
<b>Bounkani</b>	8,1	0,0	0,0	78,6	0,0	13,3
<b>Folon</b>	35,4	0,0	4,8	59,8	0,0	0,0
<b>Hambol</b>	12,4	0,0	0,0	83,5	2,0	2,1
<b>Tchologo</b>	24,3	0,0	12,9	54,3	7,1	1,4
<i>Centre-Ouest</i>	9,6	1,9	2,4	84,0	1,6	0,5
<b>Haut-Sassandra</b>	4,6	5,5	0,0	86,3	3,6	0,0
<b>Tonkpi</b>	4,9	1,6	0,5	90,6	1,0	1,4
<b>Marahoué</b>	16,5	0,0	0,0	83,5	0,0	0,0
<b>Cavally</b>	4,2	0,0	18,1	74,4	3,4	0,0
<b>Guemon</b>	26,9	0,0	0,0	73,1	0,0	0,0
<i>Centre</i>	25,2	2,6	3,6	67,2	0,0	1,3
<b>Gbeke</b>	41,7	4,8	0,0	53,4	0,0	0,0
<b>District Yamoussoukro</b>	39,1	11,3	0,0	49,5	0,0	0,0
<b>N'Zi</b>	15,2	0,0	0,0	84,8	0,0	0,0
<b>Bélier</b>	15,7	0,0	0,0	84,3	0,0	0,0
<b>Iffou</b>	18,8	0,0	19,6	53,4	0,0	8,2
<b>Moronou</b>	15,3	0,0	4,0	80,7	0,0	0,0
<i>Sud-Ouest</i>	11,4	0,0	1,4	86,8	0,0	0,5
<b>San-Pedro</b>	6,2	0,0	2,7	91,0	0,0	0,0
<b>Lôh-Djiboua</b>	6,9	0,0	0,0	93,1	0,0	0,0
<b>Gôh</b>	12,3	0,0	2,1	85,6	0,0	0,0
<b>Gbôkle</b>	0,0	0,0	0,0	84,0	0,0	16,0
<b>Nawa</b>	22,3	0,0	0,0	77,7	0,0	0,0
<b>Sud-Est</b>	24,5	7,1	7,3	60,1	0,4	0,6
<b>District Abidjan</b>	44,0	29,3	12,3	14,4	0,0	0,0

Indenié-Djuablin	20,5	2,2	12,1	63,4	1,8	0,0
Sud-Comoé	36,1	6,0	0,0	57,9	0,0	0,0
Agnéby-Tiassa	15,7	7,1	4,2	72,7	0,0	0,3
Grands-Ponts	12,6	2,9	11,1	73,5	0,0	0,0
La Mé	27,8	0,0	4,5	65,2	0,0	2,5

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

Tableau 36: Répartition (%) des individus vivant dans les ménages extrêmement pauvres selon le mode d'évacuation des excréments des chefs de ménages

Région	Evacuation des excréments						Désintégration par aversité
	Camion Vidangeur/ Canalisation	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Autre	Dans la nature	
<b>Côte d'Ivoire</b>	10,1	44,6	2,2	26,0	1,7	14,9	0,5
<i>Nord</i>	8,4	34,1	2,7	46,2	1,5	7,1	0,0
<b>Poro</b>	5,4	37,1	0,3	55,1	2,1	0,0	0,0
<b>Gontougo</b>	0,0	64,3	0,0	35,7	0,0	0,0	0,0
<b>Kabadougou</b>	0,0	49,5	19,4	28,6	2,5	0,0	0,0
<b>Worodougou</b>	8,6	41,7	0,0	43,1	0,0	6,7	0,0
<b>Bafing</b>	17,3	42,5	0,0	21,9	9,2	9,1	0,0
<b>Bagoué</b>	10,8	25,7	0,0	63,5	0,0	0,0	0,0
<b>Béré</b>	8,3	24,0	0,0	59,9	0,0	7,9	0,0
<b>Boukani</b>	0,0	44,9	0,0	55,1	0,0	0,0	0,0
<b>Folon</b>	0,0	51,5	0,0	22,7	0,0	25,7	0,0
<b>Hambol</b>	0,0	33,2	0,0	34,7	0,0	32,1	0,0
<b>Tchologo</b>	21,0	12,0	3,2	49,9	0,0	13,9	0,0
<i>Centre-Ouest</i>	5,5	49,0	0,9	14,1	3,6	26,2	0,6
<b>Haut-Sassandra</b>	5,1	55,0	0,0	25,9	2,8	9,7	1,6
<b>Tonkpi</b>	4,7	71,8	3,1	4,5	0,0	15,8	0,0
<b>Marahoué</b>	26,3	3,1	0,0	31,3	1,8	37,5	0,0
<b>Cavally</b>	0,0	34,5	0,0	2,6	9,7	51,7	1,3
<b>Guemon</b>	0,0	45,8	0,0	13,6	6,2	34,5	0,0
<i>Centre</i>	13,3	32,0	5,5	40,2	0,0	9,1	0,0
<b>Gbeke</b>	7,0	13,7	0,0	65,3	0,0	14,0	0,0
<b>District Yamoussoukro</b>	51,4	30,8	0,0	17,8	0,0	0,0	0,0
<b>N'Zi</b>	0,0	75,9	0,0	24,1	0,0	0,0	0,0
<b>Bélier</b>	0,0	61,4	0,0	38,6	0,0	0,0	0,0

Région	Evacuation des excréments						Désintégration par mordite
	Camion Vidangeur/ Canalisation	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Autre	Dans la nature	
Iffou	0,0	8,4	21,7	46,1	0,0	23,8	0,0
Moronou	0,0	65,5	0,0	34,5	0,0	0,0	0,0
<i>Sud-Ouest</i>	5,3	52,5	2,0	25,1	0,1	14,1	1,0
San-Pedro	4,1	78,5	0,0	11,3	0,0	6,1	0,0
Lôh-Djiboua	6,7	59,2	0,0	24,7	0,0	9,4	0,0
Gôh	9,5	22,0	6,4	28,1	0,4	30,7	3,1
Gbôkle	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Nawa	0,0	67,2	0,0	26,6	0,0	6,1	0,0
Sud-Est	22,7	44,5	3,0	23,3	0,4	5,5	0,5
District Abidjan	85,6	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indenié-Djuablin	4,4	76,0	0,0	11,8	0,0	7,8	0,0
Sud-Comoé	27,2	46,1	0,0	0,0	0,0	26,7	0,0
Agneby-Tiassa	13,6	35,0	8,7	37,2	1,6	2,0	1,9
Grands-Ponts	17,8	32,3	0,0	49,8	0,0	0,0	0,0
La Mé	9,4	49,2	2,6	35,7	0,0	3,1	0,0

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

**Tableau 37: Répartition (%) des individus selon le statut d'extrême pauvreté et le statut d'Etat civil par milieu de résidence et par région**

Région	Moins de 15 ans				15 ans et plus			
	Non EP(%)	SE(%)	EP(%)	SE(%)	Non EP(%)	SE(%)	EP(%)	SE(%)
<b>National</b>	<b>71,07</b>	<b>0,37</b>	<b>49,85</b>	<b>0,91</b>	<b>92,65</b>	<b>0,24</b>	<b>83,72</b>	<b>1,13</b>
Rural	58,89	0,50	45,60	1,03	89,58	0,38	81,32	1,38
Urbain	83,70	0,48	62,48	1,80	95,06	0,31	90,57	1,70
Poro	75,57	3,48	74,67	7,14	90,24	1,35	80,05	4,58
Gontougo	62,83	5,85	49,56	21,80	89,38	1,76	100,00	0,00
Kabadougou	73,86	5,20	57,45	10,35	93,91	1,32	88,64	3,59
Worodougou	50,78	5,77	39,48	9,34	84,59	2,13	65,74	7,36
Bafing	70,69	6,00	53,13	12,52	86,16	2,11	75,73	5,34
Bagoué	72,22	4,68	53,67	16,27	82,82	1,95	85,47	6,59
Béré	70,29	3,88	63,48	12,40	94,10	1,05	95,59	4,31
Bounkani	40,61	8,07	14,73	6,50	69,43	2,70	28,49	8,06
Folon	68,69	3,66	61,76	18,66	83,43	2,06	93,01	4,77
Hambol	72,76	4,22	45,74	18,06	93,92	1,24	92,97	4,28
Tchologo	72,97	6,14	48,07	8,05	82,04	1,89	78,48	3,49
Haut-Sassandra	57,15	4,98	36,57	6,16	90,14	1,28	84,35	4,06
Tonkpi	60,60	3,63	44,31	5,43	89,25	1,52	88,35	3,44
Marahoué	54,36	4,64	27,40	9,19	89,60	1,49	87,59	3,86
Cavally	58,96	4,80	49,43	9,90	85,79	2,05	85,75	4,97
Guemon	52,89	2,75	38,67	5,20	89,67	1,43	73,62	7,26
Gbeke	83,67	2,28	75,04	7,30	95,62	0,88	100,00	0,00
District Yamoussoukro	80,75	3,37	65,15	11,48	92,61	1,38	70,76	9,01
N'Zi	70,18	5,14	44,34	7,07	94,54	1,32	85,19	5,67
Bélier	80,70	3,59	61,23	10,40	95,87	1,11	84,56	6,41
Iffou	70,89	4,99	48,06	12,94	92,16	1,54	60,05	9,30
Moronou	70,38	3,22	65,84	12,79	96,60	0,86	94,56	3,82
San-Pedro	58,94	4,83	61,24	9,44	93,29	1,27	91,00	3,71
Lôh-Djiboua	70,69	3,28	48,65	4,95	92,26	1,25	87,28	4,83
Gôh	67,49	3,41	59,15	9,27	93,70	1,22	90,97	4,03
Gbôkle	66,61	5,64	30,03	8,18	90,05	1,67	62,11	21,00
Nawa	49,80	3,91	38,36	7,66	93,02	1,12	84,66	7,70
District Abidjan	91,53	1,12	77,85	9,86	97,63	0,50	100,00	0,00
Indenié-Djuablin	68,07	4,80	28,93	11,03	92,16	1,61	78,88	6,59
Sud-Comoé	85,85	3,29	63,11	22,24	93,59	1,05	61,70	20,66

Région	Moins de 15 ans				15 ans et plus			
	Non EP(%)	SE(%)	EP(%)	SE(%)	Non EP(%)	SE(%)	EP(%)	SE(%)
Agneby-Tiassa	74,74	3,75	78,23	6,68	92,62	1,88	74,81	8,37
Grands-Ponts	71,10	5,34	41,30	8,79	85,19	2,13	76,84	9,11
La Mé	85,06	3,68	81,03	5,04	93,98	1,24	100,00	0,00

Source : Auteurs, EHCVM 2018, INS

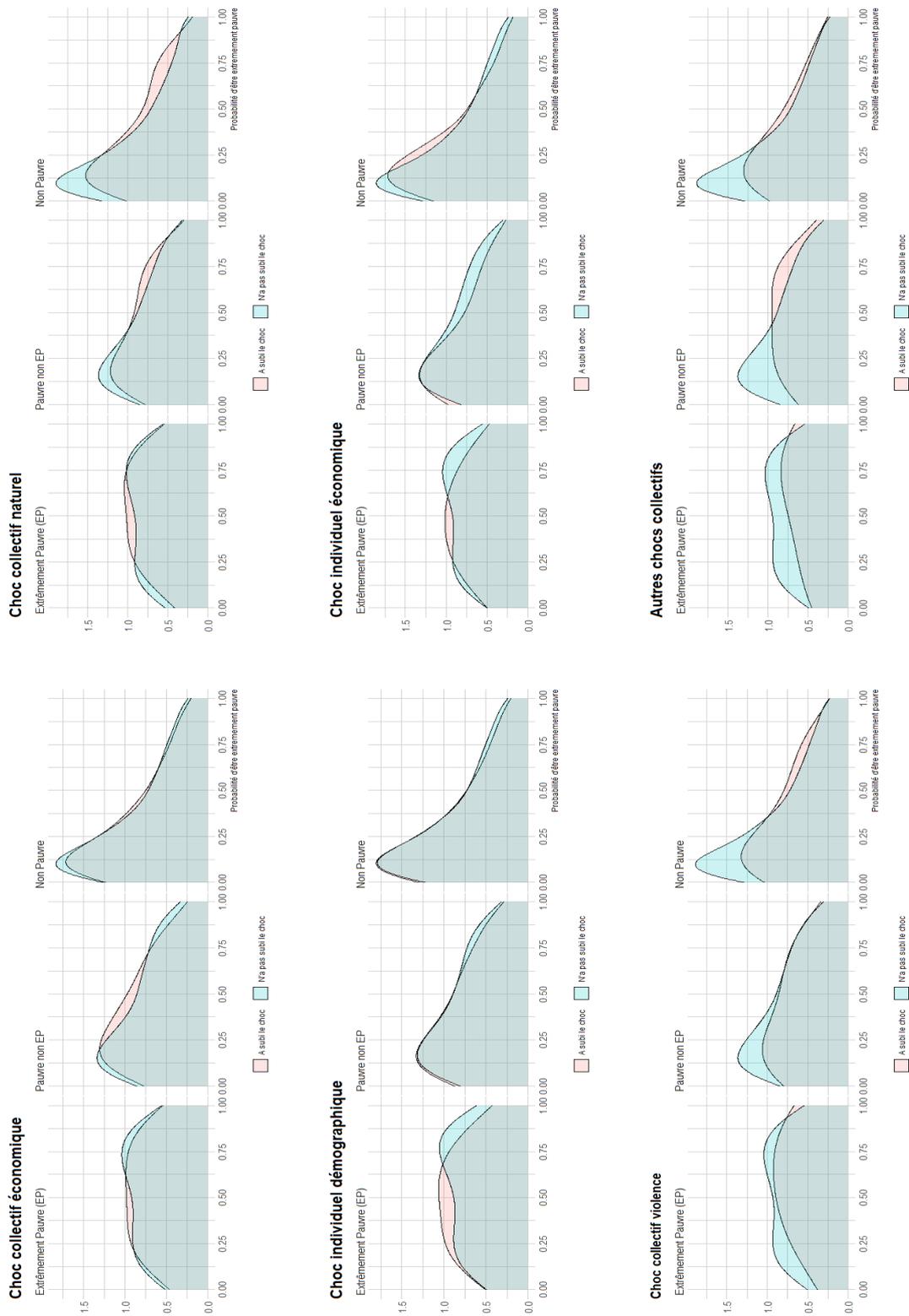
Tableau 38 : Déterminants de l'extrême pauvreté des ménages

Variables	em	se	t-stat	IC 95%
<b>Taille du ménage</b>	0,30	0,06	4,98	[0,18;0,42]
<b>Sol en matériau définitif</b>	-0,30	0,15	-1,99	[-0,6; -0,0045]
<b>Nombre de pièces disponibles</b>	-0,19	0,09	-2,18	[-0,36;-0,02]
<b>Biens et Média</b>				
TV	-0,47	0,17	-2,82	[-0,8;-0,14]
Réfrigérateur	-0,72	0,26	-2,73	[-1,24;-0,2]
<b>Nombre de personnes connectés à internet dans le ménage</b>	-0,51	0,14	-3,60	[-0,78;-0,23]
<b>Accès aux services financiers</b>				
Services financiers formels	-0,59	0,22	-2,65	[-1,03;-0,15]
Services financiers informels	-0,40	0,14	-2,77	[-0,68;-0,12]
<b>Régions</b>				
PORO	0,74	0,31	2,44	[0,15;1,34]
TONKPI	1,11	0,30	3,70	[0,52;1,7]
KABADOUGOU	0,68	0,32	2,13	[0,06;1,3]
N'ZI	0,65	0,32	2,04	[0,03;1,28]
MARAHOUÉ	0,67	0,31	2,17	[0,06;1,27]
WORODOUGOU	0,90	0,31	2,89	[0,29;1,51]
AGNEBY-TIASSA	0,61	0,31	1,97	[0;1,22]
GÔH	0,63	0,31	2,06	[0,03;1,24]
CAVALLY	0,93	0,31	3,02	[0,33;1,53]
BAFING	0,78	0,31	2,48	[0,16;1,39]
GBÔKLE	-0,73	0,33	-2,20	[-1,38;-0,08]
LA ME	0,94	0,31	3,07	[0,34;1,54]
<b>Milieu rural</b>	0,73	0,30	2,41	[0,14;1,32]

Source : Auteurs, EHCVM 2018

Note : em : effets marginaux ; se : standard error ; t-stat : statistique de student ; IC 95% : Intervalle de confiance à 95%

**Graphique 14 : Distribution de la probabilité d'extrême pauvreté selon les chocs subies par les ménages**



## Cartes thématiques

Carte 5 : Distribution spatiale conjointe de l'extrême pauvreté selon le seuil de 1,9\$ PPA/ J<sub>r</sub> et de la vulnérabilité des ménages par région



Carte 6 : Distribution spatiale conjointe de l'extrême pauvreté selon le seuil alimentaire et de la vulnérabilité des ménages par région



## **Annexe B.1 : Fiches synthétiques sur les régions de Côte d'Ivoire**

Les incidences de l'extrême pauvreté au niveau des sous-préfectures ont été approchées à partir de la fonction de ciblage présentée au chapitre 3.

Les cartes qui suivent permettent de visualiser ces résultats pour chacune des régions de Côte d'Ivoire.

## 1. Poro

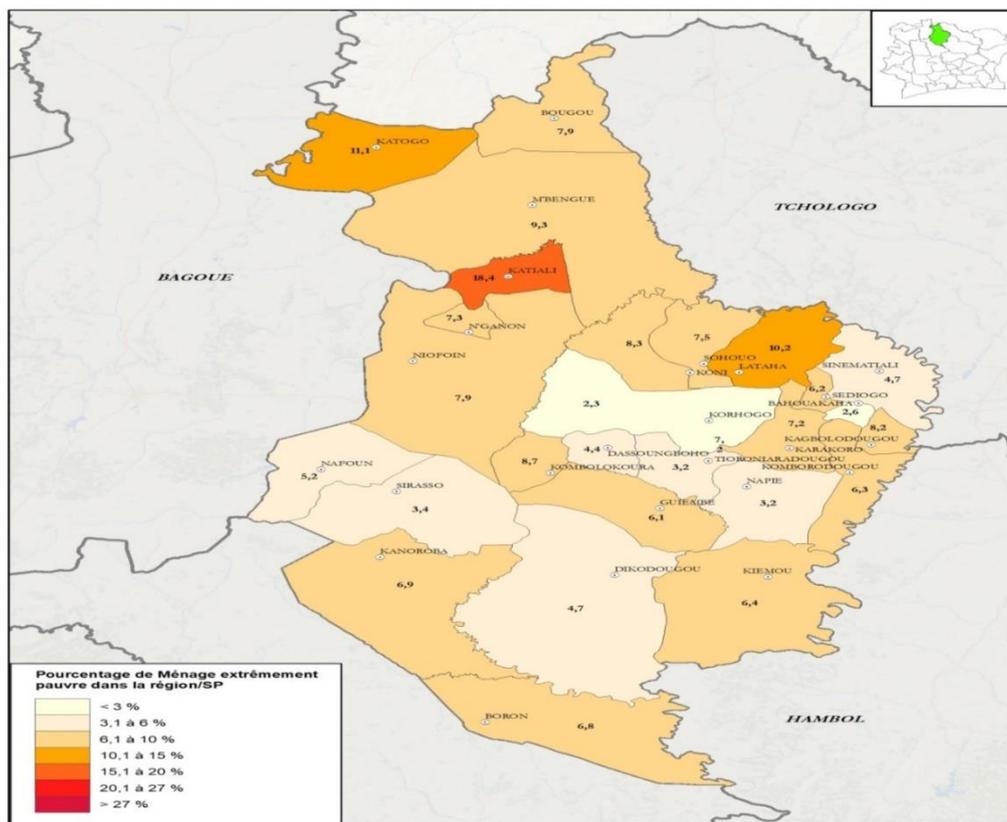
La région du Poro est une région frontalière (frontière avec la république du Mali) du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 12 297 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Béré au Sud, du Tchologo et du Hambol à l'Est, et de la Bagoué à l'Ouest.

C'est une région essentiellement rurale (53,2%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (68,1%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (46,2%).

La Carte 7 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 39 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 7 : Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Poro en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

**Tableau 39 : Quelques indicateurs clés pour la région du Poro en 2018**

	<b>Milieu de résidence</b>		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	490 786	431 754	922 541
Nombre de ménages	110 268	88 968	199 236
Nombre d'individus extrêmes pauvres	87 863	41 260	129 123
Incidence extrême pauvreté (Po)	17,9	9,6	14,0
Contribution Extrême pauvreté	68	32	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,45	1,26	2,4
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,9	0,2	0,6
Vulnérabilité alimentaire	69,1	41,2	56,1
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	59,34	28,89	45,1
Vulnérabilité 10 pc	63,6	37,4	51,4
Gini	31,5	31,1	32,02

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 2. Gontougo

La région du Gontougo est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 16 286 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Tchologo, du Hambol, du Bounkani, de l'Iffou et du l'Indénié-djuablin .

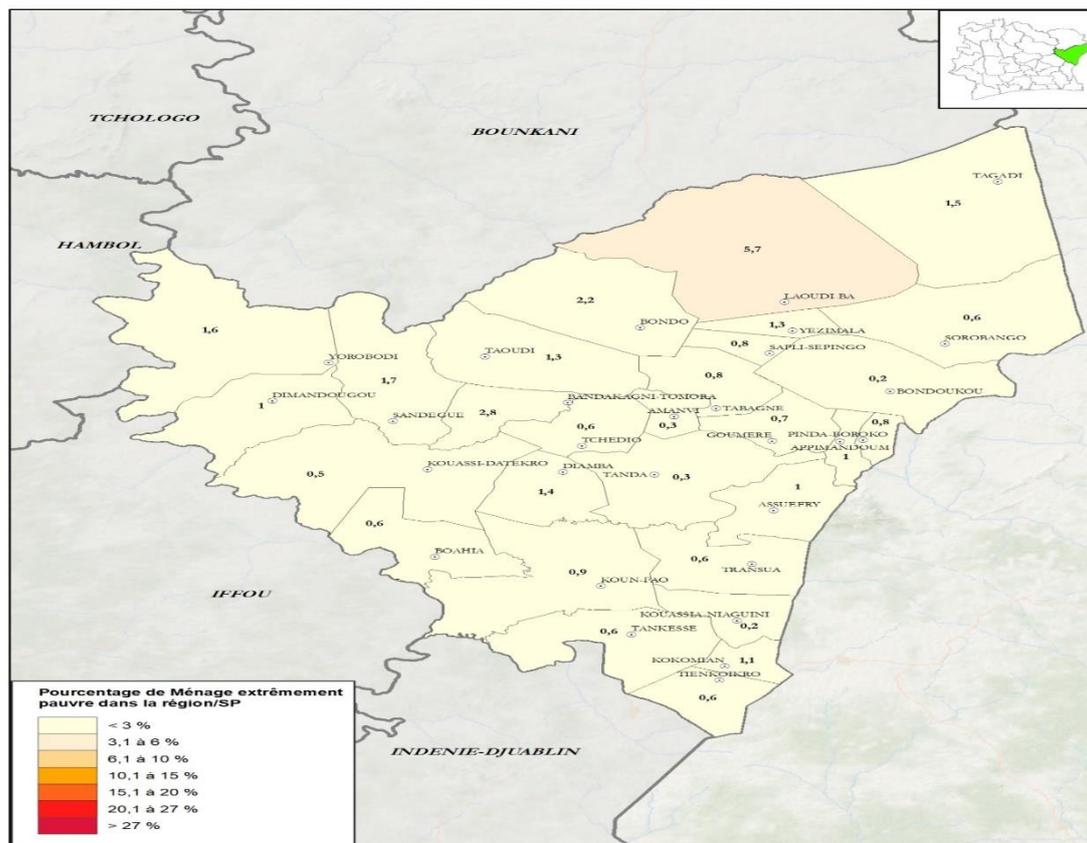
C'est une région essentiellement rurale (80,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (61,6%)

L'activité économique principale des individus de cette région l'agriculture (72,3%).

La Carte 8 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le

Tableau 40 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 8: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gontougo en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 40:Quelques indicateurs clés pour la région du Gontougo en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	569 754	138 618	708 372
Nombre de ménages	137 875	36 636	174 511
Nombre d'individus extrêmes pauvres	27 604	4 258	31 862
Incidence extrême pauvreté (Po)	4,8	3,1	4,5
Contribution Extrême pauvreté	86,6	13,4	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	1,6	0,6	1,4
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,7	0,2	0,6
Vulnérabilité alimentaire	26,9	2,5	22,1
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	18,1	0	14,6
Vulnérabilité 10 pc	20,9	2,5	2,5
Gini	27,4	29,2	29,2

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

### **3. Kabadougou**

---

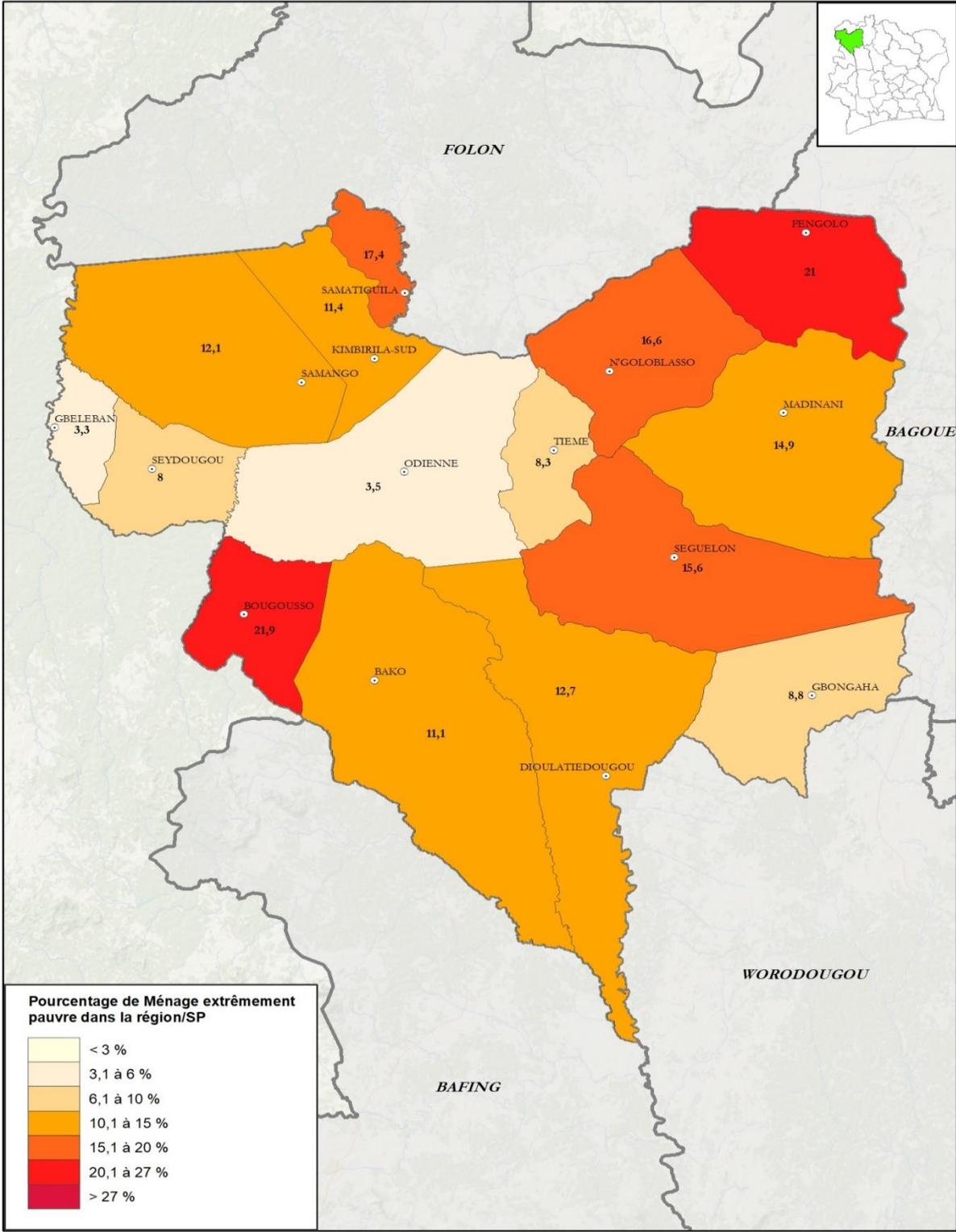
La région du Kabadougou est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 14 198 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Folon, du Bafing, du Worodougou et du Bagoue.

C'est une région essentiellement rurale (78,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (68,3%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (78,9%).

La Carte 9 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 41 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 9: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Kabadougou en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

**Tableau 41: Quelques indicateurs clés pour la région du Kabadougou en 2018**

	<b>Milieu de résidence</b>		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	136 173	72 919	209 091
Nombre de ménages	22 792	13 583	36 375
Nombre d'individus extrêmes pauvres	36 433	3 016	39 449
Incidence extrême pauvreté(Po)	26,8	4,1	18,9
Contribution Extrême pauvreté	92,4	13,4	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	5,7	0,8	4,0
Sévérité extrême pauvreté(P2)	2,0	0,2	1,4
Vulnérabilité alimentaire	77,8	46,0	66,7
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	65,9	38,5	56,3
Vulnérabilité 10 pc	72,4	46,0	62
Gini	25,0	35,3	33,8

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

#### 4. Worodougou

---

La région du Worodougou est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 11 490 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de la Bagoue, du Béré, du Bafing, du Tonkpi, du Kabadougou, du Haut-Sassandra et du Guemon.

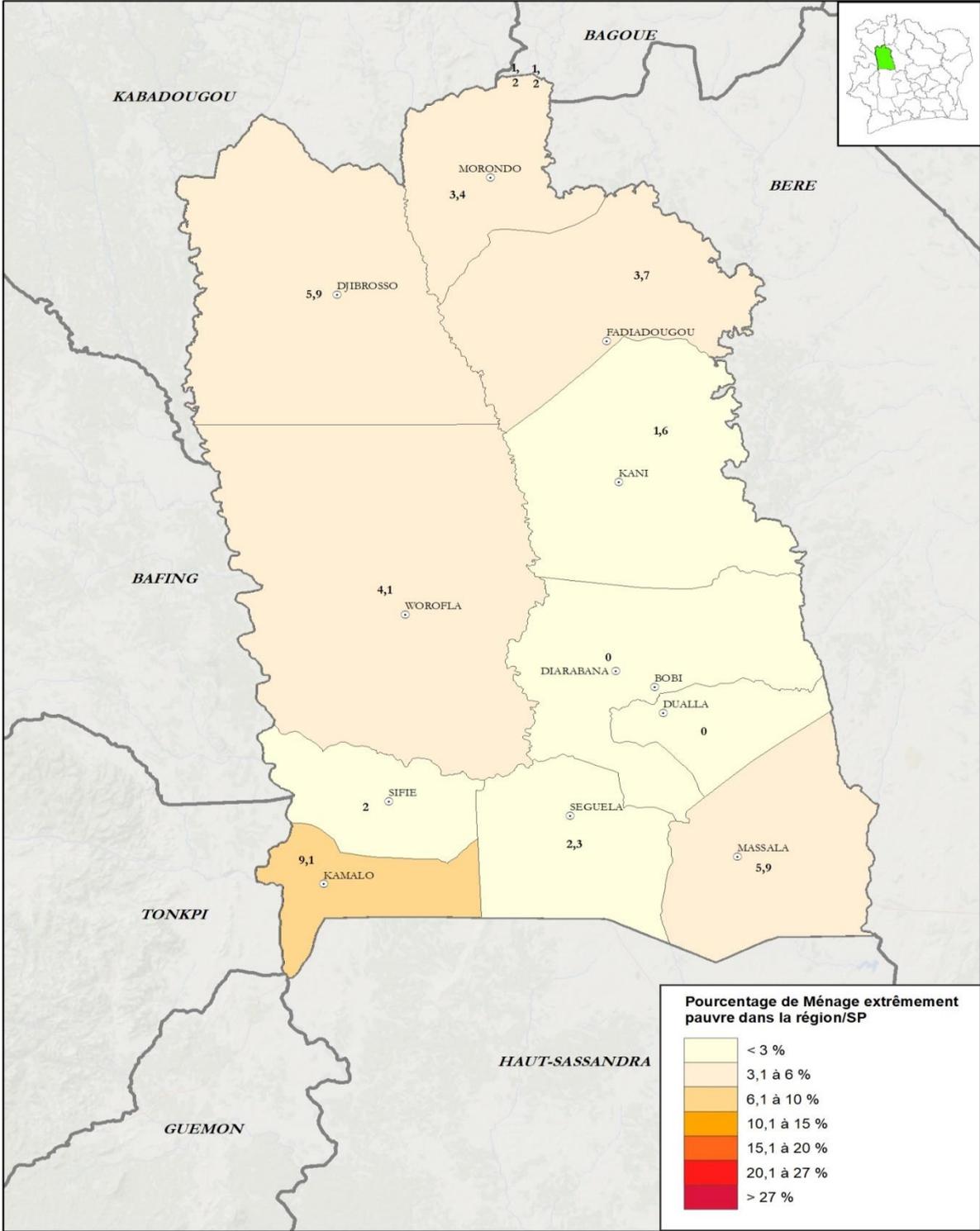
C'est une région essentiellement rurale (66,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (66,3%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (76,6%).

La Carte 10 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 42

Tableau 40 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 10: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Worodougou en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 42 : Quelques indicateurs clés pour la région du Worodougou en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	194 040	95 938	289 978
Nombre de ménages	34 431	19 633	54 064
Nombre d'individus extrêmes pauvres	30 743	20 713	51 456
Incidence extrême pauvreté (Po)	15,8	21,6	17,7
Contribution Extrême pauvreté	59,7	40,3	100
Intensité extrême pauvreté (P1)	2,5	3,4	2,8
Sévérité extrême pauvreté (P2)	0,66	,94	0,8
Vulnérabilité alimentaire	73,3	54,6	67,1
Vulnérabilité seuil 1,9 \$ PPA/jour	57	44,9	55
Vulnérabilité 10 pc	65	54,6	61,6
Gini	25,7	30,5	27,4

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 5. Bafing

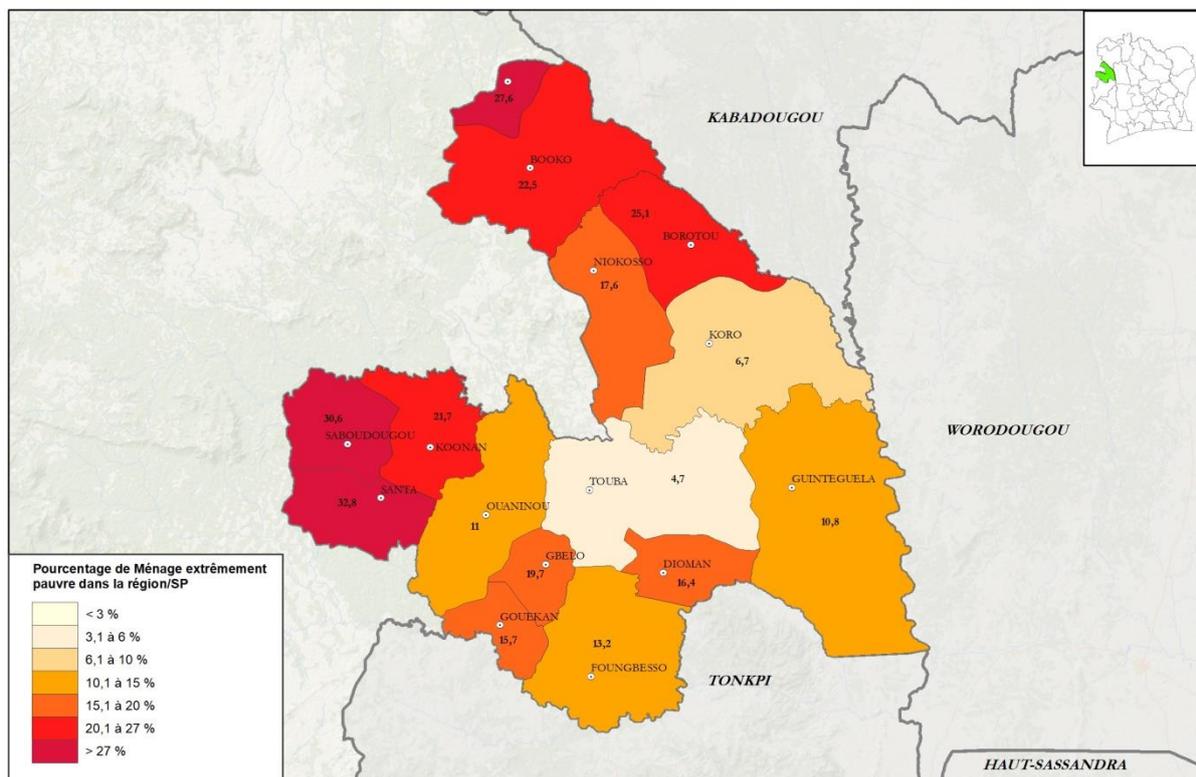
La région du Bafing est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 8 791 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Kabadougou, du Worodougou et du Tonkpi.

C'est une région essentiellement rurale (76,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (68,3%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (76,4%).

La Carte 11 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le ci Tableau 43 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 11: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Bafing en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 43: Quelques indicateurs clés pour la région du Bafing en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	163 229	49 034	212 263
Nombre de ménages	31 037	11 713	42 750
Nombre d'individus extrêmes pauvres	45 028	6 099	51 127
Incidence extrême pauvreté(Po)	27,6	12,4	24,1
Contribution Extrême pauvreté	88,1	11,9	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	5,7	1,824572	1,4
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,7	0,4	4,8
Vulnérabilité alimentaire	76,5	41,2	68,3
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	71,7	32,4	62,6
Vulnérabilité 10 pc	75,0	39,5	66,8
Gini	30,6	29,4	30,8

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 6. Bagoue

---

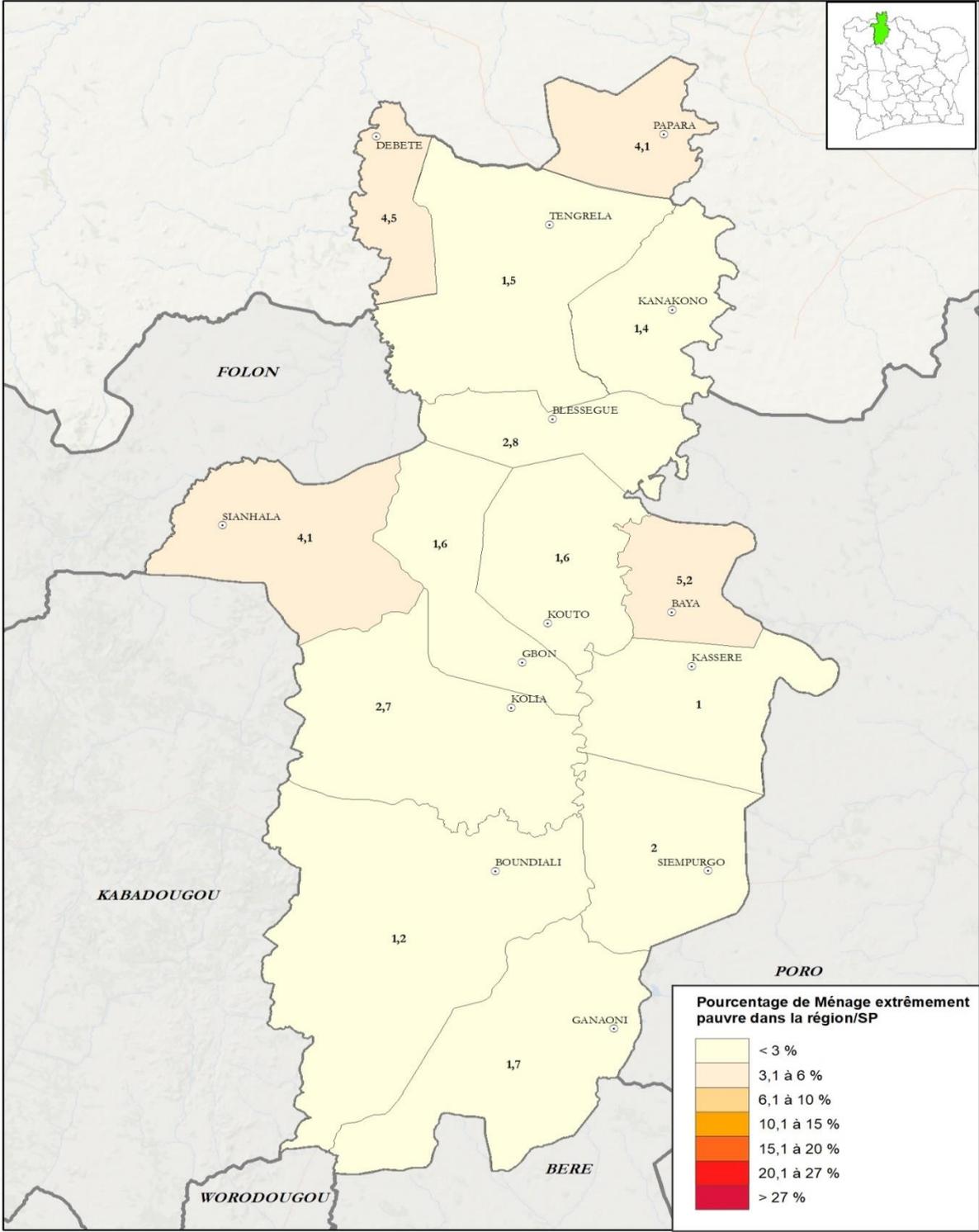
La région de la Bagoue est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 10 164 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Folon, du Poro et du Kabadougou.

C'est une région essentiellement rurale (62,7%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (74,1%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (63,3%).

La Carte 5 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 44 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 12: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Bagoue en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

**Tableau 44: Quelques indicateurs clés pour la région du Bagoue en 2018**

	<b>Milieu de résidence</b>		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	282 640	168 084	450 724
Nombre de ménages	50 501	36 082	86 583
Nombre d'individus extrêmes pauvres	23 393	3 017	26 411
Incidence extrême pauvreté(Po)	8,3	1,8	5,9
Contribution Extrême pauvreté	88,6	11,4	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	1,8	0,53	1,3
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,6	0,6	0,5
Vulnérabilité alimentaire	55	29,3	45,4
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	41,4	18,6	32,9
Vulnérabilité 10 pc	47,2	22,5	38
Gini	25,6	28,8	27,8

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 7. Bere

---

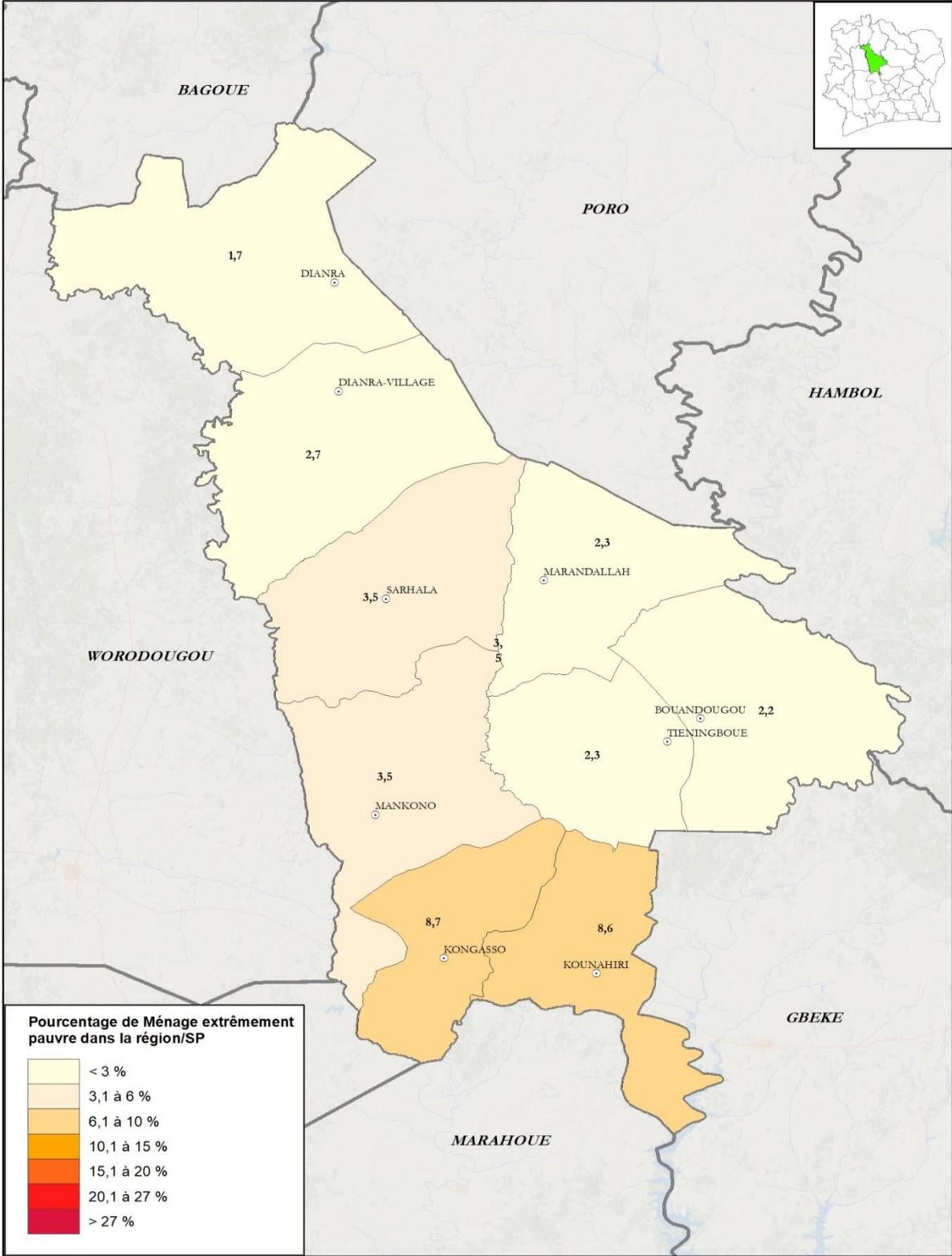
La région du Béré est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 11 018 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de la Bagoue, du Poro, du Hambol, du Worodougou, de la Marahoue et Gbeke.

C'est une région essentielle rurale (75,7%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (67,9%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (77,3%).

La Carte 13 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 45 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 13: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Béré en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 45:Quelques indicateurs clés pour la région du Béré en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	335 522	107 452	442 974
Nombre de ménages	58 983	21 272	80255
Nombre d'individus extrêmes pauvres	45 635	12 556	58 192
Incidence extrême pauvreté(Po)	13,6	11,7	13,1
Contribution Extrême pauvreté	78,4	21,6	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,8	2,6	3,5
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,5	1,1	1,4
Vulnérabilité alimentaire	69,2	39,7	62,1
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	60,4	31,7	53,5
Vulnérabilité 10 pc	65	33,7	57,4
Gini	27,0	26,8	27,0

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

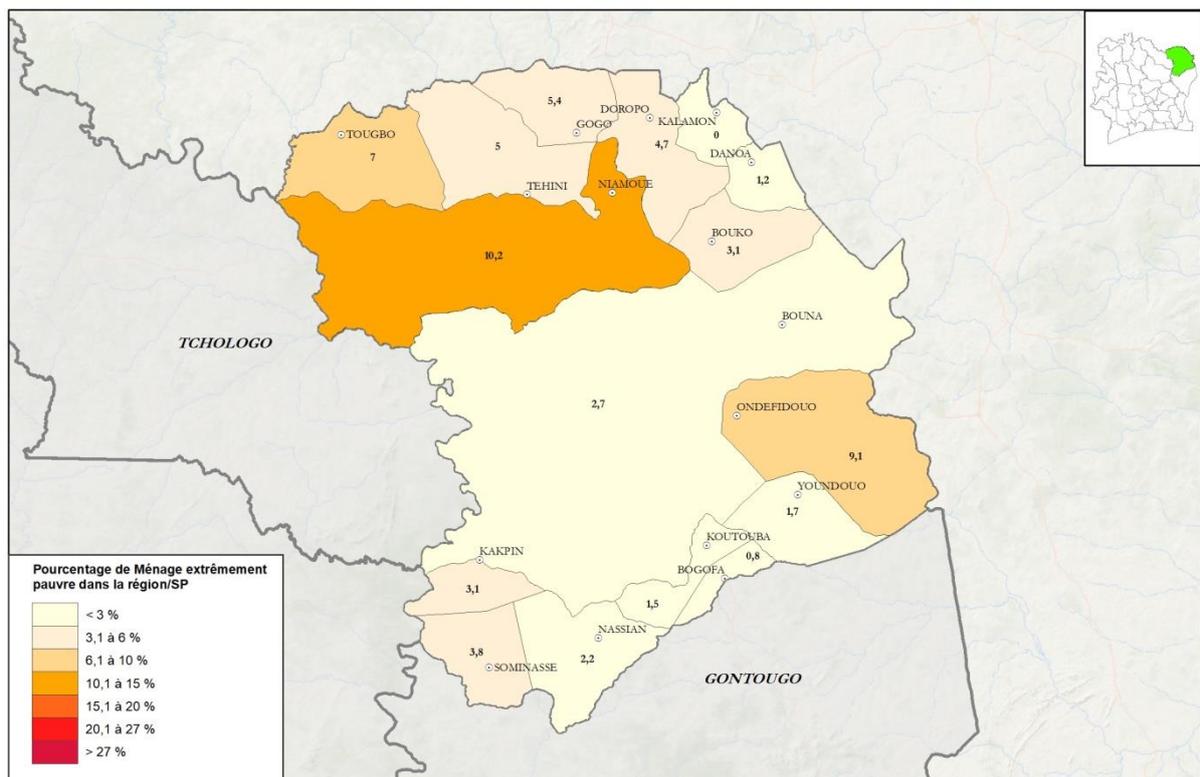
## 8. Bounkani

La région du Bounkani est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 21 816 km<sup>2</sup>.

C'est une région essentiellement rurale (83,8%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (75,1%). L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (77 %). La Carte 14 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 46

Tableau 40 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 14: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Bounkani en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 46: Quelques indicateurs clés pour la région du Bounkani en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	252 633	48 861	301 494
Nombre de ménages	46 669	13 597	60 266
Nombre d'individus extrêmes pauvres	26 640	4 670	31 310
Incidence extrême pauvreté(Po)	10,55	9,56	10,39
Contribution Extrême pauvreté	85,1	14,9	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,1	0,1	1,8
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,6	0,0	0,5
Vulnérabilité alimentaire	49	0	41
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	36	0	29,7
Vulnérabilité 10 pc	43	0	34
Gini	26,5	32,4	30,3

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 9. Folon

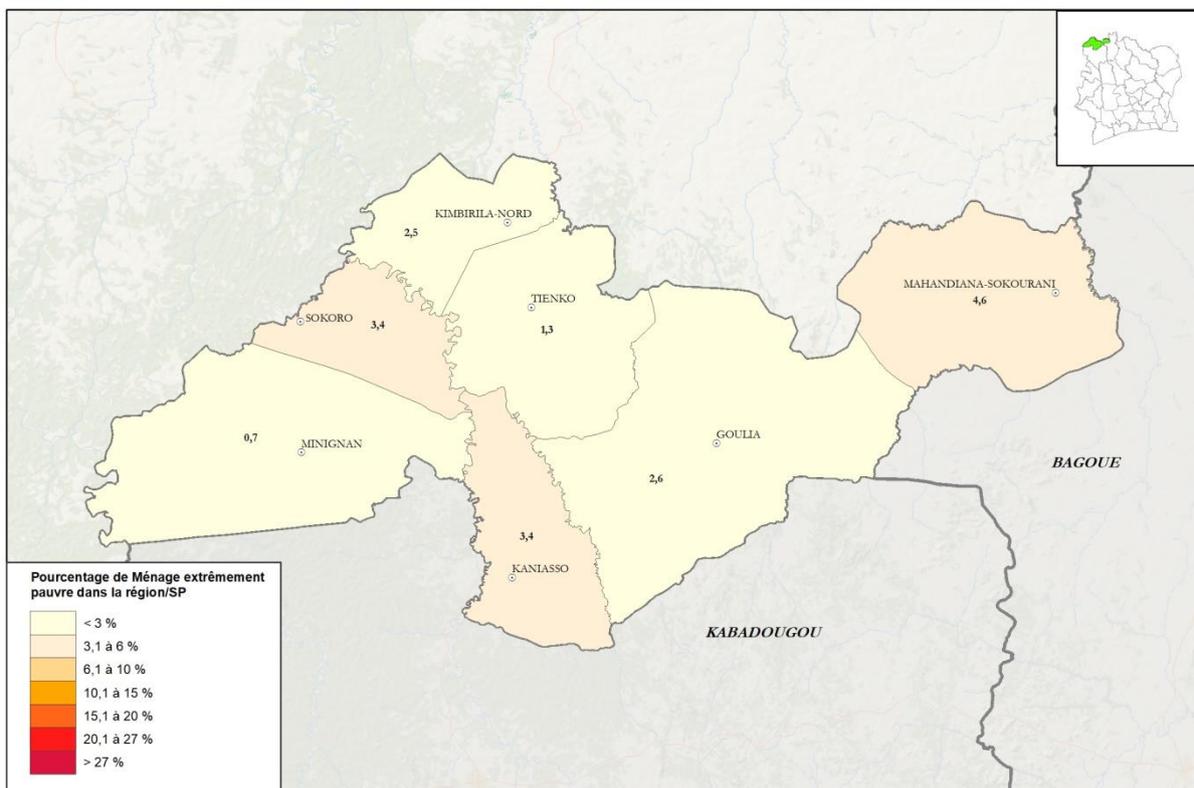
La région du Folon est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 6 838 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de la Bagoue et du Kabadougou.

C'est une région essentiellement rurale (85,5%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (72,2%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (85,8%).

La Carte 15 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 47 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 15: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Folon en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 47: Quelques indicateurs clés pour la région du Folon en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	92 927	15 785	108 712
Nombre de ménages	15 784	3 191	18 975
Nombre d'individus extrêmes pauvres	10 227	401	10 628
Incidence extrême pauvreté(Po)	11,0	2,5	9,8
Contribution Extrême pauvreté	96,2	3,8	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	1,9	0,04	1,6
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,6	0,0	0,5
Vulnérabilité alimentaire	41,5	12,6	37,3
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	33,5	12,6	30,4
Vulnérabilité 10 pc	36,9	12,6	33,4
Gini	29,2	23,2	28,9

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 10. Hambol

La région du Hambol est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 19 512 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Poro, du Tchologo, du Bounkani, du Gontougo, du Iffou, du Gbeke et du Béré.

C'est une région essentiellement rurale (69,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (63,7%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (77,3%).

La Carte 16 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 48 Tableau 47 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 16: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Hambol en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 48: Quelques indicateurs clés pour la région du Hambol en 2018

### Milieu de résidence

	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	347 474	149 656	497 130
Nombre de ménages	76 596	34 483	111 079
Nombre d'individus extrêmes pauvres	56 596	15 858	72 454
Incidence extrême pauvreté(Po)	16,3	10,6	14,6
Contribution Extrême pauvreté	78,1	21,9	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,4	2,0	2,3
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,6	0,6	0,6
Vulnérabilité alimentaire	58,7	28,5	49,6
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	42,9	15,7	34,7
Vulnérabilité 10 pc	51,3	24,0	43,1
Gini	27,5	27,6	28,0

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 11. TCHOLOGO

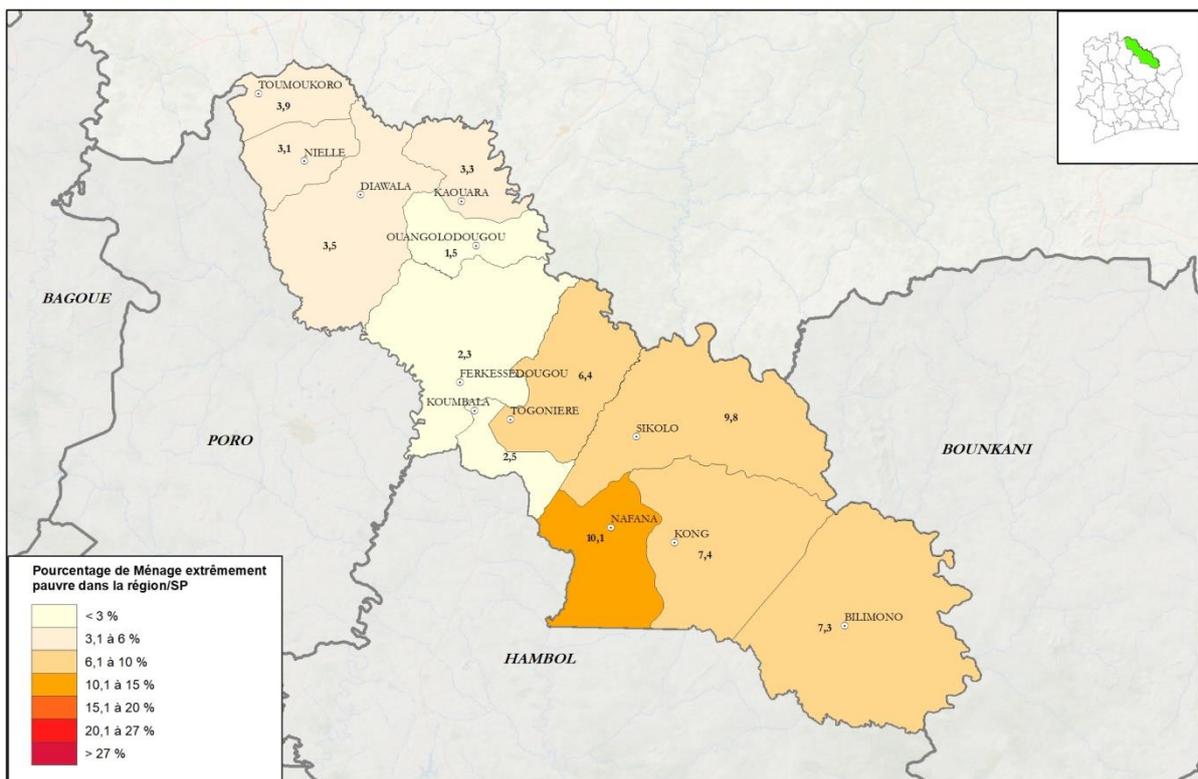
La région du Tchologo est une région du Nord de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 17 255 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Boumkani, du Hambol, du Poro et de la Bagoué.

C'est une région essentiellement rurale (61,3%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (73,3%)

L'activité économique principale des individus de cette région l'agriculture (67,7%).

La Carte 17 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 49 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 17: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Tchologo en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 49: Quelques indicateurs clés pour la région du Tchologo en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	356 047	224 936	580 983
Nombre de ménages	55 962	40 843	96 805
Nombre d'individus extrêmes pauvres	109 407	23 169	13 2576
Incidence extrême pauvreté(Po)	30,7	10,3	22,8
Contribution Extrême pauvreté	82,5	17,5	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	6,2	2,0	4,6
Sévérité extrême pauvreté(P2)	2,0	0,5	1,4
Vulnérabilité alimentaire	71,2	31,3	55,8
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	59,4	20,7	44,4
Vulnérabilité 10 pc	64,8	26,5	50
Gini	28,1	31,8	32,0

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## **12. Haut-Sassandra**

---

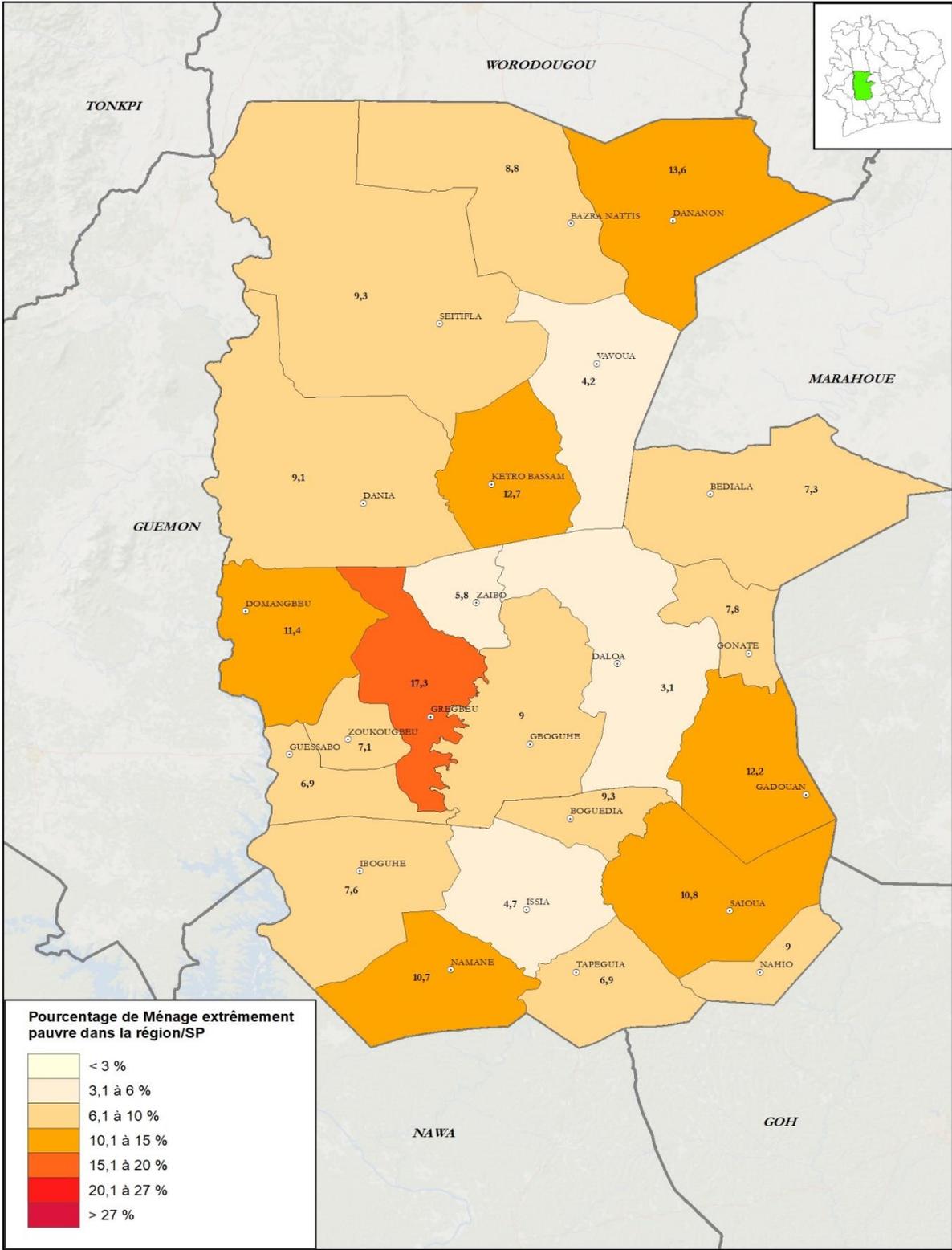
La région du Haut-sassandra est une région du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 15 165 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Tonpki, de la Marahoue, du Worodougou, du Guemon, du Nawa et du Gôh.

C'est une région essentiellement rurale (60,5%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (49,6%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (57,6%).

La Carte 18 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 50Tableau 47 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 18: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Haut-sassandra en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 50: Quelques indicateurs clés pour la région du Haut-sassandra en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	904 236	589 167	1 493 402
Nombre de ménages	189 760	124 931	314 691
Nombre d'individus extrêmes pauvres	179 980	37 394	217 374
Incidence extrême pauvreté(Po)	19,9	6,3	14,6
Contribution Extrême pauvreté	82,8	17,2	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	4,1	0,8	2,8
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,2	0,1	0,8
Vulnérabilité alimentaire	68,5	28,6	52,8
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	53,6	21,1	40,8
Vulnérabilité 10 pc	60,0	23,9	45,8
Gini	28,5	32,4	33,0

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

### **13. Tonkpi**

---

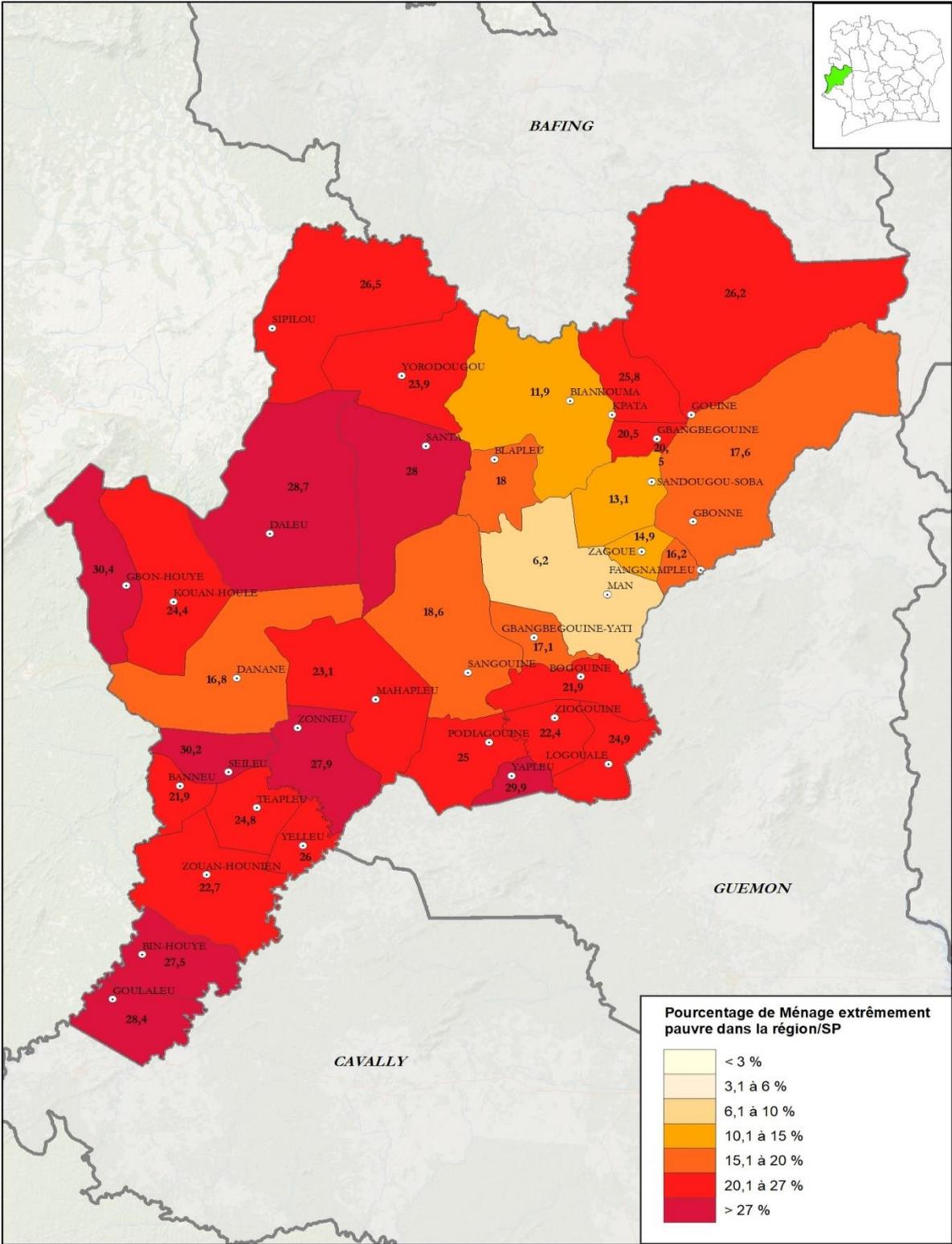
La région du Tonkpi est une région du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 12 250 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Bafing, du Guemon et du Cavally.

C'est une région essentiellement rurale (60,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (50,5%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (67%).

La Carte 19 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 51 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 19: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Tonkpi en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 51:Quelques indicateurs clés pour la région du Tonkpi en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	670 017	438 783	1 108 800
Nombre de ménages	148 467	100 440	248 907
Nombre d'individus extrêmes pauvres	243 767	67 132	310 899
Incidence extrême pauvreté(Po)	36,4	15,3	28,0
Contribution Extrême pauvreté	78,4	21,6	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	10,1	3,0	7,3
Sévérité extrême pauvreté(P2)	4,3	0,9	3,0
Vulnérabilité alimentaire	88,7	55,5	75,6
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	85,2	49,8	71,2
Vulnérabilité 10 pc	87,9	54,0	74,5
Gini	31,8	35,4	35,1

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## **14. Marahoue**

---

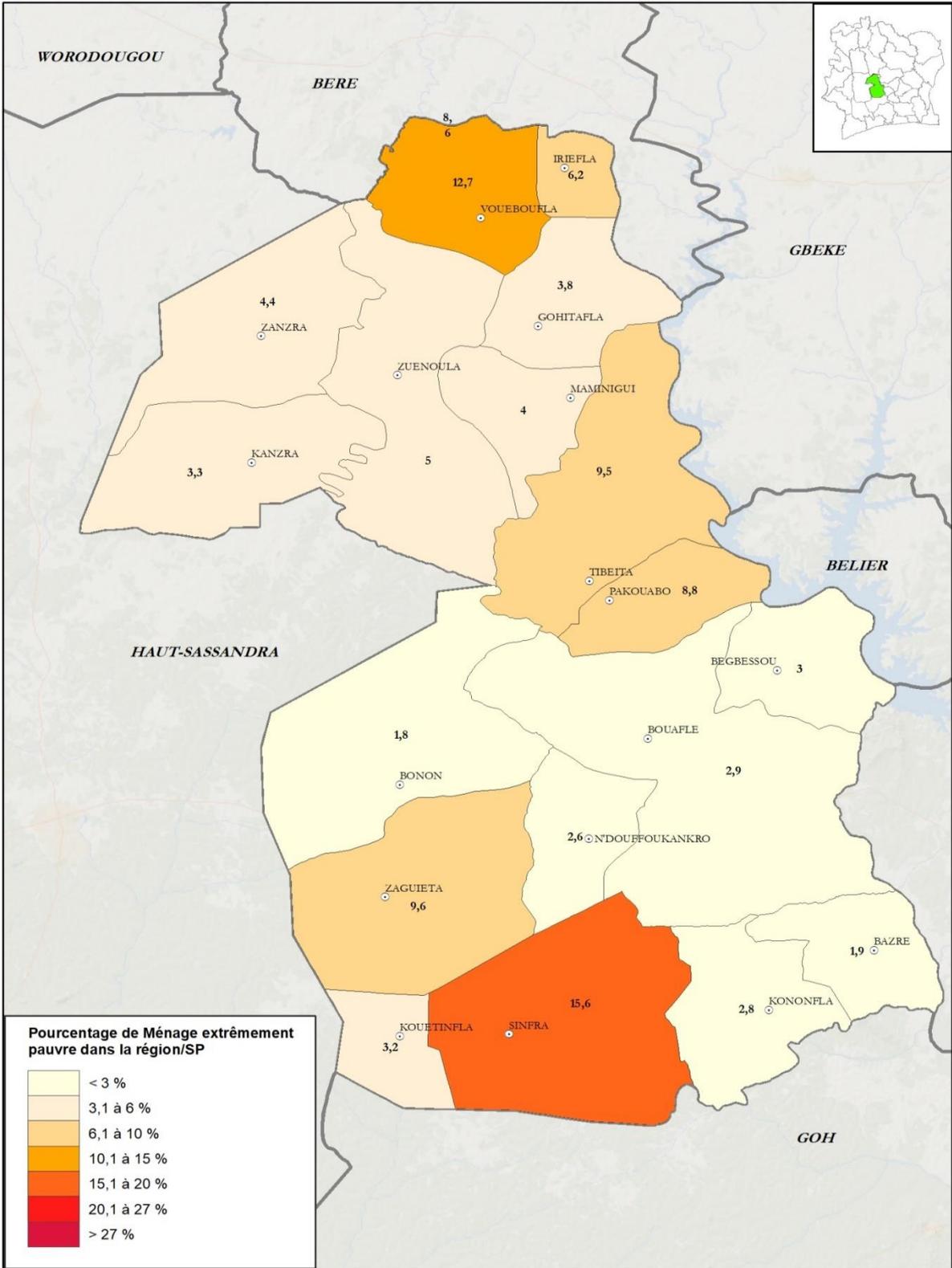
La région de la Marahoue est une région du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 8 612 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Gbeke, du Gôh, du Béré, du Haut-sassandra et du Belier

C'est une région essentiellement rurale (57,3%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (52,2%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (70,2%).

La Carte 20 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 51 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 20: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Marahoue en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 52 : Quelques indicateurs clés pour la région de la Marahoue en 2018

	<b>Milieu de résidence</b>		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	553 280	412 680	965 960
Nombre de ménages	117 178	93 038	210 216
Nombre d'individus extrêmes pauvres	96769	44 293	141 061
Incidence extrême pauvreté(Po)	17,5	10,7	14,6
Contribution Extrême pauvreté	68,6	31,4	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,62	1,8	2,9
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,1	0,6	0,9
Vulnérabilité alimentaire	54,5	43,2	49,7
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	50,0	36,2	44,1
Vulnérabilité 10 pc	51,8	39,1	46,4
Gini	32,3	35,2	33,9

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 15. Cavally

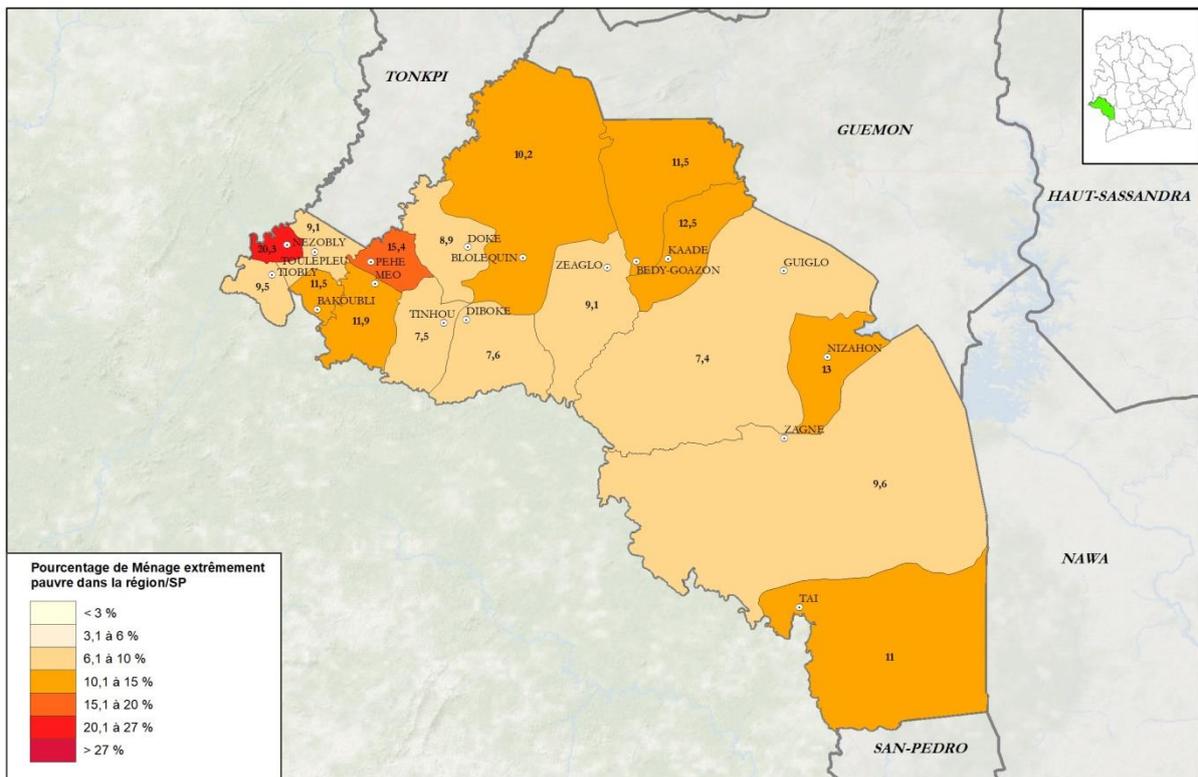
La région du Cavally est une région du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 11 294 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Tonkpi, de la Nawa, du Guemon, du Tonkpi et du Haut-sassandra.

C'est une région essentiellement rurale (54,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant un niveau d'éducation (50,9%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (76,2%).

La Carte 21 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 53 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 21: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Cavally en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 53:Quelques indicateurs clés pour la région du Cavally en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	263 597	216 507	480 104
Nombre de ménages	64 650	52 626	117 276
Nombre d'individus extrêmes pauvres	59 900	51 598	111 498
Incidence extrême pauvreté(Po)	22,7	23,8	23,2
Contribution Extrême pauvreté	53,7	46,3	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	5,2	7,1	6,0
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,9	2,5	2,2
Vulnérabilité alimentaire	71,3	66,2	69,0
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	59,3	58,6	59
Vulnérabilité 10 pc	65,8	58,8	62,6
Gini	27,6	35,3	31,5

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 16. Guemon

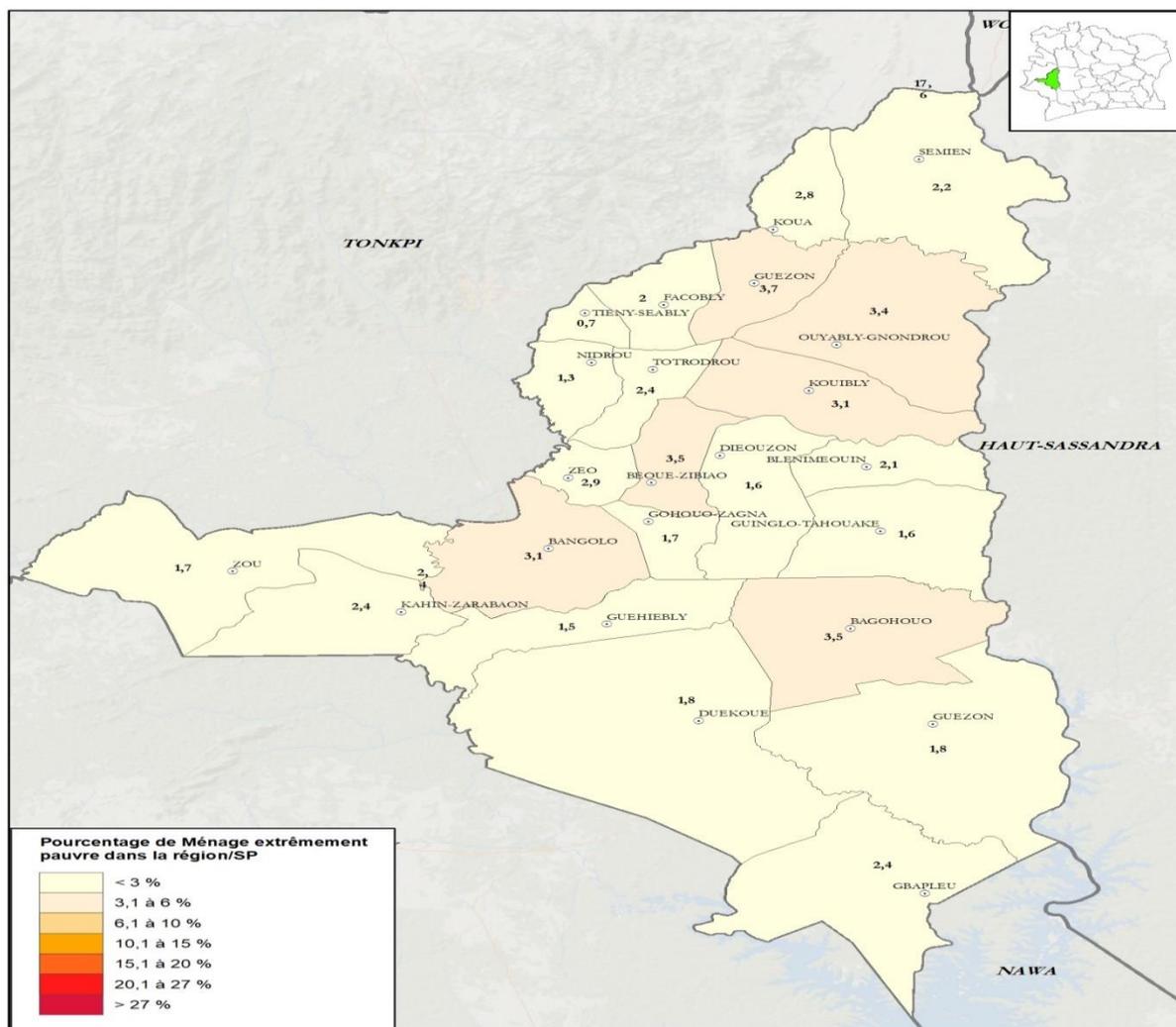
La région du Guemon est une région du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 7 419 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Tonkpi, du Haut-sassandra et de la Nawa.

C'est une région essentiellement rurale (60,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (67,3%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (75%).

La Carte 22ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 54 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 22: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Guemon en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 54:Quelques indicateurs clés pour la région du Guemon en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	719 384	349 719	1 069 103
Nombre de ménages	156 022	80 417	236 439
Nombre d'individus extrêmes pauvres	93 386	31 912	125 298
Incidence extrême pauvreté(Po)	13,0	9,1	11,7
Contribution Extrême pauvreté	74,5	25,5	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	1,9	1,7	1,8
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,4	0,6	0,4
Vulnérabilité alimentaire	50,6	48,3	49,8
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	41,4	35,3	39,4
Vulnérabilité 10 pc	47,3	43,0	45,9
Gini	28,00	34,4	30,4

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 17. Gbeke

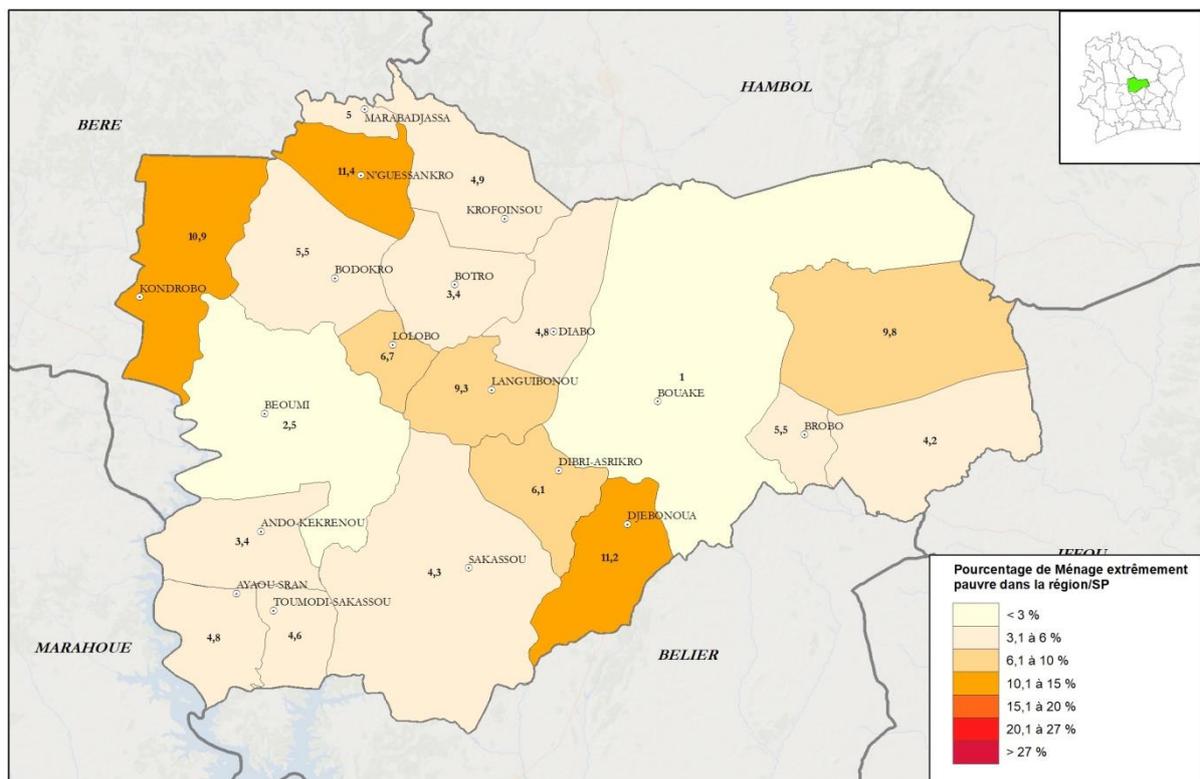
La région du Gbeke est une région du Centre de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 8926 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de la Marahoue, du Hambol, du Béré et du Belier.

C'est une région essentiellement rurale (48,7%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (50,5%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (44%) et l'activité secondaire est le commerce (16,7%).

La Carte 23 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 55 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 23: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gbeke en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 55 : Quelques indicateurs clés pour la région du Gbeke en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	477 993	607 837	1 085 830
Nombre de ménages	111 199	144 098	255 297
Nombre d'individus extrêmes pauvres	38 561	19 621	58 183
Incidence extrême pauvreté(Po)	8,1	3,2	5,4
Contribution Extrême pauvreté	66,3	33,7	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	1,6	0,4	0,9
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,4	0,1	0,3
Vulnérabilité alimentaire	50,9	16,6	31,7
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	38,1	9,1	21,9
Vulnérabilité 10 pc	43,9	10,3	25,1
Gini	26,7	31,4	31,3

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 18. District De Yamoussoukro

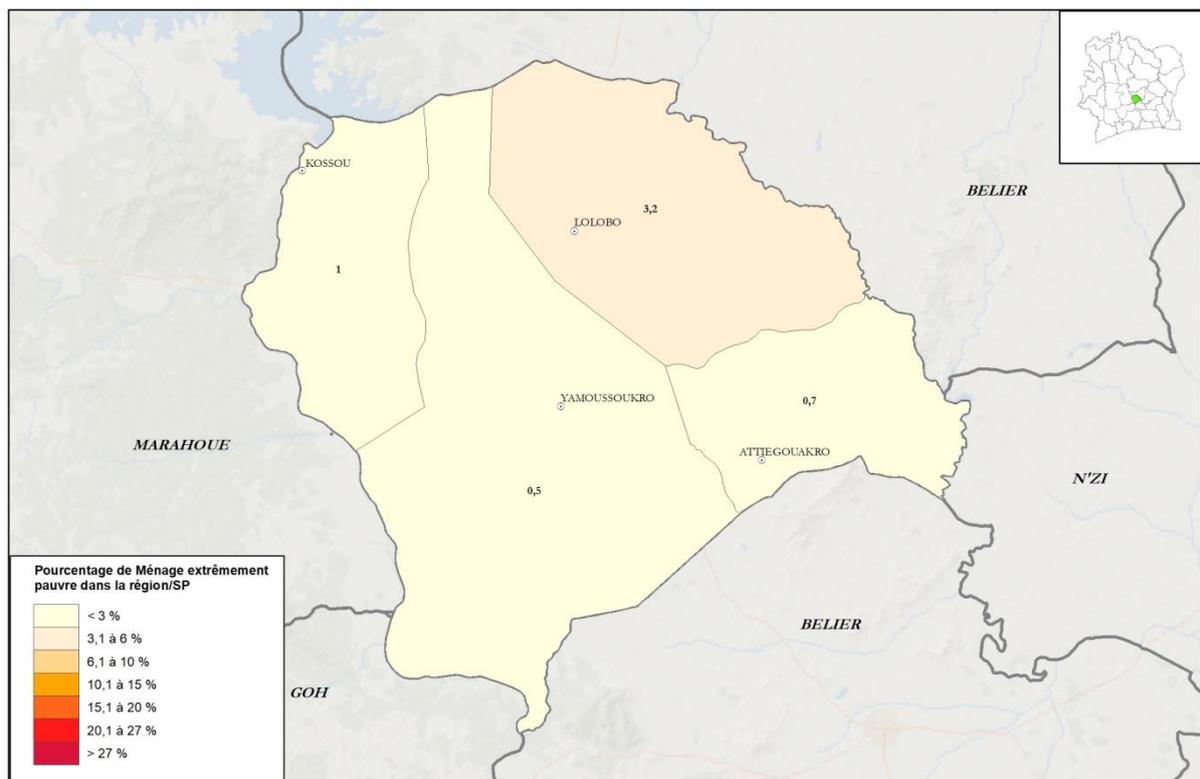
La région du District de Yamoussoukro est une région du Centre de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 2 132 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Béliér, de la Marahoue, du N'Zi et du Gôh.

C'est une région essentiellement rurale (60,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (65,9%)

Les activités économiques principales des individus de cette région sont l'agriculture (27,4%), le commerce (15,5%) et les autres services (15,9%).

La Carte 24 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 56 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

**Carte 24: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du District de Yamoussoukro en 2018**



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 56 : Quelques indicateurs clés pour la région du District de Yamoussoukro en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	113 696	285 554	399 250
Nombre de ménages	24 481	63 037	87 518
Nombre d'individus extrêmes pauvres	19 367	14 175	33 542
Incidence extrême pauvreté(Po)	17,0	5,0	8,4
Contribution Extrême pauvreté	57,7	42,3	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	4,1	0,8	1,7
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,3	0,2	0,5
Vulnérabilité alimentaire	47,3	16,6	25,3
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	35,4	11,6	18,4
Vulnérabilité 10 pc	38,2	13,00	20,1
Gini	33,7	28,6	30,6

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 19. N'zi

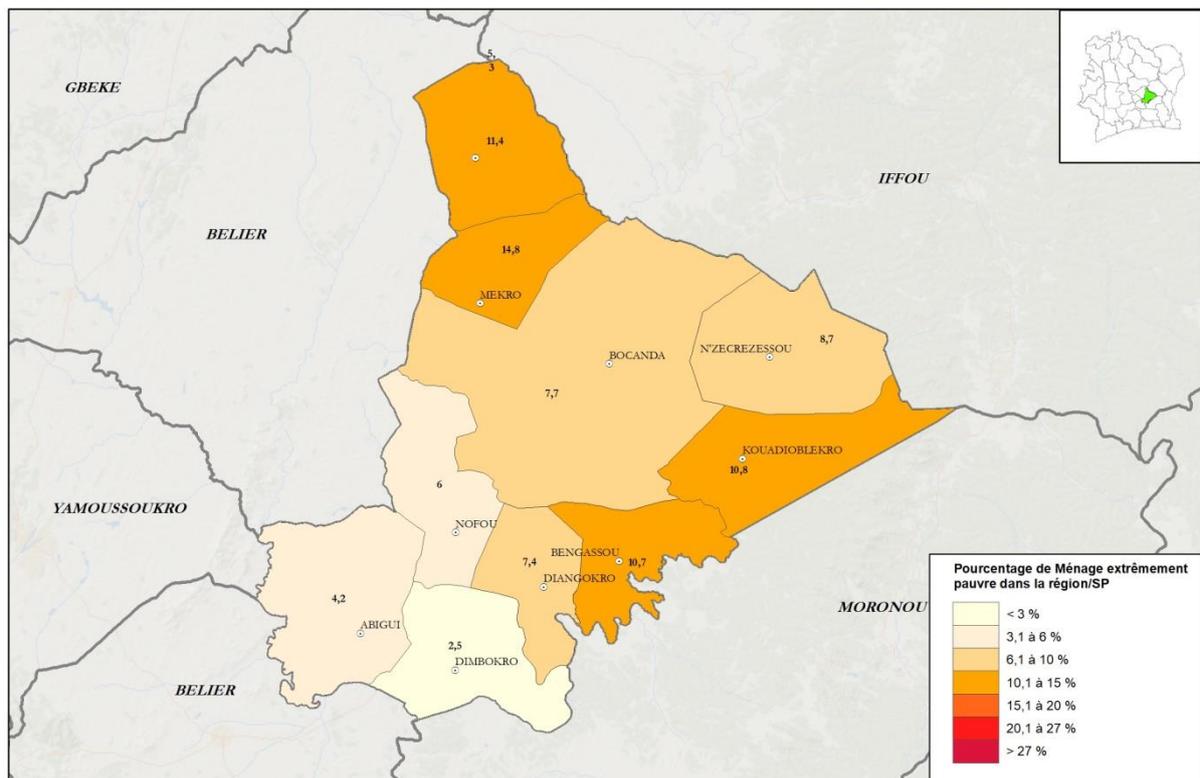
La région du N'Zi est une région du Centre de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 4 770 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Bélier, de Yamoussoukro, du Moronou et de l'Iffou.

C'est une région essentiellement rurale (59,6%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (53,2%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (65,9%).

La Carte 25 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 57 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 25: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du N'Zi en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 57:Quelques indicateurs clés pour la région du N'Zi en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	174 915	118 410	293 325
Nombre de ménages	33 668	20 995	54 663
Nombre d'individus extrêmes pauvres	48 265	4 008	52 273
Incidence extrême pauvreté (Po)	27,6	3,4	17,82
Contribution Extrême pauvreté	92,3	7,7	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	5,5	0,7	3,6
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,7	0,1	1,1
Vulnérabilité alimentaire	70,3	45,5	60,3
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	59,3	28,9	47
Vulnérabilité 10 pc	38,2	13	20,1
Gini	27,9	28,7	29,7

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 20. Belier

---

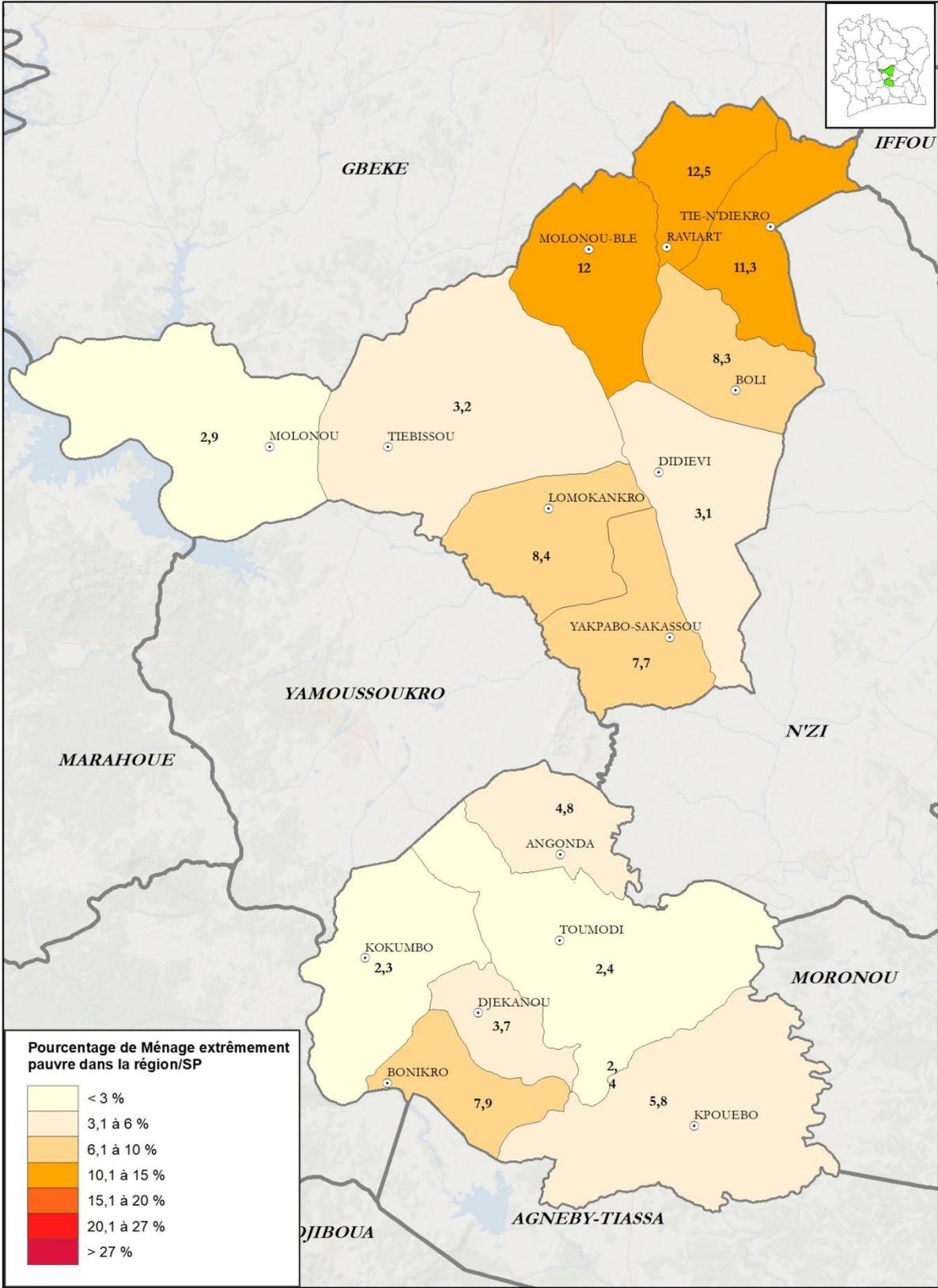
La région du Béliér est une région du Centre de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 6 728 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Gbèké, du N'Zi, de la Marahoué, de Yamoussoukro, du Moronou, de l'Agneby-tiassa et de l'Iffou

C'est une région essentiellement rurale (66,8%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (51,7%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (56,7%).

La Carte 26 donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 58 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 26: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Bélier en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 58:Quelques indicateurs clés pour la région du Bélier en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	261688,7	130141,3	391830
Nombre de ménages	54603	24997	79600
Nombre d'individus extrêmes pauvres	35069,9	2646,5	37716,4
Incidence extrême pauvreté(Po)	13,4	2,0	9,6
Contribution Extrême pauvreté	93	7	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,9	0,2	2,0
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1	0,0	0,7
Vulnérabilité alimentaire	60.7	26.7	49.4
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	48.9	13,9	37,3
Vulnérabilité 10 pc	64.5	32.3	51.5
Gini	27,9	28,7	27,9

EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 21. Iffou

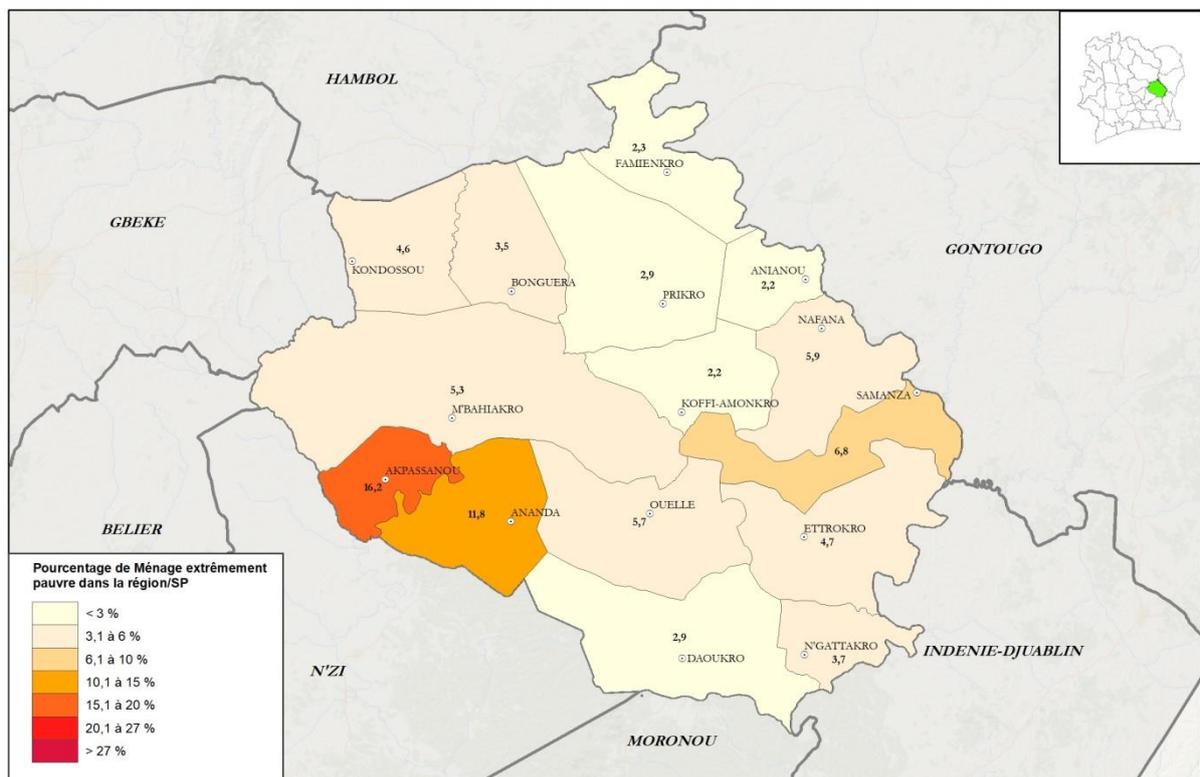
La région de l’Iffou est une région du Centre de la Côte d’Ivoire dont la superficie est de 8 938 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Hambol, de Gontougo, de l’ Indénie-djuablin, du Moronou, du Béliér, du Gbeke et du N’Zi.

C’est une région essentiellement rurale (70,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d’éducation (57,8%)

L’activité économique principale des individus de cette région l’agriculture (76,3%).

La Carte 27 donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l’incidence de l’extrême pauvreté tandis que le Tableau 59 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 27: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de l'Iffou en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 59:Quelques indicateurs clés pour la région de l'Iffou en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	265 524	108 888	374 411
Nombre de ménages	63 465	27 720	91 185
Nombre d'individus extrêmes pauvres	34 631	5 737	40 368
Incidence extrême pauvreté(Po)	13,0	5,3	10,8
Contribution Extrême pauvreté	85,8	14,2	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,0	1,3	1,8
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,4	0,5	0,4
Vulnérabilité alimentaire	60,5	30,4	51,8
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	45,7	15,0	36,8
Vulnérabilité 10 pc	52,2	19,7	42,7
Gini	26,6	26,8	27,3

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 22. Moronou

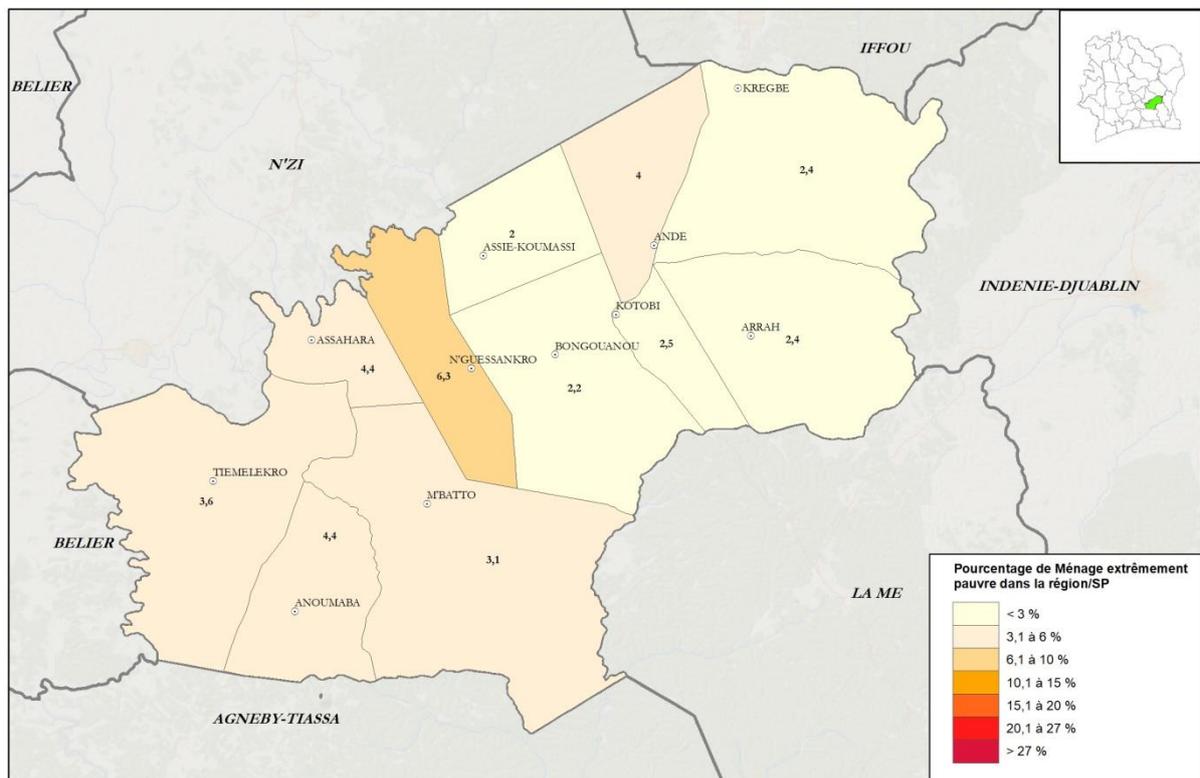
La région du Moronou est une région du Centre de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 5 503 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de l'Iffou, de l'Indénié-djuablin, de l'Agneby-tiassa, du Belier et du N'Zi.

C'est une région essentiellement rurale (64,1%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (53,5%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (71,8%).

La Carte 28 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 60 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 28: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Moronou en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 60:Quelques indicateurs clés pour la région du Moronou en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	265 166	148 447	413 613
Nombre de ménages	55 173	35 173	90 346
Nombre d'individus extrêmes pauvres	24 542	4 334	28 876
Incidence extrême pauvreté(Po)	9,3	2,9	7,0
Contribution Extrême pauvreté	85	15	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	0,9	0,5	0,7
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,1	0,1	0,1
Vulnérabilité alimentaire	47,5	16,7	36,5
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	35,8	7,8	25,8
Vulnérabilité 10 pc	42	13,7	31,8
Gini	24,8	24,2	25,2

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 23. San-Pedro

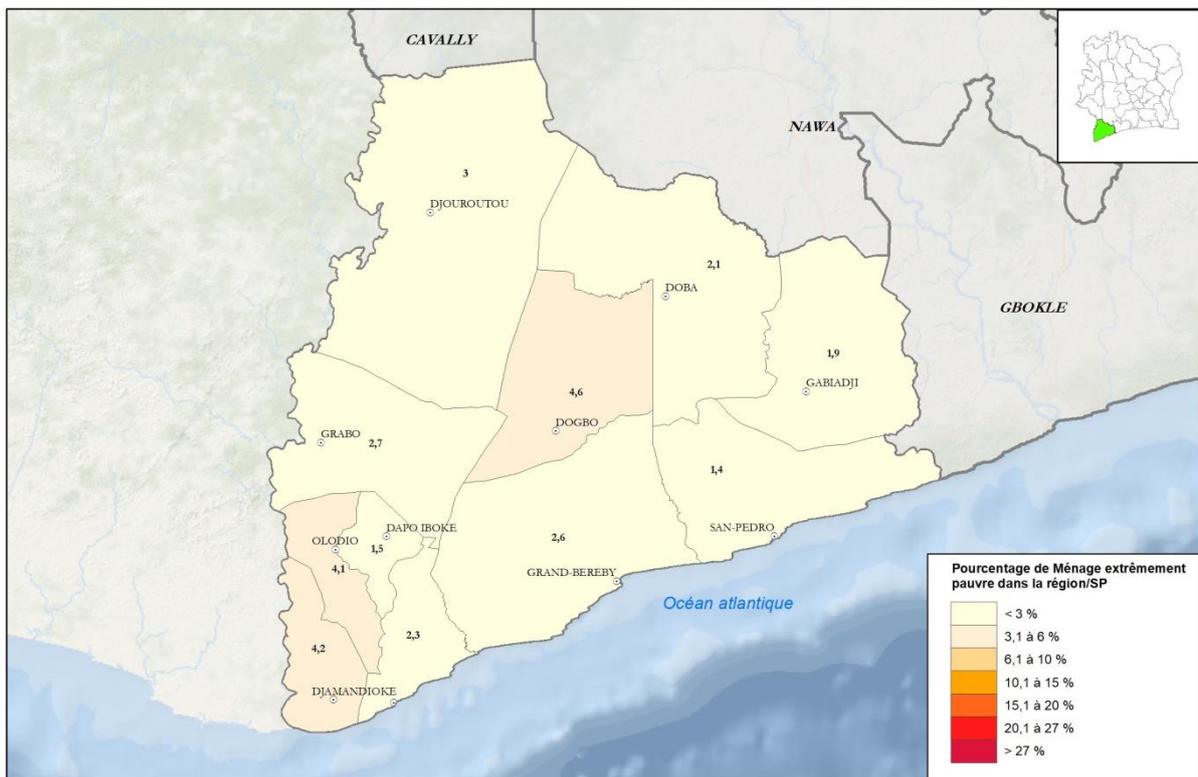
La région de San-Pédro est une région du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire, bordant le Libéria à l'Ouest et le golfe du Guinée au sud, dont la superficie est de 12 297 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Cavally, de la Nawa et du Gbokle.

C'est une région essentiellement rurale (70,6%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (58%).

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (60,8%).

La Carte 29 donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 61 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 29: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de San-Pédro en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 61: Quelques indicateurs clés pour la région de San-Pédro en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	609 523	253 252	862 775
Nombre de ménages	140 149	64 946	205 095
Nombre d'individus extrêmes pauvres	80 953	21 902	102 854
Incidence extrême pauvreté(Po)	13,3	8,7	11,9
Contribution Extrême pauvreté	78,7	21,3	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,0	1,5	2,6
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,1	0,5	0,9
Vulnérabilité alimentaire	56,9	24,9	47,5
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	46,8	15	37,4
Vulnérabilité 10 pc	51,3	19,5	42
Gini	27,9	33,4	31,2

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 24. Lôh-Djiboua

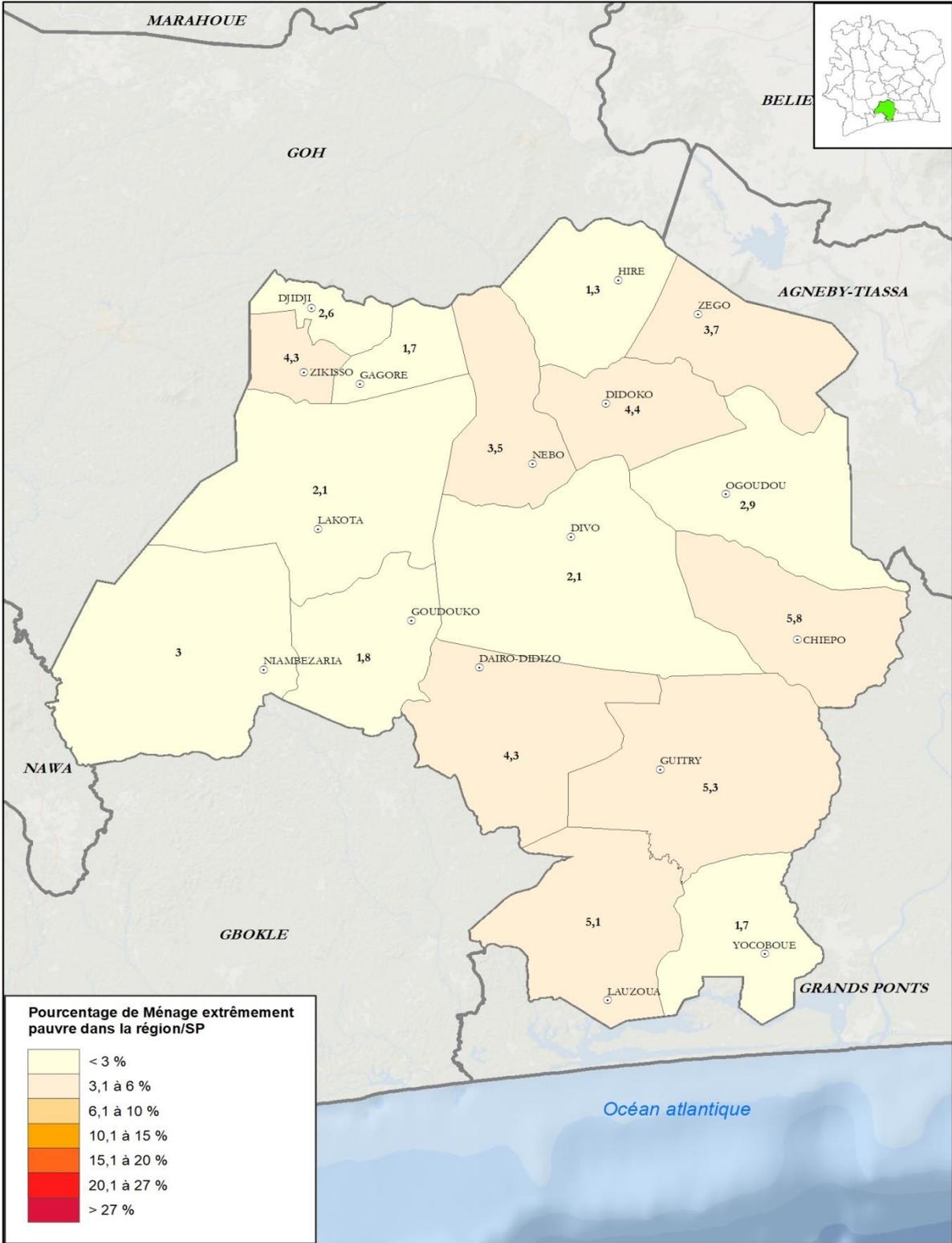
---

La région de Lôh-Djiboua est une région du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 8 746 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Gôh, de l'Agneby-Tiassa, des Grands Ponts, du Gbokle et de la Nawa.

C'est une région essentiellement rurale (66,3 %) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (58,6 %). L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (60 %).

La Carte 30 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 62 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 30 : Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de Lôh-Djiboua en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 62: Quelques indicateurs clés pour la région de Loh-Djiboua en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	536 364	272 735	809 099
Nombre de ménages	121 801	57 169	178 970
Nombre d'individus extrêmes pauvres	62 223	8 682	70 905
Incidence extrême pauvreté(Po)	11,6	3,2	8,8
Contribution Extrême pauvreté	87,8	12,2	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,1	0,6	1,6
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,5	0,2	0,4
Vulnérabilité alimentaire	47,8	19,2	38,2
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	36,3	14,8	29,1
Vulnérabilité 10 pc	40,5	15,8	32,2
Gini	29,5	33	32,9

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 25. Gôh

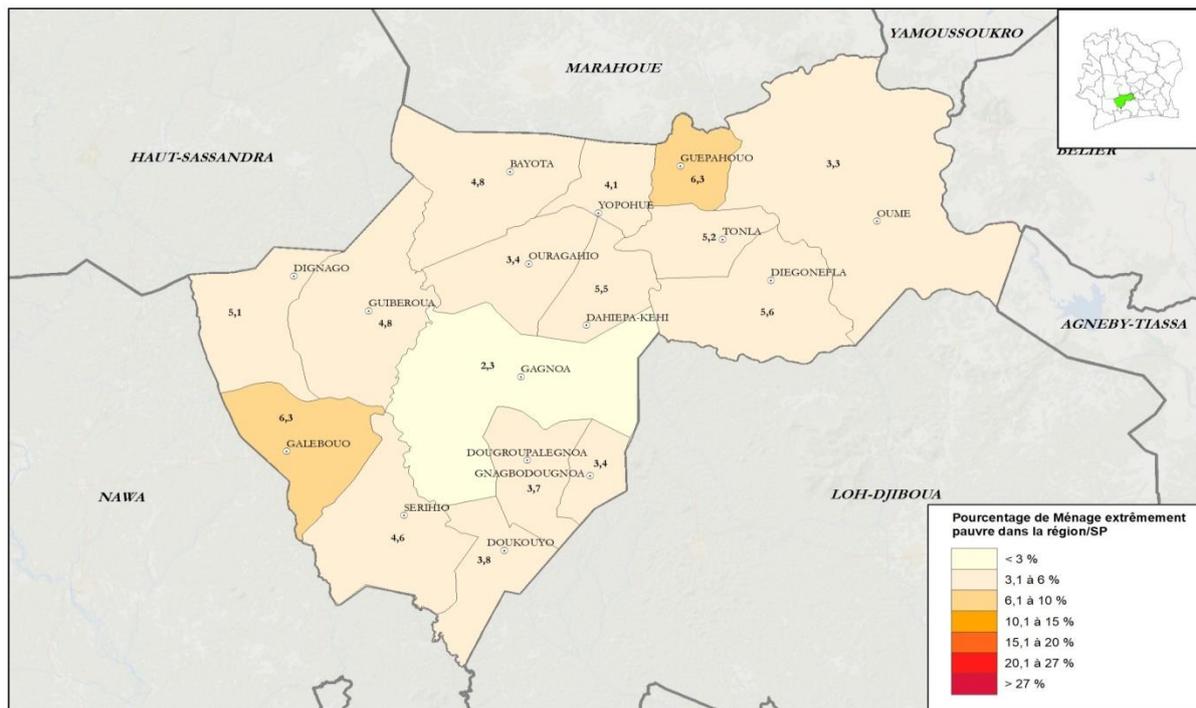
La région du Gôh est une région du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 7 066 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de Yamoussoukro, de la Marahoue, du Haut-Sassandra, de la Nawa, de Lôh-Djiboua et de l'Agneby-Tiassa.

C'est une région essentiellement rurale (60,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (59 %)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (49,9 %) et l'activité secondaire est le commerce (15%).

La Carte 31 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 63 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 31: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gôh en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 63:Quelques indicateurs clés pour la région du Gôh en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	484 030	548 162	1 032 192
Nombre de ménages	109 089	136 966	246 055
Nombre d'individus extrêmes pauvres	56 442	50 255	106 697
Incidence extrême pauvreté(Po)	11,7	9,2	10,3
Contribution Extrême pauvreté	52,9	47,1	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,4	2,3	2,4
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1	0,7	0,8
Vulnérabilité alimentaire	44,1	25,8	34,4
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	30,5	20,9	25,4
Vulnérabilité 10 pc	34,9	22,4	28,3
Gini	28,4	32,1	32,5

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 26. Gbokle

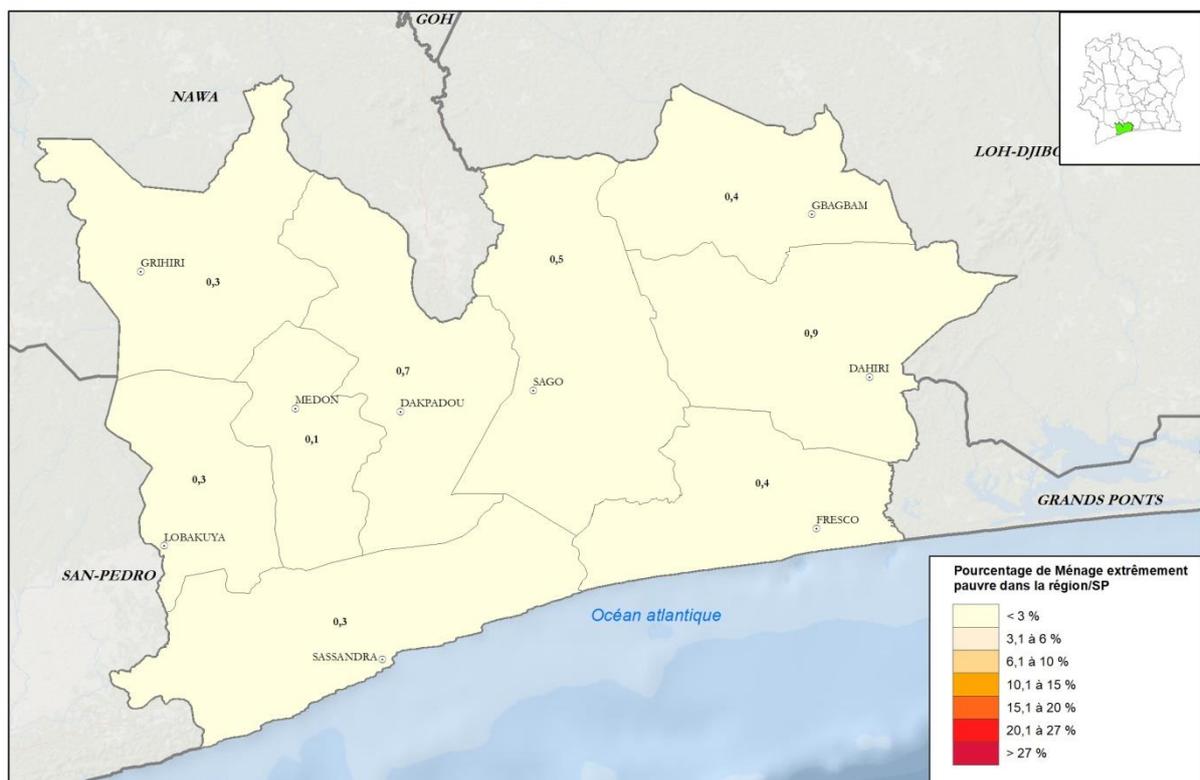
La région du Gbokle est une région du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 6 150 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de San-Pédro, de la Nawa, des Grands Ponts et du Lôh-Djiboua.

C'est une région essentiellement rurale (70,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (63,1%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (73,2%).

La Carte 32 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 64 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 32: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Gbokle en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 64:Quelques indicateurs clés pour la région du Gbôkle en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	294 530	123 829	418 358
Nombre de ménages	71 138	29 778	100 916
Nombre d'individus extrêmes pauvres	8 670	1 956	10 626
Incidence extrême pauvreté(Po)	2,9	1,6	2,5
Contribution Extrême pauvreté	81,6	18,4	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	0,5	0,2	0,4
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,1	0,0	0,1
Vulnérabilité alimentaire	24,5	23,9	24,3
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	10,5	11,0	10,7
Vulnérabilité 10 pc	16,0	17,3	16,4
Gini	26,2	26,2	26,3

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 27. Nawa

---

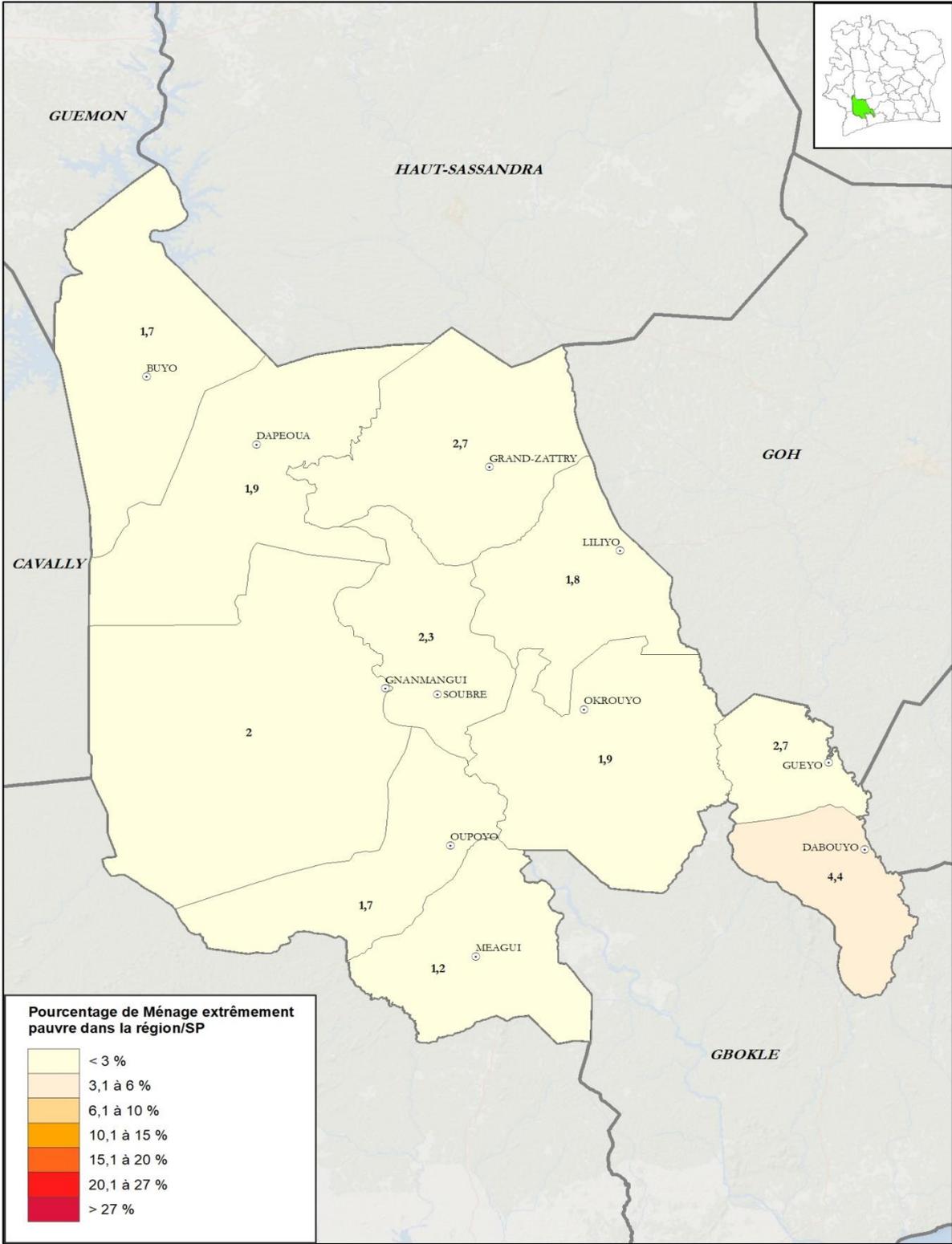
La région de la Nawa est une région du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 9 639 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Haut-sassandra, du Guémon, du Cavally, du Gbôkle et du Gôh.

C'est une région essentiellement rurale (72,9%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (52,8%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (65,5%).

La Carte 33 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 65 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 33: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Nawa en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 65: Quelques indicateurs clés pour la région de la Nawa en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	800 851	297 246	1 098 097
Nombre de ménages	166 122	72 689	238 811
Nombre d'individus extrêmes pauvres	70 366	8 688	79 055
Incidence extrême pauvreté(Po)	8,8	2,9	7,2
Contribution Extrême pauvreté	89	11	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	1,3	0,8	1,2
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,3	0,3	0,3
Vulnérabilité alimentaire	51,2	17,8	42,2
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	31,4	8,5	25,2
Vulnérabilité 10 pc	41,2	16,7	34,6
Gini	25,5	30,4	28,0

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 28. District Abidjan

La région du District d'Abidjan est une région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 2 153 km<sup>2</sup> et est la capitale économique du pays. Elle est voisine aux régions la Mé, de l'Agneby-Tiassa et des Grands Ponts.

C'est une région essentiellement urbaine (94,4%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (82,8%)

Les activités économiques principales des individus de cette région sont essentiellement le commerce(21%),les autres services(20,3%) et les autres industries (15,8%).

La Carte 34 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 66 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 34: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du District d'Abidjan en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 66:Quelques indicateurs clés pour la région du District d'Abidjan en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	310 526	5 280 443	5 590 969
Nombre de ménages	79 155	1 257 479	1 336 634
Nombre d'individus extrêmes pauvres	0	53 271	53 271
Incidence extrême pauvreté(Po)	0	1,0	0,9
Contribution Extrême pauvreté	0	100	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	0	0,2	0,2
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0	0,04	0,0
Vulnérabilité alimentaire	10,0	4,1	4,5
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	0	1,1	1,1
Vulnérabilité 10 pc	0	1,7	1,6
Gini	21,6	32,9	32,6

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## **29. Indenie-Djuablin**

---

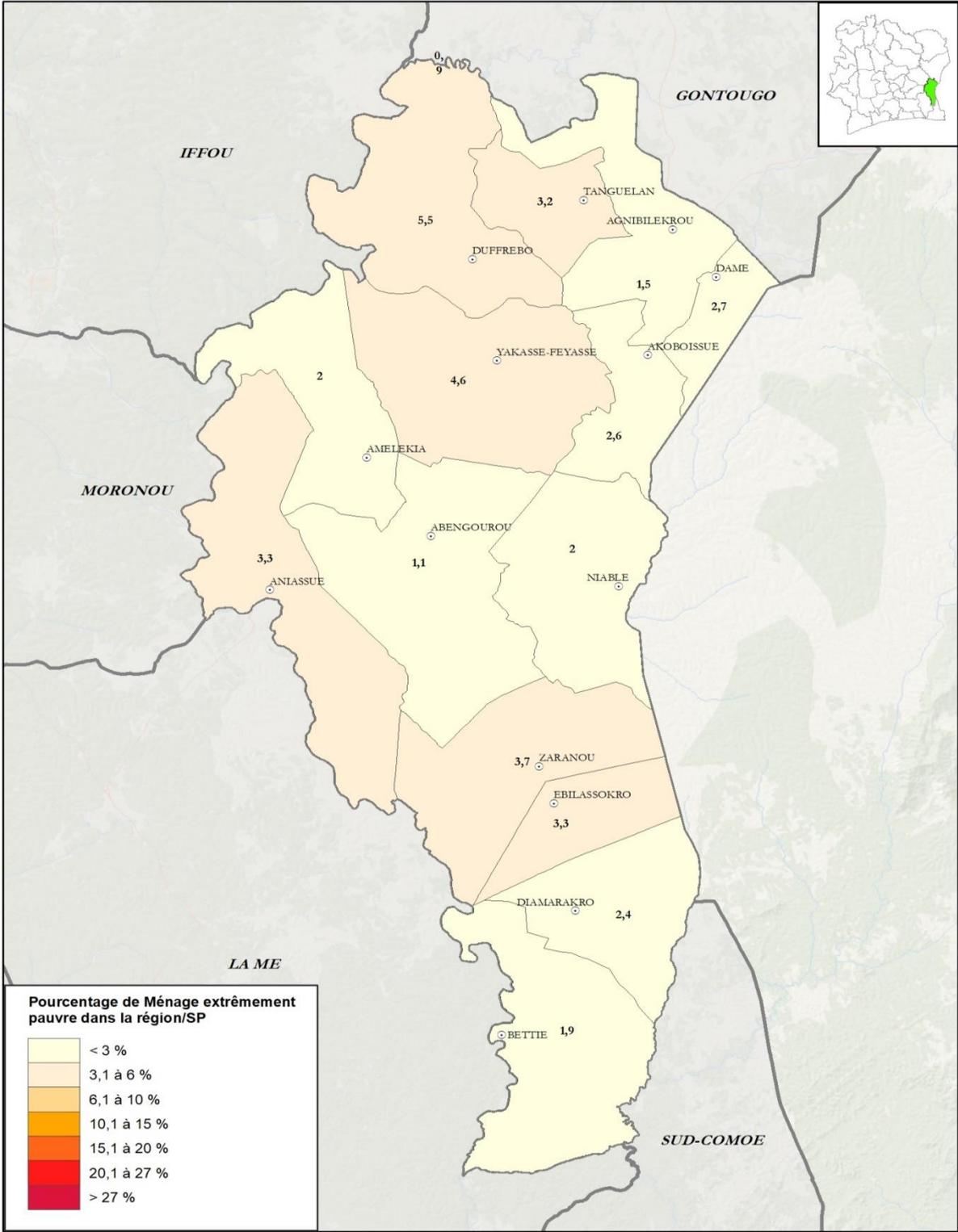
La région du Indenié-Djuablin est une région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 6 869 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Tonpki, de la Marahoue, du Worodougou, du Guemon, du Nawa et du Gôh.

C'est une région essentiellement rurale (59,2%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage ayant aucun niveau d'éducation (55%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (58,7%).

La Carte 35 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 67 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 35: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de l'Indenié-Djuablin en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 67:Quelques indicateurs clés pour la région de l'Indenié-Djuablin en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	372352,8	256588,2	628941
Nombre de ménages	88129	69461	157590
Nombre d'individus extrêmes pauvres	74213,3	9829,8	84043,2
Incidence extrême pauvreté(Po)	19,9	3,8	13,4
Contribution Extrême pauvreté	88,3	11,7	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,6	0,5	2,3
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,9	0,1	0,6
Vulnérabilité alimentaire	54,2	17,6	39,3
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	44,3	12,4	31,3
Vulnérabilité 10 pc	49	13,5	34,5
Gini	30,2	30,0	31,7

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

### 30. Sud-Comoe

---

La région du Sud-Comoé est une région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 6 806 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions de la Mé et de l'Indenié-Djuablin.

C'est une région essentiellement rurale (52,3%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (69,5%)

Les activités économiques principales des individus de cette région sont essentiellement l'agriculture (36,2%), le commerce (17%) et les transports/commerce (11,5%).

La Carte 36 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 68 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 36: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région du Sud-Comoé en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 68:Quelques indicateurs clés pour la région du Sud-Comoé en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	352 581	321 454	674 035
Nombre de ménages	86 255	88 697	174 952
Nombre d'individus extrêmes pauvres	12 721	22 814	35 535
Incidence extrême pauvreté(Po)	3,6	7,1	5,3
Contribution Extrême pauvreté	35,8	64,2	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	0,9	1,6	1,3
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,3	0,4	0,4
Vulnérabilité alimentaire	27,3	12	20
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	19,5	7,5	13,8
Vulnérabilité 10 pc	22	8,2	15,4
Gini	26,6	32,3	31,7

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

### 31. Agneby-Tiassa

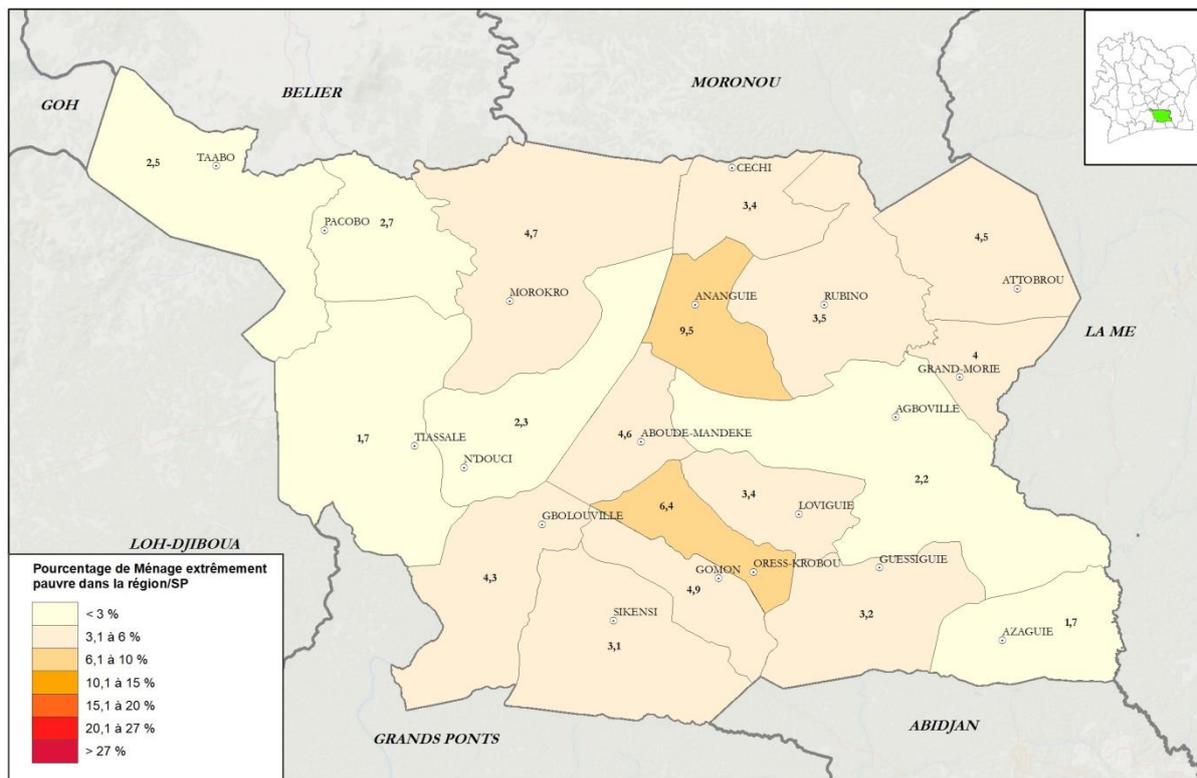
La région l'Agneby-Tiassa est une région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 8 152 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Moronou, du Béliér, de la Mé, d'Abidjan, des Grands Ponts, du Gôh et Lôh-Djiboua.

C'est une région essentiellement rurale (58,7%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (62,3%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (65,6%).

La Carte 37 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 69 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 37: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de l'Agneby-Tiassa en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 69:Quelques indicateurs clés pour la région de l'Agneby-Tiassa en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	398 858	280 319	679 177
Nombre de ménages	98 969	66 925	165 894
Nombre d'individus extrêmes pauvres	69 906	37 319	107 225
Incidence extrême pauvreté(Po)	17,5	13,3	15,8
Contribution Extrême pauvreté	65,2	34,8	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	2,9	2,2	2,6
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,9	0,6	0,8
Vulnérabilité alimentaire	58,6	31,4	47,4
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	44,6	24,5	36,3
Vulnérabilité 10 pc	50,2	26,5	40,4
Gini	30,8	32,7	32,0

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## 32. Grands-Ponts

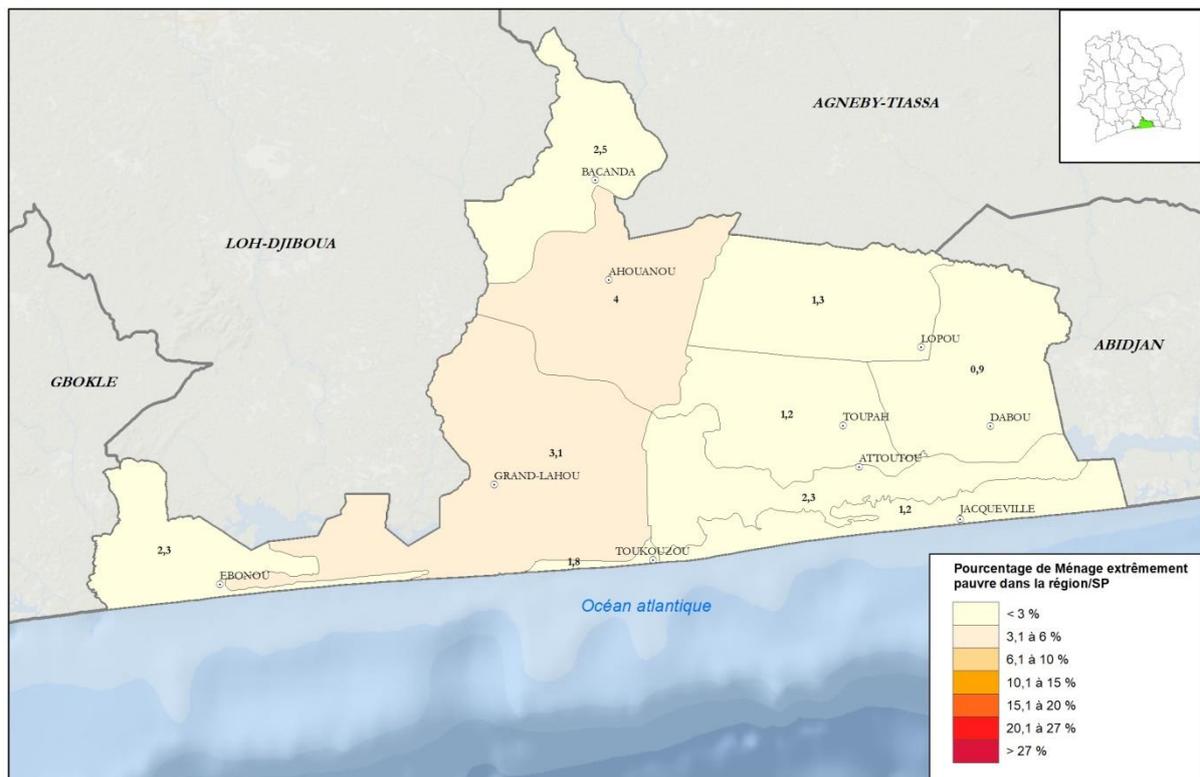
La région des Grands-Ponts est une région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 4 444 km<sup>2</sup>. Elle est voisine au District d'Abidjan et limitrophe des Régions de l'Agnéby-Tiassa au Nord et du Lôh-Djiboua et du Gbôklè à l'Ouest.

C'est une région presque autant urbaine(49,9%) que rurale(50,1%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (62,2%).

Les activités économiques principales des individus de cette région sont essentiellement l'agriculture (36,8%) et le commerce(16,8%)

La Carte 38 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 70 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 38: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région des Grands-Ponts en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 70: Quelques indicateurs clés pour la région du Grands-Ponts en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	185 706	184 741	370 447
Nombre de ménages	41 628	39 824	81 452
Nombre d'individus extrêmes pauvres	26 390	9 012	35 403
Incidence extrême pauvreté(Po)	14,2	4,9	9,6
Contribution Extrême pauvreté	74,5	25,5	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,0	0,7	1,9
Sévérité extrême pauvreté(P2)	0,9	0,1	0,5
Vulnérabilité alimentaire	47,7	19,3	33,6
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	37,9	14,8	26,4
Vulnérabilité 10 pc	42,9	18,8	30,9
Gini	29	29,3	29,7

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

### 33. La Mé

---

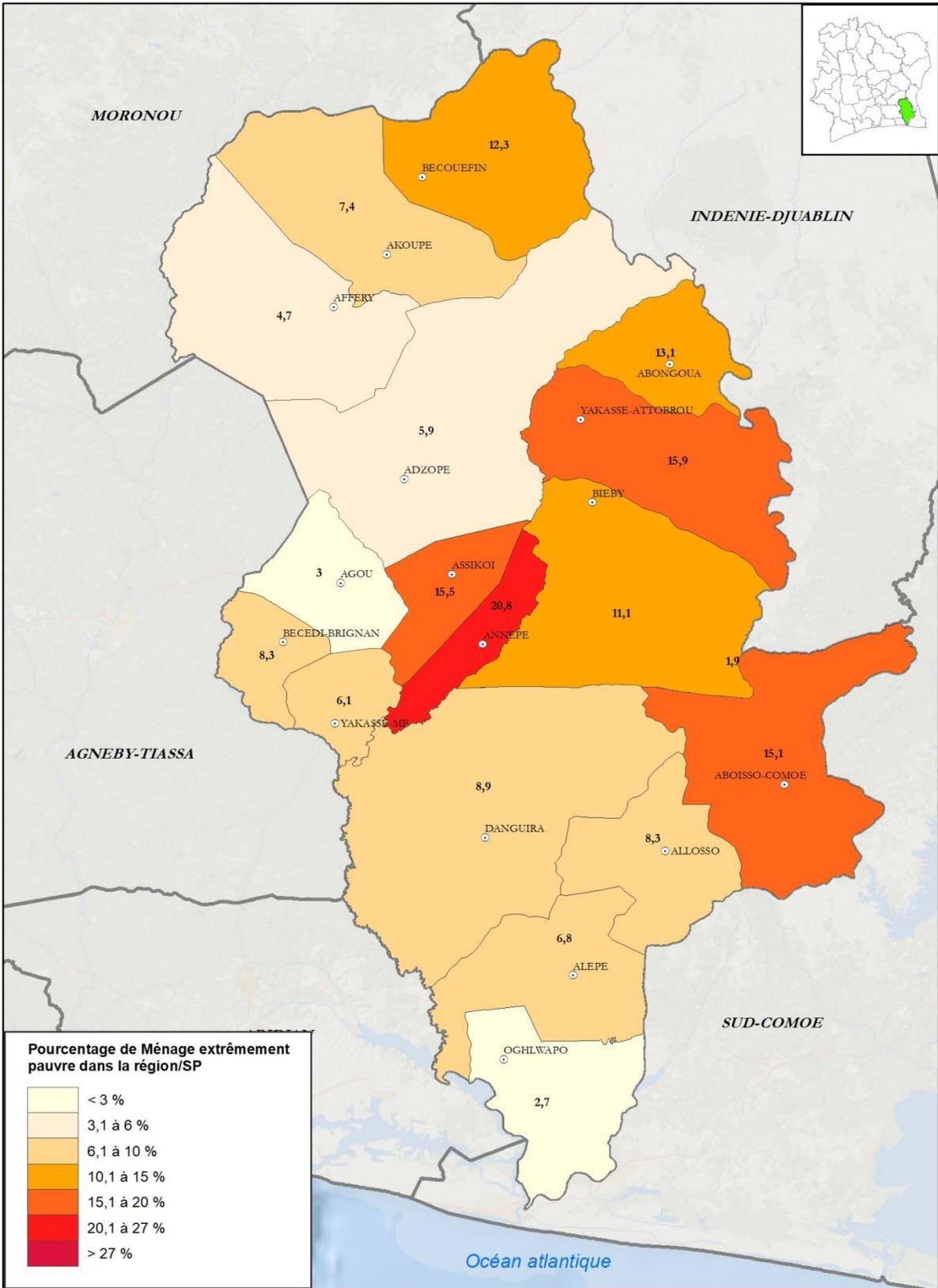
La région de La Mé est une région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire dont la superficie est de 8 280 km<sup>2</sup>. Elle est voisine aux régions du Moronou, du Sud-Comoé, de l'Agneby-Tiassa et de l'Indenié-Djuablin.

C'est une région essentiellement rurale (61,2%) et la majorité des individus sont dirigés par un chef de ménage instruit (59,7%)

L'activité économique principale des individus de cette région est l'agriculture (54,6%).

La Carte 39 ci-dessous donne une répartition spatiale, sous-préfecture par sous-préfecture, de l'incidence de l'extrême pauvreté tandis que le Tableau 71 ci-après donne quelques indicateurs clés sur la région.

Carte 39: Répartition spatiale de l'extrême pauvreté dans la région de la Mé en 2018



Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

Tableau 71:Quelques indicateurs clés pour la région de la Mé en 2018

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Effectif population	335 039	212 432	547 471
Nombre de ménages	76 392	51 110	127 502
Nombre d'individus extrêmes pauvres	58 443	20 679	79 122
Incidence extrême pauvreté (Po)	17,4	9,7	14,4
Contribution Extrême pauvreté	73,9	26,1	100
Intensité extrême pauvreté(P1)	3,4	1,5	2,7
Sévérité extrême pauvreté(P2)	1,0	0,3	0,7
Vulnérabilité alimentaire	59,8	46,2	54,5
Vulnérabilité seuil 1,9\$PPA/jour	52,7	32,7	44,9
Vulnérabilité 10 pc	55,4	38,3	48,7
Gini	25,2	28,7	27,8

Source : EHCVM 2018, calculs des auteurs

## **Annexe C : Compléments Méthodologiques**

### **Données**

#### **Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018**

Les données utilisées pour l'estimation des fonctions de score proviennent de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018). L'EHCVM est l'outil principal d'analyse de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une enquête représentative aux échelles nationale et régionale. En 2018, 12 992 ménages ont été interviewés, soient 61116 individus. L'EHCVM 2018 permet entre autres de **(i) de déterminer un profil de pauvreté et (ii) d'éclairer les décideurs sur la situation des groupes vulnérables.**

La collecte de données pour L'EHCVM est réalisée au moyen de quatre (4) questionnaires. Le questionnaire ménage est composée des sections clés permettant l'estimation des dépenses de consommation, la mesure de la pauvreté et l'établissement du profil de pauvreté. Il s'agit entre autres des caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, de la consommation et les dépenses alimentaires des sept (7) derniers jours, les dépenses non-alimentaires. Le questionnaire communautaire est destiné à collecter les informations sur la localité, la communauté ou le village dans lequel des ménages sont sélectionnés pour l'enquête. Les questionnaires NSU et prix permettent de collecter les informations nécessaires pour l'estimation des dépenses alimentaires. Le questionnaire NSU permet d'avoir une connaissance précise des unités standards de vente des produits alimentaires. Le questionnaire collecte de prix permet de mesurer les prix des produits alimentaires.

#### **Recensement Général de la Population (RGPH) 2014**

Le recensement général de la population et de l'habitat est l'opération statistique majeure. Il permet de mesurer l'ensemble des caractéristiques socio-démographiques des ménages résidents sur le territoire ivoirien. En 2014, le RGPH a dénombré 22 671 331 individus. Le questionnaire du RGPH 2014 portait sur les caractéristiques démographiques des ménages, les migrations dues à la crise politique de 2002, l'émigration, les caractéristiques et commodités du logement et la mortalité.

#### **Enquête Impact COVID 19**

Quatre enquêtes réalisées respectivement en avril-20, août-20, octobre-20 et janvier-21 permettent d'apprécier l'impact de la COVID-19 sur le statut d'extrême pauvreté des ménages. Dans l'ensemble, 2199 ménages ont été observés au moins une fois lors des différents passages. La composition de l'échantillon est présentée dans le tableau.

Tableau 72 : Taille de l'échantillon lors des différentes enquêtes

	Abidjan	Autre urbain	Rural	Total
<i>round 1: avril 2020</i>	667	28	39	734
<i>round 2: août 2020</i>	674	449	395	1518
<i>round 3: octobre 2020</i>	604	491	436	1531
<i>round 4: janvier 2021</i>	571	493	428	1492

Source : Auteurs

Les questionnaires utilisés ont porté sur les connaissances, attitudes et pratiques des populations quant à la maladie covid 19. Les avis des populations sur la gouvernance de la crise, ainsi que les stratégies de survie du ménage ont également été recueillies. A ceux-ci ont été rajoutés les informations sur l'impact de la crise sur l'emploi et les dépenses des ménages.

## Analyses statistiques et économétriques

### Préambule

Le Tableau 73 présente les différentes variables explicatives utilisées dans les analyses et régressions économétriques décrites par la suite. Dans un souci de présentation adéquate, elles ont été regroupées au sein d'un unique tableau. La colonne « méthode » précise les analyses ayant fait usage de la variable en ligne comme variable explicative. Les abréviations présentées dans la colonne « méthode » font aux références méthodes utilisées et sont décrits comme suit :

DEP : Déterminants de l'extrême pauvreté

PMT : Ciblage des ménages extrêmement pauvres

VUL : Quantification de la vulnérabilité des ménages

Tableau 73 : Variables utilisées dans les différentes analyses réalisées dans le rapport

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités Codes</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Sexe du Chef de Ménage</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Masculin	
2 Féminin	
<b>Age du Chef de Ménage</b>	DEP ; PMT ; VUL
<b>Education du Chef de Ménage</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Aucun niveau (pas scolarisé)	
2 Primaire	
3 Secondaire	
4 Supérieur	
<b>Situation Matrimoniale</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Jamais Marié(e)	
2 Marié(e)	
3 Séparé(e)/Divorcé(e)	
4 Veuf(ve)	
<b>Type du Logement</b>	PMT
2 Villa / Maison Simple	
4 Appartement / Logement en bande	
6 Case / Cour Commune / Autre	
<b>Principal nature du mur</b>	PMT
4 Sémi-Dur	
5 Géobéton	
6 Dur	
7 Bois / Tôle / Banco / Autres	
<b>Principal nature du toit</b>	PMT
1 Fibre Végétale	
2 Tôle	
3 Béton	
4 Tuile / Everite	

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités Codes</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Principal nature du sol</b>	PMT
1 Terre / Sable / Bois / Autre	
2 Ciment	
3 Carreaux / Marbre	
<b>Principal lieu d'aisance</b>	PMT
2 WC	
4 Latrines	
6 Dans la nature / Autre	
<b>Principal mode d'éclairage</b>	PMT
1 Electricité CIE	
2 Groupe Electrogène	
3 Panneau Solaire	
4 Lampe / Torche	
<b>Matériau pour la cuisson : Bois</b>	PMT
0 Non	
1 Oui	
<b>Matériau pour la cuisson : Gaz</b>	PMT
0 Non	
1 Oui	
<b>Matériau pour la cuisson : Charbon</b>	PMT
0 Non	
1 Oui	
<b>Statut d'occupation du logement</b>	PMT
1 Propriétaire	
2 Location-Vente / Simple	
3 Logement de fonction	
4 Logement gratuit	

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités Codes</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Nombre de pièces disponibles</b>	DEP ; PMT ; VUL
<b>Biens du Ménage : Vélo Bicyclette</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Moto Motocyclette</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Véhicule</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Pirogue / Hors-Bord</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Ventilateur</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Réfrigérateur</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Cuisinière à gaz</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Fer à repasser</b>	PMT ; VUL
1 Oui	

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités</b>	<b>Méthodes</b>
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Climatiseur</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Radio</b>	
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Appareil TV</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Téléphone Mobile</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Ordinateur</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Décodeur</b>	DET ; PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Biens du Ménage : Chaine HIFI</b>	PMT ; VUL
1 Oui	
2 Non	
<b>Connexion Internet</b>	PMT
1 Oui	
2 Non	
<b>Connexion à l'eau courante</b>	PMT

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités Codes</b>	<b>Méthodes</b>
1 Oui	
2 Non	
<b>Ratio de dépendance démographique</b>	DEP ; PMT ; VUL
<b>Taille du ménage</b>	DEP ; VUL
<b>Chef de ménage en emploi</b>	DEP ; PMT ; VUL
0 Non	
1 Oui	
<b>Région</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 AUTONOME D'ABIDJAN	
2 HAUT-SASSANDRA	
3 PORO	
4 GBEKE	
5 INDENIE-DJUABLIN	
6 TONKPI	
7 YAMO USSOUKRO	
8 GONTOUGO	
9 SAN-PEDRO	
10 KABADOUGOU	
11 N'ZI	
12 MARAHOUE	
13 SUD-COMOE	
14 WORODOUGOU	
15 LÔH-DJIBOUA	
16 AGNEBY-TIASSA	
17 GÔH	
18 CAVALLY	
19 BAFING	
20 BAGOUE	
21 BELIER	
22 BERE	

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités</b>	<b>Méthodes</b>
23 BOUNKANI	
24 FOLON	
25 GBÔKLE	
26 GRANDS-PONTS	
27 GUEMON	
28 HAMBOL	
29 IFFOU	
30 LA ME	
31 NAWA	
32 TCHOLOGO	
33 MORONOU	
<b>Milieu de résidence</b>	DEP ; PMT ; VUL
1 Urbain	
2 Rural	
<b>Obtention de couverture Maladie</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Toit en matériau définitif</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Sol en matériau définitif</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Mur en matériau définitif</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Eau de boisson en saison sèche potable</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 No	

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités Codes</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Eau de boisson en saison de pluie potable</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Connexion au réseau électrique</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Connexion au réseau électrique chez le voisin</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Connexion directement au poteau</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Être locataire</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Nombre de personnes ayant accès à internet dans le ménage</b>	DET ; VUL
<b>Nombre de personnes en emploi salarié</b>	DET ; VUL
<b>Existence d'école primaire dans la localité</b>	DET ; VUL
<b>Existence d'école secondaire dans la localité</b>	DET ; VUL
<b>Existence de route bitumée comme moyen de sortie de la localité</b>	DET ; VUL
<b>Existence de Marché Permanent dans la localité</b>	DET ; VUL
<b>Existence de centre de santé dans la localité</b>	DET ; VUL

<b>Libellé de Variables / Libellé de Modalités Codes</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Possession d'un compte d'épargne</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Accès aux services financiers : possession d'un compte bancaire</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	
<b>Accès aux autres services financiers : possession de carte prépayée et de compte mobile money</b>	DET ; VUL
1 Oui	
0 Non	

## ***Déterminants de l'extrême pauvreté (DET)***

### **Choix des variables**

L'examen des déterminants de l'extrême pauvreté dans le cadre de cette étude a été réalisée en choisissant le statut d'extrême pauvreté, déterminé par la comparaison entre les dépenses de consommation des ménages et le seuil d'extrême pauvreté 199 757 FCFA. Les variables explicatives ont été choisies en référence au manuel d'analyse de la pauvreté et des inégalités de la Banque Mondiale (Haughton, 2009). Les variables explicatives retenues sont présentés dans le Tableau 73 identifiées par « DET ».

### **Modélisation Econométrique**

L'estimation des déterminants de l'extrême pauvreté est réalisée en estimant un modèle probit. En raison du faible effectif des ménages extrêmement pauvres dans la population. . En effet, selon le seuil du premier décile, seulement 1087 ménages en situation d'extrême pauvreté sur les 12992 ménages enquêtés lors de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018.

Il convient de remarquer que les régressions linéaires réalisées sur la population telle que structurée entraînerait une mauvaise spécification des ménages extrêmement pauvres. Également, la forte importance relative des ménages non extrêmement pauvres peut influencer les coefficients estimés de tel sorte qu'ils ne permettent pas de cibler effectivement les ménages extrêmement pauvres. Ce faisant, la régression linéaire bootstrapp stratifiée a été préférée car permettant de réaliser la régression sur un échantillon équilibré. La population utilisée pour ladite régression contient autant de ménages extrêmement pauvres que de ménages au-dessus de l'extrême pauvreté. Ces derniers étant tirés de manière aléatoire dans la population des ménages non extrêmement pauvres. Le nombre de réplifications choisi pour la régression linéaire bootstrapp stratifiée est de 1000 réplifications.

L'obtention des effets marginaux à la suite de la régression bootstrapp stratifiée linéaire peut se réaliser de deux manières : (i) l'estimation des coefficients des différentes variables explicatives avec la procédure bootstrapp et par suite la détermination des effets marginaux calculés à partir des valeurs moyennes des coefficients bootstrapp, (ii) estimer à chaque itération de la procédure bootstrapp, les effets marginaux, les effets marginaux définitifs sont estimés par les valeurs moyennes des effets marginaux estimés à chaque itération.

## ***Estimation de l'extrême pauvreté au sein des sous-préfectures par Proxy Mean Test (PMT)***

Le ciblage des ménages pauvres ou extrêmement pauvres est réalisé suivant différentes méthodes économétriques : (i) la régression linéaire des dépenses de consommation des ménages (Grosch et Baker, 1995), (ii) la régression logistique du statut de pauvreté ou d'extrême pauvreté des ménages (Brown et Ravallion, 2018), (iii) l'analyse en composante principale (Filmer et Pritchett, 2001). La méthodologie choisie dans le cadre de cette étude est la régression linéaire du logarithme des dépenses de consommation par tête des ménages.

### **Choix des variables**

Le Tableau 73 présente les variables explicatives utilisées dans la réalisation du Proxy Mean Test (PMT) identifiées par « PMT ». Le choix des variables est inspiré des ciblage de pauvreté au Cameroun, au Ghana, au Sénégal (Del Ninno et Mills, 2015). Les variables explicatives retenues sont celles du questionnaire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014. Par suite, les variables équivalentes ont été recherchées dans le questionnaire de l'EHCVM 2018. Certaines modalités ont dû être regroupées (i) soit par soucis de convergence entre les variables du RGPH et de l'EHCVM, (ii) soit par soucis d'estimation des régressions linéaires.

### **Modélisation économétrique**

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu trois approches de modélisation : la régression linéaire sur toutes les variables explicatives, la régression linéaire sur un sous-ensemble de variable déterminé par la procédure step-wise, la régression linéaire bootstrapp. La régression linéaire bootstrapp a été choisi en raison du nombre relativement faible de ménages extrêmement pauvres dans la population. La régression linéaire bootstrapp stratifiée a été utilisée afin de conserver un échantillon équilibré. (cf. Tableau 74).

**Tableau 74 : Description des modèles mis en œuvre : couverture, sélection des variables et méthodes d'estimation**

Couverture	Méthode sélection variables	de de	Méthode d'Estimation	Nombre de réplication Bootstrapp	de
National	Test d'association		Moindre Carré Ordinaire (MCO)	-	
National	Test d'association + Stepwise		MCO	-	
National	Test d'association		Bootstrapp + MCO	1000	
Milieu Rural	Test d'association		Bootstrapp+ MCO	10000	
Milieu Urbain	Test d'association		Bootstrapp+ MCO	10000	

### Mesures des erreurs de ciblage

La performance des différents modèles a été évalué au moyen de deux mesures d'erreurs : (i) l'erreur d'inclusion (EI) et (ii) l'erreur d'exclusion (EE). L'erreur d'inclusion représente la proportion de ménages identifiés comme pauvre à tort. L'erreur d'exclusion est la proportion de ménages pauvres identifiés comme non pauvres.

Soit :

$N$  = le nombre de ménages;

$w_i$  = le poids du ménage 'i' ;

$y_i$  = la dépense de consommation par têtet effective du ménage 'i' ;

$\hat{y}_i$  = la dépense de consommation par têtet prédite du ménage 'i' par le modèle ;

$\bar{z}$  = le seuil d'extrême pauvreté ;

L'erreur d'inclusion est définie comme suit :

$$EI = \frac{\sum_{i=1}^N w_i \mathbb{1}(y_i > \bar{z} | \hat{y}_i \leq \bar{z})}{\sum_{i=1}^N w_i \mathbb{1}(\hat{y}_i \leq \bar{z})}$$

L'erreur d'exclusion est définie comme suit :

$$EE = \frac{\sum_{i=1}^N w_i \mathbb{1}(\hat{y}_i > \bar{z} | y_i \leq \bar{z})}{\sum_{i=1}^N w_i \mathbb{1}(y_i \leq \bar{z})}$$

L'idéal est de trouver le modèle qui minimise les deux critères simultanément. Toutefois, il advient la plupart du temps qu'il faille réaliser un arbitrage entre ces deux types d'erreurs.

### Fonctions de ciblage

Une fois les différents modèles estimés et le choix des modèles réalisés sur la base des mesures d'erreurs d'inclusion et d'exclusion, il vient de mettre en évidence les coefficients qui seront utilisés pour le ciblage. Dans ce sens, il est de commune mesure d'estimer différents modèles selon les zones géographiques à savoir le milieu urbain, le milieu rural, les régions, les départements. Ainsi, la modélisation bootstrapp est réalisée selon le milieu de résidence (cf. Tableau 74). La désagrégation selon les régions n'a pas été réalisée en raison du faible effectif de ménages extrêmement pauvres par région. Une autre règle de bonne pratique consiste à tester les performances du modèle national en opposition aux modèles selon les milieux de résidence, en milieu urbain et rural (Banque Mondiale, 2020). C'est-à-dire appliquer comparer les prédictions obtenues par le modèle national et le modèle urbain sur les populations urbaines d'une part, et d'autre part comparer les prédictions obtenues par le modèle national et le modèle rural sur les populations rurales. Ce test nous permet de constater que les performances du modèle national sont similaires au modèle en milieu urbain en zone urbaine ; les performances du modèle national sont inférieures au modèle en milieu rural en zone rurale. Ce faisant, le modèle final est une combinaison du modèle national pour la zone urbaine et du modèle en milieu rural pour la zone rurale, exprimée par la formule suivante :

$$\hat{y}_i = \sum_{i=1}^K \alpha_i X_i ; (1)$$

avec  $\begin{cases} \alpha_i = \text{coefficients nationaux si le ménage réside en zone urbaine} \\ \alpha_i = \text{coefficients ruraux si le ménage réside en zone rurale} \end{cases}$

$\hat{y}_i =$  la dépense de consommation du ménage 'i' prédite par le modèle ;

Le Tableau 75 présente les coefficients du modèle national bootstrapp et des modèles bootstrapp selon les milieux de résidence.

Tableau 75 : Coefficients des modèles bootstrapp selon la zone géographique : national, milieu urbain, milieu rural

	National	Urbain	Rural
<b>Sexe du Chef de Ménage</b>			
Masculin	0	0	0
Feminin	-0,0616465	-0,1204776	-0,0319919
<b>Age du Chef de Ménage</b>			
	0,000697	0,0000749	0,000897
<b>Education du Chef de Ménage</b>			
Aucun niveau (pas scolarisé)	0	0	0
Primaire	0,055446	0,0358461	0,0626745
Secondaire	0,0780392	0,0196621	0,1058687
Supérieur	0,1206427	0,0261397	0,2327911
<b>Situation Matrimoniale</b>			
Jamais Marié(e)	0	0	0
Marié(e)	-0,2281267	-0,2828218	-0,2117221
Séparé(e)/Divorcé(e)	-0,1076448	-0,1796296	-0,0901734
Veuf(ve)	-0,1708599	-0,0827692	-0,2040862
<b>Type du Logement</b>			
Villa / Maison Simple	0	0	0
Appartement / Logement en bande	0,055855	0,1146614	0,0304757
Case / Cour Commune / Autre	0,0162351	0,0399824	0,0146822
<b>Principal nature du mur</b>			
Sémi-Dur	0	0	0
Géobéton	0,0212994	0,13542	-0,0073686
Dur	0,0407205	0,1232001	0,0251523
Bois / Tôle / Banco / Autres	0,0202641	0,0676718	0,0084312
<b>Principal nature du toit</b>			
Fibre Végétale	0	0	0
Tôle	0,0317802	0,1278891	0,0110333
Béton	0,0471317	0,0983276	0,0617878
Tuile / Everite	0,0315506	0,2832056	-0,038869
<b>Principal nature du sol</b>			

	National	Urbain	Rural
<b>Terre / Sable / Bois / Autre</b>	0	0	0
<b>Ciment</b>	0,1010054	0,0134975	0,1075267
<b>Carreaux / Marbre</b>	0,2444971	0,2278828	0,1465972
<b>Principal lieu d'aisance</b>			
<b>WC</b>	0	0	0
<b>Latrines</b>	-0,0907162	-0,1321936	-0,0361594
<b>Dans la nature / Autre</b>	-0,1165626	-0,1438091	-0,0602777
<b>Principal mode d'éclairage</b>			
<b>Electricité CIE</b>	0	0	0
<b>Groupe Electrogène</b>	0,0429015	0,1533821	-0,0055861
<b>Panneau Solaire</b>	0,0131219	-0,0222833	0,0217601
<b>Lampe / Torche</b>	-0,041217	-0,0210714	-0,037794
<b>Matériau pour la cuisson : Bois</b>			
<b>Non</b>	0	0	0
<b>Oui</b>	-0,2113854	-0,1346279	-0,2756565
<b>Matériau pour la cuisson : Gaz</b>			
<b>Non</b>	0	0	0
<b>Oui</b>	0,0642749	0,1437904	-0,0390222
<b>Matériau pour la cuisson : Charbon</b>			
<b>Non</b>	0	0	0
<b>Oui</b>	0,0064961	0,0072428	0,0078017
<b>Statut d'occupation du logement</b>			
<b>Propriétaire</b>	0	0	0
<b>Location-Vente / Simple</b>	-0,0557756	-0,1062158	0,0018946
<b>Logement de fonction</b>	0,0150747	-0,0069438	0,0309914
<b>Logement gratuit</b>	0,0106361	-0,05974	0,0250232
<b>Nombre de pièces disponibles dans le logement</b>	0,0540606	0,072032	0,0544052
<b>Biens du Ménage : Vélo Bicyclette</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0

	National	Urbain	Rural
<b>Non</b>	0,0506093	0,0783765	0,0362905
<b>Biens du Ménage : Moto Motocyclette</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,2328721	-0,2954444	-0,2281857
<b>Biens du Ménage : Véhicule</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,3813731	-0,3795565	-0,6011227
<b>Biens du Ménage : Pirogue / Hors-Bord</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,3367349	-0,2118592	-0,3384672
<b>Biens du Ménage : Ventilateur</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,1589759	-0,1533161	-0,1660325
<b>Biens du Ménage : Réfrigérateur</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,0771822	-0,1378003	-0,0275338
<b>Biens du Ménage : Cuisinière à gaz</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,0422545	-0,0459999	-0,0758172
<b>Biens du Ménage : Fer à repasser</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	0,1124497	0,1090572	0,0938774
<b>Biens du Ménage : Climatiseur</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,2156586	-0,1802072	-0,2352375
<b>Biens du Ménage : Radio</b>			
<b>Oui</b>	0	0	0
<b>Non</b>	-0,1229562	-0,1684383	-0,1094074

	National	Urbain	Rural
<b>Biens du Ménage : Appareil TV</b>			
Oui	0	0	0
Non	-0,0894443	-0,114614	-0,0730406
<b>Biens du Ménage : Téléphone Mobile</b>			
Oui	0	0	0
Non	-0,1822288	-0,2337623	-0,1700382
<b>Biens du Ménage : Ordinateur</b>			
Oui	0	0	0
Non	-0,1066299	-0,0804318	-0,1806049
<b>Biens du Ménage : Chaine HIFI</b>			
Oui	0	0	0
Non	-0,1557953	-0,156274	-0,1610101
<b>Connexion Internet</b>			
Oui	0	0	0
Non	-0,284065	-0,2385321	-0,3374069
<b>Connexion Eau courante</b>			
Oui	0	0	0
Non	-0,1029448	-0,0914462	-0,0917883
Ratio de dépendance	-0,1060134	-0,1096965	-0,0985869
Taille du ménage	-0,0956995	-0,113705	-0,0943985
<b>Chef de Ménage en emploi</b>			
Non	0	0	0
Oui	0,1115914	0,0815278	0,1137678
<b>Région</b>			
Autonome d'Abidjan	0	0	0
Haut-Sassandra	-0,1168577	0,0038067	-0,2906253
Poro	-0,2329992	-0,1469998	-0,3990968
Gbeke	-0,0513691	-0,0451409	-0,1694405
Indenie-Djuablin	-0,0959917	-0,126588	-0,2301952

	National	Urbain	Rural
<b>Tonkpi</b>	-0,3323556	-0,2102716	-0,5299868
<b>Yamoussoukro</b>	-0,0798887	-0,1149664	-0,1475422
<b>Gontougo</b>	0,1479318	-0,0750405	0,0704455
<b>San-Pédro</b>	-0,1055365	-0,1979183	-0,1892281
<b>Kabadougou</b>	-0,1530262	0,2144055	-0,3295602
<b>N'zi</b>	-0,0186333	0,080028	-0,1737168
<b>Marahoue</b>	-0,0329147	-0,0152011	-0,1618527
<b>Sud-Comoé</b>	-0,0197793	-0,0435593	-0,1252287
<b>Worodougou</b>	-0,1140735	-0,2430902	-0,1440643
<b>Lôh-Djiboua</b>	-0,0049375	0,1020948	-0,1718169
<b>Agneby-Tiassa</b>	-0,1008012	-0,0560601	-0,225185
<b>Gôh</b>	-0,1294746	-0,0402168	-0,2677799
<b>Cavally</b>	-0,251334	-0,1234364	-0,4286641
<b>Bafing</b>	-0,1817598	0,009251	-0,3685735
<b>Bagoue</b>	0,0627979	0,233823	-0,1396353
<b>Belier</b>	-0,1579239	-0,1031015	-0,2927519
<b>Bere</b>	-0,0833636	-0,1078045	-0,1760896
<b>Bounkani</b>	0,0903178	-0,0846272	-0,01762
<b>Folon</b>	0,1163912	0,274882	-0,0357306
<b>Gbôkle</b>	0,2695657	0,1842236	0,1441397
<b>Grands-ponts</b>	-0,102394	-0,1478957	-0,1753974
<b>Guemon</b>	0,0405053	-0,0626684	-0,0531605
<b>Hambol</b>	0,0355378	-0,1150097	-0,0443623
<b>Iffou</b>	-0,0482468	-0,1924727	-0,142672
<b>La me</b>	-0,2858265	-0,1776131	-0,443383
<b>Nawa</b>	-0,007143	-0,021966	-0,1419717
<b>Tchologo</b>	-0,0570715	-0,0200398	-0,205154
<b>Moronou</b>	-0,0075966	0,025863	-0,1377676
<b>Milieu</b>			
<b>Urbain</b>	0		
<b>Rural</b>	0,021329		
<b>Constante</b>	15,44818	15,32464	15,95294

## **Incidence de l'extrême pauvreté selon les sous-préfectures en Côte d'Ivoire**

L'estimation de l'incidence de l'extrême pauvreté selon les sous-préfectures est basée sur l'application de la formule (1) aux ménages de chaque sous-préfecture présente dans le jeu de données du RGPH 2014. La formule permet d'obtenir une valeur approchée des dépenses de consommation des ménages. La dépense de consommation des ménages ainsi obtenue est comparée au logarithme du seuil d'extrême pauvreté déflaté en fonction des indices de prix. En effet, le seuil d'extrême pauvreté de 199 757 FCFA est divisé par la moyenne des IHPC produits par l'Institut National de la Statistique au cours de l'année 2014, année du Recensement Général de la Population. La valeur du seuil d'extrême pauvreté déflaté est de 193 912 FCFA. Par suite, on calcule l'incidence de l'extrême pauvreté par la proportion de ménages extrêmement pauvres, dont le logarithme de la dépense prédite est inférieur à 5,2876, au sein de chaque sous-préfecture.

### ***Quantification de la vulnérabilité des ménages à l'extrême pauvreté (VUL) : Analyse statique***

La vulnérabilité à l'extrême pauvreté est définie comme le risque pour un ménage de tomber dans l'extrême pauvreté dans le futur. Dans le cadre de cette étude, nous utilisons la méthodologie de Chaudhuri et al. (2002). Cette approche consiste à estimer la distribution de la probabilité d'extrême de pauvreté de chaque ménage. La probabilité qu'un ménage tombe dans l'extrême pauvreté dépend de sa consommation espérée mais aussi de la volatilité de ses dépenses de consommation exprimée par la variance de dépenses de consommation. L'analyse de la consommation espérée et des fluctuations futures du niveau de consommation du ménage nécessite la mise à disposition de données temporelles sur les ménages. La réalisation de telle analyse sur des données transversales comme l'EHCVM 2018 ne peut se faire sans de nombreuses hypothèses sur l'hétérogénéité de la consommation future des ménages.

Premièrement, la consommation des ménages est modélisée comme suit :

$$\ln c_h = X_h \beta + \epsilon_h \quad (1)$$

Avec  $c_h$  la consommation du ménage ;

$X_h$ , un ensemble de caractéristiques observables pouvant influencer le niveau de dépenses de consommation des ménages ;

$\beta$ , un vecteur de paramètres ;

$\epsilon_h$ , le terme d'erreur de moyenne nulle qui capture les chocs qui peuvent entraîner des différences entre niveau de consommation de ménages équivalents

Par suite, on fait l'hypothèse que le terme d'erreur sont identiques et identiquement distribués sur le temps pour chaque ménage. On fait également l'hypothèse que la structure de l'économie est suffisamment stable pour que  $\beta$  soit stable sur le temps. Ainsi, la volatilité de la consommation des ménages provient uniquement du terme d'erreur.

L'on introduit par suite de l'hétérogénéité en supposant que la variance du terme d'erreur  $\epsilon_h$  dépend des caractéristiques du ménage. On peut donc écrire :

$$\sigma_{\epsilon,h}^2 = X_h \theta \quad (2).$$

On estime  $\beta$  et  $\theta$  des équations (1) et (2) par la méthode des moindres carrés quasi généralisés (FGLS) d'Amemiya (1977).

On obtient ainsi l'espérance du logarithme de la consommation des ménages par le vecteur  $\hat{E}[\ln c_h | X_h] = X_h \hat{\beta}$  et  $\hat{V}[\ln c_h | X_h] = \hat{\sigma}_{\epsilon,h}^2 = X_h \hat{\theta}$

Par suite, on fait l'hypothèse que la consommation des ménages est distribuée selon une log-normale, on obtient que la probabilité que les dépenses de consommation d'un ménage  $h$  soit en-dessous du seuil d'extrême pauvreté  $z$  est donnée par :

$$\hat{v}_h = \hat{p}(\ln c_h < \ln z | X_h) = \Phi \left( \frac{\ln z - X_h \hat{\beta}}{\sqrt{X_h \hat{\theta}}} \right) \quad (3)$$

Un ménage  $h$  sera déclaré vulnérable si  $\hat{v}_h > \bar{v}$ , avec  $\bar{v}$  l'incidence de l'extrême pauvreté des ménages selon le seuil  $z$ .

### ***Quantification de la vulnérabilité des ménages à l'extrême pauvreté (VUL) : Analyse dynamique***

#### **Construction du statut d'extrême pauvreté**

Comme rappelé dans le chapitre 1, la consommation par tête est l'indicateur de bien-être des ménages utilisé dans le cadre de nos analyses. D'accoutumée, les ménages sont interrogés sur dépenses non alimentaires et les quantités de produits alimentaires afin de pouvoir évaluer le niveau de consommation<sup>9</sup>. Lors des différents passages, le niveau des dépenses alimentaires, de transport, santé, éducation et communication a été renseigné par les ménages pour les trente derniers jours. En faisant l'hypothèse

---

<sup>9</sup> La consommation peut être structurée autour des douze articulations suivantes de la classification des fonctions de consommation des ménages : Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ; Boissons alcoolisées et tabac ; Habillement et chaussures ; Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ; Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ; Santé ; Transport ; Communications ; Loisirs et culture ; Éducation ; Hôtellerie, cafés, restauration ; Autres biens et services.

d'une stabilité des coefficients budgétaires calculés à partir de l'EHCVM, le vecteur de dépenses mensuelles par tête a été généré et ajusté à l'aide du déflateur spatial. A la suite, le seuil annuel d'extrême pauvreté a été réévalué au mois d'observation. La comparaison subséquente a permis de construire la variable du statut d'extrême pauvreté.

### **Analyse des transitions et caractérisation de l'extrême pauvreté**

Les probabilités de transition d'un statut à l'autre au cours du temps sont premièrement calculées de façon empirique à l'aide des différentes proportions observées. Les pondérations utilisées sont celles des phases de départ.

Au regard des trajectoires des ménages et des transitions observées, une typologie de l'extrême pauvreté est établie : l'extrême pauvreté chronique pour les ménages qui demeurent extrêmement pauvres sur toute la période d'observation, l'extrême pauvreté transitoire pour les ménages qui pour les vagues considérées ont des épisodes alternés de d'extrême pauvreté à des statuts de non-pauvreté.

### **Construction d'un vecteur de probabilité d'extrême pauvreté future**

La vulnérabilité est considérée dans le cas d'espèce comme la probabilité que le ménage bascule ou demeure dans un état d'extrême pauvreté dans une période à venir. Elle est estimée à l'aide d'un probit dynamique en panel.

Dans un premier temps, la vulnérabilité du ménage  $i$  à la période  $t$  est modélisée comme suit :

$$vul_i^t = P(\text{Extrême Pauvre}_i^{t+1} / \text{Extrême Pauvre}_i^t, X_i^t, )$$

Le statut d'extrême pauvreté futur dépendrait ainsi du statut actuel du ménage, ainsi que d'un ensemble de variables présentées dans le Tableau 20.

## ***Références***

Amemiya, T. (1977). The maximum likelihood and the nonlinear three-stage least squares estimator in the general nonlinear simultaneous equation model. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 955-968.

Banque Mondiale (2020). Measuring income and poverty using Proxy Means Tests <https://olc.worldbank.org/sites/default/files/1.pdf>

Brown, C., Ravallion, M., & Van de Walle, D. (2018). A poor means test ? Econometric targeting in Africa. *Journal of Development Economics*, 134, 109-124.

Chaudhuri, S., Jalan, J., & Suryahadi, A. (2002). Assessing household vulnerability to poverty from cross-sectional data : A methodology and estimates from Indonesia.

Del Ninno, C., & Mills, B. (Eds.). (2015). *Les Filets Sociaux en Afrique : Des Méthodes Efficaces Pour Cibler Les Populations Pauvres Et Vulnérables en Afrique Sub-Saharienne*. World Bank Publications.

Filmer, D., & Pritchett, L. H. (2001). Estimating wealth effects without expenditure data—or tears: an application to educational enrollments in states of India. *Demography*, 38(1), 115-132.

Grosh, M., & Baker, J. L. (1995). Proxy means tests for targeting social programs. *Living standards measurement study working paper*, 118, 1-49.

Haughton, J., & Khandker, S. R. (2009). *Handbook on poverty+ inequality*. World Bank Publications.